UNIVERSITE DE CORSE-PASCAL PAOLI
ECOLE DOCTORALE ENVIRONNEMENT ET SOCIETE
UMR CNRS 6240 (LISA)

Thèse présentée pour l'obtention du grade de

DOCTEUR EN CULTURE ET LANGUE REGIONALES

Soutenue publiquement par

NADIA BERDOUS
le 12 décembre 2017

La question du kabyle en Algérie. Individuation sociolinguistique et processus d'élaboration didactique

Directeur :
M. Alain Di Meglio, Pr, Université de Corse

Rapporteurs :

Mme Marielle Rispail, Pr, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
M. Philippe Blanchet, Pr, Université Rennes 2

Jury :

Mme Marielle Rispail, Pr, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
M. Philippe Blanchet, Pr, Université Rennes 2
M. Zahir Meksem, Pr, Université de Bejaia, Algérie
M. Jean-Marie Comiti, Pr, Université de Corse
M. Didier Rey, Pr, Université de Corse

Membre invité :

M. Alain Di Meglio, Pr, Université de Corse

REMERCIEMENTS :

Cette thèse de doctorat a occupé un fragment de ma vie fait de haut et de bas. Pendant tout ce temps, notamment dans les moments difficiles, des personnes ont été à mes côtés et, chacune à sa manière, m'a soutenue. L'occasion m'est donnée de leur exprimer mes remerciements et ma gratitude. Je ne m'en prive pas et je les adresse, en premier lieu, au Professeur Alain Di Meglio, mon directeur de thèse, qui a toujours été d'une grande disponibilité et un conseiller pertinent qui m'a accompagnée pas à pas. Ce travail n'aurait pas été possible sans son soutien qui est allé bien au-delà de l'encadrement scientifique.

Alors que je vivais des moments de flottements et que je n'avais même pas l'esquisse d'un projet en tête, l'heureux hasard a voulu que je croise le chemin de Marielle Rispail. Elle sera à l'origine de ma conversion à la didactique et à la pédagogie. Je lui en suis infiniment reconnaissante. Qu'elle retrouve ici l'expression de toute ma gratitude.

Je remercie tous les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail et de contribuer ainsi à son enrichissement.

Je remercie infiniment mes amis (Amar, Zohra, Farida, Rédha, Farida, Yasmina, Hakima…), qui chacun à sa manière, m'ont aidé pour faire aboutir ce travail.

Je remercie enfin mes proches et ma petite famille que j'ai délaissés pendant un bout de temps et qui ont supporté, sur fond de sourires, mes états d'âmes. Je commence par Tahar, mon mari qui m'a prêté main forte, à tous les niveaux, pour réaliser ce travail. Puis, Salas et Ifsan, mes petits choux énergisants dont les sourires et les frimousses de combinards pris en faute m'arrachent à chaque fois un sourire.

DÉDICACE :

Je dédie ce travail :

À mes chers parents qui m'ont appris à aller au bout de mes rêves, en dépit de tout obstacle.

À mes sœurs et mes frères qui sont toujours là au moment du besoin.

À mon mari qui me soutient, contre vents et marées, dans mes projets.

À mes deux enfants Salas et Ifsan.

À ma belle famille.

À Marielle Rispail qui a toujours cru en moi, malgré les nombreux flottements qu'elle a vécus avec moi

À tous les militants de la question identitaire amazighe (du monde politique et du tissu associatif), et tout particulièrement à ceux qui, les premiers, ont donné de la visibilité à la question kabyle en Algérie.

Le résumé :

Le travail intitulé « *Question du kabyle en Algérie : Individuation sociolinguistique et processus d'élaboration* didactique » est une réflexion autour de la question du kabyle qui est posé ces dernières années en des termes nouveaux et problématiques dans son rapport à tamazight.

Le kabyle et les autres variantes comme le mozabite, le targui, le chaoui…sont dans une relation d'appartenance avec tamazight, cette langue ancestrale de l'Afrique du nord marginalisée des siècles durant au profit des langues des colonisateurs qui se sont succédé sur cette terre. Cette exclusion des sphères officielles et la dispersion de tamazigh sur le vaste territoire de l'Afrique du nord, ont contribué à sa forte dialectalisation. Actuellement, elle est définie par les linguistes comme une entité linguistique abstraite qui n'existe qu'à travers ses variantes.

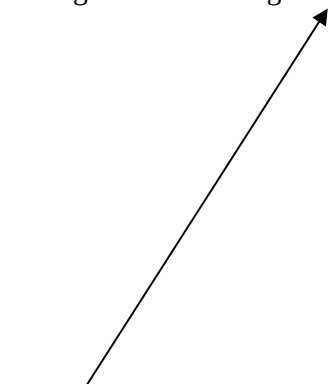
Le kabyle affiche ces dernières années une forte dynamique à tous les niveaux (linguistique, littéraire, pédagogique, didactique…). Cette dynamique a pris de l'ampleur avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien. En effet, avec cette introduction plsuieurs question sont posées : Quoi enseigner *: les variantes de tamazight ou un tamazight unifié, avec quelle graphie… ?* Réfléchir à ses questions a réorienté le débat de l'enseignement de tamazight vers une autre question plus problématique : tamazight est une langue ou plusieurs langues ? La question ainsi posée nous renvoie à la problématique cruciale de l'individuation des langues et ses facteurs.

Le kabyle connait depuis plus d'un siècle une forte dynamique et s'impose dans des espaces qui lui étaient jadis interdits. Cette forte dynamique se traduit dans le cadre de la théorie de Heinz Kloss comme un processus d'élaboration linguistique qui permet aux dialectes de devenir *des langues par élaboration*. Un processus reconnu et porté par une frange de la population kabyle qui parle explicitement de langue kabyle, notamment depuis 2000. Cette mobilisation pour la langue kabyle est définie dans le cadre de la sociolinguistique comme la *volonté populaire*, un des facteurs importants dans le processus d'individuation.

Dans notre travail de recherche nous avons décrit, analysé le processus d'élaboration et d'individuation du kabyle à travers l'étude des manuels scolaires élaborés depuis la période coloniale jusqu'à l'année 2015.

Selon Heinz Kloss l'école figure parmi les six domaines de l'élaboration linguistique qui permet à un dialecte de devenir **Ausbausprache ou « langue élaborée ».** Nous considérons, aussi, que le travail qui se fait dans l'enseignement du kabyle, et surtout depuis 1995, est une manifestation de l'élaboration linguistique et didactique de cette langue.

L'étude des manuels scolaires et les manifestations de l'individuation du kabyle (la dénomination du kabyle qui concurrence la dénomination de tamazight, le processus d'aménagement du kabyle, la standardisation de la graphie latine) nous a permis de constater que le kabyle s'impose dans le système scolaire et crée son propre espace au sein de ce système éducatif qui ne le reconnait pas :

Enseignement de langue kabyle  Enseignement de langue tamazight	- Affiner la graphie latine pour en faire une orthographe pour le kabyle. - Affiner et élargir la norme de référence actuelle pour les autres parlers de la Kabylie. - Statut de langue maternelle.
	- Choix de la graphie : trois graphies se disputent l'espace pédagogique de tamazight (arabe, tifinagh et latine. - La problématique du choix du standard (choisir une seule variante ? prendre toute les variantes ?..). - Statut de langue maternelle et de langue seconde.

Avec cette dynamique, le kabyle s'inscrit dans le processus de langue par élaboration et son élaboration intervient dans les sept domaines dégagés par Kloss comme étant des domaines principaux qui confèrent aux langues minorées le statut de langue élaborée ou en cours d'élaboration.

Dans certains domaines, le kabyle intervient avec un usage régulier du dialecte en cours d'élaboration et dans d'autres, comme l'enseignement, il intervient avec un usage concevable

presque exclusivement pour la langue élaborée. La profusion de la production didactique kabyle constitue, donc, une manifestation, explicite, de l'élaboration linguistique de celle-ci.

En effet, c'est à l'école que le kabyle connait le plus de progrès. En 20 années seulement d'existence officielle, tous les manuels d'enseignements, du primaire jusqu'au lycée, sont élaborés dans la variante kabyle.

Toutefois, malgré cette forte dynamique du kabyle, le discours officiel ne lui reconnait pas une existence en tant que langue. Il le définit dans sa relation de subordination à tamazight, qui est posée, dans ce même discours, comme étant une langue à l'image de l'arabe et du français.

Ainsi, selon la terminologie de PH. Blanchet, le kabyle s'inscrit dans un processus d'émergence - individuation (par distanciation) et se catégorise comme « langue ». Son processus intègre tous les critères posés par celui-ci, comme étant des conditions principales d'individuation.

Nous distinguons, pour le kabyle, deux dimensions dans son processus d'individuation :

- la dimension politique portée, par un mouvement de revendication depuis avril 1980, voire depuis les années 49. Cette dimension connait deux repères importants : depuis les années 49, jusqu'aux années 2000, la revendication concernait la reconnaissance de langue tamazight comme langue officielle, nationale. A partir des années 2000, la question de la langue kabyle occupe le devant de la scène et intervient dans les débats linguistiques, et pédagogiques et, à un degré moindre, dans les débats politiques.
- La dimension scientifique, enclenchée aussi par des acteurs sociaux et culturels depuis la période coloniale, concerne tous les domaines (la politique, le cinéma, les médias, les médias lourds, la littérature, la religion, l'école), qu'on attribue publiquement à la langue kabyle ces dernières années.

Les mots clés : l'élaboration linguistique, l'élaboration didactique, l'individuation sociolinguistique, La volonté populaire, langue minorée.

The scientific abstract:

The work entitled "Question of Kabyle in Algeria: Sociolinguistic Individuation and Didactic Elaboration Process" is a reflection on the question of Kabyle which is posed in recent years in new terms and problematic in its relation to Tamazight.

Kabyle and other variants such as Mozabite, Targui, Chaoui are in a relationship of belonging to Tamazight, the ancestral language of North Africa marginalized for centuries in favor of the languages of the colonizers who succeeded this earth. This exclusion of the official spheres and the dispersion of Tamazigh on the vast territory of North Africa contributed to its strong dialectalisation. At present, it is defined by linguists as an abstract linguistic entity that exists only through its variants.

The Kabyle, in addition, displays a strong dynamic at all levels (linguistic, literary, pedagogical, didactic ...) in recent years. This dynamic has grown with the introduction of Tamazight into the Algerian educational system.

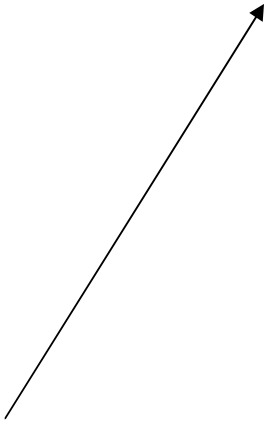
The sudden introduction of Tamazight (kabyle) into the education system has raised other questions: What to teach: Tamazight variants or a unified Tamazight, with which spelling ...? Thinking about its questions has shifted the debate from teaching Tamazight to another more problematic issue: Is Tamazight a language or several languages? The question thus posed brings us back to the crucial problem of the individuation of languages and their factors.

Kabyle has known for more than a century a strong dynamic and imposes itself in spaces that were once prohibited to it. This strong dynamic is reflected in Heinz Kloss's theory as a process of linguistic elaboration which allows dialects to become languages by elaboration. A process recognized and carried by a section of the Kabyle population that speaks explicitly of the Kabyle language, especially since 2000. This mobilization for the Kabyle language is defined within the framework of sociolinguistics as the popular will, one of the important factors in the process of d individuation.

In our research work we have described, analyzed the process of elaboration and individuation of Kabyle through the study of textbooks elaborated from the colonial period until the year 2015.

According to Heinz Kloss, the school is one of the six domains of linguistic elaboration which allows a dialect to become Ausbausprache or "elaborate language". We also consider that the work done in the teaching of Kabyle, and especially since 1995, is a manifestation of the linguistic and didactic elaboration of this language.

The study of textbooks and all the manifestations of the individuation of Kabyle (the denomination of the Kabyle which competes with the denomination of Tamazight, the process of development of the Kabyle, the standardization of the Latin script) enabled us to note that Kabyle is essential in the school system and creates its own space within this educational system that does not recogn ize it:

Kabyle Language Teaching  Tamazight Language Teaching	- Refine the Latin script to make it orthography for Kabyle. - Refine and extend the current benchmark standard for the other Kabylia dialects. - Status of mother tongue. - Choice of the graphic: three graphs dispute the pedagogical space of Tamazight (Arabic, Tifinagh and Latin) - The problem of the choice of the standard (to choose a single variant? to take all the variants?). - Status of mother tongue and second language.

With this dynamic, Kabyle is part of the process of language by elaboration. In fact, this process takes place in the seven areas identified by Kloss as main areas that give languages the status of language developed or being developed.

In certain fields, Kabyle intervenes with a regular use of the dialect being elaborated, and in others, like teaching, it intervenes with a conceivable use almost exclusively for the elaborate language. The profusion of Kabyle didactic production constitutes, therefore, an explicit manifestation of the linguistic elaboration of it.

Indeed, it is at school that the Kabyle knows the most progress. In only 20 years of official existence, all textbooks, from primary to high school, are elaborated in the Kabyle variant.

However, despite this strong Kabyle dynamic, official discourse does not recognize it as a language. He defines it in his relationship of subordination to Tamazight, which is posited, in this same discourse, as a language in the image of Arabic and French.

Thus, according to the terminology of PH. Blanchet, Kabyle is part of a process of emergence - individuation (by distancing) and categorizes itself as "language". Its process integrates all the criteria posed by it, as the main conditions of individuation.

For Kabyle, we distinguish two dimensions in its process of individuation :

- The political dimension brought about by a movement of demand since April 1980, and even since the years 49. This dimension has two important references: from the years 49 to the years 2000, the claim concerned the recognition of Tamazight as an official language, national level. Beginning in the 2000s, the issue of the Kabyle language took center stage and intervened in linguistic and pedagogical debates and, to a lesser extent, in political debates.

- the scientific dimension, spurred also by social and cultural actors since the colonial period, concerns all fields (politics, cinema, media, heavy media, literature, religion, school) publicly attributed to the Kabyle language in recent years.

Key words: linguistic elaboration, didactic elaboration, sociolinguistic individuation, popular wills, minority language.

SOMMAIRE

INTRODUCTION :.....**11**

PREMIER CHAPITRE : LE PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE ALGERIEN ET KABYLE.....**30**

1- Les politiques linguistiques et éducatives des pouvoirs algériens…….....**33**

2- Description des langues en contact en Algérie…….……....5**4**

3- Langues et contact des langues en Algérie…….....6**1**

4- La communauté linguistique algérienne et ses stratégies de communication …….....71

2EME CHAPITRE : L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT /KABYLE A TRAVERS LES DIFFERENTE PERIODES.....**77**

1- L'enseignement du kabyle durant la période coloniale ……..…….**80**

2- L'enseignement du kabyle durant la période 1962-1995…….**88**

3- L'enseignement de tamazight à l'école algérienne…….**97**

3EME CHAPITRE : UNE LANGUE EN ELABORATION…… ….……..1**31**

1- L'unité et la diversité de tamazight…….……1**32**

2- Le kabyle : langue en élaboration…….....1**36**

3- Le processus d'élaboration et d'individuation du kabyle …….**143**

4EME CHAPITRE : DESCRIPTION DES MANUELS DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE.....**187**

1- L'enseignement du kabyle et son élaboration didactique……..**188**
2- L'enseignement du kabyle à travers les différents contextes sociopolitiques…..... **227**

5EME CHAPITRE : L'ELABORATION DIDACTIQUE DE LANGUE KABYLE….....**235**

1- Norme ou normes pour l'enseignement du kabyle….....**238**
2- Les orientations principales de l'enseignement du kabyle ……..**254**
3- Redéfinir les objectifs de l'enseignementdu kabyle ……...**277**

CONCLUSION **281**

BIBLIOGRAPHIE.....**295**

ANNEXES.....**313**

TABLE DE MATIÈRES.....**330**

INTRODUCTION

Tamazight ou kabyle : au-delà du problème de la dénomination

Tamazight, langue minorée et ignorée pendant des années par les instances officielles, est portée par un mouvement de revendication identitaire qui l'a introduite, voire imposée, dans le système éducatif algérien. En 1995, elle devient une langue enseignée dans seize (16) wilayas [1] sur quarante-huit (48) que compte l'Algérie. Cette entrée dans le domaine de l'enseignement public est accompagnée par le premier texte juridique sur la langue amazighe, le décret présidentiel n° 95-147 du 27 mai 1995 voir (annexe n° 1). Toutefois, malgré cette décision officielle, cet enseignement, qui est l'un des acquis les plus importants de la revendication identitaire, demeure prisonnier des conflits politico-idéologiques empêchant ainsi toute avancée sur le terrain :

> *« On peut en conclure que l'État algérien, en introduisant dans sa constitution le berbère en tant que « seconde langue nationale » a fait une concession purement formelle à la contestation berbère kabyle. Pour le législateur et l'État, l'arabe demeure la langue exclusive des espaces institutionnels et publics, même non-officiels. Concrètement, le statut de « langue nationale » se réduit à la reconnaissance d'une légitimité patrimoniale – le berbère fait partie du patrimoine historique et culturel de l'Algérie – et à la tolérance d'un enseignement facultatif là où une demande existe.»*[2].

L'Etat algérien reconnaît tamazight[3] comme langue nationale depuis 2002 voir (annexe n °3) et langue officielle depuis 2016, voir (annexe n°6)

Cependant, malgré cette constitutionnalisation ou cette reconnaissance, le statut de celle-ci ne change pas : son enseignement est toujours **optionnel**[4].

L'article 34 de la loi du 23 janvier 2008 n° 08-04 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale énonce que *«l'enseignement de la **langue amazighe** (tamazight) est*

---

[1] - La **wilaya** est une collectivité publique territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est administrée par une assemblée populaire élue au suffrage universel et par un exécutif nommé par le gouvernement et dirigé par un Wali aussi désigné et nommé. L'ordonnance n° 69-38 du 23 mai 1969 promulgue le code de la wilaya qui l'organise. Pour plus de précisions voir le site : http://www.joradp.dz/JO6283/1969/044/F_Pag.htm

[2] - CHAKER, S. « L'officialisation de tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables », [Consulté le 5/6/2016] sur le site : http://www.tamazgha.fr/Salem-Chaker-analyse-l.html.

[3] - L'appellation langue *tamazight* est largement employée ces dernières années, elle a concurrencée l'appellation langue berbère qui était dominante pendant la période coloniale, elle a réussi à la supplanter et à devenir la dénomination officielle. Nous allons revenir en détails sur ces appellations dans le 3ème chapitre.

[4] - Avant d'ouvrir des classes de tamazight, les directeurs d'établissements remettent aux parents des fiches de vœux où on leur demande s'ils autorisent leurs enfants à suivre des cours de tamazight ou ils ne veulent pas de cet enseignement. Ce caractère facultatif n'existe que pour l'enseignement de tamazight, aucune autre matière enseignée à l'école algérienne ne s'enseigne avec une autorisation paternelle, même celles qui sont définies comme matières secondaires (sport, dessin, musique) dans ce système éducatif.

introduit dans le système d'éducation pour répondre à la demande exprimée sur le territoire national».

Vingt ans après sa prise en charge institutionnelle, les problèmes posés par cet enseignement en 1995 demeurent toujours les mêmes. Autrement dit, à travers cette constitutionnalisation, l'état algérien délégitime toute action de revendication pour la reconnaissance de tamazight et, encore moins, le kabyle qui n'est même pas dénommé dans les textes officiels.

Tamazight n'avait jamais été une langue enseignée dans un système éducatif. Marginalisée durant des siècles, cette langue a connu et connaît toujours une forte dialectalisation, et son introduction récente dans le système éducatif algérien s'est heurtée, dès le départ, à des problèmes majeurs : comment enseigner une langue éclatée en plusieurs dialectes dont l'intercompréhension est quasi nulle ? Faudrait-il enseigner chaque dialecte à part? Ou Faudrait-il choisir l'un de ces dialectes pour l'enseignement ? Faudrait-il proposer un standard ? Dans quelle graphie enseigner …?

Toutes ces questions découlent en réalité de la problématique de la définition de cette langue dans les textes officiels. L'arabe et le français, les deux langues importantes dans le paysage sociolinguistique algérien, s'appuient sur une norme d'enseignement unique… Et tamazight est posée, dans ces textes officiels, à l'instar de ces deux langues, comme si elle existe unifiée et observable. Or, les linguistes spécialistes de tamazight s'accordent à la définir comme *« une abstraction linguistique… et la seule réalité observable ce sont les usages locaux effectifs.»* [5] . La diversité dialectale est inscrite dans le texte officiel qui régit l'enseignement de cette langue et est actée comme base de travail de promotion de celle-ci. Mais cette reconnaissance de la variation et des variantes de tamazight est posée comme une simple étape à franchir. L'objectif inscrit par le MEN, à long et à court terme, est d'aller vers l'unification de tamazight par le rapprochement de ses variantes régionales, l'élaboration d'une terminologie moderne commune et l'émergence d'une graphie commune, qui sera choisie également parmi les trois en usage (latin, arabe, tifinagh) et ce au moyen d'échanges et de l'intercompréhension qu'elles permettront entre les apprenants des diverses variétés, comme le stipule la circulaire n°938 du 07 octobre 1995[6]

[5] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère-II, syntaxe et diachronique*, Ed. ENAG, Alger, 1996, P.7.

[6] - C'est la première circulaire ministérielle portant sur l'installation des classes pilotes et atelier pour l'enseignement de tamazight en 9ème AF et 1ère AS.

Beaucoup de personnes qui travaillent dans le domaine amazigh [7] (chercheurs, enseignants, inspecteurs…) s'inscrivent aussi dans cette stratégie unificatrice qui, selon Chaker n'est qu'une illusion militante ou démagogie étatique : *«il ne peut y avoir de standard berbère commun unique, parce qu'il n'y a pas d'espace politique berbère unique. Tout le reste n'est que « littérature »…, c'est-à-dire, illusion militante ou démagogie étatique »*[8]. Cécile Canut aussi estime que : « *L'ensemble des « parlers » berbères ne forment pas une langue berbère et les difficultés actuelles pour sa standardisation et son homogénéisation le montrent »*[9].

L'objectif d'un tamazight unifié tracé par le MEN depuis 1995 n'est pas réalisable. En effet, vingt ans (20) après le lancement de l'enseignement de tamazight, ce sont toujours les variantes qui sont enseignées. L'enseignement dit *'enseignement de tamazight'* est en réalité enseignement du kabyle : plus de 90% de l'enseignement de tamazight concerne le kabyle (voir les statistiques du HCA au chapitre 2).

Cette obsession à parler de l'enseignement de « tamazight », avec ce vocable global et globalisant, et le déni de la réalité du terrain, pourraient faire obstacle au développement de l'enseignement des variantes, qui affichent des tendances à l'élaboration à des degrés variables, observables et se prêtent à la l'analyse.

Cette négation officielle du fait kabyle n'a jamais empêché celui-ci de se développer. « *L'enseignement du kabyle* », dénommé "*enseignement de tamazight*", évolue d'année en année, en termes d'effectif et de qualité. Du point de vue quantitatif, le nombre d'enseignants, d'élèves, d'inspecteurs… augmentent en Kabylie. L'enseignement est presque généralisé dans cette région. Sur le plan qualitatif, l'enseignement du kabyle, malgré son introduction récente dans le système éducatif, a connu différents types de programmes et manuels. En 1995, hormis quelques orientations d'ordre général, les enseignants du kabyle étaient livrés à eux-mêmes : ni programme, ni manuel n'étaient mis à leur disposition, par les instances concernées, pour leur permettre d'assurer leur tâche pédagogique dans les meilleures conditions. Pour pallier ce vide didactique, les enseignants se sont appuyés sur le travail qui a

[7] - Pour plus de clarté, nous employons le vocable « tamazight » pour désigner la langue et le vocable amazigh nous l'employons comme adjectif (monde amazigh, littérature amazighe..).

[8] - CHAKER, S. « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistqiue.»,www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc.../06%20CHAKER.pdf, consulté le 18/06/2015

[9] - CANUT, C. « À la frontière des langues, Figures de la démarcation », *Cahiers d'études africaines*, 163-164, 2001, mis en ligne le 21 novembre 2013, [consulté le 21 juillet 2015], sur le site : http://etudesafricaines.revues.org/104

été mené sur la langue kabyle depuis le 19ème siècle[10] et surtout sur le travail de Mouloud Mammeri qui reste la pierre angulaire du processus d'élaboration de cette langue. Les enseignants ne se sont pas contentés de puiser dans les anciens manuels, ils avaient, aussi, élaboré des esquisses de programmes et recueils de textes[11], lors de leurs différentes rencontres. Faute de stratégie et d'objectifs d'enseignement clairs pour tamazight/kabyle, les enseignants étaient dans l'obligation de tracer, voire d'« improviser » eux-mêmes les objectifs d'enseignement, avec un certain succès, compte tenu des conditions matérielles dans lesquelles ils ont toujours travaillé, d'autant plus queces enseignants étaient issus d'horizons différents et avaient des niveaux de formation[12] variables.

En 1997, le Ministère de l'Éducation nationale a mis à la disposition des enseignants de tamazight un programme et un manuel de lecture[13]. Le manuel est réparti en deux tomes, intitulé, *« Lmed tamazight = apprend tamazight»*. Ce programme préconisait un enseignement par objectifs avec l'unité didactique comme cadre méthodologique. Les enseignants de la Kabylie avaient rejeté ces manuels et ils ne les ont jamais utilisés. Ils ont préféré continuer à travailler avec leurs "propres outils didactiques".

En 2003, et dans le cadre de la réforme du système éducatif, tamazight a bénéficié, à l'instar des autres langues enseignées à l'école algérienne, des programmes et manuels nouveaux pour tous les paliers d'études. Ces programmes et manuels ont été élaborés par une

---

[10] - Il y a eu tout un travail qui a été mené sur le kabyle avant son introduction dans le système éducatif. Ce travail a été mené sur deux fronts différents :

- **sur le plan culturel**, plusieurs auteurs toutes périodes confondues « Jean Marie Dallet, Hannoteau, Belaid Ait Ali, Boulifa, Brahim Zellal, Ben Sdira, Salem Zenia, Amer Mezdad, Ould Amar Tahar… » ont transcrit et produit en kabyle. Certains ont même écrit des romans en kabyle, un genre nouveau qui était inconnu avant les années 80 de la littérature kabyle. D'autres, comme « Mouloud Mammeri, Salem, Chaker… » ont mené des études linguistiques sur cette langue.

- **Sur le plan politique**, tout un mouvement de revendication t, portée essentiellement par la Kabylie, s'est construit pour défendre tamazight /kabyle comme langue, culture et identité. Ce mouvement a permis, avec une action dite *grève du cartable en 1995*, d'introduire tamazight /kabyle à l'école algérienne

[11] - LOUNIS, A. et BERDOUS, N. [All], *Adlis n tγuri= (livre de lecture)*, Tizi-Ouzou, Sd.

- KEBBIR, B. ; MUKDAS, R. et BELLAL, H. *awfus n tγuri = (manuel de lecture)*, collège d'enseignement moyen, UNAR Muhamed, MAATKA, Tizi-Ouzou. [Sd].

[12]- Les enseignants de tamazight/kabyles étaient issus de milieu différents, certains enseignants sont issus du mouvement associatif, ils ont un niveau d'instruction variable : certains sont sans niveau d'instruction, ils ont quittés l'école très tôt, d'autres ont des niveaux universitaires (licence, ingéniorat..). D'autres enseignants sont déjà dans le système éducatif, sont des enseignants d'autres matières et ils ont voulu se reconvertir pour enseigner le kabyle et il y avait des étudiants des départements de langue et cultures amazighes. En 1995, ce dernier profil d'enseignants était moins nombreux par rapport aux autres profils. Mais actuellement, les sortants des DLCA sont beaucoup plus nombreux surtout en Kabylie.

[13] - LE Ministère de l'Éducation Nationale, *Lmed tamazight* - Tome1, Editions O.N.P.S. Alger 1997/1998.

équipe composée d'enseignants, d'inspecteurs (tous Kabyles) et un représentant du Ministère de l'Éducation : **G**roupe **S**pécialisé de **D**idactique de tamazight **(G.S.D)**. Contrairement aux premiers outils didactiques, ceux élaborés par cette équipe sont officiels ; ils sont préconisés avec une nouvelle approche dite « approche par compétences », ayant un cadre méthodologique dit « pédagogie de projet ».

Historiquement l'enseignement du kabyle ne date pas de 1995. Il a commencé depuis la période coloniale. Il est vrai que, pour cette période, l'enseignement du kabyle était destiné, au départ, aux étrangers européens allant travailler dans les régions kabylophones, puis par la suite, élargi aux autochtones désirant suivre cet enseignement. Toutefois, ce dernier a permis l'élaboration de plusieurs manuels et recueils de textes de qualité qui ont accompagné cet enseignement et qui servent de référence jusqu'aujourd'hui.

Pour la période allant de 1962 jusqu'à 1995, l'enseignement du kabyle et tout ce qui concerne le fait amazigh, étaient interdits et rejetés par le pouvoir. Toutefois, malgré ce rejet et cette négation officiels, les acteurs du mouvement de la revendication, portée essentiellement par la Kabylie, ont réussi, à titre personnel ou dans des cadres associatifs, à enseigner le kabyle. Plusieurs recueils de textes ont été élaborés pendant cette période et l'ouvrage édifiant dans le processus d'élaboration du kabyle est le précis de grammaire[14] berbère de Mouloud Mammeri, édité durant cette période, qui par la suite devient un ouvrage de référence pour tous les enseignants du kabyle et des autres variantes. En plus de cet ouvrage, Mouloud Mammeri était, aussi, le premier à assurer un enseignement du kabyle durant cette période, un enseignement qui a permis de former plusieurs militants qui sont devenus par la suite des enseignants dans les diverses associations de la Kabylie.

Ce foisonnement dans la production didactique en kabyle a suscité notre intérêt, et nous nous proposons de réfléchir sur l'enseignement du kabyle qui connait un processus d'individuation[15] grâce à un processus d'élaboration linguistique[16] et didactique enclenché

[14]- MAMMERI, M. *Tajerrumt n tmaziγt (tantalataqbaylit) — Grammaire berbère (kabyle)*, Réédition Bouchène, Alger, 1990.

[15]- Ce concept est essentiel dans notre appareil critique, il est développé par Marcellesi pour caractériser la dynamique de la langue Corse, voir : MARCELLESSI. J-B, BULOT. T et BLANCHET. Ph, *Sociolinguistique, Epistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Editions l'Harmattan, Paris, 2003.

16- C'est un concept aussi important dans notre appareil critique et il est développé par Heinz Kloss dans son ouvrage : KLOSS, H. et CONNEL, Mc. *Composition linguistique des nations du monde, Vol.5, Europe et URSS*, Quebec, Presse de l'Université Laval. 1984.

depuis la période coloniale. Un processus nié et ignoré par les instances officielles et même par plusieurs acteurs dans le domaine amazigh.

Néanmoins, depuis une décennie, ce processus qui, jadis est inscrit comme progrès ou développement du domaine amazigh de manière générale, est dénommé désormais processus d'élaboration du kabyle. Un processus reconnu, valorisé et revendiqué, par plusieurs scientifiques et politiques, comme facteurs d'individuation du kabyle notamment à travers le domaine de l'enseignement où les manifestations d'élaboration sont plus visibles.

A travers l'étude et la description des manuels de l'enseignement de tamazight (kabyle), nous essaierons de répondre à notre question principale: *Comment est préconisé l'enseignement du kabyle dans ces manuels et comment s'y manifeste son élaboration didactique ? Comment se manifeste son processus d'individuation sociolinguistique ?*

Pour répondre à cette question nous allons rechercher toutes les manifestations d'élaboration de cette langue, dans tous les domaines, mais nous nous intéresserons de près aux domaines scolaires et notamment aux manuels d'apprentissages. Nous avons choisi de rechercher les manifestations d'élaboration et d'individuation sociolinguistique du kabyle à travers l'analyse des manuels scolaires parce que l'école est l'une des sphères les plus importantes dans la reconnaissance et la légitimation des processus d'élaboration et d'individuation d'une langue comme le kabyle, confinée dans la relation d'appartenance langue-dialecte avec tamazight.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les manuels sont considérés, dans la théorie de Kloss[17] comme manifestation de l'élaboration linguistique pour le domaine de l'école. Kloss situe dans sa typologie deux niveaux d'élaboration que nous restituons directement de la thèse de Di Meglio[18] :

[17] - KLOSS, H. et CONNELL, Mc. *Composition linguistique des nations du monde, Vol.5, Europe et URSS,* Quebec, Presse de l'Université, Laval, 1984, cité par DI MEGLIO. A. *L'élaboration didactique d'une langue minorée : le corse, de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994*, Thèse de doctorat de lettres et sciences humaines, Soutenue le 29 octobre, à Corte, Corse, 1997.

[18] - DI MEGLIO, A. *L'élaboration didactique d'une langue minorée : le corse, de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994*, Op.cit. P. *8.*

DOMAINE D'USAGE	**USAGE REGULIER DU DIALECTE EN COURS D'ELABORATION**	**USAGE CONCEVABLE PRESQUE EXCLUSIVEMENT POUR LA LANGUE ELABOREE**
[...]	*[...]*	*[...]*
ECOLE	*Manuel et tout livre destinés aux débutants*	*La plus grande partie des manuels scolaires*
[...]	*[...]*	*[...]*

Selon Heinz Kloss[19] toujours, l'école figure parmi les six domaines de l'élaboration linguistique qui permet à un dialecte de devenir **Ausbausprache ou « langue élaborée ».** Nous considérons, aussi, que le travail qui se fait dans l'enseignement du kabyle, et surtout depuis 1995, est une manifestation de l'élaboration linguistique et didactique de cette langue, et, comme le souligne Di Meglio « *c'est donc naturellement, vers l'étude de ce corpus […] que nous nous sommes orienté dans un but d'approfondissement et de description concrète des manifestations et des processus liés à l'élaboration linguistique dans le domaine de l'école »*[20].

Notre objectif principal à travers la présente étude, est de voir quel est l'apport de ces manuels dans le processus d'élaboration linguistique et didactique du kabyle et comment ils répondent aux questions épineuses posées par l'enseignement du kabyle, à savoir le problème de la variation, de la norme, mais surtout le problème de la graphie qui demeure le problème le plus difficile à résoudre.

Pour retracer ces manifestations de l'élaboration didactique, nous nous sommes orientées vers les manuels d'enseignements de tamazight (kabyle), élaborés, pour la majorité hors système éducatif, sur trois périodes[21] différentes :

[19]-KLOSS, H. et CONNELL. Mc. *Composition linguistique des nations du monde, Vol.5, Europe et URSS,* Cité par Di Méglio, Op.cit. P.8

[20] - Di MEGLIO, A. *L'élaboration didactique d'une langue minorée : le corse, de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994* Op.cit, P. 8.

[21] -Nous avons dégagés ces trois importantes périodes en se référant aux éléments historiques et glottopolitiques (la colonisation et l'indépendance de l'Algérie, l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien, le changement de son statut). Ces trois périodes sont bien délimitées chronologiquement et les deux premières sont différentes à tous les niveaux et surtout dans leurs rapports aux langues et notamment à la langue tamazight et kabyle. Quand à la troisième période, elle n'est pas vraiment différente de la deuxième période, mais

1. La période coloniale que nous désignons aussi *première période*.
2. la période allant de 1962 a 1995 que nous désignons*deuxième période*
3. la période d'introduction de tamazight dans le système éducatif que nous désignons *troisième période***.** Cette période est subdivisée en deux autre périodes (période allant 1995 à 2003 et celle allant 2003 à 2015)

Cependant, nous axerons notre analyse sur les manuels élaborés à partir de 2003 à nos jours, parce que, nous estimons que c'est dans ces manuels que se manifeste l'élaboration didactique du kabyle. Par ailleurs, ils sont officiels[22] et conçus essentiellement, malgré le caractère national, par une équipe kabylophone. Mais surtout, parce que nous considérons ces manuels comme le résultat d'une vingtaine d'années d'expérience (1995-2015) dans le domaine de l'élaboration des programmes et manuels. Quant aux deux premières périodes, elles revêtent un caractèreparticulier dans la mesure où l'enseignement du kabyle était un enseignement volontaire pour adultes, notamment pour la période de 1962 à 1995.

Nous considérons que le domaine de l'enseignement du kabyle est un lieu de tension et de conflit, y compris entre les acteurs de la revendication identitaire amazighe, qui était jadis unis pour un même objectif : *la reconnaissance officielle de tamazight*. Ces dernières années, nous distinguons deux voix différentes sur la définition du kabyle en Algérie :

- La première voix, c'est celle qui continue à considérer le kabyle comme une variante de la langue tamazight, à l'instar du chaoui, du targui, du mozabit[23]…un tamazight qu'il faudrait à tout prix unifier. Cette voix conforte le pouvoir politique qui travaille en faveur de l'objectif d'un tamazight unifié à travers l'école et l'exprime clairement dans les circulaires et les ordonnances accompagnant l'enseignement de celle-ci.
- La deuxième voix commence à se faire entendre il y a quelques dizaines d'années, c'est celle qui déclare explicitement que le kabyle est une langue et non pas un dialecte de tamazight. Cette voix revendique et définit le processus d'aménagement et

l'introduction de tamazight dans le système éducatif en 1995 traduit un changement dans le rapport du pouvoir à la langue tamazight (kabyle) et justifie l'avènement d'une troisième période.

[22] - Ils sont élaborés par une équipe rattachée au Ministère de l'Education Nationale à l'instar des autres matières enseignées à l'école algérienne et surtout distribuées par celui-ci à travers les écoles où tamazight (kabyle) est enseignée, autrement dit, l'élaboration, la distribution et la disponibilité de ces manuels dans les écoles est pris en charge par le M.E.N, ce qui n'était pas le cas entre 1995 et 2003.

[23] - Les noms de ces variantes est dérivé des noms de leurs groupes ethniques (chaoui/Chaoui des Aures, le kabyle/Kabylie, Mozabit /Mozabites de la vallé du Mzab…) comme le souligne Haddadou « Certains dialectes tirent encore leur dénomination d'appellations ethniques , d'origine berbère ou arabe :… taqbaylit (kabyle), de l'arabe lqbayel, littéralement « les tribus ») , tacawit (chaouia) , de l'arabe ccawi « berger » etc. voir le site : http://www.ayamun.com/Haddadou_vocabulaire%20amazighe%20commun.pdf, consulté le 20 juillet 2017.

de standardisation qui s'est enclenché depuis la période coloniale comme processus d'individuation et d'élaboration du kabyle.

Nous considérons que le domaine de l'enseignement du kabyle est un champ de réflexion et d'actions, sur le terrain mais nié ou ignoré dans les textes officiels et rejeté même par ceux qui œuvrent quotidiennement à son développement comme le fait remarquer N'Ait Zerrad : *« il est d'ailleurs regrettable et en même temps instructif que certains auteurs, acteurs politiques, journalistes et autres, qui par ailleurs, militent pour 'tamazight', écrivent encore dans leur parler kabyle… »*[24]

L'approche descriptive et critique que nous proposons du domaine de l'enseignement du kabyle nous permettra de voir les progrès de la langue kabyle dans l'enseignement et nous aidera à avoir une meilleure connaissance de ce domaine**.** Elle nous permettra aussi de comprendre les enjeux socio-éducatifs desservis par les deux courants défavorables à l'emergence du kabyle, à savoir le pouvoir politique qui n'est pas acquis à cet enseignement et les promoteurs de langue tamazight unique et unifiée, qui rejettent l'idée de langue kabyle.

Il y a quelques années seulement parler du kabyle comme une langue et non pas un dialecte de tamazight était impensable ou inadmissible. Mais ces dernières années, après plus d'un siècle de revendication et plus de vingt ans de pratique pédagogique, les termes du débat autour de l'enseignement de tamazight commencent à changer de nom : la dénomination de langue kabyle commence à se frayer un chemin à côté des autres dénominations : langue tamazight, langue berbère. Aussi, l'appellation « enseignement du kabyle » s'installe-t-elle et remplace « l'enseignement de tamazight » chez certains acteurs; mais du côté officiel, et même certains acteurs de l'enseignement du kabyle (les enseignants, les inspecteurs…) continuent à parler de l'enseignement de langue tamazight.

Il serait alors intéressant et nécessaire de définir ce processus d'individuation et d'élaboration du kabyle, et définir la place et les finalités socio-éducatives de son enseignement.

L'approche descriptive que nous proposons pour le domaine de l'enseignement du kabyle peut se faire sous divers angles. La sociolinguistique et la didactique des langues

[24]- N'AIT ZERRAD, K. « Politique linguistique et éducative dans le cadre d'une Kabylie autonome », dans : *KABYLIE, l'autonomie en débat*, Les actes du séminaire d'Ecancourt, France, 1,2 et 3 mars 2002, P. 75. [Consulté le 22/09/2017] sur le site : www.kabyle.com/archives/documents/article/autonomie-de-la-kabylie-actes-du

.

constitueront, certes, labase de notre cadre épistémologique. Mais, la linguistique, la pédagogie,… composeront aussi des références obligées pour cette étude.

Cadre conceptuel :

La théorie de l'élaboration linguistique constituera la base de ce travail. Cependant, pour les besoins de notre recherche, nous ferons aussi appel aux principaux concepts élaborés par la sociolinguistique corse, à savoir le concept de *l'élaboration didactique* avancé par Di Méglio, le concept d'individuation sociolinguistique et de langue polynomique avancés par Marcellesi. La dynamique de la langue corse et le mouvement de revendication qui l'a portée, présentent beaucoup de similitudes avec la dynamique de la langue kabyle, ainsi que le mouvement de revendication qui l'a aussi portée. Cette similitude explique notre recours à ces concepts qui caractériseront, aisément, la situation de la langue kabyle et expliciteront sa dynamique. Les réflexions et les analyses de Philippe Blanchet nous serviront d'appui pour discuter et relire les concepts d'individuation sociolinguistique et d'élaboration linguistique, et essayer de les adapter au contexte sociolinguistique kabyle et amazigh.

L'élaboration linguistique :

La théorie de **l'élaboration linguistique** de Heinz Kloss s'articule autour de trois concepts qui constituent l'essentiel de sa réflexion : **L'égalité juridique des langues** ; l' « **AUSBAU** » ou le développement linguistique et le concept de **toit**. Et les concepts les plus importants pour notre étude sont **L'égalité juridique des langues** et l'**ausbau** ou **développement linguistique,** qui nous permettront de lire et de caractériser la dynamique de la langue kabyle et sa relation avec tamazight- langue mère.

Comme le concept de diglossie, la théorie de Kloss s'appuie sur la répartition des espaces du langage **en domaines d'usages**. L'auteur distingue six domaines (*l'église, le Parlement, la radio, la littérature, la presse, l'école, le cinéma*, *l'école)* qui peuvent conférer à une langue un statut de langue élaborée. En effet, la présence et la qualité de la langue dans les six domaines d'élaboration l'inscrivent dans le processus d'élaboration tracé par Kloss

Cette théorie est intéressante pour caractériser les situations de minoration ou de domination et pour combattre ces idéologies. Toutefois, comme le souligne Di Meglio « *nous touchons les limites de la théorie quand il s'agit de mesurer les conséquences de ce*

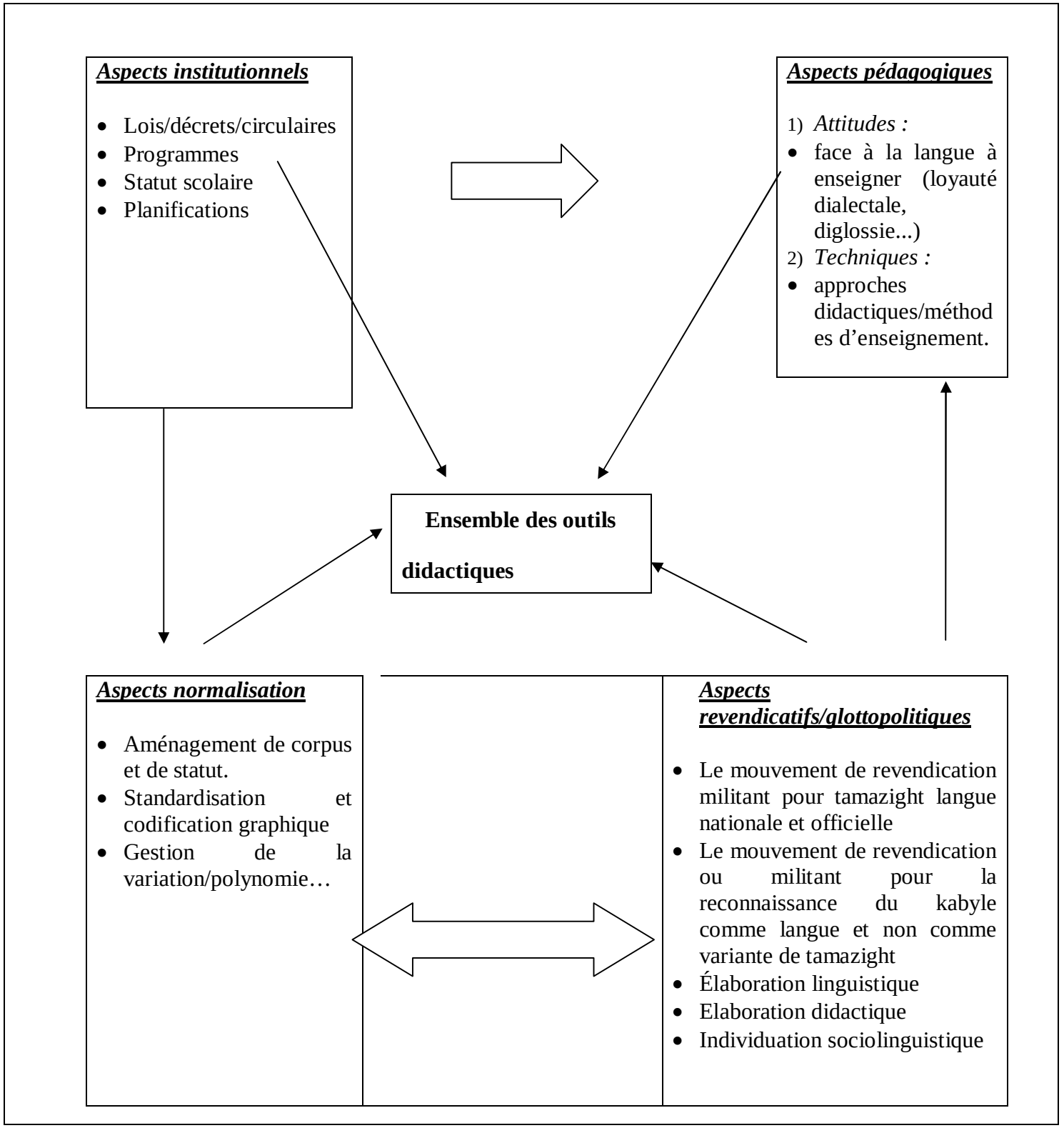
processus, de conjecturer ses effets directs liés aux conditions sociales du développement de la langue.»[25], notamment à l'école qui est notre champ d'étude.

Pour comprendre comment se déroule l'élaboration linguistique du kabyle dans le domaine de l'école, nous nous retournerons vers la production didactique, à savoir les manuels. Nous tenterons, comme nous l'avons souligné déjà, une approche descriptive plus large du domaine de l'école investi par le kabyle. Nous essayerons de voir les points positifs de cet enseignement, les problèmes qui pourraient freiner son évolution et nous terminerons par des suggestions qui pourraient le développer et le promouvoir.

L'élaboration didactique :

L'élaboration didactique est un concept avancé par Di Meglio pour caractériser l'enseignement du Corse. Il le définit : *« comme un système complexe de forces interactives. »*[26] Par forces interactives, il entend « *les différents aspects institutionnels, pédagogiques et sociolinguistiques qui interagissent pour donner naissance à une production didactique »*[27].Les forces dont parle Di Meglio concernant l'enseignement du corse se retrouvent aussi dans l'enseignement du kabyle, avec une autre très déterminante pour l'existence de cet enseignement : la revendication identitaire. Les interactions entre ces aspects de l'enseignement de tamazight (kabyle) (aspects institutionnels, aspects pédagogiques, aspects normatifs et aspects revendicatifs et glottopolitique) sont très complexes et cette complexité influe, comme nous allons le voir dans cette étude, sur la production des outils didactiques et surtout sur les stratégies d'aménagement envisageables dans ces outils : sera-t-il question dans ces outils didactique de l'enseignement du kabyle ou de l'enseignement de tamazight ? Que représente ou que recouvre tamazight dans ces manuels ? Quelles stratégies d'aménagement et de standardisation envisagés dans les aspects institutionnels et les aspects revendicatifs, que nous avons caractérisés comme une quatrième force interagissant avec les autres aspects comme le montre le tableau ci-dessous :

[25] - DI MEGLIO, A. Op.cit. P. 8
[26]- Ibid. P. 10 /11.
[27] - Ibid.



Comme le souligne Di Meglio « *La production de documents didactiques représente un ensemble concret de réalisations, signes patents et lisibles de l'acte d'élaboration. (…) est donc un ensemble pertinent issu d'un espace dynamique »*[28], que nous avons réparti sur quatre

[28] - DI MEGLIO, A. Op.cit. P. 12.

sphères indépendantes, mais qui influent, d'une manière ou d'une autre sur la production didactique.

Les aspects institutionnels : nous entendons par là l'ensemble de textes de lois qui accompagnent cet enseignement, l'orientent, déterminent ses objectifs et déterminent les objectifs du pouvoir politique par rapport à cet enseignement.

Les aspects pédagogiques : ils concernent tout ce qui a trait à l'enseignement-apprentissage du kabyle, son évolution, les différentes approches et méthodes didactiques qui se cristallisent de façon plus ou moins directe dans les différents manuels

Les aspects normatifs : Comme son nom l'indique, nous désignons par là tout le processus d'aménagement et de standardisation du kabyle, gestion de la variation, polynomie, changement de statut...) Ces critères apparaissent dans la production didactique à travers le choix de la norme, de la graphie. Il est évident que ce corpus est un espace où la problématique de la norme écrite est, manifestement, présente à travers le choix de la graphie latine qui semble être un terrain où se manifestent les orientations majeures de l'enseignement de tamazight/kabyle.

Les aspects revendicatifs et glottopolitiques : nous désignons par-là l'évolution du champ de revendication identitaire. En Kabylie plusieurs voix parlent, ces dernières années, ouvertement et publiquement du kabyle au lieu de tamazight et l'émergence de la dénomination kabyle est un aspect du processus d'individuation sociolinguistique que nous allons analyser dans cette étude. Aussi, cet aspect revendicatif participe-t-il au processus de l'élaboration didactique du kabyle qui se traduit surtout à travers la production didactique (tous les manuels d'enseignement concernent la variante kabyle)

Notre hypothèse générale vise à démontrer que ces quatre forces interagissent, mais pas conjointement, comme le montre le tableau ci-dessus :

Les aspects institutionnels influent sur les aspects sociolinguistiques et pédagogiques et par conséquent influent sur la production didactique. La sphère institutionnelle détient le pouvoir de décision sans qu'elle soit influencée à son tour par d'autres sphères ou aspects.

De même, les aspects glottopolitiques influent sur la production didactique, à travers l'enseignant qui est à la fois acteur dans le mouvement de la revendication et acteur dans cette action pédagogique. La sphère de normalisation et la sphère glottopolitique interagissent**,** et cette interaction influe sur la production didactique et sur les aspects pédagogiques qui

dynamisent le processus de l'individuation sociolinguistique et l'élaboration didactique du kabyle.La revendicationidentitaire intervient de manière indirecte dans la prise de décision quant au statut de la langue enseignée (aménagement du statut) comme nous allons le voir dans les différents chapitres de ce travail.

L'individuation sociolinguistique

Définie comme processus *«par lequel une communauté ou un groupe tend à systématiser ses différences, à les sacraliser, à les considérer comme déterminantes, à en faire un élément de reconnaissance »*[29], ce concept nous permettra de caractériser le mouvement de revendication identitaire qui a œuvré depuis les années 60, voire même à partir des années quarante (crise berbériste) pour la reconnaissance de langue de tamazight (kabyle). Il nous permettra aussi de lire et d'expliquer la dynamique qui caractérise le kabyle, dans les différents domaines et son rapport avec les autres variantes (chaoui, mozabite, targui…).

La Polynomie

Le concept de **langue polynomique** est élaboré par J.B. MARCELLESI et défini comme une langue à

> *« L'unité abstraite, à laquelle les utilisateurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. Elles s'accompagnent de l'intolérance entre les utilisateurs de variétés différentes sur les plans phonologiques et morphologiques, de même que la multiplicité lexicale, et conçue ailleurs comme un élément de richesse. »*[30].

Ce concept, allant dans le sens de la tolérance linguistique, renforcera et légitimera l'enseignement du kabyle dans sa variation. Nous allons examiner son applicabilité au champ pédagogique du kabyle : dans quelle mesure est-t-il applicable à la langue kabyle ?

Methodologie : descriptions et choix du corpus

Description du corpus

L'enseignement du kabyle, que ça soit dans le cadre institutionnel ou hors ce cadre et depuis la période coloniale à nos jours, a permis une production didactique considérable issue de l'administration (statuts, programmes, circulaire, article...) et de

[29] - MARCELLESSI, J-B. ; BULOT, T. ; et BLANCHET, Ph. *Sociolinguistique, Epistémologie, Langues régionales, Polynomie,* Op.cit. P. 278.
[30] - Ibid. P. 279.

l'enseignement /l'apprentissage (manuels, méthodes d'enseignement, évaluation, travaux des élèves…).

Cette production ouvre un chantier de recherche universitaire immense qui est relativement peu exploité si l'on considère l'importance de l'enseignement de tmazight (kabyle) dans la revendication identitaire. La thèse de Meksem[31], de Gaci[32] ; compte rendu d'évaluation fait par CNPLET[33], le bilan réalise par Nabti et TIGZIRI[34] et quelques Mémoires de Licence et Master… ont ouvert l'étude de ce domaine par des enquêtes, des tests, et evaluation. Toutefois, ce chantier reste inexploité et ouvre plusieurs pistes de recherches pour répondre aux problématiques posées par l'enseignement du kabyle et de tamazight.

Ce foisonnement d'outils pédagogique et didactique nous offrait plusieurs manières d'exploitation. Toutefois, notre objectif de départ, qui était l'étude de l'élaboration linguistique et didactique du kabyle a orienté notre choix vers le corpus écrit et plus particulièrement vers les manuels d'enseignement/apprentissage.

Notre corpus est ainsi constitué de l'ensemble de manuels scolaire définis comme : *« ouvrage qui met en œuvre un programme d'enseignement pour un niveau donné, qui est conçu par des professionnels pour répondre aux besoins des élèves, des professeurs… »*[35] . Elaborés pour accompagner l'enseignement du kabyle depuis la période coloniale à nos jours, dans un cadre officiel pour la période allant de 2003 à nos jours et dans le cadre associatif et individuel pour les autres périodes.

Ainsi, pour retracer les manifestations d'élaboration de la langue kabyle, nous avons choisi de travailler sur les manuels élaborés sur les trois périodes différentes :

---

[31] - MEKSEM, Z. *Pour une sociodidactique de la langue amazighe : approche textuelle*, thèse de doctorat en Sciences du langage, soutenue Sous la direction de Marielle Rispail à Grenoble 3, France, 2007.

[32] - GACI, Z. *Quel système d'écriture pour la langue berbère (le Kabyle)?*, Mémoire de Magister soutenu sous la direction de Madame Tigziri Nora, Tizi-Ouzou, Algérie, 2011.

[33] - CNPLET, *Eude du profil des enseignants de Tamazight des wilayas de Béjaïa, Bouira, Boumerdes et Tizi-Ouzou*, Alger 2008, [Consulté le 20/08/2017] sur le site : http://www.cnplet.dz/file.php/1/cnplet_mina/navi-horiz/doc_recherche/8.pdf.

[34] - TIGZIRI, N. et NABTI, A. *Bilan et perspectives, Etude sur l'enseignement de tamazight*, Ed. HCA, Alger, 2000.

[35] - voir le site : http://www.savoirlivre.com/manuels-scolaires.php. [Consulté le 13/05/2016].

La première période[36] **:** recouvre une centaine d'années, elle s'étale depuis les années 1880, avec les premiers cours du berbère, jusqu'à l'année 1962, l'année de l'indépendance.

Durant cette période plusieurs ouvrages, en linguistique, littérature, sociologie…, ont vu le jour, toutefois, nous nous limiterons aux manuels scolaires qui étaient essentiellement l'œuvre des enseignants chargés d'enseigner le kabyle[37] et des pères et sœurs blanches. Nous avons dégagé, pour cette période, une dizaine de manuels.

La deuxième période va de 1962 jusqu'à l'année 1995. Elle est caractérisée par un enseignement en milieu associatif. Tous les outils produits alors sont l'œuvre de militants, élaborés à titre individuel ou dans un cadre associatif. Ils ont constitué, malgré leur cachet officieux, le recours incontournable pour l'enseignement du kabyle, notamment à ses débuts. Nous dénombrons aussi une dizaine de manuels.

La troisième période s'étale aussi sur plusieurs années : de 1995 à 2003 et de 2003 à 2015. Concernant les premières années de l'introduction de tamazight dans le système éducatif, nous pouvons dénombrer cinq manuels : les recueils de textes élaboré par les enseignants et les deux manuels élaborés par quelques enseignants sous de la direction du MEN. Les manuels élaborés de 2003 à 2015 sont officiels. Ils ont été élaborés dans le cadre du **(GSD)** sous la direction du Ministère de l'Éducation Nationale. Nous avons, pour cette période plus d'une diziane de manuels.

Pour notre corpus nous avons sélectionné tous les manuels qui avaient accompagné l'enseignement de tamazight (kabyle), pour adultes ou pour enfants, répartis en leçons, en cours, en unités didactiques et projets d'apprentissage. Nous avons aussi intégré les recueils de textes des enseignants de tamazight (kabyle) et leurs esquisses de programmes, élaborés, des manuels de grammaire qui ne sont pas, a priori, destinés à l'enseignement, mais visent son enrichissement.

---

[36] - Meksem Zahir propose quasiment la même périodisation dans « Enseignement de tamazight en Algérie: des précurseurs jusqu'à aujourd'hui» communication présentée (absentia) au colloque : *L'état des lieux de l'enseignement de l'amazighe de L'IRCAM*, organisé le 4 -5 décembre 2003.

Nous nous distinguons de la périodisation proposéepar Zahir Meksem sur la deuxième période : nous considérons qu'elle se termine en 1995, avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Par contre, Meksem considère qu'elle se termine en 1990, c'est-à-dire avec l'introduction de tamazight (kabyle) dans l'enseignement universitaire en 1990.

[37] - Nous mentionnons le kabyle conjointement avec les dialectes berbères, parce que durant la période coloniale, un brevet de langue kabyle, conjointement avec un brevet de dialectes berbères, était t instauré. Une prime était accordée pour toute personne aya nt réussi à décrocher ce brevet. Durant la période coloniale, la dénomination langue kabyle existait déjà et se distinguait de la dénomination dialectes berbères.

De cet assemblage (cf. bibliographie) nous avons dégagé une quarantaine d'ouvrages élaborés entre 1887 (année d'édition du manuel de Ben Sedira qui est le premier manuel de notre corpus) et 2015 (année auquelle nous avons arrêté notre étude) que nous avons décrits sommairement dans une base de données qui accompagnera ce travail.

Le plan du travail

Nous avons réparti notre travail sur cinq chapitres :

Le premier chapitre est une description du paysage sociolinguistique algérien et kabyle. Pour expliquer la situation actuelle de tamazight et du kabyle, nous avons fait appel à l'histoire et aux différentes conquêtes qui ont marqué culturellement, socialement et linguistiquement l'Algérie et la Kabylie et comment ces différentes conquêtes ont façonné le paysage sociolinguistique algérien et kabyle en particulier.

Dans le deuxième chapitre, nous avons jugé nécessaire de donner un aperçu général de l'enseignement de tamazight et du kabyle à travers les trois périodes citées plus haut. Nous nous sommes intéressée aux textes juridiques qui ont accompagné cet enseignement, comme nous avons considéré aussi le nombre d'apprenants et d'enseignants, ainsi que les profils des enseignants de la troisième période surtout.

Ainsi, dans une première approche qui se veut descriptive, nous avons présenté l'enseignement de tamazight et du kabyle à travers les différents statuts et dénominations de la langue et son évolution, son fonctionnement global et ses dysfonctionnements. Ce cadre initial nous a semblé nécessaire dans la mesure où il fait le point de la situation à tous ces niveaux.

Le trosième chapitre situe le cadre conceptuel et la problématique de l'enseignement du kabyle. Nous avons voulu expliquer, avec un cadre théorique à l'appui, le passage de l'enseignement de tamazight à l'enseignement du kabyle.

Dans le quatrième chapitre, nous avons travaillé sur les programmes et les manuels de l'enseignement du kabyle à travers les trois périodes. Nous nous sommes intéressées surtout aux auteurs des manuels pour déterminer leurs profils. Puis avons décrit les stratégies d'aménagements de la graphie dans les contenus et les choix opérés par les différents acteurs, parce que la graphie constitue pour l'enseignement du kabyle et de tamazight un lieu de tension et de conflit, et chaque choix opéré détermine les orientations d'ordre politique et idéologique de ceux qui les ont effectués.

Dans le cinquième chapitre nous avons décrit et analysé le processus d'élaboration didactique du kabyle à travers l'étude du processus de standardisation linguistique et graphique à l'école publique. Ensuite, nous avons examiné les principales orientations de cet enseignement depuis la période coloniale à nos jours :

- les méthodes d'enseignement du kabyle et les références principales de cet enseignement : littérature orale ou littérature écrite.
- Les objectifs d'enseignement du kabyle à travers les trois périodes et ses perspectives

.

PREMIER CHAPITRE:

LE PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE ALGÉRIEN ET KABYLE

Introduction

La situation sociolinguistique algérienne est hétérogène et complexe. Elle est hétérogène par le nombre de langues ou variétés en présence : l'arabe classique, l'arabe littéraire ou moderne[1] (selon les différentes dénominations qui lui sont attribuées); l'arabe algérien ; le français, langue étrangère qui jouit d'un statut particulier, et tamazight dans ses différentes variantes régionales (kabyle, chaoui, mozabite…); puis, et enfin les langues dites étrangères et enseignées à l'école algérienne, notamment au niveau secondaire et universitaire, comme l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand…

Elle est aussi complexe par le nombre de variétés et leurs statuts… Cependant, nous estimons que la complexité du paysage sociolinguistique algérien ne découle pas seulement du nombre de variétés en présence, (plusieurs pays au monde fonctionnent avec plusieurs langues dans une parfaite harmonie), mais elle découle surtout des politiques linguistiques centralisatrices et volontaristes imposées depuis la période coloniale à nos jours : *« …cette politique a été imposée d'en haut, sous l'effet de la contrainte (…) s'est davantage appuyée sur l'effet de pouvoir que sur l'adhésion des couches sociales intéressées»* [2]. En effet, les politiques linguistiques adoptées par les différents pouvoirs algériens ont contribué à façonner le paysage sociolinguistique algérien, sans prise en compte de la réalité des pratiques linguistiques des Algériens. L'arabe classique et le français ont toujours été, à des époques différentes, des langues officielles en Algérie, au moment où les politiques linguistiques ont exclu de tous les usages formels les langues du peuple, à savoir tamazight et l'arabe algérien : « *Après l'indépendance, les pouvoirs nationaux ont érigé en principe une politique de méfiance vis-à-vis des dialectes »*[3]. Cette politique de méfiance, voire même de rejet et de négation, a été aussi adoptée par les pouvoirs français, pendant la période coloniale, vis-à-vis de tamazight :

> *« En fait, si l'on considère les terrains clefs, les paramètres définitoires fondamentaux de la berbérité – la langue et le culture- on constate que la France ne s'est jamais engagée dans une quelconque action de promotion et de développement dans ces*

[1] - Nous reviendrons à cette notion de « langue arabe » avec ces différentes dénominations plus loin dans ce chapitre.
[2] - GRANDGUILLAUME, G. « Arabisation en Algérie », dans : *Langues et pouvoir - de l'Afrique du Nord à l'Extrême Orient*, Actes du Colloque, EDISUD, AIX EN PROVENCE, 1998, P.20.
[3] - GRANDGUILLAUME, G. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Ed. Maisonneuve et Larose, 1983, P.27.

secteurs (…)Aucune scolarisation en langue berbère, même à titre expérimental n'a été envisagée, aucune initiative pour encourager et diffuser l'écrit berbère, ni aucune tentative de création d'une presse en langue berbère n'ont jamais vu le jour en plus d'un siècle de présence française…» [4].

La langue tamazight a toujours été reléguée au second plan de la part des différents pouvoirs qu'a connus l'Algérie (l'Algérie française et l'Algérie indépendante). Elle n'avait jamais bénéficié d'un statut officiel qui aurait pu lui permettre de se moderniser et de s'adapter aux changements sociaux.

Dans ce chapitre, justement, nous allons voir l'impact des différentes colonisations et politiques linguistiques et éducatives sur le devenir et le statut de cette langue tamazight, en contact et parfois en conflit avec les autres langues en présence en Algérie.

[4] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Ed. Bouchène, Alger, 1990, P.62.

1 - Les politiques linguistiques et éducatives des pouvoirs algériens.

1- 1 – Concepts opératoires

1 - 1 –*1 – Politique linguistique des pouvoirs algérien*

Les actions sur la langue sont diverses et multiples, ce qui a amené les sociolinguistes à créer plusieurs concepts dont certains se recoupent et d'autres se différencient en fonction des situations sociolinguistiques qu'ils caractérisent. En effet, bien que les termes *planification, aménagement, normalisation, politique linguistique* se rapprochent pour certains sociolinguistes, ils ne sont, cependant, pas tout à fait des synonymes. Ils se distinguent en fonction des situations pour lesquelles ils sont conçus.

Pour les besoins de notre analyse, nous nous pencherons particulièrement sur le concept *de politique linguistique.* Lui non plus n'a pas fait l'objet d'un consensus parmi les sociolinguistes. De multiples emplois terminologiques attestent une différence d'approche et d'analyses. Pour certains auteurs, le concept de politique linguistique est synonyme de planification linguistique, pour d'autres, il est l'équivalent d'aménagement linguistique, d'autres encore, comme Didier Robillard, proposent de spécialiser ce concept pour *« désigner la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite, consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaitre des aspects perfectibles, soit dans le corpus de la langue (…), soit dans le statut des langues »*[5]

Certes, l'évaluation de la situation sociolinguistique est considérée comme une étape importante pour toute politique linguistique, parce qu'elle permet de manière implicite ou explicite d'identifier les problèmes et de proposer des solutions. Toutefois, cette définition ne cadre pas avec toutes les situations. Les politiques linguistiques ne sont pas toujours réfléchies par les sociolinguistes après évaluation d'une telle ou telle situation, celles-ci répondent, généralement, aux impératifs politiques et idéologiques :

> *« Le plus souvent, les objectifs de la politique linguistique dépendent des objectifs plus globaux, à l'échelle sociale toute entière : unification nationale ; rapprochement*

[5] - ROBILLARD, D. « Politique linguistique », dans : *Sociolinguistique, Concepts de base,* Ouvrage coordonné par Marie Louise Moreau, Ed. Mardaga, 1997, P.229.

diplomatique…Dans la plupart des pays néo-indépendants, le (non) choix de la (des) langue(s) officielle(s) et nationale(s) est lié à une problématique unificatrice. » [6]

Comme en Algérie par exemple, les politiques linguistiques prônées depuis la colonisation française ont été l'œuvre des responsables politiques, et elles ont été décidées en fonction de leurs objectifs politiques et idéologiques : *«…En effet, les expériences dont nous parlons n'ont pas été « sauf de façon incidente » le fait des linguistes, mais d'abord et avant tout des politiques(…). Par ailleurs, l'attention des aménageurs a surtout porté sur la modification du statut de la langue… »*[7]

Ainsi, comme le souligne Dalila Morsly, l'Algérie a été soumise à deux expériences d'intervention linguistique, depuis les débuts de l'occupation coloniale française à nos jours : *« La première va consister à promouvoir le français comme langue officielle de la colonie, autrement dit, à réaliser la francisation de la colonie. La seconde, projette, dés les premières années de l'indépendance (1962), et plus exactement dés 1963, l'arabisation du pays et se fixe pour but d'instaurer l'arabe comme langue nationale »*[8].

Comme le note explicitement l'auteur, les deux interventions linguistiques ont été réfléchies dans l'objectif de changer les pratiques linguistiques des Algériens et de promouvoir les deux langues, en l'occurrence l'arabe classique et le français, en langues officielle :

« on voit bien à l'œuvre, dans les deux cas, un processus d'intervention délibéré en vue d'une transformation des pratiques linguistiques, une politique linguistique qui formule des objectifs, définit des stratégies, une planification qui programme des actions sur le statut des langues, leurs fonctions et leurs domaines d'utilisation » [9].

Les autres langues, en usage en Algérie, bien qu'elles soient langues maternelles des Algériens, notamment la langue tamazight, étaient complètement marginalisées et exclues des usages officiels, culturels, scientifiques…

---

[6] - ROBILLARD, D. « Politique linguistique », dans : *Sociolinguistique, Concepts de base*, Op.cit. P.230.

[7] - MORSLY, D. « L'Algérie : laboratoire de planification linguistiques » dans : *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro- sociolinguistique*, (journées d'études), Réseau de l'AUF Sociolinguistique et dynamique des langues : Rabat, 25-28 septembre 1998. P. 285.

[8] - Ibid.

[9] - Ibid.

Après l'indépendance, la langue tamazight n'a pas connu un meilleur sort : *« longtemps occulté, le Berbère, lorsque la pression de la société impose sa prise en compte, est embaumé dans l'Histoire ancienne, ou aseptisé dans les musées et conservatoires des arts et traditions populaire. Et chaque fois qu'il prétend intervenir et occuper une place dans le présent et l'avenir de l'Algérie, il est le diable, l'hydre au service des forces du mal qu'il convient de terrasser. »*[10].

Cette négation de la langue tamazight allait s'exprimer à travers plusieurs mesures dont quelques unes ci-dessous :

- La fonte de l'unique alphabet berbère, à la veille de l'indépendance, entreposé jusqu'alors à l'imprimerie nationale [11]
- La suppression du cours de berbère (tamazight) en 1976[12]. Mouloud Mammeri a assuré un enseignement de berbère (tamazight) à caractère optionnel à l'intérieur de la section d'ethnologie de l'Université d'Alger en octobre 1965, supprimé en juin 1973 en même temps que la chaire d'ethnologie condamnée comme *« science coloniale.»*[13]
- La suppression du Fichier de Documentation Berbère[14]. Il a été crée en 1946 par les pères blancs. Il diffusait un savoir sur la société et la culture berbère. Après avoir subi plusieurs pressions de la part du pouvoir en place (changement de domiciliation, changement de nom pour devenir fichiers périodiques, …) et en 1977 a été carrément interdit et son fonds d'ouvrages placés sous celés.
- *La* politique d'arabisation prônée depuis l'indépendance et le silence des textes et discours officiels quant à la question de la langue tamazight : *« Les grands textes d'orientation sont clairs, et homogènes ; en ce qui concerne la référence berbère : ils l'ignorent ou la renvoient à un passé révolu, au mieux la confine au musée (« préservation des arts et tradition populaires ») »*[15].

Le pouvoir en place a inscrit, depuis l'indépendance, l'Algérie dans la sphère arabo-musulmane : officiellement, l'Algérie est un pays arabe et musulman. La politique

[10] - CHAKER, S. Imazighen *ass-a*, Op.cit. P.77.
[11] - BEN RABAH, M. *Langue et pouvoir en Algérie*, Ed. Séguier, Paris, 1999, P. 125.
[12] - CHAKER, S. *Berbères aujourd'hui*, Ed. L'harmattan, Paris. 1998. P.147.
[13] - Ibid. P.128.
[14] - Ibid. P.147.
[15] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op.cit. P.68.

linguistique et culturelle mise en œuvre par le FLN[16] est la politique d'arabisation. Les diverses constitutions successives, depuis 1963, sont constantes par rapport à ce point : l'islam est la religion de l'État, et l'arabe sa langue nationale et officielle. Une trentaine de textes officiels (lois, circulaires, décrets…), ayant trait à l'arabisation, ont été adoptés en faveur de cette politique centralisatrice. De façon plus particulière, nous pouvons citer le décret du 22 mai 1964 portant sur l'arabisation de l'administration ; les ordonnances n° 66-154 et n° 66-155 du 8 juin 1966 portant sur la justice ; l'ordonnance du 26 avril 1968 sur la connaissance obligatoire de l'arabe pour les fonctionnaire; la circulaire du ministère de l'Intérieur de juillet 1976 sur l'affichage ; la nouvelle loi n° 05-91 sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, promulguée le 16 janvier 1991 (adoptée le 27 décembre 1990) et l'ordonnance n° 96-30 du 21 décembre 1996, qui vient modifier quelques articles de la loi n° 05-91 et la compléter.

La politique d'arabisation menée par les dirigeants algériens, après l'indépendance, a été surtout une politique d'exclusion des langues maternelles du peuple. Elle a été imposée dans un mouvement descendant vers la base qui a été toujours exclue et n'a jamais participé à la définition de cette politique : *« l'arabisation a été conçue pour contrer les deux langues du quotidien, l'arabe algérien et le berbère. On refuse tout statut à ces idiomes parce que les français s'y seraient intéressés pendant la colonisation pour « diviser » les Algériens.»*[17]. Elle a été réfléchie également dans l'objectif de contrer la langue de l'ex-puissance coloniale :

> *« Au lieu de tirer profit du « butin de guerre » qu'était la langue française, les décideurs algériens miment de façon médiocre le modèle jacobin. Le potentiel acquis durant 130 années et qui avait débouché sur la naissance de la conscience nationale, allait purement et simplement être rasé par deux décennies d'un militantisme et d'une politique linguistique irresponsable »*[18].

Ainsi, avec la politique de l'arabisation, les dirigeants algériens ont nié la réalité linguistique algérienne multilingue, comme le souligne Dalila Morsly :

---

[16] - FLN : Front de Libération Nationale, est un parti politique algérien qui avait fédéré toutes les forces politiques algériennes pour la libération de l'Algérie et qui est au pouvoir depuis l'indépendance. Ce parti était né en 1954. En 1962, le FLN avait joué un rôle important avec l'ouverture des négociations pour l'indépendance de l'Algérie. Il signe en 1962 les accords d'Évian qui avaient mis fin à la guerre, le FLN devient dès lors le parti du pouvoir ceci dès 1962 jusqu'à nos jours

[17] - BEN RABAH, M. *Langue et pouvoir en Algérie*, Op.cit. P.118.

[18] - Ibid.

« Cette conception homogénéisante se plaît à présenter l'Algérie comme unie culturellement et linguistiquement autour d'une 'langue nationale'- on parle d'ailleurs de la langue nationale- : la langue arabe, c'est-à-dire l'arabe dit classique ou moderne : elle tend, du même coup, à nier, à faire le silence sur les langues maternelles, ainsi que sur le français et la place qu'il a gardée »[19].

Cette négation du multilinguisme de l'Algérie a donné naissance à de vives tensions et a suscité une double résistance : *« une hostilité sourde est venue des milieux francophones ; ne pouvant s'exprimer ouvertement sans être taxée de « parti français »…L'autre courant de résistance est venu des berbérophones, notamment les Kabyles »*[20]

Le mouvement de résistance porté par les Kabyles, depuis l'indépendance, a réussi à introduire tamazight dans le système éducatif algérien 1995 et à constitutionnaliser cette langue, en 2002. La langue tamazight, désormais, langue nationale et enseignée à l'école Algérienne, demeure sans statut clair, la loi 2002 stipule seulement que l'État s'engage à œuvrer à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national, sans pour autant mettre en œuvre des mécanismes pour appliquer cette loi !! La langue arabe, en revanche, demeure langue officielle et jouit de tous les prestiges du pouvoir, elle est toujours la langue de l'État et des institutions officielles et surtout la langue du système éducatif…

En plus de la politique linguistique, en l'occurrence la politique d'arabisation, mise en œuvre par les pouvoirs algériens, nous estimons que les politiques éducatives mises en œuvre en Algérie depuis la période coloniale à nos jours, ainsi que l'histoire du Maghreb de manière générale, ont contribué, plus que n'importe quel autre facteur, à disséminer tamazight et la réduire à un ensemble de dialectes minorés et minoritaires.

Par ailleurs, la politique d'arabisation ne pourrait pas expliquer, à elle seule, la situation actuelle de tamazight : langue minorée et minoritaire, diversifiée en plusieurs dialectes, séparés les uns des autres, au point que certains linguistes parlent de langue**s** amazighes. Pour comprendre cette situation, il serait intéressant de revenir sur les objectifs majeurs de l'école algérienne depuis la période coloniale, décrire les politiques linguistiques

[19] - MORSLY, D. « Sociolinguistique de l'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques », dans Calvet, L-J. (Ed), *Sociolinguistique du Maghreb,* 1983. P. 135.
[20] - GRANDGUILLAUME, G. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Op.cit. P.19.

scolaires mises en œuvre, et terminer par quelques données historiques qui ont marqué le paysage sociolinguistique algérien.

1-1-*2- Les politiques éducatives des pouvoirs algériens.*

L'histoire du Maghreb et de l'Algérie en particulier, les politiques linguistiques mises en œuvre par les pouvoirs en place, notamment la politique de francisation et d'arabisation, ont contribué à l'exclusion de la langue amazighe des sphères formelles et savantes, à accentuer sa dialectalisation et *« empêcher l'émergence ou la consolidation d'entités géo-culturelles berbères et diluer la berbérophonie dans les unités territoriales non homogènes »*[21].

Les politiques éducatives des différents pouvoirs qu'a connus l'Algérie, française et indépendante, ont eu un impact encore plus catastrophique sur le devenir et le statut de cette langue, parce que l'école, en particulier, constitue le support fondamental de toute politique linguistique, son rôle s'est souvent révélé comme déterminant dans le processus de la substitution linguistique.

La période coloniale

Durant la période coloniale, les pouvoirs français avaient imposé la langue française comme langue d'enseignement. La langue et l'école étaient, pour certains responsables du pouvoir français de l'époque coloniale, une autre arme de domination : *« Je regarde la propagation de l'instruction et de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire faire des progrès à notre domination…»*[22]. L'objectif du pouvoir colonial était d'asseoir la langue française pour la substituer aux idiomes locaux : *« La troisième conquête se fera par l'école : elle devra assurer la prédominance de notre langue sur les divers idiomes locaux »*[23]. D'ailleurs même après l'indépendance, la présence du français, en dehors de l'institution scolaire, où son statut est en régression, reste importante, notamment dans les secteurs scientifiques, économiques, les médias, comme le note Kh.Taleb Ibrahimi : *« mais au-delà du recul de la position de la langue française dans le système éducatif – effet de*

[21] - CHAKER, S. Imazighen *ass-a,* Op.cit. P. 63.
[22] - Turin. Y. *Affrontement culturel dans l'Algérie coloniale,* cité par Taleb Ibrahimi. Kh dans : l*es Algériens et leurs langues*, Ed. El Hikma, 2ème édition, Alger, 1997, P.36.
[23] - Turin. Y. *Affrontement culturel dans l'Algérie coloniale,* Op.cit. P.37.

l'arabisation massive de ce secteur- c'est le degré d'utilisation du français dans la société qui est significatif, à notre sens… »[24].

L'école française, durant la période coloniale, n'était pas vraiment un espace d'épanouissement des langues locales, mais il y avait quand même un enseignement de ces langues, notamment l'arabe classique, comme le souligne Dalila Morsly :

> *« Nous avons vu que l'arabe, pendant la période coloniale, continuait d'être toléré dans les écoles coraniques et les écoles privées, qui vont surtout se développer avec l'apparition du mouvement réformiste. Dans les lycées, l'arabe classique est une langue à option qui se voit attribuer trois heures par semaines »*[25].

Les langues maternelles, à savoir l'arabe algérien et le berbère, étaient aussi enseignées mais pour des fins politiques et coloniales « *…Son intérêt pour ces langues était purement stratégique : leur connaissance facilitait l'occupation du pays. »*[26]. C'était un enseignement accessoire destiné pour les adultes ayant obtenu déjà un diplôme et appelés à travailler dans des zones monolingues (les personnes qui y vivent ne sont pas instruites et ne parlent que leurs langues maternelles : l'arabe algérien et le berbère dans ces différentes variantes.

D'ailleurs, Salem Chaker note avec regret l'exclusion de tamazight de l'école française et des institutions étatiques durant l'époque coloniale : « *La scolarisation a toujours été faite en français, éventuellement en arabe, jamais en berbère. La langue de l'institution a toujours été le français, ou l'arabe, jamais le berbère… »*[27]. En effet, si la scolarisation de tamazight avait existé, comme c'était le cas de l'arabe classique, elle aurait bénéficié de plus d'un siècle de prise en charge institutionnelle. C'est vrai, comme nous allons le voir de manière très approfondie**,** dans le deuxième chapitre, qu'un enseignement du kabyle et des dialectes berbères avait existé durant la période coloniale. Toutefois, l'objectif de cet enseignement, comme nous venons de le signaler plus haut, n'était pas d'enseigner tamazight ni de la promouvoir, mais de permettre aux fonctionnaires en exercice dans ces régions berbérophones d'avoir des contacts faciles avec les populations autochtones qui étaient, dans leur majorité, monolingues.

---

24 - Taleb Ibrahimi, Kh. Op.cit. P.40.
25 - MORSLY, D. « L'Algérie : laboratoire de planification linguistique », Op.cit. P. 287.
26 - BEN RABAH., M. *Langue et pouvoir en Algérie*, Op.cit. P. 119.
27 - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op.cit. P.62.

Contrairement aux allégations du pouvoir algérien quant à « la politique berbère de la France »[28] pour délégitimer l'action de la revendication identitaire, la période coloniale n'a pas été une période favorable pour le développement ni de la langue ni de la culture berbères (tamazight) :

« En aucun domaine, ni en Algérie, ni au Maroc, on ne peut isoler pendant la période coloniale française, une doctrine cohérente et durable débouchant sur des décisions concrètes visant des objectifs clairs, susceptible de constituer positivement une politique berbère»[29].

La langue tamazight, ou berbère selon la dénomination de Chaker, n'a jamais été enseigné dans les écoles françaises durant la période coloniale, il n'y a jamais eu une politique éducative en faveur de cette langue. Par contre, l'arabe classique était étudié dans l'enseignement secondaire par tous les Algériens qui a accéder, en plus, du français qui était la langue de la scolarisation. Selon Chaker Il n'y a pas eu de :

> *« Politique berbère de la France », parce qu'il ne pouvait y en avoir : la politique française du Maghreb s'inscrivait dans le fil de la tradition centralisatrice et unificatrice(…) De plus, la France avait et (maintient) une tradition diplomatique et géopolitique musulmane et arabe depuis des siècles, qui constituait un frein puissant à toute tentation de « berbère » conséquente. Pour les décideurs politiques français, le « berbère » n'a jamais constitué une alternative sérieuse et n'a jamais fait le poids devant la politique méditerranéenne, arabe et musulmane*[30]

La Periode de l'indépendance

Comme nous venons de le souligner, l'école a été instrumentalisée durant l'époque coloniale pour dominer et asservir l'Algérien. Avec l'indépendance, le pouvoir en place avait recouru à la même politique éducative pour asseoir ses objectifs : *« Pour les partisans de la manipulation de l'identité, l'école reste un précieux laboratoire. Ce dernier devient l'instrument de socialisation politique capable de produire un « autre homme », « l'Algérien nouveau »*[31]. L'arabisation du système éducatif, l'exclusion des langues maternelles de

[28] - CHAKER, S. *Berbères aujourd'hui*, Op.cit. P. 111.
[29] - Ibid. P. 112.
[30] - CHAKER, S. *Berbères aujourd'hui*, Op.cit. P. 120.
[31] - BEN RABAH, M. *Langue et pouvoir en Algérie*, Op.cit. 144.

l'école, avaient eu un impact désastreux sur le développement intellectuel, linguistique de plusieurs générations :

> *« l'enfant algérien entrant pour la première fois à l'école se trouve immédiatement confronté à un idiome différent de celui qui lui a fourni un espace psychique et culturel dans lequel il a baigné jusqu'ici (…) On interdit la spontanéité au profit d'une variété linguistique non naturelle, aseptisée et sans âme »*[32].

La confiscation planifiée de la langue de l'enfant, (aucun algérien n'a grandi dans un environnement où l'on parle naturellement l'arabe classique), a réduit sa créativité linguistique, en recourant à l'assèchement de son imagination créative et à son appauvrissement intellectuel. Mais surtout, elle a contribué à tuer en lui toute motivation et tout désir de lire et d'écrire. L'enfant ne peut être créatif que dans sa langue maternelle, celle-ci a été confisquée pour l'enfant algérien au nom d'une uniformisation linguistique qui n'aboutira jamais d'ailleurs, comme nous allons le voir dans ce chapitre, malgré toute une armada de textes juridique en faveur de l'arabisation. L'arabe classique n'est toujours pas la langue d'usage quotidien comme c'est le cas de l'arabe algérien, de tamazight et du français pour certaines couches sociales.

L'objectif inavoué des responsables de l'éducation nationale et d'éliminer le multilinguisme en Algérie et d'enterrer tamazight, comme l'a déclaré un responsable du FLN, cité par Ben Rabah, *« En Algérie, le problème de la langue berbère sera résolu quand les enfants ne comprendront plus leurs parents et réciproquement.»*[33].

Le rejet des langues maternelles en Algérie, n'est pas toujours l'œuvre des dirigeants qui instrumentalisent l'école et toutes les institutions de l'État pour asseoir leurs objectifs. Il est également le fait de sociolinguistes s'inscrivant dans les visions idéologiques de l'État et qui interviennent dans cette entreprise de négation et de rejet : *« A ces mesures, il faudrait ajouter toutes les tentatives réussies et avortées en vue de promouvoir et de propager l'enseignement* ***de l'arabe vulgaire (arabe dialectal) au détriment de l'arabe écrit*** (souligné par nous) *totalement déclassé …»*[34]. Pour ce même sociolinguiste su-cité, tamazight aussi n'est qu'un ensemble de dialectes ou de patois qui ne mérite pas la désignation de « langue » :

---

32 - BEN RABAH, M. *Langue et pouvoir en Algérie*, Op.cit. P.152.
33 - Ibid.
34 - TALEB IBRAHIMI, Kh. Op. cit. P. 36.

« les Berbéristes, représentés par le noyau d'intellectuels berbérisants, pour la plupart d'origine kabyle, qui, en réaction à la politique centralisatrice et uniciste des autorités, revendiquent pour les dialectes berbères ***(la langue berbère disent-ils)***(souligné par nous) *la restauration de leurs droits, la reconnaissance de la spécificité culturelle berbère et peuvent aller jusqu'au rejet de l'arabe et de l'arabité.»*[35]

Le mépris affiché et assumé par ces scientifiques pour les langues maternelles du peuple algérien conforte et légitime le pouvoir dans ces choix politiques qui consistaient surtout : *« à dissocier l'enfant algérien de sa famille sur le plan culturel et linguistique. »*[36]

L'école de l'Algérie indépendante et la politique linguistique scolaire ont été réfléchies contre la langue française, désignée de "langue de l'ennemi" et contre les langues maternelles, notamment tamazight, comme il a été rapporté par plusieurs linguistes dont l'auteur de la citation : *« à partir de 1970, on proscrit en Algérie l'usage du berbère à l'école, et dans l'administration on refuse, entre autre, des interprètes dans les tribunaux pour les non-arabophones … »*[37]

1 – 2 - La politique linguistique du pouvoir algérien et constitutionnalisation tamazight: avantages et inconvénients.

La consécration de la langue amazighe « langue nationale » et son introduction dans le système éducatif est un pas de géant dans l'histoire d'une Algérie qui se définit officiellement et constitutionnellement comme pays arabe et musulman. C'est aussi un pas géant pour un pays dont la politique linguistique mise en œuvre depuis l'indépendance est celle de l'arabisation. Plusieurs lois ayant trait à l'arabisation et à la généralisation de son utilisation ont été adoptées, excluant ainsi la langue amazighe des discours officiels et des pratiques de l'institution. Pire encore, la langue et la culture amazighes étaient définies par le pouvoir algérien comme un danger qu'il fallait éradiquer : la diversité culturelle et linguistique était un danger pour l'unité nationale.

Toutefois, cette reconnaissance de tamazight comme « langue nationale », *Art. 3 bis*[38] loi 2002, permettra à cette langue, comme le stipule l'alinéa *art. 3 bis*[39], de bénéficier des

[35] - TALEB IBRAHIMI, Kh. Op. cit. P. 81.
[36] - BEN RABAH, M. Op. cit. 152.
[37] - Ibid. P. 124.
[38] - Loi n°02-03 du 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle
[39] *« L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.»*

moyens de l'État et de pouvoir ainsi élargir ces domaines d'usage et d'intégrer d'autres espaces dont elle a été exclue jusqu'à sa promotion comme langue nationale.

Aussi, son introduction dans le système éducatif lui permettra de se doter de nouveaux mécanismes de survie et de maintien face aux défis de la société moderne (la diffusion large de l'écrit, l'internet, l'audio-visuel…). En effet, l'école est l'un des éléments clé de la récupération et de la valorisation linguistique : *« parce qu'elle forme, outille et conforte les jeunes, en tant que locuteurs futurs »*[40]. Une raison qui a amené les acteurs du mouvement de la revendication identitaire à maintenir, depuis la naissance de ce mouvement, qui remonte aux années 60, 'l'enseignement de tamazight', comme principale revendication. Nous verrons par la suite tous les moyens mis en œuvre par ce mouvement pour assurer l'enseignement de cette langue dans des conditions très difficiles (risque d'emprisonnement, manque de manuels…)

Par ailleurs, l'enseignement de la langue tamazight, bien qu'il soit à ses premiers pas, a permis à cette langue de devenir valeur marchande sur le marché. Il assure du travail à des centaines de personnes. Comme nous allons le voir dans le 2ème chapitre, plusieurs centaines d'enseignants sont recrutés par le Ministère de l'Education Nationale pour enseigner la langue tamazight (kabyle) dans les différents paliers (primaire, moyen et lycée), des dizaines d'inspecteurs. Aussi, plusieurs étudiants choisissent de se spécialiser en tamazight parce qu'ils ont beaucoup plus de chance de travailler, par rapport aux autres filières, et de gagner de l'argent! Ainsi, au-delà de la valeur identitaire et symbolique que revêt cette langue, tamazight a, désormais, acquis une valeur économique : la langue tamazight gagne du terrain dans le marché linguistique selon l'expression de P. Bourdieu.

Pourtant, malgré tout ce que nous venons d'énoncer comme points positifs de la constitutionnalisation de la langue amazighe et de son introduction dans le système éducatif, cette reconnaissance peut avoir un effet négatif sur son développement. Parce que ces acquis ne découlent pas d'une quelconque nouvelle orientation linguistique du pays, mais se veulent une réponse politique à l'effet d'apaiser un mouvement de revendication qui s'est radicalisé ces dernières années. En effet :

[40] - BURBAN, C. et LAGARDE, C. *L'école instrument de sauvegarde des langues menacées*, Actes du colloque du 3 septembre et 1 octobre 2005, Université de Perpignan Via Dominitia –CRILLAUP. P. 6

a) la constitutionnalisation de tamazight en 2002 (10 Avril) est venue après les évènements sanglants de 2001 dits du « Printemps noir », en Kabylie. Sept ans auparavant, en 1995, les représentants du pouvoir venus négocier avec le MCB la levée du boycott et la reprise de l'école avaient refusé à tamazight le statut de langue nationale et ils avaient proposé à la place la formule : « la langue de tous les Algériens ». Ainsi, pour l'opinion publique, la constitutionnalisation de tamazight n'est qu'une mesure d'apaisement pour permettre le bon déroulement des élections présidentielles prévues pour 30 mai 2002 et, surtout, pour s'assurer la participation de la région de la Kabylie qui était en deuil (mort de plus d'une centaine de jeunes).

En outre, comme le souligne Salem Chaker, il s'agit (à propos de cette reconnaissance) « *de reconnaitre et intégrer un patrimoine, et non de reconnaitre des communautés linguistiques et, a fortiori, des droits linguistiques particuliers à ces communautés ou aux individus qui les composent*…»[41]. Aussi, sa constitutionnalisation ne saurait suffire, à elle seule, sans la mise en place d'un dispositif juridique, institutionnel et financier pour garantir sa promotion et sa généralisation, comme c'est le cas de la langue arabe (il faut entendre l'arabe classique), langue nationale et officielle de l'État (voir la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe).

b) l'introduction de tamazight dans le système éducatif était « imposée » par le boycott mené en Kabylie (Tizi-Ouzou, Bejaïa, et une partie de Bouira et Boumerdes), en 1995. Les élèves, les étudiants ont déserté leurs écoles et universités jusqu'à satisfaction de la revendication : l'enseignement de tamazight. Ce durcissement du mouvement de la revendication a obligé le pouvoir à changer ses positions et à introduire tamazight dans le système éducatif. Cependant, cette introduction a été faite dans la précipitation, sans aucune préparation préalable (voir 2ème chapitre). La langue tamazight présente beaucoup de particularités et son enseignement devrait être soumis à une longue réflexion.

[41] - CHAKER, S. « Langue berbère/langue kabyle, etc. : réalités et fictions linguistiques et sociolinguistiques. Des clarifications difficiles mais inéluctables », Revue des études berbères, Inalco, 2009, [Consulté le 07/09/2016], sur le site : http://centrederechercheberbere.fr/langue-berbere-langue-kabyle-etc-realites-et-fictions-linguistiques-et-sociolinguistiques-des-clarifications-difficiles-mais-ine.html.

1-2-1-Un aperçu historique sur la langue berbère (tamazight)

Le Maghreb est frappé par une malédiction disait M. MAMMERI :

« Vous savez que le Maghreb, par une espèce de malédiction historique, a été dès le début de l'Histoire soumis à une colonisation étrangère. La colonisation phénicienne. (…) Après les Phéniciens sont venus les Romains. Après les Romains, les Vandales. Après les Vandales, les Byzantins. Après les Byzantins les Arabes. Après les Arabes les Turcs. Après les Turcs, les Français. C'est-à-dire, à aucun moment, l'histoire du Maghreb n'a été déterminée de l'intérieur même du Maghreb. »[42].

Certes, ils sont nombreux les conquérants du Maghreb, et chaque conquérant a contribué à la formation de l'actuel peuple maghrébin, mais certains ont profondément marqué le paysage social, culturel, linguistique…maghrébin et algérien en particulier. D'autres n'ont pas laissé beaucoup de traces, malgré leur long séjour en cette contrée du Maghreb : *« …ces dominations ne sont pas toutes équivalentes. Même si c'est le même phénomène colonial qui se répercute d'une période à l'autre, il y a quand même des différences entre elles… »*[43]. Tahar ZABOOT estime que : « *De tous les apports extérieurs, la composante arabo-musulmane a été la mieux intégrée par la population locale, et constitue de ce fait une donnée déterminante dans la personnalité de l'Algérien contemporain »*[44].

Par ailleurs, la colonisation française a aussi, profondément marqué le vécu des Algériens notamment sur le plan linguistique. La langue française demeure, après plus de 45 ans d'indépendance, de grand usage et rivalise même avec les langues maternelles. Plusieurs écoles privées pour adultes dispensent des cours de français avec des niveaux différents, sur tout le territoire national, mais surtout dans les grandes villes : Alger, Tizi-Ouzou, Oran, Annaba…Ces dernières années aussi, plusieurs établissements dispensent une scolarité complète, du primaire jusqu'au lycée, en langue française, avec des programmes français. Bien que ces écoles soient officiellement interdites, les responsables de ces écoles continuent à travailler dans la clandestinité avec la complicité des parents qui ne veulent pas envoyer leurs enfants dans les écoles publiques !

---

[42] - MAMMERI, M. *Culture savante, Culture vécue*, Ed. TALA, Alger, 1989, P.157.
[43] - Ibid.
[44] - ZABOOT, T. *Un code switching algérien, le parler de Tizi - Ouzou*, Thèse de doctorat de linguistique, Université RENE DESCARTES SORBONNE - PARIS V, U.F.R de linguistique générale et appliquée, 1989-1990, P.42.

1 – 2- 2- D'une colonisation/domination militaire à une colonisation/domination linguistique :

Comme nous venons de le souligner, les colonisations arabe et française étaient déterminantes pour le façonnement des paysages sociolinguistiques algérien et du Maghreb de manière générale. Mais, il faut signaler, tout de même, que les autres colonisations (punique, romaine…) étaient aussi déterminantes, notamment pour la langue tamazight qui a connu sa première marginalisation durant les périodes phénicienne et romaine. C'est depuis ces premières occupations que le berbère a été confiné dans des usages oraux et quotidiens, loin des sphères officielles et savantes. G. Camps estime que la conquête romaine a empêché le développement de la langue berbère. L'empire romain ne pouvait tolérer l'existence d'autre culture ou civilisation en dehors de la sienne.

La marginalisation de la langue tamazight avait commencé très tôt avec l'occupation phénicienne, l'occupation romaine. Toutefois, la conquête arabe a modifié carrément le paysage culturel et linguistique des pays du Maghreb : ils sont devenus officiellement pays arabes. La langue arabe y est promue langue officielle. En Algérie, au-delà du fait qu'elle est langue officielle, elle est aussi décrétée langue d'enseignement pour toutes les matières, à tous les niveaux, y compris à l'université. En effet, la majorité des filières enseignées à l'université algérienne sont enseignées en langue arabe, quelques domaines seulement échappent à cette arabisation, comme les domaines scientifiques et techniques.

La langue tamazight a été marginalisé, notamment après l'indépendance, elle a été stigmatisé comme langue orale, dialecte, patois, langue de tribus… bien qu'elle fut une langue écrite et avait un alphabet depuis l'antiquité appelé « le libyque ».

1 - 2- 3- Le Libyque, Tifinagh et le berbère (tamazight)[45]

Les berbères possèdent une écriture alphabétique qui leur est propre depuis l'antiquité; elle est attestée notamment aux époques puniques et romaines : *« Plus de 1200 textes en caractères libyques ont été découvert depuis plus d'un siècle à travers l'espace linguistique amazigh antique. »*[46]. Cependant cet alphabet « dit libyque » demeure une énigme tant ses

[45] - lire à ce sujet les actes du colloque international intitulé : *le libyco-berbère ou le tifinagh : de l'authenticité à l'usage pratique*, 21,22 mars, HCA, Alger 2007.

[46] - KHIARI, A. « Inscriptions libyques et leur répartition géographique », dans : la *connaissance de l'Histoire de l'Algérie, Actes* des journées d'étude, Alger, 25/26/05/1998, P.32.

origines sont difficiles à établir avec certitude. En effet, la présence d'un alphabet consonantique en Afrique du nord, à un moment de l'histoire où les autres systèmes d'écritures sont idéographiques, a donné naissance à plusieurs hypothèses. Plusieurs chercheurs avaient émis l'hypothèse d'un emprunt aux Phéniciens ou aux autres :

> *« L'influence des deux civilisations carthaginoise et romaine sur les Berbères a suscité beaucoup d'intérêt chez les différents auteurs qui ont traité l'histoire des Berbères, et certains d'entre eux vont jusqu'à à attribuer la quasi-totalité des manifestations civilisationnelles des Berbères à l'une des deux civilisations précitées. »*[47].

Salem Chaker rejette l'hypothèse de l'emprunt direct d'un alphabet sémitique comme l'affirment certains spécialistes de la question. Il note qu'il y a : *« trop de données objectives* [qui] *tendent à montrer que l'émergence de cette écriture renvoie à une dynamique socioculturelle largement interne à la société berbère »*[48]. Mais il rejette aussi l'hypothèse : *« d'une genèse locale spontanée, sans aucune influence externe …car il n'y a pas au Maghreb de tradition d'écriture pré-alphabétiques (syllabique ou idéographique) qui autoriserait à retenir l'idée d'une formation totalement indigène.»*[49].

Mais au-delà des hypothèses et des arguments rationnels, la recherche scientifique sur le libyque et les tifinagh antiques (origine, fonction sociale, culturelle…) n'a pas encore dévoilé tous ces secrets

Aussi différentes que soient les hypothèses quant aux origines du libyque, tous s'accordent à dire qu'il s'agit d'un alphabet ancestral avec plusieurs variantes :

> ***« l'oriental** confiné à la Tunisie et à l'actuelle Wilaya d'Annaba (Bône), en Algérie, **l'occidental**, qui couvrait une immense surface jusqu'à l'Océan Atlantique et qui, au Maroc, possédait quelques signes inconnus ailleurs, **un alphabet saharien ancien** (tifinagh ancien) qui différait peu de l'occidental, enfin **les tifinagh** « récents » qui*

[47] - KHIARI, A. « Inscriptions libyques et leur répartition géographique », dans : la *connaissance de l'Histoire de l'Algérie*, 0p.cit. P. 33.
[48] - CHAKER, S. « L'écriture libyco-berbère (Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistique) », Colloque annuel de SHESL, Lyon-ENS, 02 février 2002. P. 05.
[49]- CHAKER, S. « L'écriture libyco-berbère (Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistique) », Op.cit. P. 05.

appartiennent incontestablement au même groupe que celui auquel (étaient) rattachées les inscriptions des îles Canaries. »[50].

Le libyque, avec sa variation, a survécu à l'usage du punique, du latin, depuis quelque deux millénaires et demi. Il n'avait jamais servi de support à la moindre littérature. Nous le retrouvons seulement dans les dédicaces des temples élevés à la mémoire des rois berbères comme celle de Dougga en Tunisie élevée à la mémoire de MASSINISSA en 138 av. J.-C.

Toutefois, pour Salem Chaker, ces dédicaces écrites en libyque en l'honneur des rois berbères témoignent d'une fonction officielle de cette écriture *: « Puisqu'il s'agit de dédicaces monumentales municipales, en l'honneur de monarques ou de dignitaires numides et identitaire de cette écriture libyque.*»[51]. Selon toujours Salem Chaker, cette écriture véhicule aussi une fonction identitaire :

« Puisque des inscriptions en libyques sont consacrées à des rois berbères (Massinissa), à des dignitaires de rangs divers, et que de nombreux « indigènes » ont éprouvé le besoin de rédiger les épitaphes de leurs proches en libyques- alors qu'ils avaient bien entendu l'écriture punique ou latine à leur disposition. »[52]

Bien qu'elle n'ait jamais servi de support à la moindre littérature ou autre écrit, l'écriture berbère ou amazighe a traversé tous les siècles, et elle a survécu à toutes les colonisations. Nous retrouvons aujourd'hui une variante de cette écriture *« le tifinagh »*, sous sa forme modernisée, officiellement adoptée pour écrire tamazight au Maroc. Comme elle est aussi très répandue en Algérie chez les militants de la cause amazighe. Elle est également enseignée, notamment chez les Touaregs.

1-2-3-1- Le Tifinagh

Le tifinagh, comme nous venons de le voir dans la citation de G. Camps, est une variante du libyque, utilisé particulièrement dans le sud du monde berbère. Il est d'ailleurs toujours en usage chez les Touaregs (la population berbère du Sud) :

« La partie sud du monde berbère a mieux conservé et développé l'alphabet tifinagh utilisé à ce jour dans la vie quotidienne des populations locales.»[53]. Chez les Touaregs

[50]- CAMPS, G. *Les Berbères : Mémoire et identité*, Ed. Errance, Paris, 1998. P.201.

[51] - CHAKER, S. « l'écriture libyco-berbère (Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistique) », Op.cit. P.02.

[52] - CHAKER, S. « l'écriture libyco-berbère (Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistique) », Op.cit. P.02.

[53] - KHIARI, A. Op.cit. P. 32.

cette écriture : « *a une fonction essentiellement ludique (messages amoureux, jeux langagiers) et symbolique (marque de propriété, signature) (…) Elle n'a jamais servi à fixer la mémoire historique ou la littérature de ce groupe berbérophone.* »[54].

Vers les années 1970, ce vieil alphabet berbère a connu une renaissance dans certains milieux berbérophones, notamment en Kabylie, le fief de la revendication identitaire. Il a été utilisé dans une forme modernisée appelée « néo-tifinagh »[55]. Cet alphabet est très chargé. Il revêt une fonction symbolique et valorisante, puisqu'il est le témoin de l'existence de l'écriture berbère depuis l'antiquité, et que le caractère oral de cette langue n'est que la résultante de nombreuses colonisations. Cette charge symbolique est à l'origine de sa grande diffusion en Kabylie.

Actuellement, comme nous l'avons souligné, une autre version de tifinagh aménagée, est officiellement adoptée au Maroc pour écrire et enseigner la langue berbère (tamazight) ou l'amazigh selon l'appellation officielle de ce pays. En Algérie aussi, une version du tifinagh, différente du néo-tifinagh de Salem Chaker, différente aussi de celle du Maroc, est adoptée pour enseigner et écrire le targui. La version de tifinagh adoptée en Algérie pour enseigner le targui n'est pas aménagée et nous ne la retrouvons pas dans tous les manuels de l'enseignement de tamazight. Elle y figure seulement dans les manuels de la première, deuxième et troisième année moyenne; elle ne figure pas dans les manuels des autres paliers (primaire, lycée et la quatrième année moyenne). Aucune explication n'a été apportée pour expliquer l'absence des caractères tifinagh dans les manuels des cycles primaire et secondaire.

Aussi, aucune explication n'a été donnée quant au choix de cette graphie, sachant que la graphie tifinagh connait aussi une grande variation : *« Pour ce qui est de la période contemporaine, chaque confédération utilise un alphabet légèrement différent de celui des groupes voisins.»*[56].

---

[54] - CHAKER, S. « l'écriture libyco-berbère (État des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistique) », Op.cit. P.02.

[55] - Plusieurs propositions pour améliorer tifinagh ont été avancées. En 1976 l'Académie berbère de Paris avait proposé une modification de tifinagh, son action, au-delà des critiques des spécialistes des questions linguistiques, avait eu un impact considérable dans la diffusion de cet alphabet et la prise de conscience identitaire, notamment en Kabylie. Salem Chaker aussi a contribué à la modification de tifinagh en proposant le néo-tifinagh qui est largement utilisée dans les milieux associatifs.

[56] - CHAKER, S. « l'écriture libyco-berbère (État des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistique) », Op.cit. P.03.

1-2-3-2- L'écriture berbère (tamazight) contemporaine

Bien que les Berbères aient eu l'un des plus vieux systèmes d'écriture graphique, ils ne l'ont jamais adopté pour leurs écrits. Ils ont toujours eu recours aux systèmes de transcription empruntés généralement à leurs colonisateurs. Le système graphique latin a été emprunté aux Romains et surtout aux Français, le punique aux Phéniciens et les caractères arabes aux Arabes. Les deux systèmes graphiques en usage actuellement sont la graphie latine et arabe. Avant l'introduction de la langue berbère dans le système éducatif, l'emploi de tel ou tel système graphique ne posait pas problème, le choix étant individuel, il n'engageait que la personne qui l'utilisait. Nous le retrouvons, selon les sensibilités partisanes ou religieuses des utilisateurs et des régions. Parfois, en Kabylie, c'est l'emploi massif des caractères latins et tifinagh. Chez les Mozabites, c'est plutôt les caractères arabes qui sont dominants… Cependant, avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien, depuis 1995 précisément, le choix d'un système graphique devient un véritable problème idéologique. Ainsi, la variation linguistique que connait tamazight depuis l'Antiquité est actuellement confrontée à la variation graphique. En effet, trois alphabets se disputent le terrain de l'enseignement de tamazight comme nous allons l'évoquer ci-après.

La graphie latine

La graphie latine se distingue par une certaine stabilité graphique, un semblant de norme se dessine avec le processus d'écriture et de réécriture depuis la période coloniale à nos jours.

En outre, les travaux qui ont été réalisés durant la période coloniale (enseignement, transcription de la littérature orale, les ouvrages descriptifs de la langue…), étaient évidemment écrits ou transcrits avec la graphie latine. Celle-ci est aussi adoptée pour écrire et enseigner tamazight, durant la période coloniale et de l'indépendance. Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, en Kabylie, et même dans les autres régions berbérophones[57], le choix de la graphie latine a été fait dès le lancement de cette expérience. Même si certains enseignants introduisent le tifinagh dans leur enseignement, c'est juste pour apprendre aux élèves l'existence de cet alphabet millénaire.

[57] - la graphie latine n'est pas dominante pour l'enseignement de tamazight à Batna, certains enseignants de cette région ont opté pour la graphie arabe. Dans la région du sud, les enseignants de la variante targuie ont opté pour le tifinagh pour l'enseignement de tamazight.

Par ailleurs, la graphie latine est aussi largement répandue dans les milieux associatifs et culturels. Les écrivains, les poètes et toutes les personnes qui interviennent dans le domaine de la production écrite en tamazight, en Kabylie, interviennent avec la graphie latine (plusieurs centaines de recueil de poésie, de contes…) sont écrits avec cette graphie. Tous les romanciers kabyles ont écrit leurs romans avec cette graphie. Elle est officiellement et publiquement adoptée par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) pour toutes ses activités scientifiques et culturelles (publication, production, enseignement, formation…). Elle est la graphie unanimement choisie pour écrire et enseigner tamazight en Kabylie, surtout qu'elle connait, depuis quelques années, notamment avec l'enseignement, une certaine stabilité et un semblant de norme commence à se dessiner à l'horizon.

En outre, des propositions des enseignants dans le cadre de leur association ou avec leurs inspecteurs, sont faites pour l'aménagement de cette graphie. Ces intervenants sont, en tous cas, les premiers concernés. Il y a eu aussi plusieurs rencontres nationales et internationales dans l'objectif d'aménager cette graphie[58] pour mieux l'adapter à la phonologie amazighe :

- **Aménagement linguistique de la langue berbères**- Atelier organisé du 05 au 09 octobre 1998 au centre de recherche berbère- INALCO – Paris
- **Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine** (Barcelone, 26-28 avril 2007)- Espagne
- **Standardisation de l'écriture amazighe** (Boumerdès : 20, 21 et 22 septembre 2010). Organisé par le HCA- Algérie.

Ainsi, au-delà de la masse consistante de l'écrit produit en tamazight dans cette graphie, une réflexion sérieuse est menée, par les spécialistes de la question, pour établir des règles d'écritures pour tamazight dans la graphie latine et dépasser le stade de la notation usuelle. En effet, la graphie latine connait une forte dynamique et un grand intérêt de la part des linguistes, enseignants de tamazight, écrivains…elle est de loin la graphie la plus travaillée jusqu'à présent. Par ailleurs, un appel a été lancé par le HCA pour une rencontre qui portera sur la grammaire scolaire :

> *« Lors du colloque organisé par le HCA les 21, 22, et 23 septembre 2010 à Boumerdès sur « la standardisation de l'écriture amazighe », tous les participants universitaires,*

[58] - Nous allons revenir en détails, dans les chapitres à venir, sur l'aménagement de la graphie latine.

spécialistes en langue et culture amazighes, praticiens, inspecteurs et enseignants de tamazight, s'accordaient à exprimer la nécessité de réaliser une grammaire scolaire »[59].

La graphie arabe :

Bien qu'elle n'ait jamais été aménagée, cette graphie a beaucoup de partisans et de défenseurs eu égard à la charge symbolique qu'elle véhicule. Pour la majorité des Algériens, choisir d'autres caractères que les caractères arabes, pour écrire et enseigner tamazight, serait une "trahison", surtout si le choix est porté sur les caractères latins qui renvoient sans équivoque à la colonisation française. Aussi les caractères arabes sont dans un rapport étroit avec la langue arabe et la religion musulmane, et pour tout bon musulman, les caractères arabes, pour écrire tamazight, s'imposent d'eux-mêmes, et tout autre choix est vu comme un rejet de la religion musulmane. Cependant, malgré cette charge symbolique, à la fois nationale et religieuse, aucune réflexion n'est engagée pour aménager cette graphie et établir au moins une notation usuelle pour faciliter la lecture et la diffusion de l'écrit. Cependant, nous retrouvons ces caractères dans les manuels scolaires de tous les paliers où tamazight est enseignée. À Batna, la capitale du groupe berbérophone chaoui, certains enseignants de tamazight ont opté pour ces caractères pour enseigner tamazight. Ainsi la graphie arabe commence à concurrencer sérieusement la graphie latine dans ces espaces d'usages. Nous retrouvons, de manière officielle, dans les manuels scolaires de tamazight, les trois graphies : tifinagh, latine et arabe. La graphie latine et la graphie arabe se retrouvent à tous les niveaux : les cours aussi sont écrits avec les deux graphies

La graphie tifinagh :

La graphie tifinagh est aussi utilisée dans l'enseignement de tamazight par les enseignants de la variante targuie. Cependant, l'enseignement de cette variante n'est pas très répandu, il ne représente même pas 1% de l'enseignement de tamazight dans sa globalité (voir 2ème chapitre). Aussi, la partie écrite avec la graphie tifinagh qui figurait dans les manuels élaborés à partir de 2003 sera supprimée dans la deuxième édition corrigée.

Comme nous l'avons souligné déjà, cette graphie, bien qu'elle n'ait jamais connu un réel travail d'aménagement et de standardisation, véhicule une forte charge symbolique. Elle

[59] - BILEK, C. « Problématique : grammaire référentielle de tamazight », symposium orgnisé par la Sous - Direction à l'enseignement et à la formation, HCA, 17-18 et 19 octobre, 2011, Zeralda, Alger.

pourrait officiellement remplacée la graphie latine en cas où le problème de la graphie en Algérie venait à prendre d'autres dimensions. Le choix de la graphie tifinagh pour écrire tamazight pourrait faire le consensus entre les tenants de la graphie latine qui rejettent la graphie arabe et les tenants de la graphie arabe dont le pouvoir.

En Kabylie où est concentré cet enseignement, les enseignants et les chercheurs rejettent ouvertement la graphie arabe. Le pouvoir, à qui revient ce genre de décisions, n'est pas favorable à la graphie latine et œuvre par tous les moyens à fixer la graphie arabe.

En conclusion, l'état actuel de la langue tamazight est la résultante de son histoire et des politiques linguistiques et éducatives menées par les pouvoirs publics algériens notamment le Ministère de l'Éducation.

D'une part, comme nous l'avons vu plus haut, les différentes colonisations qu'a connues le Maghreb, dont l'Algérie, ont engendré une colonisation linguistique et culturelle qui se traduit par la minorisation de la langue tamazight qui perd de plus en plus de terrain face à l'arabe et au français. La langue berbère, dite aussi langue amazighe, s'est vue reléguée, des siècles durant, au rang de langue populaire, réservée aux usages domestiques et situations informelles comme l'affirme M. Mammeri: « *C'est que, dès le départ, il y a eu une langue officielle, qui n'est jamais celle du peuple maghrébin…*»[60] . D'ailleurs, les Berbères, et en particulier les Kabyles, ont dû livrer un combat sans relâche pour permettre à leur langue d'exister et d'être reconnue comme langue nationale et officielle sur son propre territoire.

D'autre part, les politiques linguistiques menées jusque-là, ont toujours imposé une langue au détriment de l'autre. Durant la période coloniale, c'était le français qui était langue officielle, et, après l'indépendance, c'est la langue arabe qui est promue langue officielle. Les deux politiques linguistiques se sont fixé comme objectif la promotion d'une langue, et d'une seule, aux dépens des autres langues utilisées dans les pays. La première va consister à promouvoir le français comme langue officielle de la colonie. La seconde a projeté, dès les premières années de l'indépendance, après 1962, et plus exactement dès 1963, l'arabisation du pays, et s'est fixé comme but d'instaurer l'arabe comme langue

[60] - MAMMERI, M. *Culture savante, Culture vécue*, Op.cit. P.157.

nationale, balayant ainsi, d'un revers de la main, toutes les langues en présence qui demeurent toujours vivantes, malgré le déni linguistique.

2 - Description des langues en contact en Algérie.

Les langues en usage en Algérie sont, d'un côté, les langues nationales et officielles (l'arabe et tamazight), et de l'autre côté, nous avons les langues étrangères (français, anglais...). Cependant, si nous faisons abstraction du critère national ou étranger, nous aurons, à première vue, quatre langues importantes, par leur usage et leur statut: l'arabe classique comme langue officielle ; le français langue étrangère ; l'arabe algérien et tamazight comme langue d'usage quotidien dans les cadres informels.

Bien que tamazight soit moins répandue dans l'usage que l'arabe algérien, elle est, cependant, promue langue nationale/officielle et introduite dans le système éducatif, notamment dans les régions kabylophones, et ce, sous la pression d'un mouvement de revendication identitaire.

L'anglais aussi est présent dans le champ linguistique algérien. Officiellement, l'anglais est la deuxième langue étrangère après le français : il est enseigné à partir du collège à raison de 3h par semaine. Nous ne l'avons pas inclus dans notre analyse, parce qu'il ne se présente pas avec la même intensité que les langues su-citées. Mais, surtout parce que les rapports que les locuteurs algériens entretiennent avec l'anglais ne sont pas aussi conflictuels que les rapports qu'ils entretiennent avec l'arabe, le français et tamazight. Ce sont des rapports beaucoup plus professionnels et utilitaires.

Comment et par quoi sont caractérisées les langues en contact en Algérie ?

2- 1- La langue arabe

La langue arabe, en apparence homogène, connait - comme toute langue naturelle - une hétérogénéité évidente qui trouve ses racines dans le lointain passé[61]. Les études modernes font état de trois variantes de l'arabe : l'arabe classique (ou littéraire, littéral, Fusḥa), l'arabe dialectal et l'arabe moderne (ou scolaire, standard…)

2-1-1- L'arabe classique

À l'origine, comme le souligne Khaoula Taleb Ibrahimi, ce que nous appelons maintenant arabe classique ou littéral, *« était une variété supra-dialectale, véritable langue*

[61] - Voir à ce propos de ce sujet Khaoula Taleb Ibrahimi, Op.cit.

de communication qui était utilisée dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles. »[62]. Cette variété va connaitre une consécration suprême puisqu'elle portera la religion musulmane : *« c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles qui va constituer la norme de la société arabo-musulmane la 'arabiyya fusḥa des linguistes, grammairiens et rhétoriciens et servira de base à la codification de la langue arabe. »*[63] . Elle a reçu, dans les études modernes, plusieurs appellations et nous retiendrons, pour notre part, l'appellation de l'arabe classique pour désigner la langue officielle de l'Algérie, parce que cette appellation concorde bien, comme le souligne Kahoula Taleb Ibrahimi : *« avec la conception de cette langue surnormée, surévaluée, d'essence divine, modèle de la littérature classique et moderne… »*[64]

L'arabe classique se définit aussi par la fixation de sa forme et la régularité de ses règles grammaticales et surtout par leur abondance, qui la rendent très compliquée pour l'apprentissage et inexploitable pour toute communication à usage quotidien. Quoiqu'officielle, pourvue d'un grand prestige, l'arabe classique n'est langue maternelle de personne, elle ne connait pas un usage spontané, elle est exclusivement apprise par le biais des institutions scolaires et utilisée dans les contextes formels particuliers, notamment devant les caméras : *« cette variété n'a plus connu, depuis longtemps (4ème siècle hégirien) d'usage spontané dans l'aire arabophone et qu'elle est exclusivement apprise et utilisée dans des contextes formels particuliers »*[65]

2– 1 – *2 - L'arabe dialectal*

Parallèlement à la forte codification des règles de l'arabe classique, la langue arabe, dans sa forme ou ses formes dialectales, connait une forte perméabilité et évolution au contact des autres substrats linguistiques. Les sociolinguistes, dont Khaoula Taleb Ibrahimi, distinguent entre l'arabe dialectal de la sphère maghrébine et l'arabe dialectal de la sphère orientale :

> *« Les dialectes d'Orient présentent, par leur vocabulaire, du classique que les dialectes maghrébins. Ceux-ci, qui s'étendent de la Libye à la Mauritanie, présentent*

[62]- TALEB IBRAHIMI, Kh. Op.cit. P.24.
[63] - Ibid.
[64] - Ibid. P.25.
[65] - Ibid. P.26.

quelques caractéristiques communes : grammaire, conjugaison, traits de prononciation, stocks de vocabulaire emprunté au berbère…»[66].

L'arabe algérien dans ses différentes variantes, appartient à la sphère maghrébine

« *cette sphère maghrébine assez spécifique a été marquée par le conservatisme de ses locuteurs, l'influence hilalienne et l'existence de noyaux irréductible de très vieilles variétés qui remontent à l'arrivée des premières tribus arabes, l'influence andalouse avec l'arrivée de milliers de réfugiés andalous après la Reconquista au 15ème siècle, par le substrat berbère (…) et a subi plus tard les influences successives de l'espagnol, de l'italien mais surtout du turc(…) et du français après la colonisation »*[67]

L'arabe algérien[68], appelé aussi *darija,* est éclaté en plusieurs parlers régionaux non écrits et non aménagés. Cependant, malgré cet éclatement, il demeure la première langue de communication des Algériens. Il sert également souvent de langue véhiculaire entre locuteurs amazighophones qui ne se comprennent pas dans leurs variantes respectives, notamment quand celles-ci sont géographiquement éloignées l'une de l'autre.

Considéré par beaucoup comme un registre bas, voire comme une variante *« dégénérée »* de l'arabe classique, il ne bénéficie d'aucun prestige.

2 – 1 – *3 - L'arabe moderne /Scolaire/ standard…*

Ces dernières années, notamment avec la scolarisation, la langue arabe a connu l'émergence d'une autre variété d'arabe qui serait une variante intermédiaire entre les deux précédentes à savoir l'arabe classique et l'arabe dialectal. L'émergence de cette nouvelle variante concerne tous les états du Maghreb. Au Maroc on parle de « *l'arabe marocain médian »*[69]. En Algérie, cette variété est tantôt appelée arabe standard, arabe scolaire et arabe moderne. Même si les sociolinguistiques ne semblent pas d'accord sur la dénomination à attribuer à cette nouvelle variété de l'arabe, ils semblent tous d'accord sur le

[66]- GRANDGUILLAUME, G. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Ed. G-P. MAISONNEUVE ET LAROSE, Paris, 1983, P.13.
[67] - TALEB IBRAHIMI, Kh. Op.cit. P.27
[68] - Voir au sujet de la langue arabe la thèse de doctorat de Tahar Zaboot : *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, Op.cit.
[69]- YOUSSI, A. *L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques*, thèse de Doctorat d'Etat, Paris 5, la Sorbonne.

fait qu'il s'agit de langue de communication d'une élite ayant suivi un cursus scolaire plus ou moins long. À propos de la langue arabe moderne, HELMY Brahim note

> *« L'arabe moderne, langue des mass médias, du débat politique, de la littérature contemporaine, des échanges universitaires, et de plus en plus, de toute forme de communication entre deux Arabes venant de pays arabes différents, à conditions qu'ils aient suivi une scolarité minimum et qu'ils ne disposent pas de la possibilité de s'exprimer dans une autre langue véhiculaire »*[70].

Et à propos de l'arabe standard, Taleb Ibrahimi Khaoula note :

> *« L'Arabe standard est bien, à l'heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture arabe; mais il est surtout vulgarisé part les mass médias écrits et parlés qui contribuent à son expansion et, par là même, à son uniformisation dans toute l'aire arabophone »*[71].

Bien que cette nouvelle variante de l'arabe s'impose de plus en plus dans le paysage linguistique algérien, l'arabe classique garde toujours son prestige. *«En Algérie, plus que partout ailleurs, lorsqu'on parle de la langue arabe, c'est bien entendu à l'arabe classique que l'on fait référence »*[72]

2 – 2 - La langue Tamazight

La langue berbère ou langue amazighe[73] est une langue ancestrale à tradition orale. Elle couvrait un immense territoire allant de l'Egypte à l'Atlantique, en passant par la méditerranée jusqu'au-delà du fleuve du Niger. Cette immensité territoriale a favorisé l'éclatement de cette langue en plusieurs dialectes éloignés l'un de l'autre. Actuellement, la langue tamazight est définie comme *« un concept essentiellement linguistique; il ne correspond pas à une réalité socio-linguistique homogène dans la conscience des locuteurs »* [74]. A ce propos, certains linguistes Algériens [75] parlent plutôt de langues

[70]- HELMY, B. « L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques », dans : *Les Algériens et leurs langues*, Op.cit. PP.29/30.
[71]- TALEB IBRAHIMI, KH. Op.cit. P.31.
[72]- Ibid. P.25.
[73]- Nous allons revenir sur cette appellation plus loin dans ce chapitre.
[74] -CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère*, T1, Ed. Bouchène, Alger, 1991. P.08.
[75]- DOURARI, A., « Le pluralisme linguistique et unité nationale, perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie», dans, *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Presses universitaires de Rouen, 1997. P.45.

amazighes au pluriel, puisque chaque dialecte évolue séparément, engendrant ainsi une incompréhension interdialectale. Nous détaillerons ces points dans le 3ème chapitre.

Comme le souligne Salem Chaker,

« *En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes berbérophones significatifs sont : les Chaouias de l'Aures (…) ; le Mzab (Ghardaïa et les autres villes Ibadhites) (…). Il existe de nombreux autres groupes berbérophones en Algérie, mais il s'agit toujours de petits îlots résiduels, ne dépassant pas- dans les meilleurs de cas- quelques dizaines de milliers de locuteurs : Ouragla, Nouça, sud-Oranais, Djebel Bissa, Chenoua…*»[76].

A l'heure actuelle, nous dénombrons en Algérie quatre importants groupes amazighophones :

1- **Les Kabyles** : la variante parlée par ce groupe est le kabyle, celui-ci couvre une grande partie du centre du pays (Tizi-ouzou, Béjaia, Bouira, Boumerdes, Sétif). Il est aussi éclaté en plusieurs parlers régionaux qui se distinguent par plusieurs particularités lexicales, parfois même syntaxiques, mais l'intercompréhension est assurée.

   Le kabyle est aussi présent dans les grandes villes de l'Algérie comme Alger, Oran…où il y a une forte présence de kabylophones et un tissu associatif de qualité (imedyazen, Numidia …) qui œuvre à la promotion de la langue et de la culture amazighes et du kabyle en particulier. Il est présent aussi avec force à l'étranger, notamment en France.

2- **Les Chaouis** : dont la variante parlée est le Chaoui. La variante chaouie est parlée dans une partie de l'Est du pays (Batna, Biskra, Oum Bouaghi, Ain Mlila, Ain Beidha). Ce dialecte aussi est éclaté en plusieurs parlers distincts que les locuteurs reconnaissent facilement comme le chaoui.

3- **Les Mozabites :** dont le dialecte est le mozabite, il est parlé dans la vallée du Mzab, la wilaya de Ghardaia.

---

[76]- CHAKER, S., *Imazighen ass-a*, Op. cit. P.1.

4- **Les Terguis ou Touaregs** : dont la variante est tamachakt ou tamahaqt, qui est parlée essentiellement au Sud du pays. Elle est très loin des variantes su-citées et se démarque d'elles du point de vue lexical, phonétique et même syntaxique. Cette variante s'écrit depuis la nuit des temps en tifinagh. Avant l'introduction de tamazight dans le système éducatif, c'était surtout les femmes qui étaient gardiennes de cette écriture ancestrale.

Par ailleurs, on dénombre plusieurs autres groupes amazighophones comme les Chelhis, les Chenouis, les Ouarglais… dont les parlers étaient, jadis, fort présents dans le paysage linguistique et sociolinguistique algérien, et qui sont maintenant supplantés par l'arabe algérien, contenant souvent des mots appartenant à ces dialectes disparus comme preuve de leur existence antérieure.

La langue amazighe existe aussi ailleurs, au-delà des frontières algériennes et celles du Maghreb de manière générale. Elle existe aussi à l'étranger, et notamment en France où il y a une forte activité culturelle et scientifique qui a réussi, par la qualité de son travail, à l'imposer comme langue de France. Par ailleurs, tout le travail de sensibilisation à la cause berbère ou amazighe en Algérie, particulièrement vers les années 1960 et 70, avait commencé en France avec le travail de l'association de Bessaoud Mohand Arabe, appelée Académie berbère.

Miloud Taïfi caractérise la situation de la langue berbère ou (tamazight) comme :

« Une construction pyramidale dont la base est constituée par les parlers locaux et le sommet par ce que l'on convient d'appeler la langue berbère dont le nom de plus en plus utilisé est tamazight. Les faces de la pyramide représentent les supra-systèmes qui sont naturellement moins nombreux que les parlers »[77].

Plus loin, il rajoute : « Le *berbère est donc un système linguistique-type, un modèle abstrait constitué de l'ensemble des propriétés et des traits structuraux de tous les parlers et supra-systèmes »*[78]. Les supra-systèmes dont parle Taïfi sont l'équivalent des dialectes su-cités.

Actuellement, toutes les variantes berbères ou amazighes, ou les supra-systèmes selon Taïfi, connaissent une concurrence rude avec l'arabe algérien et le français,

[77] - TAÏFI, M., « Déterminations des lieux linguistiques d'intercompréhension », dans: *Unités et diversités de tamazight*, tome2, Actes du colloque international, Ghardaïa 19 et 20 avril 1991. P.17.
[78] - TAÏFI, M., « *Déterminations des lieux linguistiques d'intercompréhension* », Op.cit. P.18

notamment dans les villes du Centre, accusant ainsi un net recul dans le statut et l'usage, pour se voir confinées dans les zones montagneuses et les usages domestiques. Cependant, l'introduction de tamazight à l'école depuis 1995 va permettre aux variantes du berbère d'intégrer les sphères dont elles étaient exclues jadis, comme l'école, les médias…et lui permettre, peut-être, de changer la donne en sa faveur.

2- 3 - Langue française

Langue française était la langue officielle unique et la langue d'enseignement lors de la période coloniale (1830-1962). Avec l'indépendance et la politique d'arabisation, le français a perdu de son statut : de langue officielle et langue d'enseignement, elle devient langue étrangère et langue enseignée. Elle a perdu aussi de son prestige : il a connu du recul quant à sa diffusion et à sa maitrise. Il est devenu langue enseignée avec un volume horaire réduit, à raison de trois à quatre heures par semaine.

Cependant, malgré son statut de langue enseignée avec un horaire réduit et la politique hostile à son égard, son usage est encore très largement répandu : il gagne de plus en plus de terrain, notamment avec l'avènement des écoles privées qui dispensent un enseignement exclusivement en langue française, avec des programmes français. Les élèves, qui suivent cette scolarité, passent leurs examens en Tunisie et poursuivent leurs études universitaires en France. Cependant, en 2003, dans le cadre de la réforme du système éducatif algérien, le Ministère de l'Éducation nationale a contraint ces écoles de se conformer aux programmes nationaux et d'employer la langue arabe comme langue d'enseignement. Les écoles privées qui ne répondent pas aux dispositions de l'ordonnance n° 05-07, qui régit les établissements privés d'éducation, se voient retirer leur permis (voir article 8)[79]. Du coup, plusieurs écoles ont fermé leurs portes et d'autres sont devenues des simples reproductions des écoles publiques. Cependant, ces écoles restent payantes et chères pour la majorité des citoyens.

2 – 4 - Langue anglaise.

Comme nous l'avons déjà signalé, la langue anglaise, bien qu'elle soit enseignée comme 2ème langue étrangère à l'école algérienne, à partir de la première année du collège,

[79]- Hormis l'enseignement des langues étrangères, l'enseignement dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement est assuré obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'enseignement.

n'a pas une place déterminante dans le paysage linguistique algérien comme le français. Son usage est bien souvent confiné dans le cadre scolaire. Ces dernières années, les sociolinguistes ont remarqué un regain d'intérêt pour cette langue qui vient concurrencer la langue française dans son statut symbolique de langue du savoir. En effet, l'anglais se définit de plus en plus comme langue de la technologie et de l'internet. Bien qu'une guerre froide soit déjà déclarée entre les francophones et les arabisants qui plébiscitent la langue anglaise pour détrôner la langue française, mais celui-ci garde jusqu'ici son statut privilégié.

3- Langues et contact des langues en Algérie.

Le contact de langues en Algérie, est né, à la fois, de l'histoire des conquêtes et du colonialisme comme nous l'avons déjà souligné. Cette histoire avec celle de tout le Maghreb, a déterminé son paysage linguistique actuel.

Aujourd'hui, chacune de ces langues occupe une place précise dans ce panorama linguistique. Avant d'analyser plus précisément les conditions de coexistence de ces langues et d'en tirer les conclusions utiles à la suite de cette étude, dressons un bref aperçu de la place de ces langues dans la vie quotidienne de leurs locuteurs.

Comment fonctionne chacune de ces langues en présence? Comment peut-on décrire cette situation sociolinguistique ?

Calvet[80] a synthétisé les modèles typologiques proposés par les sociolinguistes pour décrire les situations de contact des langues. Il nous rapporte que Stewart[81]a proposé un modèle composé de quatre attributs à savoir « standardisation, autonomie, historicité et vitalité » dont la combinaison (absence (-), présence (+) de l'attribut en question permettrait de définir sept types de langues selon le schéma suivant :

[80]- CALVET, L.J. *Les politiques linguistiques*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996. P. 29.

[81]- STEWART, William. *An outline of linguistic Typology for describing multilingualism, study on the Role of Second Languages in Asia, Africa, ad Latin America*, Washington, 1962. Cité par CALVET, L.J. dans : *Les politiques linguistiques*, Op.cit. P.29.

Tableau n° 1 : les langues et leurs attributs :

Attributs / Types de langues	**Standardisation**	**Autonomie**	**Historicité**	**Vitalité**
Standard	+	+	+	+
Classique	+	+	+	-
artificiel	+	+	-	-
vernaculaire	-	+	+	+
dialecte	-	-	+	+
Créole	-	-	-	+
pidgin	-	-	-	-

Ces mêmes attributs sont définis par Fishman[82] comme attitudes et comportements les plus courants par rapport à la langue. Fishman parle de normalisation au lieu de standardisation. La **normalisation** est définie chez Fishman comme codification et l'acceptation, par une communauté de locuteurs, d'un système formel de normes qui définissent l'usage correct. Il définit **l'autonomie** comme le caractère unique et indépendant d'un système linguistique; **l'historicité** comme les modalités de la genèse d'une langue; **la vitalité** comme l'usage spontané d'une langue par un groupe de locuteur pour une ou plusieurs fonctions vitales.

En fonction de ce modèle proposé par Stewart, nous allons essayer de décrire les langues en contact en Algérie en introduisant le symbole de (+/-) pour caractériser les situations qui sont en évolution. Une évolution qui n'est pas prise en compte dans le modèle de Stewart. Comme le souligne Calvet:*« certaines classification vieillissent vite (…), ce qui pose le problème de la dimension historique de ces formules uniquement synchroniques. »*[83]

Si nous appliquons ce modèle de Stewart aux langues en contacts en Algérie, nous aurons : l'arabe classique et le français qui présentent presque tous les attributs, sauf qu'elles

[82] - FISHMAN, J. *La sociolinguistique*, Ed. Nathan, Paris /Labor, Bruxelles, 1971, P.49.
[83]- CALVET, L.J. *les politiques linguistiques*, Op.cit. P.31.

sont dépourvues de vitalité puisqu'elles ne sont pas des langues d'usage spontané, elles ne fonctionnent pas comme la langue maternelle. L'arabe algérien et tamazight sont des langues d'une grande vitalité, selon la définition de Fishman, mais elles ne sont pas standardisées. Pour plus de clarté, nous allons schématiser notre analyse sur le tableau suivant :

Tableau n°2 : Tableau descriptif des langues en contact et leurs attributs

Attributs / Langues en contacts	standardisation	autonomie	historicité	vitalité
Arabe classique	+[84]	+	+	-
Arabe algérien	-	-	+	+
français	+	+	+	-/+
tamazight	-/+	+	+	+

Comme nous le constatons :

L'arabe classique présente tous les attributs, mais il n'a pas une grande vitalité : il n'est pas employé de manière spontanée comme langue maternelle par les locuteurs algériens.

Le français aussi présente tous les attributs. Il affiche une vitalité plus ou moins relative. Certes, il n'est la langue maternelle d'aucun Algérien, mais certains locuteurs, particulièrement les intellectuels, s'en servent même pour leurs communications quotidiennes, comme s'il s'agissait de leur langue maternelle. Ils la revendiquent parfois comme telle.

Tamazight aussi présente tous les attributs, sauf celui de la « standardisation » qui est en évolution. En effet, une esquisse de norme s'installe à travers son enseignement, et surtout à travers tous les travaux en linguistiques qui se rapportent à cette langue. Mais son

[84] - (+ = présence d'attribut); (- = absence d'attribut); (- / + = la présence de l'attribut n'est systématique situation). Pour élaborer ce tableau nous nous sommes inspirés de :
CALVET, L.J. *Les politiques linguistiques,* Op.cit.

processus de standardisation n'est pas encore achevé. Nous reviendrons sur ce point en chapitre trois.

L'arabe algérien, non plus, n'est pas standardisé. Il est dépourvu d'autonomie parce qu'il entretient des rapports d'hétéronymie avec l'arabe classique. Il affiche cependant une forte vitalité : il est la langue première pour la majeure partie du peuple algérien, et parfois, il est même un outil d'intercompréhension dans les échanges linguistiques quotidiens entre des locuteurs qui ne partagent pas la langue première,.

Nous remarquons que tamazight et le français sont en situation évolutive par rapport à certains attributs. Concernant tamazight, l'évolution se rapporte à l'attribut « standardisation ». Comme le souligne Dalila Morsly :

> « E*n dépit d'une politique hostile à son égard, tamazight résiste et fait actuellement l'objet d'un aménagement linguistique difficile, mais qui, étant soutenu par les linguistes et les spécialistes de la langue berbère, s'effectue aussi bien au niveau de la revalorisation de son statut qu'au niveau du corpus »*[85].

Ce processus de standardisation s'est aussi accentué par l'introduction de tamazight dans le système éducatif.

Le français aussi présente un caractère évolutif concernant l'attribut « vitalité ». Plusieurs locuteurs se servent du français comme langue de communication quotidienne, dans les cadres informels, notamment dans les villes comme nous l'avons signalé.

Pour plus de clarté, nous allons, dans le point suivant, essayer de caractériser le contact de ces langues en présence en fonction de leur domaine d'usage et de leur domination

3– 1- Diglossie, bilinguisme et multilinguisme dans le paysage linguistique algérien

Le concept de diglossie (du grec ancien diglottos, signifiant bilingue) a connu une langue maturation avant de devenir un concept majeur en sociolinguistique. Il est développé par Ferguson 1959 en pour décrire toute situation dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines complémentaires :

[85]- MORSLY, D. « L'Algérie : laboratoire de planification linguistique », Op.cit. P 289.

> *La diglossie ressort de la distinction entre deux variétés génétiquement parentes en usage dans une même communauté, l'une symbole de prestige, généralement associée aux fonctions nobles de la forme écrite d'une langue, variété haute, l'autre symbole des fonctions terre à terre de la vie quotidienne, variété basse, chacune remplissant ainsi une part bien à elle dans la société et dans la vie des personnes*[86].

L'une de ces variétés étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre. Dans son acception large le concept diglossie *« est utilisé pour caractérisé des situations où deux systèmes linguistiques ou plus coexistent pour les communications internes à cette communauté »*[87]. L'auteur limite le concept de diglossie à des sociétés où deux formes linguistiques génétiquement parentes sont en usage. Il considère cette situation comme relativement stable, tant que les conditions sociales et politiques de la société ne changent pas. Plus tard, J. A. Fishman élargit le concept de diglossie en prenant en compte toute société où deux formes linguistiques sont en usage et remplissent des fonctions différentes, qu'elles soient apparentées ou non :

> *« Toutes les situations où deux ou bien plusieurs variétés sont en présence, y compris des variétés non reliées génétiquement, ce qui le conduit à distinguer entre diglossie pour les variétés génétiquement liées et bilinguisme, pour celles qui ne le sont pas, y compris pour des co-existences sans réelle durée.»*[88]

Cependant, même avec les généralisations fishmaniennes, le concept de diglossie demeurait peut satisfaisant sur plusieurs points. En parlant uniquement de fonctions différentes qu'assumeraient les variétés linguistiques, on laissait dans l'ombre le fait que ses fonctions étaient dotées d'un prestige différent et que par conséquent, la maitrise de certaines formes linguistiques pouvait conférer à l'individu un prestige supérieur qui, à la longue, pouvait influencer le statut social. Il clair que les groupes socialement déterminant sont en même temps les groupes linguistiquement déterminants. En effet, la diglossie ainsi définie engendre des situations conflictuelles entre les langues :

---

86 - Tabouret-Keller, A. « à propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre ″haute″ et ″basse″ : ses sources et ses effets », dans : *Langage et société*, 4/2006 (n° 118), P. 109-128. [Consulté le 04/05/2017] sur le site : http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2006-4-page-109.htm

87 - MOREAU, M. L. *Sociolinguistique, Les concepts de base*, Ed. Mardaga, 1997, P. 125.

88 - Tabouret-Keller, A. « à propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre ″haute″et ″basse″ : ses sources et ses effets », Op.cit.

« II y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (…) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (…)»[89].

En Algérie, deux situations diglossique coexistent : la diglossie arabe classique / l'arabe algérien. Les deux langues entretiennent des rapports stables et complémentaires quant à la distribution de leurs champs d'usage. Autrement dit, ils sont dans une relation *diglossique* complémentaire. Le premier est employé dans les sphères formelles, et le deuxième est exclusivement réservé aux sphères informelles, d'où la stabilité dont nous avons parlé ci-dessus. Les situations d'emploi de telle ou de telle langue sont bien définies.

En revanche, la diglossie engendrée par l'emploie de tamazight et de l'arabe classique est conflictuelle : les Kabyles rejettent la dominance politique de l'arabe classique et luttent pour la reconnaissance de tamazight (kabyle), et le pouvoir en place riposte en fonction du contexte, ainsi les formes de conflits et de répression qu'a connues tamazight (kabyle) sont différentes :

- répressives durant les années 70/80 où elle était bannie des discours officiels,

- tolérantes dans la mesure où elle est promue officiellement, depuis 2002, comme langue nationale, admise dans le système éducatif et dans les mass-médias.

Le français aussi présente un statut mal défini : il est officiellement langue étrangère, mais il est largement utilisé dans les sphères officielles comme le travail, l'enseignement, notamment à l'université…Il partage les mêmes sphères avec l'arabe classique, bien que les textes officiels omettent cette réalité linguistique et confinent le français dans le statut de langue étrangère. Il est en relation de concurrence avec l'arabe standard, avec lequel il partage les mêmes sphères d'usages, une situation que nous pouvons caractériser d'officialité non assumée.

Avec le changement du statut de tamazight, peut-on toujours parler de situation diglossique entre l'arabe classique et tamazight, où s'agit-il de situation de bilinguisme/

[89]- KREMINTZ, G. « ″Du bilinguisme″ au ″conflit linguistique″. Cheminement de termes et de concepts » Dans : Langages, 15e année, n°61, 1981. Bilinguisme et diglossie. P. 65. [Consulté le 05/02/2017] sur le site : http//www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1868

plurilinguisme ? Son nouveau statut et son introduction dans les nouvelles sphères d'usage, comme l'enseignement, les médias, la politique… lui confèrent un statut plus ou moins égal à ces deux langues.

Pour plus de clarté et de précision, nous reprendrons ces langues et leurs sphères d'usage, dans le tableau qui suit :

Tableau n°3 : Tableau descriptif[90] des langues en contact en fonction de leurs domaines d'usage.

Domaines d'usages / **Langues**	**Situations formelles**				**Situations informelles**		
	Discours politique, juridique et religieux	**Mass-medias**	**Littérature écrite**	**Enseignement**	**Cadre familial**	**Cadre amical**	**Littérature orale**
Arabe classique	+	+	+	+	-	-	-
Arabe algérien	-	-	-	-	+	+	+
Français	-	-/+	+	+	-/+	-/+	-
tamazight	- /+	-/+	-/+	-/+	+	+	+

La première lecture qui se dégage du tableau ci-dessus montre que leur champ d'usage des deux langues tamazight et le française s'élargit de plus en plus.

Nous constatons, d'après le tableau toujours, que l'arabe classique est fort dominant dans toutes les situations formelles : discours politiques, juridique, mass-médias lourds, enseignement public (langue d'enseignement obligatoire de toutes les matières, notamment dans le cycle primaire, moyen et le lycée). C'est la seule langue admise officiellement dans les institutions étatiques, et c'est l'une des constantes de la nation algérienne fixées par la Constitution. En revanche, l'arabe classique est totalement absent des cercles informels.

[90] - Nous avons mis le signe (+) pour la présence d'une langue dans telle ou telle situation. Le signe (-) pour caractériser son absence. Le signe (-/+) pour caractériser une situation qui évolue de l'absence vers la présence. Aussi pour élaborer ce tableau nous nous sommes inspirés de la thèse de :
ZABOOT. T, Op.cit. P. 104.

La répartition fonctionnelle des domaines d'usage entre l'arabe classique et l'arabe algérien, dont nous avons déjà parlé, semble maintenir une certaine stabilité: l'arabe classique intervient exclusivement dans les situations formelles, dictées surtout par les textes et l'arabe algérien, dans les situations informelles dictées par le besoin de communiquer.

La langue française, par contre, évolue, et ses domaines d'usages s'élargissent et ne se limitent pas aux cadres formels. Elle intervient de plus en plus, de manière spontanée, dans les communications quotidiennes, en famille, entre amis, notamment dans les villes et chez les intellectuels. Le français ne figure pas dans les domaines réservés au politique et au juridique. D'ailleurs, nous l'avons caractérisé par le signe **(-)**. Ce domaine est, officiellement et exclusivement, réservé à l'arabe classique. Mais sur le terrain, même en situations officielles, lors des procès par exemple, le français reste la langue d'usage des avocats, d'une certaine génération, et des hommes politiques. Il est la langue de travail dans les sociétés et les entreprises. Il bouscule l'arabe classique et il lui dispute sa place, fixée pourtant par les textes officiels.

Le français semble s'accaparer l'exercice du pouvoir économique à travers sa mainmise sur les entreprises, la formation technique…, L'arabe classique, par contre, semble s'accaparer, quant à lui, l'exercice du pouvoir politique et idéologique à travers l'enseignement, la justice et les médias.

Ce partage inégal entre les sphères d'intervention de ces deux langues, a fini par créer de vives tensions entre les francophones et les arabophones, comme le souligne Mohamed Benguerna : *« D'un côté, les arabophones s'occupent de défendre farouchement les domaines éducatifs et culturels. De l'autre côté, les cadres francophones au nom d'un certain rationalisme économique et technique dont ils s'estiment les seuls détenteurs, font des activités économiques leur domaine d'intervention exclusive et sans partage »*[91] .

Tahar Kaci définit cette opposition en termes de fracture culturelle : *« Cette opposition maintient une fracture culturelle qui fausse les enjeux de pouvoir et qui pervertit*

[91] - BENGUERNA, F. « *Cadres techniques et langues fragments d'une problématique* » dans : *Mondialisation et enjeux linguistiques*, ouvrage collectif sous la direction de M. BENGUERNA et A. KADRI, Ed. CREAD, Alger, 2001, P.96.

la gestion politique des intérêts de la société, de ses contradictions réelles et de ses perspectives d'avenir »[92].

Concernant tamazight, nous remarquons que les domaines d'usage sont en évolution. Elle commence à gagner du terrain, notamment après son introduction dans le système éducatif, et surtout à travers sa promotion comme langue nationale. Après avoir été une langue essentiellement orale, réservée aux situations informelles, tamazight, devient, ces dernières années, tolérée dans quelques situations formelles comme l'éducation et les mass-médias, la littérature écrite…Aussi, elle tend à se standardiser à travers plusieurs travaux de spécialistes en linguistique amazighe et surtout à travers son enseignement qui la propulse de plus en plus en avant. Nous remarquons sa présence dans les médias lourds, comme la télévision où elle a marqué une timide entrée ces derniers temps par les JT et quelques émissions culturelles, comme l'émission « Tamurt-nnegh »[93]. Par la suite, des chaines de télévision en tamazight ont vu le jour : BRTV crée et lancée depuis 2000 (chaine privée domiciliée en France) ; la TV4, chaine étatique publique domiciliée à Alger, crée et lancée depuis mars depuis 2009.

La langue Tamazight, notamment la variante kabyle, a donné naissance aussi à une littérature écrite à travers un processus de passage à l'écrit, enclenché déjà depuis les années 40 du siècle dernier. Ce processus de passage à l'écrit a permis aussi l'émergence de nouveaux genres littéraires, comme le roman et la nouvelle.

Ainsi, grâce à un mouvement de revendication qui date des années 1940, tamazight se maintient, malgré une politique hostile à son égard. Elle élargit de plus en plus ses domaines d'intervention. Cependant, elle semble totalement absente, et pas du tout tolérée, dans les sphères politiques et juridiques malgré son caractère de langue nationale fixé par la Constitution.

Suite à notre analyse, nous avons constaté que tamazight et le français évoluent par rapport à leurs attributs et à leurs domaines d'usage. Cependant cette l'évolution n'obéit pas aux mêmes impératifs : l'évolution dont fait l'objet tamazight est une réponse à un mouvement de revendication identitaire et linguistique qui tente de réhabiliter celle-ci dans

[92] - TAHAR, K. « *Système éducatif, enseignement des langues étrangères et mondialisation* » *dans : mondialisation et enjeux politiques*, Op.cit. P.53.

[93] - Emission «tamurt-nnegh» lancée en 2003, est animée, chaque vendredi, par Cherif MAMMERI sur l'ENTV, chaine de télévision algérienne Emission 'tamurt-nnegh présentée chaque vendredi par Cherif MAMMERI sur l'ENTV, chaine algérienne terrestre.

ces droits légitimes. L'évolution du français, par contre, répond à un autre impératif totalement différent, qui est le désir d'acquérir une langue de savoir et d'ouverture sur la modernité.

Pour conclure, nous remarquons que le contact des langues en Algérie est loin d'être une cohabitation harmonieuse. Il est plutôt tendu et conflictuel. Il est marqué par une vive concurrence entre les langues, notamment l'arabe classique et le français, et dernièrement tamazight, qui tente, de se frayer un chemin entre ces langues dominantes. Khaoula Talrb Ibrahimi décrit cette concurrence en ces termes : *« les langues française, anglaise et tamazight côtoient la langue arabe et la bousculent d'une manière significative et agressive sur un terrain où sa présence devrait être exclusive de toute autre car fixée par la loi »*[94]

En Kabylie, puisque c'est le terrain de notre recherche, le paysage sociolinguistique se présente de manière légèrement différente par rapport au paysage sociolinguistique national. L'arabe algérien ne se présente pas avec la même force et la même importance, notamment dans les montagnes où la seule langue en usage et maitrisée est tamazight (kabyle).

Cependant, les amazighophones, de manière générale, pour communiquer avec les autres locuteurs qui ne maitrisent pas leur langue, devraient posséder au moins l'arabe algérien ou le français pour se faire comprendre. Et s'ils veulent participer à l'exercice du pouvoir, ils devraient aussi posséder, en premier lieu, l'arabe classique ou à défaut posséder le français. Ainsi comme le souligne Boukous, dans sa description des langues en contact au Maroc :

> *« La langue légitime n'est pas un bien collectif, elle n'est pas à la disposition de tous les locuteurs : n'a la capacité de parler et de se faire écouter que celui qui s'est approprié le langage autorisé, c'est-à-dire celui de l'autorité; les autres locuteurs sont conduits à pratiquer le bilinguisme ou la diglossie (arabe- français), en abandonnant l'essentiel de leur répertoire communicatif exprimé initialement en leur langue maternelle. »*[95]

---

[94] - TALEB IBRAHIMI, KH. « Quelques considérations sur la politique linguistique de l'Algérie ou la difficile transition de l'unanimisme à la prise en compte du plurilinguisme » dans : M*ondialisation et enjeux politiques*, Ouvrage collectif, Op. Cit. P.88.

[95] - BOUKOUS, A. « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique » dans : *DU BILINGUISME*, Ed. Denoël, Paris, 1985. P48.

4 - La communauté linguistique algérienne et ses stratégies de communication

Interroger le concept de communauté linguistique est une chose fondamentale pour comprendre la configuration sociolinguistique d'un pays. Dans son acception la plus simple « *une* communauté linguistique *pourrait être définie comme un groupe de personnes parlant la même langue »*[96]. Cette définition nous permettra à l'instar de Tahar Zaboot de distinguer deux communautés linguistiques en Algérie : *« arabophone et berbérophone qui cohabitent…»*[97]». Dans ces deux communautés linguistiques, on compte une minorité de monolingues qui ne disposent d'aucune variété en commun pour communiquer entre eux : *« Ce type de situation met en présence des interlocuteurs qui ne partagent ni la langue première, l'arabe dialectal ou le berbère, ni la langue intermédiaire, « véhiculaire » le français »*[98]. Par ailleurs, et outre la scolarisation, ces deux communautés linguistiques distinctes ont fini, à travers des contacts intenses dictés par des impératifs sociaux ou économiques (commerces, alliances, immigration…), par agrandir davantage le cercle des bilingues / plurilingues, qui pourrait constituer le groupe linguistique *« le plus important au sein des deux communautés, des bilingues arabe/français ; berbère/français… »*[99]. Ainsi, les deux communautés distinctes dont parle Zaboot pourraient disparaitre avec la scolarisation et l'intensité des contacts, surtout avec le développement des technologies de la communication et la forte mobilité des populations. Cependant, ce bilinguisme / plurilinguisme, instauré par la force des contacts entre les deux communautés (arabophone / amazighophone), n'est pas consacré officiellement par les textes. Constitutionnellement, l'Algérie est un pays monolingue : toutes les institutions étatiques fonctionnent avec une seule langue, en l'occurrence l'arabe classique.

Alors, à quelle communauté linguistique appartiennent ces locuteurs bilingues ou trilingues ? Quelles sont leurs spécificités et leurs stratégies de communication ? Aussi, les Algériens disposent de toutes ces langues mais différemment, en fonction des situations de communication qui se présentent à eux, des interlocuteurs et de leurs compétences linguistiques :

---

96 **-** CARMEN, A-G**.** et ALEXIA, K-M. « Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain » dans: Lengas n°77 2015, [consulté le 26/5/2016] voir le site: https://lengas.revues.org/866

97- ZABOOT, T. Op.cit. P. 64.

98 - ZABOOT, T. Op.cit. P.140. Pour être en accord avec Tahar Zaboot j'ajouterai ni même « l'arabe classique » qui pourrait aussi servir de langue véhiculaire quand les interlocuteurs ne possèdent aucune autre langue commune.

99- ZABOOT, T. Op.cit. P. 65.

« Le fait que les Algériens aient en commun la possibilité d'user d'une gamme de variétés qui constituent leur répertoire verbal (…) ne signifie nullement qu'ils vont l'utiliser d'une manière identique ni que leurs stratégies communicationnelles vont s'organiser d'une manière identique »[100].

Dans cette partie nous allons faire une lecture de la communauté linguistique algérienne sans approfondir la question, parce que là n'est pas notre propos ni le sujet de cette présente étude. Le concept de communauté linguistique est en étroite relation avec les points déjà abordés et surtout il va nous permettre d'introduire le chapitre « Enseignement des langues en Algérie » qui va suivre.

Nous allons, en premier lieu, commencer par décrire, dans un tableau[101], les différents groupes qui forment la communauté linguistique algérienne. Nous décrirons ensuite les stratégies de communication mises en place par celle-ci pour assurer l'intercompréhension entre les membres de cette communauté.

Tableau n°4 : Groupes linguistiques et leurs caractéristiques

Les caractéristiques / **les groupes linguistiques**	**Monolingues**	**Diglottes**	**Diglottes/bilingues**	**Diglottes/multilingues**	**Bilingues**	**Multilingues**
Arabophone non scolarisés (les vieux et les petits enfants)	+	-	-	-	-	-
Arabophone non scolarisés (enfants scolarisés, lycéens, étudiants, adultes-fonctionnaires….)	-	+	+/-	+/-	-	-
Berbérophones non scolarisés (dans les montagnes)	+	-	-	-	-	-
Berbérophones non scolarisés (villes)	-	-	+	+	-	-
Berbérophones scolarisés (ville) (élèves, lycéens, étudiants, fonctionnaires…	-	-	+	+	+	+

[100] - TALEB IBRAHIMI, Kh. Op.cit. P.94.

[101] - Pour élaborer ce tableau nous nous sommes inspiré de la thèse de Tahar ZABOOT, Op.cit, P.65/66 et, nous avons, également, exploités les données offertes par ce site : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm [consulté le 09/08/2016]

Berbérophones scolarisés (montagne) (élèves, lycéens, étudiants, fonctionnaires…)	-	-	-	-	+	+

1. Dans le groupe arabophone, nous dénombrons les monolingues qui ne possèdent que l'arabe algérien pour leurs besoins de communication. Cependant, dans leur écrasante majorité, les arabophones sont diglottes : ils possèdent à la fois l'arabe algérien, *(la variété basse (variété B ou variété L(ow)la langue commune, celle de vie quotidienne…)* et l'arabe classique *(la variété haute –variété H – prestigieuse (la langue de la culture et des relations formelles)*[102]apprise à l'école. Ils sont aussi diglottes/bilingues et /ou multilingues, quand ils possèdent d'autres langues, comme le français, l'anglais et tamazight dans ces différentes variantes. Ces langues sont toutes enseignées à l'école et elles sont relativement utilisées dans tel ou tel cadre professionnel des Algériens. Cependant, le français reste la langue la plus utilisée et la plus présente dans les différents secteurs d'activités économiques, comme nous l'avons souligné plus haut.
2. Dans la sphère amazighopohone, les choses se présentent différemment. Nous avons d'un côté les amazighopohones des montagnes, en l'occurrence les vieux et les enfants non scolarisés, qui sont *a priori* monolingues. À souligner cependant que parmi les vieux monolingues, se trouve des hommes qui ont acquis une certaine maitrise de l'arabe algérien, voire même du français, suite à leurs contacts avec des non-amzighophones. Par contre, les vieilles qui n'ont jamais été en contact avec d'autres groupes linguistiques sont de vraies monolingues.
3. Concernant les vieux et les jeunes enfants qui habitent les villes, ils sont forcément bilingues, parce qu'en plus de tamazight, ils possèdent aussi l'arabe algérien par leur contact avec les arabophones. Ils peuvent même avoir eu accès à la langue française s'ils sont émigrés. Ainsi le groupe des amazighophones monolingues est très réduit en comparaison avec les autres groupes.
4. les amazighophones scolarisés sont bilingues et multilingues. Ils possèdent à la fois tamazight, leur langue première, l'arabe classique et le français. Ils sont aussi

[102] - MOREAU, M-L *Sociolinguistique concepts de base*, Ed. Mardaga, 1997, P.125.

diglottes, puisqu'ils emploient différemment les langues qu'ils parlent : tamazight pour les usages familiers, domestiques et les langues de l'école à l'école ou dans des espaces formelles.

La communauté linguistique algérienne, comme d'ailleurs, toute communauté linguistique bilingue / plurilingue, recourt à l'alternance de codes et au mélange de codes pour ses besoins communicationnels. L'alternance codique est l'une des stratégies de communication les plus courantes chez les bilingues et les plurilingues :

« *C'est une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux (et des plurilingues). Dans l'alternance de codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues…* »[103].

L'alternance des codes peut-être situationnelle ou conversationnelle :

« Pénélope GARDNER distingue deux types de codes switching : le code-switching situationnel - où des variétés distinctes sont associées à des activités, des situations distinctes- et le code-switching conversationnel, c'est à dire, l'alternance ou les glissements qui ont lieu à l'intérieur d'un même conversation, d'une manière consciente, plus automatique, sans qu'il y ait changement d'interlocuteurs, de sujet ou d'autres facteurs majeurs dans l'interaction » [104].

Elle peut concerner toutes les langues en usage : arabe/français, arabe/tamazight, français/tamazight. Elle peut être un indice de maîtrise des deux langues, comme elle peut aussi être le signe d'une incompétence linguistique quand le locuteur passe d'une langue à une autre pour combler des lacunes dans l'une ou l'autre langue en usage. Un état de fait qui peut s'élargir comme le souligne Khaoula Taleb Ibrahimi :

« Quant à l'alternance de codes, indice compensatoire de l'incompétence du locuteur dans une ou deux langues à la fois, nous croyons pouvoir supposer qu'elle va connaître une extension plus grande encore si nous considérons les résultats et les rendements de l'enseignement des langues. »[105]

---

103 - ZABOOT, T. Op.cit. P.116.
104 - Ibid.
105 - TALEB IBRAHIMI, Kh. Op.cit. P.114.

Le mélange de codes aussi est une des stratégies de communication en situation bilingue ou plurilingue. Il se définit comme : *« le transfert d'éléments d'une langue Ly dans la langue de base Lx ; dans l'énoncé mixte qui en résulte, on peut distinguer des segments unilingues de Lx alternant avec des éléments de Ly qui font appel à des règles des deux codes… »*[106]. Cette appellation dénote l'incompétence du locuteur bilingue dans l'une ou l'autre des deux langues. Nous remarquons dans le discours quotidien des Algériens, des éléments de la langue française qui sont mixés aux éléments de la langue arabe ou tamazight : nous pouvons même dire qu'ils sont intégrés au système de deux langues (A= tilifunitlu/ je lui ai téléphoné ; ttranspirit / je transpire…). Le mélange des codes est un phénomène qui tend à se généraliser surtout chez les jeunes Algériens. Est-il un indice de l'échec de l'enseignement des langues en Algérie ou d'une dynamique langagière chez les jeunes ?

L'interférence est aussi l'un des phénomènes générés par cette situation de contact des langues, elle se manifeste généralement chez les locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue étrangère ou seconde. Toutefois, elle peut aussi concerner la langue maternelle lorsque celle-ci est marginalisée. Comme le souligne Hamers : « *on constate aussi des effets de la langue seconde sur la langue maternelle, en particulier lorsque la pression sociale de la seconde langue est forte, et que les locuteurs y sont constamment exposés »*[107]. L'interférence concerne les locuteurs kabylophones et amazighophones, de manière générale, parce qu'ils sont fort exposés à l'arabe par l'enseignement et les médias. Cette langue à tradition orale connait depuis le début du siècle dernier une dynamique profonde : *« de tous les mouvements qui traversent aujourd'hui le champ culturel berbère, le processus de passage à l'écrit semble le plus déterminant ; il constitue un moment charnière et un enjeu vital… »*[108]. En effet, le processus du passage à l'écrit en tamazight, qui se traduit, ces dernières années, par l'émergence et l'avènement des genres écrits comme le roman, la nouvelle…ont généré des structures nouvelles étrangères à la structure de la langue amazighe, calquées surtout sur la structure de la langue française : *« une des caractéristiques de cette production romanesque comparée aux écrits antérieurs, est sa perméabilité à la syntaxe française…»*[109]. Cependant, il faut tout de même signaler que ce

[106] - ZABOOT, T. Op.cit. P. 117.
[107] - HAMERS, J-F. « interférence », dans : *sociolinguistique, concepts de base*, op.cit. P. 178.
[108] - ABROUS, D. « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en kabyle », dans : *Unité et diversité de tamazight*, Tome1, Actes du colloque international, Ghardaïa 20/21 avril 1991. P.1.
[109] - ABROUS, D. « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en kabyle », Op.cit. P.6.

processus du passage à l'écrit a été amorcé depuis la période coloniale avec les travaux des missionnaires, des militaires français et des intellectuels kabyles comme Boulifa, Ben Sdira, Belaïd At Ali …qui ont commencé par transcrire la littérature orale et, par la suite, produire en cette langue. L'introduction de tamazight dans le système éducatif et dans les médias a généré aussi des interférences. Ce phénomène affecte, au cours de ces dernières années, le niveau syntaxique, ce qui pourrait être néfaste pour la langue.

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, les langues en Algérie ne cohabitent pas en harmonie. Les politiques linguistiques choisies par le pouvoir politique ont instauré un climat de tension. Les langues en présence sont en concurrence : l'arabe classique en première position, puis, le français, l'arabe algérien et, en dernière, position tamazight.

L'arabe classique est la langue officielle et jouit de tous les privilèges de ce statut. Le français est la langue du savoir et du prestige ; l'arabe algérien ou le dialectal est la langue du quotidien de toutes les couches sociales en Algérie. En plus, elle sert de langue véhiculaire entre arabophones et amazighophones, et parfois même entre amazighophones quand ils ne partagent pas la même variété (Kabyle-Chaoui…). Bien qu'il ne soit pas enseigné, l'arabe algérien est appris de manière naturelle et parlée par la quasi-totalité des Algériens, y compris les amazighophones, qui sont, dans leur majorité, bilingues ou trilingues, comme nous l'avons montré dans ce chapitre.

En revanche, tamazight, malgré la symbolique identitaire qu'elle véhicule, malgré ses nouveaux statuts : langue nationale depuis 2002, langue officielle depuis 2016, enseignée depuis 1995, demeure au bas de l'échelle des langues en présence en Algérie. Certes, ces mesures ont réussi, de manière relative, à donner une certaine dynamique, comme nous l'avons expliqué dans ce chapitre. Mais, cette dynamique est-elle suffisante pour faire de tamazight une langue ayant une valeur marchande sur le marché linguistique algérien ? Son statut de « langue nationale et officielle » influera t-il le devenir de tamazight (kabyle) et son enseignement ?

Sans prétendre pouvoir répondre à toutes ces questions épineuses concernant tamazight (kabyle), nous allons toutefois, dans le deuxième et troisième chapitre, décrire l'enseignement de tamazight (kabyle) et discuter les décisions politiques inhérentes à cette langue, notamment les décisions relatives à son enseignement et à sa promotion en langue nationale. Nous allons aussi discuter la dénomination officielle de cette langue : pourquoi l'enseignement de tamazight et non pas l'enseignement du kabyle, du chaoui … ?

DEUXIÈME CHAPITRE :

L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT /KABYLE À TRAVERS LES DIFFÉRENTES PÉRIODES

Introduction :

Dans ce chapitre, nous allons étudier les dispositions institutionnelles (lois, décrets, arrêtés, organisation…) qui avaient accompagné l'enseignement de tamazight[1] à travers trois périodes différentes réparties comme suit :

La première période[2] : est la période coloniale. Elle a commencé, avec les premiers cours du berbère/tamazight, vers les années 1880 jusqu'à 1962, l'année de l'indépendance. Durant cette période plusieurs ouvrages, en linguistique, littérature, sociologie…, ont vu le jour. Pour notre étude, nous nous limiterons à l'étude des manuels scolaires, des dispositions institutionnelles et de l'organisation de cet enseignement. Ces manuels, comme nous allons le voir, étaient essentiellement l'œuvre des enseignants qui étaient chargés d'enseigner le berbère (tamazight) dans ses différentes variantes, dont le kabyle.

La deuxième période commencé à partir de 1962 jusqu'à 1995. L'enseignement de tamazight/kabyle était alors interdit dans des cadres officiels. Il était assuré à titre bénévole, dans des associations culturelles. … Nous travaillerons toutefois sur les textes des associations, lorsqu'il y une trace écrite, et les objectifs qu'ils assignent à cet enseignement. Nous nous limiterons aux associations implantées en Kabylie et celles qui avaient eu un grand impact sur la population, bien qu'elles soient implantées dans des régions arabophones, comme Alger et Oran.

La troisième période s'étale sur une vingtaine d'années, de 1995 à nos jours. Cette période se caractérise par le cachet officiel de l'enseignement de tamazight[3]. Son introduction dans le système éducatif est régie par un décret présidentiel et plusieurs circulaires ministérielles qui sont venues, par la suite, pour définir les modalités de son introduction et de son organisation à l'école. Tamazight n'avait, jusque-là, aucune tradition scolaire et le système éducatif algérien n'a aucune expérience de l'enseignement des langues comme tamazight, langue minorée, orale et éclatée en plusieurs variantes.

---

[1] - À la lecture des titres des manuels, nous avons remarqué que certains portent comme titre *« l'enseignement du kabyle »*, d'autres « *l'enseignement de tamazight »*. Parce que durant la période coloniale, il y avait deux enseignements différents « l'enseignement du kabyle » et « *l'enseignement des dialectes berbères »*. Puis à partir des années 60, on ne parle que de *l'enseignement de tamazight* même si le contenu porte sur le kabyle comme nous allons le voir dans notre analyse.
Nous reviendrons aussi sur les enjeux des appellations « tamazight -berbère, kabyle » dans le troisième chapitre.

[2] - Nous avons expliqué comment nous avons dégagé ces trois périodes en introduction. P. 16.

[3] - *tamazigh*t est la dénomination officielle de cette langue enseignée à l'école algérienne, nous la retrouvons dans les décrets, circulaires, manuels, programme…, cette dénomination a été employée par les militants et dans les associations, puis repris par la suite par le pouvoir désigner cette langue. …

Nous commencerons notre analyse par l'étude de l'organisation de ces différents enseignements : les lois qui les régissent, le public visé, le cadre dans lequel ils étaient et sont dispensés (association, école, université…); la durée de ces enseignements et leurs objectifs.

Nous avons préféré décrire l'enseignement de tamazight à travers chaque période, de manière séparée parce que nous estimons que chaque période présente des spécificités sociales, culturelles, politiques…qui les distinguent les unes des autres et influent forcément sur l'organisation, les objectifs et les contenus de cet enseignement.

Nous terminerons notre chapitre par une conclusion où nous mettons en exergue les similitudes et les convergences de ces trois expériences d'enseignements.

1 - L'enseignement du kabyle[4] durant la période coloniale

Nous entendons par période coloniale, l'époque où l'Algérie était sous l'occupation française. Elle s'est étalée sur une durée d'un siècle et trente-deux années (1830-1962). C'est durant cette période, vers les années 1880, qu'avait été instauré, pour la première fois, l'enseignement du kabyle et du berbère pour les personnes âgées de **+ 17** ans. Nous voulons, dans cette étude, revenir sur cet enseignement : comment il a été réfléchi, quels étaient ses objectifs ? À qui il a été destiné ?

En parlant de l'enseignement du kabyle et du berbère/tamazight de manière générale, il est souvent fait référence à l'enseignement actuel, qui a démarré avec l'année du boycott scolaire en 1995, parce qu'il revêt une forte symbolique dans l'histoire de la revendication identitaire amazighe, comme nous allons le voir dans ce chapitre. Toutefois, l'enseignement de tamazight/du berbère, avec ses différentes variantes (kabyle, chaoui, mozabite, tergui…), ne date pas de 1995. Il avait commencé, comme nous l'avons souligné, avec la période coloniale, vers les années 1880 « *En Algérie, l'enseignement du berbère a été institutionnalisé très tôt, dès les années 1880* »[5].

Selon l'ouvrage « Notions de kabyle »[6], plusieurs instances délivraient des diplômes, brevets et certificats de berbère (tamazight) : la faculté d'Alger, l'École Pratiques d'Études Berbères et l'École Nationale des Langues Orientales. Chaker, quant à lui, parle surtout de deux écoles qui avaient formé des générations de berbérisants : l'école normale de Bouzaréah et l'école supérieure des lettres qui allait devenir la faculté des lettres d'Alger :

> *« L'école normale, en liaison avec l'Université, dispensera régulièrement une formation berbérisante aux instituteurs désirant bénéficier de la « prime spéciale » accordée aux enseignants ayant une compétence en berbère (ou en arabe). La faculté des lettres, pour, sa part, formera des générations de berbérisants jusqu'à l'indépendance »*[7].

---

[4] - Dans cette partie nous parlons de l'enseignement du kabyle sans ambigüité parce que durant la période coloniale, il y avait un enseignement du kabyle à part, en plus de l'enseignement des dialectes berbères. Il s'agit de deux enseignements différents avec une règlementation différente.

[5] - CHAKER, S. « Enseignement (du berbère) », dans : Encyclopédie berbère, Gabriel Camps (dir.), Douiret – Eropaei, Aix en-Provence : Edisud, 1996, V17, P. 01, [mis en ligne le 01 juin 2011], [consulté le 01 octobre 2016], sur le site : http://encyclopedieberbere.revues.org/2157

[6] - SI AHMED, M...EL.H. Et PLAULT, M. *Notions de kabyle (à l'usage des candidats à l'examen pour la prime de 4ème s catégories*, Lyon 1960. (Voir page « avertissement »).

[7] - CHAKER, S. « Enseignement (du berbère », Encyclopédie berbère, V17, Op.cit. P.01.

Certains Algériens, particulièrement des Kabyles, ont suivi ces formations et les avaient dispensées par la suite, à l'instar d'Amar Said Boulifa : *« (…) Je juge utile de mettre entre les mains des Kabylisants une méthode de deuxième année, dont le contenu n'est autre chose que le développement du cours que, depuis 1901, j'ai l'honneur de professer à l'École des lettres de l'Université d'Alger »*[8] .

1-1- Le brevet de langue Kabyle

Les décrets du 24 août 1885 et le décret du 28 juillet 1885

Le brevet de langue kabyle était régi essentiellement par les décrets du 24 août et celui du 28 juillet 1885. Ces décrets définissaient les modalités d'admission pour l'obtention de ce brevet :

> « La faculté des lettres d'Alger délivrait un brevet de langue kabyle. Nul ne peut être admis pour l'obtention de ce brevet, s'il n'est pas âgé de dix-sept ans accompli au moment de l'examen.
>
> L'examen comprend trois épreuves écrites et trois épreuves orales.
>
> Les épreuves écrites qui sont éliminatoires consistent : 1° en un thème en langue kabyle, avec analyse des formes grammaticales ; 2° une version dans la même langue avec analyse des formes grammaticales ; 3° une version arabe d'un texte facile
>
> Les épreuves orales comprennent : 1° l'explication d'un texte kabyle avec interrogation sur la grammaire ; 2° des exercices ayant pour objet l'interprétation de conversation en kabyles et en français ; 3° un exercice de conversation facile en français et en arabe.
>
> La nullité d'une composition pour les candidats, ou insuffisance du français pour les indigènes, entrainent l'ajournement. Les candidats qui ont subi avec succès les épreuves du brevet de langue arabe peuvent se faire dispenser de la partie arabe de l'examen, soit écrit, soit oral.
>
> Les examens ont lieu à Alger à la fin et au commencement de l'année scolaire, à des dates fixées par le recteur. Le jury d'examen est constitué chaque année par le recteur. Les droits s'élèvent à 30 francs (examen, 20 francs ; visa du brevet, 10 francs) »[9]

Nous remarquons, comme le stipulent les décrets ci-dessus, que l'examen est ouvert à tous, Européens ou indigènes (l'appellation des Algériens à l'époque coloniale). Il était destiné à des personnes allant travailler dans des régions kabylophones et/ou berbérophones.

[8] - BOULIFA, A.S. *Méthode de langue kabyle - cours de deuxième année,* Editeurs Adolphe Jourdan libraire, Alger, 1913, P. 07.
[9] - BOULIFA, A.S. *Méthode de langue kabyle - cours de deuxième année,* Op.cit., P. 346.

1 – 2 - Diplôme des variantes berbères[10]

Le diplôme des variantes berbères était régi par le décret du 15 mars 1888 et l'arrêté du 27 décembre 1887 qui avaient défini les modalités d'accès à ce diplôme. Cependant, ce décret ne nous permet pas de voir comment se déroule la formation et avec quel volume horaire.

Le décret du 15 mars 1888 et l'arrêté du 27 décembre 1887:

« La faculté des lettres d'Alger délivre un diplôme des variantes berbères (sic !). Sont admis à postuler (sic !) diplôme : 1° les candidats européens et indigènes qui sont pourvus, soit d'un baccalauréat, soit d'un brevet de capacité de l'enseignement primaire ; 2° les indigènes pourvus du certificat d'études primaire au titre français. Les candidats doivent justifier du brevet de langue kabyle et d'une année d'étude à la faculté des lettres d'Alger. Les interprètes judiciaires pour langue kabyle, en fonction, sont dispensés de ces conditions.

L'examen comprend deux épreuves écrites et quatre épreuves orales. Les épreuves écrites qui sont éliminatoires comprennent : 1° un thème en variantes différentes déterminés par la faculté; 2° une composition de grammaire sur variantes berbères.

L'examen oral comprend : 1° une conversation en variantes différentes déterminés par la faculté; 2° une explication d'un texte berbère avec comparaison des variantes ; 3° une interrogation sur l'histoire et les coutumes berbères, 4° une conversation en langue arabe… »[11]

Si l'un des candidats obtient un zéro à l'une des épreuves, les membres du jury sont habilités, après délibérations, à l'ajourner. Le décret en question stipule aussi que les interprètes militaires et judiciaires en fonction, peuvent êtres dispensés, sur leur demande, de la partie arabe de l'examen.

1 - 3- La prime pour connaissance des langues arabe et berbère[12]

Des primes annuelles ont été très tôt instituées pour encourager les fonctionnaires - qui seraient amenés à travailler dans des régions berbérophones et kabylophones et à avoir des contacts avec les habitants de ces régions - à préparer le diplôme en variantes berbères ou le

[10] - Nous nous sommes limités à ces deux titres parce que nous n'avons pas d'éléments concernant les autres titres comme le certificat d'étude berbère délivré par l'Ecole pratique d'Etudes berbères d'Alger.

[11] - BOULIFA, A.S. *Méthode de langue kabyle (cours de deuxième année),* Op.cit, P. 348.

[12] - Nous parlons seulement de prime de variantes berbères, bien que cette prime concerne l'arabe dialectal, notre sujet d'étude, tel qu'il est défini nous ne permettra pas d'extrapoler et de déborder sur le sujet de l'enseignement de l'arabe durant la période coloniale.

brevet de langue kabyle. Cette prime était d'une valeur variable en fonction du diplôme préparé. Elle a été règlementée par des décrets et arrêtés qui avaient fixé sa nature et le profil de son bénéficiaire.

Ben Sedira souligne dans son ouvrage édité en 1887 [13] que la prime pour la connaissance du berbère ou de l'arabe existait déjà depuis environ six ans. Ce qui nous permet d'avancer qu'elle a été instituée aux environs de 1880/1881. Dans l'ouvrage de Boulifa[14], en revanche, nous apprenons que cette prime était accordée en 1910. Il souligne aussi que cette prime était accordée essentiellement aux institutrices et instituteurs français ou d'origine européenne qui étaient chargés de l'enseignement primaire. Concernant toujours la prime, les auteurs de l'ouvrage « notions de kabyle » renvoient seulement, aux arrêtés apparu en 1938 et 1946 et qui, par la suite, étaient remplacés par un texte de base concernant les primes, qui est l'arrêté du 31 décembre 1957 paru dans le journal officiel de l'Algérie (10 janvier 1958). En 1960, un autre arrêté était apparu pour fixer les taux de la prime pour connaissance des langues arabe et berbère.

1-3-1-Le décret du 13 janvier 1910

> **Article 01 :** l'article 05 du décret du 24 juillet 1910 est modifié de la manière suivante :
>
> « Le taux de la prime annuelle accordée aux institutrices et instituteurs français, d'origine européenne chargés de l'enseignement primaire public, qui possèdent le brevet de langue arabe ou kabyle, est fixé à 300 francs (…) Le taux de la prime annuelle allouée aux instituteurs et aux institutrices français, d'origine européenne, chargés de l'enseignement primaire public, qui possèdent le certificat d'aptitude à l'enseignement élémentaire de l'arabe parlé dans les écoles primaire de l'Algérie, est fixé à cent francs. Cette prime ne pourra pas se cumuler avec celles de 300 francs ou de 500 francs, résultant de la possession du brevet de la langue arabe ou kabyle et du diplôme de langue arabe ou des variantes berbères. »[15]

1-3 -2- l'arrêté du 31 décembre 1957[16]

Cet arrêté est le texte de base concernant les primes de langue berbère, et il annule, par là, les précédents arrêtés, comme l'explicite l'article 01 du l'arrêté 31 décembre 1957 :

---

[13] - BEN SEDIR, B. *Cours de langue kabyle (grammaire et versions),* Ed. Adolphe Jourdan, Alger, 1887.

[14] - BOULIFA, A.S. *Méthode de langue kabyle (cours de deuxième année),* Op.cit

[15] - Ibid. P. 347.

[16] - L'arrêté du Ministre de l'Algérie en date du 31 décembre 1957, paru au journal officiel de l'Algérie (1o janvier 1958 N°3, P. 35 dans SI AHMED, M.EL.H. et PLAULT, M. *Notions de kabyle (à l'usage des candidats à l'examen pour la prime de 4ème catégorie, Lyon 1960. (Voir page « avertissement »).*

« les indemnités et les primes annuelles allouées aux divers personnels pour leur connaissance des langues arabe et berbère et prévues respectivement par les arrêtés du 12 janvier 1938 et du 15 février 1946 sont supprimées »[17] pour les remplacer par une seule prime annuelle progressive. Selon l'article 2 : « il est institué une prime unique et progressive, pourront en bénéficier, dans les conditions prévues par le présent arrêté, tous les fonctionnaires et agents de l'état et de l'Algérie rémunérés sur le budget de l'Algérie pour leurs connaissances des langues arabe et berbère »[18]

La prime instituée, selon l'article 03 de l'arrêté du 31 décembre 1957, était divisée en quatre catégories. L'article 04 explicite les quatre catégories qui pourraient bénéficier de cette prime :

1. Pouvaient bénéficier de la prime première catégorie tous les titulaires de diplôme de variantes berbères.
2. La prime de deuxième catégorie revient aux personnes qui détenaient le brevet de langue kabyle.
3. La prime de la troisième catégorie revenait de droit aux personnes qui détenaient le certificat d'étude berbère.
4. La prime de quatrième catégorie revenait de droit aux personnes qui auraient passé avec succès les examens prévus par l'article 06[19].

Ainsi, pour bénéficier de la prime pour connaissance des variantes berbères il fallait avoir, soit le diplôme des variantes berbères, soit le brevet de langue kabyle, ou bien encore, réussir les épreuves de l'examen d'accès prévu par l'article 6 qui stipule :

« Les examens comprennent, pour chaque catégorie :

1° Épreuves écrites : une version et un thème dans une des langues choisies
2° épreuves orales :
a) Exercice de traduction et d'interprétation d'un texte écrit, de l'arabe (ou du berbère) en français, du français en arabe (ou en berbère)
b) une conversation avec le jury en langue arabe ou berbère »[20]

[17] - SI AHMED, M.EL.H. Et PLAULT, M. *Notions de kabyle (à l'usage des candidats à l'examen pour la prime de 4ème catégorie*, Lyon 1960. (Voir page « avertissement »).

[18] - Ibid.

[19] - Ibid.

[20] - Ibid.

Le taux de la prime varie aussi en fonction de la catégorie : la prime de la première catégorie était de 600 NF; la prime de la deuxième catégorie était de 400 NF ; la prime de la troisième catégorie était de 310 NF, et la prime de la quatrième catégorie était de 160 NF.

Au départ, la prime pour connaissance des langues arabe et berbère n'était accordée que pour les institutrices ou instituteurs français ou d'origines européennes chargées de l'enseignement primaire public. Les indigènes, ayant les mêmes aptitudes professionnelles, n'étaient pas concernés par cette prime annuelle. Puis, par la suite, elle a été élargie à tout fonctionnaire qui aurait réussi à décrocher l'un des titres (diplôme, brevet ou certificat) comme l'avait édicté l'article 2 : "*il est institué une prime unique et progressive dont pourront bénéficier, dans les conditions prévues par le présent arrêté, tous les fonctionnaires et agents de l'Etat… »*[21]

Deux enseignements du berbère avaient existé durant la période coloniale :

- L'école normale de Bouzaréah avait dispensé une formation berbérisante aux instituteurs qui voulaient bénéficier de la prime accordée à ceux ou celles qui avaient une compétence en berbère, et aux fonctionnaires dont la maitrise du berbère était une condition d'accès à certaines fonctions.
- La faculté des lettres, pour sa part, *« formera des générations de berbérisants jusqu'à l'indépendance ; la chaire de berbère y fut occupée successivement par René Basset, André Basset et André Picard »*[22].

Par ailleurs, nous apprenons, dans un entretien oral avec Lucienne Brousse[23] qu'il y avait un enseignement privé du kabyle dispensé par les sœurs blanches. Elle nous a appris aussi, qu'en 1946, sœur Louis de Vincennes avait créé le Centre d'Études berbères féminin (CEBF) à Tizi-Ouzou. La formation était, au départ, réservée aux Sœurs Blanches, seulement. En 1965, le centre a été transféré à Alger et la formation a été ouverte aux autres femmes (les femmes des coopérants, les femmes de ménages mixtes…). Cette formation s'étalait sur deux

[21] - SI AHMED, M.EL.H. Et PLAULT, M. Op.cit.

[22] - CHAKER, S. « Enseignement (du berbère) », Encyclopédie berbère, V17, Op.cit.

[23] - Nous avons réalisé un entretien oral avec Brousse Lucienne, une sœur blanche, le 09/02/2010 à Hydra. Elle est un témoin vivant de l'enseignement privé dispensé par les sœurs blanches à Tizi-Ouzou et à Fort National. , elle avait suivie cette formation pour apprendre le kabyle, et par la suite elle a collaboré, auprès de la sœur Louis de Vincennes à l'élaboration du manuel « Tizi-Wuccen », qui est une méthode audio visuelle d'apprentissage du kabyle. Lucienne Brousse vit toujours en Algérie, elle réside à Hydra.

années successives et les enseignements étaient dispensés à plein temps par les Sœurs Blanches et les monitrices autochtones qui avaient appris, elles aussi, à lire et à écrire le berbère, dans ce centre. La formation n'était pas sanctionnée par un diplôme, elle était dispensée dans l'objectif de réussir le contact avec les natifs de la langue berbère. Les Sœurs Blanches, par leurs missions et fonctions, avaient un contact permanent et de proximité avec la population.

> Le premier contact de notre interlocutrice avec la langue kabyle a été fait avec le conte *: « en accompagnant une sœur infirmière lors de ces visites aux malades dans les différents villages, je fais la connaissance d'une vieille femme kabyle (conteuse hors pair) qui a voulu m'apprendre la langue. Cette rencontre m'a amené à faire la formation dirigée par Sœur Louis de Vincennes ».*

Selon Madame Brousse, l'apprentissage du kabyle était aussi pour objectif de faire la collecte de la langue orale et de la sauvegarder.

Les outils didactiques étaient fabriqués par les monitrices : elles enregistraient des contes, racontés par des vieilles femmes kabyles qu'elles illustraient avec des dessins et des exercices de répétition, pour fixer les expressions et les structures. Tous ces cours et exercices sur la langue kabyle ont donné naissance à un ouvrage intéressant *« Initiation à la Langue Berbère»*[24] qui fait partie de notre corpus. Les Sœurs Blanches aussi recouraient aux travaux de Boulifa pour la lecture et la grammaire. Un cours systématique de grammaire était aussi au programme de la formation et était dispensé une fois par semaine.

L'enseignement du kabyle durant la période coloniale, tel qu'il était décrit dans les décrets sus-cités, était destiné aux fonctionnaires et instituteurs qui voulaient bénéficier de cet enseignement. Cette formation était dans un objectif utilitaire ; elle concernait surtout les instituteurs qui allaient avoir un contact direct avec les kabylophones ou berbérophones. Puis, elle a été élargie à tous les fonctionnaires qui voulaient bénéficier de la prime accordée aux titulaires de diplôme de langue berbère et/ou de langue kabyle et pour ceux et celles qui voulaient accéder à certains postes administratifs pour lesquels la maitrise du berbère et kabyle était une condition *sine qua non* d'admission.

[24] - DE VINCENNES, L. et DALLET, J.M. *Initiation à la langue berbère (kabyle), premier volume (grammaire),* Fichier De Documentation Berbère, Fort-National, (Grande-Kabylie), 1960.

Il y avait aussi une formation universitaire où le berbère était objet d'étude et de recherche académique, sous l'égide de la chaire du berbère. Plusieurs universitaires français ou d'origine européenne s'étaient spécialisés en langue, littérature et culture berbère. Selon Salem Chaker, ces études universitaires dans le domaine de langue berbère étaient l'apanage des Français. Les Maghrébins étaient exclus de ses formations académiques et de spécialité : *« sur le terrain universitaire, les Français ont quitté le Maghreb sans avoir formé une relève de berbérisants locaux : toutes les thèses de berbère (langue et littérature) soutenus par les Maghrébins l'ont été bien après la décolonisation… »*[25].

Comme nous le constatons les décrets et les arrêtés ci-dessus n'ont fait aucune référence à l'organisation pédagogique de cet enseignement : comment est-il dispensé ? À temps plein ou partiel ?

Aussi, il est intéressant de souligner que durant cette période, il n'y avait aucun enseignement de la langue berbère et kabyle dans le cadre de l'éducation nationale, ni dans les écoles primaires, ni dans les collèges, ni dans les lycées. Si cet enseignement avait existé, comme l'a souligné Chaker : *« …la langue berbère aurait bénéficié de plus d'un siècle de prise en charge institutionnelle…. »*[26]. Mais, hélas ! Il a fallu attendre 1995 pour que tamazight fasse ces premiers pas à l'école.

Toutefois, aussi nombreuses que soient les insuffisances de cet enseignement, il a le mérite d'exister et de jeter les premiers jalons d'écriture dans ses différentes acceptions : transcription, production et graphie. Une importante matière en langue et littérature berbère/kabyle de tradition orale a été transcrite en graphie latine durant la période coloniale, et plusieurs tentatives de production en littérature surtout, dans cette graphie, y avaient vu le jour. Cette expérience de transcription et de production en langue kabyle a permis de stabiliser, pour ne pas dire normaliser ou standardiser, cette graphie et d'installer ainsi un système d'écriture commun pour écrire et transcrire cette langue. Il a aussi permis à toute une génération de Français de maitriser le berbère dans ses différentes variantes et de le travailler, laissant derrière eux, un précieux trésor pour des générations futures. Plusieurs ouvrages traitant du berbère et kabyle (grammaire, conjugaison, syntaxe, lexique, littérature, sociologie…) de grande importance ont été édités durant la période coloniale.

[25] - CHAKER, S. *Imaziγen ass-a*, Op. cit. P.62.
[26] -Ibid. P.63.

Ces ouvrages allaient servir de référence et d'assise scientifique aux militants de la langue berbère dans leur travail de revendication et de lutte contre la négation culturelle, linguistique et identitaire dont tamazight et le kabyle étaient victimes.

2 - L'enseignement du kabyle[27] durant la période allant 1962/1995.

Jusqu'à la constitution 1996, tous les textes fondamentaux de l'Algérie et la majorité des discours officiels des présidents algériens, excluent explicitement la dimension amazighe et kabyle du peuple algérien. En effet en lendemain de l'indépendance, le premier président de l'Algérie avait déclaré à partir de la Tunisie : *« nous sommes des Arabes, des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes ! »*[28]. Cette déclaration suffit, à elle seule, à déterminer la politique culturelle et linguistique de l'Algérie indépendante. Les textes fondateurs, comme les chartes nationales, les constitutions, inscrivent dans leur globalité l'Etat algérien dans la sphère arabo-musulmane : la charte d'Alger de 1964 déclare que « l'Algérie est un pays arabo-musulman ». La constitution de 1976 : « Art. 2 : *« L'Islam est la religion d'Etat. Art. 3 : l'Arabe est la langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel »*[29]. La langue amazighe est devenue au lendemain de l'indépendance un sujet tabou et une "création du colonialisme". Toute revendication de cette dimension linguistique et culturelle de l'Algérie était considérée comme une atteinte à l'unité nationale. L'Algérie post - indépendante ne voulait pas faire de place pour la langue et la culture amazighes, et moins encore pour leur enseignement et leur développement. Cette exclusion s'est traduite sur le terrain par plusieurs actions : l'exclusion de tamazight de toute manifestation culturelle officielle, en Algérie ou à l'étranger, la fermeture de la chaire berbère….

Cependant, malgré cet anathème jeté sur tamazight, Mouloud Mammeri avait réussi à assurer un cours de tamazight à la faculté d'Alger, de 1965 à 1972. C'était un cours informel, hors cursus universitaire, ne débouchant sur aucun diplôme. Ce cours était assuré hors les heures habituelles de travail. Mais, il a été, néanmoins, supprimé en 1973 dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur.

---

[27] - Pour cette période aussi nous parlerons de l'enseignement du kabyle parce que nous nous sommes intéressées aux associations qui avaient enseigné seulement cette langue.

[28] - Voir : GUENOUN, A. *la chronologie du mouvement culturel berbère, un combat et des hommes*, Ed. Casbah, Alger, 1999. P. 28.

[29] - Constitution de 1976. Voir le site : http://www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/constitutions/constitution1976.htm

La négation de tamazight ne s'était pas limitée à son interdiction, dans toutes ces expression (culturelle, didactique, linguistique…), des sphères publiques et officielles. Elle s'était élargie au mouvement de revendication qui l'a portée et aux militants de ce mouvement; ces derniers étaient sujets à toutes sortes d'intimidations, d'humiliations et d'arrestation, avec de lourdes peines, notamment à partir des années 70 où ce mouvement de revendication identitaire s'est radicalisé (Voir à ce sujet "*Imazighen ass-a*" et "*Chronologie du mouvement berbère*")[30]

La revendication identitaire a été menée, selon Salem chaker[31], sur deux fronts distincts :

- Le premier courant s'est cristallisé autour de la personne de Bessaoud Mohand Arab qui a été le fondateur de l'Association Berbère d'Échanges et de Recherches Culturels (A.B. E. R. C) en 1967, et de l'Académie berbère[32] (Agraw Imazighen), en 1969 à Paris. Ces deux associations ont eu un impact important sur les jeunes en Kabylie et dans l'Algérois. Elles ont drainé, à travers un bulletin qu'elles diffusaient, des milliers de jeunes autour de l'identité amazighe.
- Le deuxième courant s'est incarné dans l'action et l'œuvre berbérisante de Mouloud Mammeri publiée en France par le Groupe d'Études Berbères de l'université de Paris-VIII.

Salem Chaker estime que le premier courant qu'il dénomme

> **« Courant berbéro-activiste »** est : *radical et recrute surtout dans le milieu populaire. Les principaux animateurs sont souvent des vieux militants politiques. Le discours est explicitement politique et fortement marqué par le pan-berbérisme (…) Et il n'est pas étonnant que ce courant ait adopté l'alphabet berbère (tifinagh) pour la notation usuelle de la langue. (…) Ce courant (le deuxième) est plus culturel, plutôt modéré dans son expression, plus universitaire aussi, par son recrutement et ses lieux. (…) Les axes principaux de son activité ont été l'enseignement de la langue, la planification linguistique (ouverture de cours de langue, littérature et civilisation berbère, néologie) et l'édition imprimée (périodique, instrument didactiques et littérature moderne »*[33].

[30] - GUENOUN, A. *La chronologie du mouvement culturel berbère, un combat et des hommes*, Op.cit.
[31] - CHAKER, S. Imazighen ass-a, Op. cit. P. 24/25.
[32] - L'académie berbère c'est l'association A.B.E.R.C qui avait changé de nom, après avoir subi plusieurs répressions pour ses activités politiques.
[33] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op. cit. PP. 24/25.

Ces deux courants avaient réussi à fédérer les masses populaires et aboutir aux évènements du 20 avril 1980. Ces évènements, appelés aussi « Printemps berbère », ont pu ouvrir la revendication au-delà de frontières algériennes et ont permis d'élargir le mouvement de protestation à toute la société kabyle, après avoir été un mouvement d'intellectuels et d'artistes *:*

> *« Le printemps berbère de 1980 a été l'un des évènements politiques majeurs de l'Algérie indépendante (…) La question berbère a été brutalement portée sur la scène de l'actualité par les évènements du printemps 1980 en Kabylie. L'ampleur des mouvements de protestation et des affrontements qui se sont produits dans toute la Kabylie et à Alger, de mars 1980 à mai 1981, a montré que la revendication berbère n'était pas le fait d'intellectuels isolés- « résidus du colonialisme » - mais bien une aspiration largement diffusée au sein de la population berbérophone algérienne. »*[34].

2- 1- Le mouvement associatif.

Durant la période post-indépendance allant de 1962 à 1988, tamazight était exclue, comme nous l'avons souligné, de tous les domaines. L'activité associative était aussi très limitée et parfois même interdite. Cependant, il y avait une certaine activité sur le terrain : les militants se donnaient des couvertures sportives, culturelles…pour œuvrer à la promotion de tamazight. L'association Numidia, par exemple, avait commencé son travail de sensibilisation à Oran bien avant 1988. C'était en 1978, comme un club sportif « Cavaliers de Numidie ».

Par ailleurs, il faudrait souligner que l'action de revendication dans le cadre associatif a été menée aussi à l'étranger. L'exclusion de l'identité amazighe des sphères officielles (langue, culture...), et la fermeture des espaces d'expression en Algérie, avaient contraint les militants de la cause amazighe à chercher d'autres terrains plus tolérants pour mener leur combat pour la reconnaissance de tamazight en Algérie. Ce combat a été mené particulièrement en France. Plusieurs associations ont été créées pour promouvoir la langue et la culture amazighes. La première association qui a été créée remonte à l'année 1954, à la veille de la guerre de libération. C'était l'association « tiwizi i tmazight - l'entraide pour tamazight », fondée à Paris en mars 1954 *« (…) Son objectif était le développement de la langue berbère. Une revue qui porte son nom fut éditée par cette association »*[35]. Elle s'est

[34] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op. cit.P.29

[35] - GUENOUN, A. *La chronologie du mouvement berbère,* Op.cit. P.27

dissoute d'elle-même avec le déclenchement de la guerre de libération en novembre 1954. En 1966, un groupe de militants berbéristes dépose à la préfecture de Paris les statuts de l'association berbère d'échanges et de recherches culturelles (A.B.E.R.C), qui s fixe pour but « de faire connaitre la culture spécifiquement berbère, l'étude de la langue et de la civilisation ». L'association A.B.E.R.C est enregistrée à la préfecture de police de Paris le 3 février 1967. L'A.B.E.R.C ou l'Académie Berbère suscitera un élan remarquable : elle diffuse, clandestinement, un bulletin en Kabylie, dans l'Algérois et dans les Aurès pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes, surtout la jeunesse, autour de leur identité. Elle a réussi à drainer plusieurs milliers de personnes. Le travail qui a été fait à l'étranger avait un impact considérable sur la prise de conscience identitaire des jeunes générations amazighes résidant à l'étranger et/ou en Algérie, et qui allaient animer le mouvement associatif qui a porté la revendication et l'enseignement de la langue kabyle.

Dans ce qui va suivre, nous allons revenir sur le travail de certaines associations, qui ont œuvré en Algérie, hors la Kabylie (Alger, Oran), pour la promotion du kabyle à travers son enseignement.

2 -1-1- Le mouvement associatif et l'enseignement du kabyle.

Comme nous l'avons souligné, malgré toute cette machine répressive, les militants de la cause amazighe ont pu profiter des occasions qui leur étaient offertes pour enseigner et développer la langue amazighe, Mouloud Mammeri, Ramdane Achab, Rachid Alliche, Amar Mezdad…et bien d'autres animateurs du mouvement berbère, ont donné des cours de tamazight chaque fois que la situation le leur permettait, notamment à partir des années 80 : *« A partir de ce moment, le mouvement culturel s'organise et s'engage dans un travail de fond (…) Des cours de formation à la langue berbère (passage à l'écrit) plus discrets sont régulièrement organisés »*[36].

Par ailleurs, à part les initiatives des militants de la cause amazighe, il n'y avait aucun autre enseignement de tamazight. Il a fallu attendre 1988[37] pour voir une ouverture culturelle et politique : plusieurs partis politiques ont vu le jour et plusieurs associations se sont créées en un temps record : *« Plusieurs dizaines d'associations culturelles naissent en Kabylie, dans*

[36] - CHAKER, S. *Imazighen Ass-a*, Op.cit, P.32

[37] - En 1988, l'Algérie a connu une grande colère populaire, qui avait touché presque toues les régions de L'Algérie, une colère qui avait permis une ouverture politique et culturelle.

les Aures, au Chenoua, au Mzab, dans les régions à forte concentration kabyle, comme l'Oranie, pour la promotion et l'épanouissement de la langue berbère »[38].

La majorité des associations implantées en Kabylie comme *Idles, Si Mohand ou Mohand, Amousnaw,* … ont assuré des cours de tamazight. Elles ont contribué, par là, à la promotion de cette langue. L'association Imedyazen, implantée à Alger-centre, et Numidiya, à Oran, ont réussi un travail remarquable pour la promotion du kabyle dans ces régions à dominante arabophone, parfois hostile à la dimension amazighe.

Comme nous allons le voir dans les prochains chapitres, l'enseignement du kabyle dans les associations était axé sur l'enseignement des règles de transcription. Les ouvrages de références étaient et sont toujours, « *Tajerrumt n tmazight - grammaire de tamazight* »[39] et « *Tira-notation »*[40].

Les cours sont dispensés pendant les jours de repos, généralement le jeudi, vendredi ou le lundi après midi, pour arranger les enseignants bénévoles et permettre à un maximum de personnes de bénéficier de cette formation qui peut durer un mois ou plus, à raison d'un cours de deux heures par semaine. Elle est ouverte à tous : il n'y a pas de conditions spécifiques d'accès. Il suffit de déposer un dossier et de contribuer par une somme symbolique. Les cours avaient lieu dans les sièges d'associations, chez des particuliers durant les années de répression et dans les maisons de jeunes ou maisons de la culture à partir des années 1990. Le public est très hétérogène : différents âges[41] et différents niveaux d'instruction.

Cet enseignement n'est pas sanctionné par un diplôme. Néanmoins, dans certaines associations, les apprenants reçoivent à la fin de leur formation une attestation délivrée par l'association. Ces formations ont permis à plusieurs personnes de trouver du travail alors qu'elles n'avaient aucune qualification (nous allons revenir sur ce point dans la formation des enseignants de tamazight). En effet, avec l'introduction de tamazight[42] dans le système

[38] - GUENOUN, A. *La chronologie du mouvement berbère*, Op.cit, P.76.
[39] - MAMMERI, M. *Tajerrumt n tmazight*, Ed. Bouchène, Alger, P. 19.
[40] - ACHAB.R, *Tira n tmazight (taqbaylit)*, Ed. Revue tafsut, 1990.
[41] - Les personnes intéressées par l'apprentissage du kabyle étaient intéressées d'abord par l'apprentissage de l'écrit, la graphie, ou les règles de transcription, dans l'objectif d'écrire et de transcrire. Plusieurs personnes viennent dans ces associations pour apprendre à transcrire leurs productions littéraires (poésie, nouvelles…) et leurs donner de l'existence. Ils sont jeunes, adulte, hommes, femmes…. Le niveau aussi est hétérogène, lycéens, universitaires, le moyen, le primaire….
[42] - Nous parlerons de tamazight quand il s'agira du système éducatif, parce que le Ministère de l'Education parle de l'enseignement de tamazight dans ses différentes variantes et a justifié sa stratégie avec l'ouverture des classes dans les zones chaoui, targui. Cependant le Mozabite n'est pas étudié, il n'y a jamais eu une demande sociale comme dans les autres zones amazighophones.

éducatif, plusieurs personnes qui avaient suivi ces formations ont été recrutées pour enseigner dans les collèges et les lycées, faute d'enseignants formés dans de vrais établissements de formation des enseignants.

Nous allons commencer notre descriptif par l'association Imedyazen et Numidia, parce qu'elles ont eu un parcours particulier de part leur lieu d'implantation et l'expérience de l'enseignement qu'elles ont initiée.

L'association Imedyazen = Poètes, pluriel de (Amedyaz-poète) - est une association culturelle qui œuvre à la préservation et la promotion de la langue amazighe. Ses activités s'inscrivent dans cette perspective et consistent en la publication de livres, d'une revue en langue amazighe ainsi que la collecte du patrimoine oral de la langue. Cependant, son activité principale reste l'enseignement de la langue amazighe par correspondance. Elle a commencé son activité en 1986, de manière informelle, comme collectif d'étudiants appelé collectif Imedyazen, à l'Université Bab Ezzouar, à Alger. Les activités de ce collectif étaient diverses : galas, conférences, expositions, soirées poétiques… et gravitaient toutes autour de la langue et la culture amazighes.

Lors d'un entretien téléphonique (13 Mars 2010), Hamid Oubagha, président de l'actuelle association Imedyazen, nous apprend, qu'ils (les membres du collectif) avaient décidé de rajouter l'enseignement de tamazight comme une autre activité du collectif. Pour ce faire, ils avaient sollicité Remdane Achab, acteur du mouvement culturel berbère et chargé de cours de mathématique à l'Université de Tizi-ouzou, pour animer un cours de langue tamazight à l'Université de Bab Ezzouar. Il a accepté leur demande, malgré l'éloignement et le statut informel de ces cours (il dispensait aussi un cours de tamazight à l'Université de Tizi-Ouzou). Il a commencé à enseigner en Avril 1987 jusqu'à mars 1989. C'était l'un des premiers et rares cours dispensés à Alger. Les cours consistaient en une initiation aux règles de transcription, qu'il a résumées dans un ouvrage intitulé « tira », et qui a servi, et sert toujours, de référence dans l'enseignement du kabyle. A partir de 1989, les membres du collectif ont pris le relais et ont continué à animer ce cours jusqu'en 1990, toujours au sein de l'Université Bab Ezzouar.

En 1991, le collectif Imedyazen devient « Association Imedyazen », mais sans siège fixe. Le désir de continuer les cours de tamazight et le manque de siège ont amené les membres de cette association à initier des cours de tamazight par correspondance. Des centaines de personnes, des quatre coins du pays, se sont inscrites à ces cours. La majorité

d'entre elles sont des Kabyles, même si les Chaouis, les Mozabites, les arabophones aussi s'inscrivaient à cette formation, mais en petit nombre, et décrochaient très vite, par rapport aux inscrits Kabyles qui étaient beaucoup plus nombreux et persévérants.

Comme l'explique le président de l'association, les cours sont envoyés aux élèves par voie postale : « Une fois l'élève inscrit, il reçoit par courrier recommandé un livre de cours et d'exercices corrigés *(Ilughma i Tira n Tmazight, littéralement "Exercices pour l'écriture de l'amazigh")*, une cassette de dictées accompagnée d'un livret de textes pour la lecture. L'élève continuera également à recevoir des devoirs sur chaque leçon du livre, devoirs auxquels il répondra et qu'il retournera à l'association pour qu'ils soient corrigés. Après quoi, il recevra un autre devoir. Ces devoirs, sous forme d'interrogations écrites pleines d'exercices, servent à contrôler les progrès de l'élève et lui permettent de s'améliorer au fur et à mesure que sa formation progresse. Ceci lui permettra également d'apprendre énormément de choses, car les corrections des enseignants sont accompagnées de remarques et de beaucoup de commentaires explicatifs, détails qui aident à mieux comprendre les leçons. Une fois que l'élève aura terminé ses devoirs (une dizaine au total), il sera convoqué par l'association pour passer son examen final, à la suite duquel, s'il réussit, il obtient une attestation certifiant sa maitrise de la lecture et de l'écriture de la langue amazighe. » Il souligne aussi que le cours de l'association, pour le moment, consiste en des leçons d'orthographe destinées à des amazighophones (kabylophones) qui parlent la langue, mais ne maitrisent pas sa lecture et son écriture. La matière didactique est puisée dans les ouvrages de Remdane Achab, de Mouloud Mammeri, que nous avons déjà cités, et dans le fichier et documents berbères, notamment pour les textes de lecture.

Après plus d'une dizaine d'années d'existence, l'association dispose à présent d'un siège. Bien que le nombre d'inscrits aux cours de tamazight ait nettement baissé avec l'introduction de cette langue dans le système éducatif, l'association compte de plus en plus de kabylophones, qui ne parlent pas leur langue, qui viennent apprendre cette langue pour se la réapproprier. Certains arabophones viennent aussi s'initier à cette langue pour divers objectifs.

Bien que l'intitulé des cours soit « cours de tamazight », le contenu porte essentiellement sur le kabyle, comme l'atteste le contenu de leur livre « illuγma n tmaziγt – exercices de tamazight », qui est la compilation de cours à distance et exercices envoyés aux candidats au fil des années.

L'association Numidia est une association culturelle domiciliée à Oran. Elle a été agréée en septembre 1990. Comme nous l'avons déjà souligné, ses membres ont commencé leur travail de sensibilisation en 1978 comme un club sportif (Cavalier de la Numidie) : *« C'est dans le cadre de cette équipe de football que nous avons pu faire les premiers pas dans la sensibilisation des Kabyles d'Oran pour notre langue»*[43], explique le président de l'association

L'association Numidia est très présente sur le terrain. : Elle organise régulièrement des festivités, notamment lors du Printemps berbère, Yennayer, etc. Elle participe aussi aux manifestations culturelles pour la promotion de la culture et de la langue kabyles à travers tout le territoire national, et notamment en Kabylie. En plus de toutes ces activités, elle a édité, depuis sa création, trente-trois numéros de sa revue mensuelle *Tafukt*, rédigée à 90% en kabyle, et elle aide les militants auteurs à éditer leurs productions.

Sa troupe théâtrale « *Tigawt d wawal -Action et parole »* est dirigée par Djamel Benaouf (lui-même auteur et romancier). Elle a reçu plusieurs distinctions, dont le premier prix lors du dernier festival, Amezgun n Djerdjer de Tizi Ouzou en 2006.

Quant à l'enseignement du kabyle, l'association Numidia s'est distinguée par une expérience exceptionnelle, bien que les autorités locales aient exigé, pour leur attribuer un l'agrément, de supprimer l'article 3 du programme de l'Association, portant sur l'enseignement de tamazight. En effet, comme il nous l'a appris le président de cette association, l'article a été supprimé, mais sur le terrain, l'enseignement a bel et bien existé depuis 1988, avec l'universitaire Kamal N'ait Zerrad. Ce linguiste a ciblé dans son enseignement des étudiants et enseignants en poste. Selon Djamal Benaouf[44], Kamal N'ait Zerrad, avait ciblé cette catégorie parce qu'il avait une stratégie : il a voulu préparer des personnes qui pourraient éventuellement assurer l'enseignement du kabyle au sein même de l'école algérienne. L'histoire lui a donné raison. Plusieurs de ces personnes qui ont suivi cette formation avaient rejoint l'enseignement de tamazight avec son introduction dans le système éducatif. Après le départ de N'ait Zerrad, Djamal Benaouf et autres militants ont pris le relais et enseignent le kabyle, non pour former les enseignants - l'école en a pris le relais -, mais pour former des personnes qui pourraient :

[43] - ZAMOUCHE, S. Président de l'association Numidia Oran.
[44] - BENAOUF, Dj. Membre fondateur de l'association Numidia.

- recueillir du patrimoine oral (conte, poésie…)
- corriger des documents destinés à l'édition
- et surtout, afin d'élargir le lectorat en tamazight.

L'enseignement de tamazight, dans cette association, est axé surtout sur l'apprentissage des règles pour pouvoir écrire et transcrire, et aussi pour pouvoir lire. Leurs ouvrages de références sont essentiellement celui de Hamid Hamouma[45], de Remdane Achab, de Mouloud Mammeri et le manuel de l'association Imedyazen. D'après notre interlocuteur "*cet enseignement intéresse surtout et essentiellement les kabyles qui viennent en grand nombre*". Pour les autres berbérophones, ils sont très rares à s'intéresser à ces cours : ils sont presque au même nombre que les arabophones qui viennent souvent par curiosité.

L'enseignement de tamazight dans le cadre associatif était l'une des actions principales du Mouvement Culturel Berbère (M.C.B). Une commission spéciale intitulée « langue, enseignement et recherche » était installée lors du deuxième séminaire qui s'est déroulé à Tizi-Ouzou en juillet 1989, pour dresser un bilan de cet enseignement depuis 1980 et faire une projection d'un plan d'action pour l'avenir.

Par ailleurs, il faudrait souligner qu'il y avait d'autres expériences d'enseignement de tamazight à travers les ondes de la chaine II, chaine nationale amazighe, et la chaine télévision BRTV, ainsi qu'à travers la presse écrite. Sur les ondes de la chaine II, Rachid Alliche[46] avait assuré des cours de tamazight en 1991. La presse écrite, aussi, a participé à la diffusion de ces cours de tamazight. La première expérience de ce genre remonte aux années 1980 avec la revue « Tamurt », animée par les étudiants du centre universitaire de Tizi-Ouzou. Plusieurs revues d'associations avaient réservé des espaces pour les cours de tamazight. Puis, à partir des années 1990, plusieurs quotidiens ont dégagé des espaces pour les cours de tamazight, comme le quotidien « Liberté ». Ces cours portent essentiellement sur les règles de transcriptions du kabyle avec la graphie latine

Les quotidiens étatiques, comme « El Moudjahed » et « El-Chaâb » ont dégagé toute une page d'information en tamazight; elle est animée chaque semaine, mais écrite en caractères arabes.

[45] - HAMOUMA, H. *Manuel de l'enseignement de tamazight*, Ed. Association de Culture Berbère, Paris, 1987.
[46] - ALLICHE, R. C'st le premier romancier kabyle, il est militant de la cause amazighe. Toutes ses activités étaient dans l'objectif de promouvoir la langue amazighe et de l'inscrire dans la modernité (l'introduction du genre romanesque dans la littérature kabyle…)

Toute cette intense activité des associations pour asseoir un enseignement de tamazight et du kabyle en particulier a permis de consolider la revendication identitaire et de préparer les générations futures qui, par la suite, ont pris en charge l'enseignement de cette langue au sein de l'école algérienne, notamment durant les premières années de son introduction dans le système éducatif. En effet, avec cette introduction, le Ministère de l'Éducation nationale et le Haut Commissariat à l'Amazighité étaient confrontés au manque d'enseignants : Qui va enseigner tamazight à l'école ? Il n'y a jamais eu une formation structurée d'enseignants de tamazight dans les institutions étatiques. Pour pallier ce manque d'enseignants, le M.E.N et le H.C.A se sont retournés vers les personnes formées dans les associations, comme nous l'avons déjà souligné. Cependant, ce recrutement dans les cercles associatifs va poser un problème statutaire avec la fonction publique quant à leur intégration dans le corps enseignant.

3 - L'enseignement de tamazight à l'école algérienne

L'introduction de tamazight dans le système éducatif a été arrachée au prix très fort : emprisonnement de plusieurs militants, exil pour d'autres. Même les enfants ont contribué à ce prix : ils ont boycotté pendant une année l'école pour permettre à cette langue d'être acceptée à l'école algérienne. D'autres jeunes ont payé de leur vie[47] pour voir tamazight reconnue *« langue nationale »* dans la Constitution algérienne. Les principaux acquis de la revendication identitaire amazighe demeurent la constitutionnalisation de tamazight et son introduction dans le système éducatif.

La constitutionnalisation de la langue amazighe en 2002 : après avoir refusé catégoriquement le statut de *langue nationale* à la langue amazighe en 1995, le président de la République, et après une année d'émeutes sanglantes sans précédent (124 morts), de manifestation, de négociations, promulgue une loi pour introduire tamazight dans la constitution : « Loi n ° 02-03 du 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle, dont la teneur suit :

[47] - Les préparatifs du 20 avril 2001, jour de la commémoration du 21ème anniversaire du printemps berbère, ont commencé avec l'assassinat d'un jeune lycéen kabyle dans une brigade de gendarmerie de la région de Béni Douala. Cet évènement tragique a soulevé toute la population de la Kabylie. Encore une fois, cette région sombre dans la violence, elle a connu un printemps sanglant « 124 morts et des milliers de blessés ».
La situation était une situation de crise de grande gravité. Un mouvement citoyen se constitue et rédige, à El Kseur, dans la région de Bejaia, une plate forme de revendications politiques, culturelles et sociales. Le point n°8 de cette plate forme concerne la langue et la culture amazighes « satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions : identitaires, civilisationelles, linguistique et culturelle, sans référendum et sans conditions et la consécration de tamazight en tant que langue nationale et officielle ». Cette situation de crise a poussé le Président de la République à se résoudre à la constitutionnalisation de la langue amazighe.

Article 1er. **—** Il est ajouté un article 3 bis, ainsi conçu :

"Art. 3 bis. — Tamazight est également langue nationale.

Cette reconnaissance est suivie d'un alinéa qui stipule que « l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés en usage sur tout le territoire national ».

L'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien en 1995 : cet acquis demeure l'acquis le plus important qui peut avoir des conséquences majeures sur le devenir de la langue amazighe en Algérie, parce que, comme le souligne Chrystelle Burban, l'école est *« généralement tenue pour l'élément clé de la récupération linguistique »* [48] . Son enseignement commence à être accepté dans cette institution étatique, mais, sa prise en charge par les instances concernées (le Ministère de l'Éducation Nationale, les Directions de l'Éducation, les Directeurs des établissements scolaires), demeure, toutefois, insuffisante par rapport à la prise en charge dont jouissent les autres langues et matières enseignées.

Cet acquis, a été arraché, comme nous l'avons souligné, grâce au sacrifice des élèves (primaire, moyen et lycée) et étudiants, qui ont boycotté l'école et l'université durant une année entière de leur cursus, et au prix d'une grande mobilisation de la société civile en Kabylie.

3 – 1- Le boycott scolaire

Avant de décrire l'enseignement de tamazight dans le système éducatif et les textes officiels qui l'ont accompagné, il est important de nous arrêter un peu sur le boycott scolaire et les négociations qui ont permis l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Il ya lieu aussi de se poser la question de savoir qui a appelé au boycott scolaire et qui a mené les négociations et avec qui.

Le M.C.B[49] aile dite de la Coordination nationale, a lancé, le 18 septembre 1994, un appel au boycott de l'école jusqu'à ce que le pouvoir introduise tamazight dans le système éducatif. Les deux tendances du MCB (Coordination et Commissions) ont réussi à taire leurs

[48] - Burban, C. Dans : L'école, *instrument de sauvegarde des langues menacées*, Actes du colloque du 30 septembre et 1ère octobre 2005, Université de perpignan Via Domitia- CRILLAUP, Ed. Presses Universitaires de perpignan, 2007, P.6

[49] - Le Mouvement Culturel Berbère s'est scindé en deux tendances en 1989. Une tendance va se transformer en parti politique : le Rassemblent pour la Culture et la Démocratie (R.C.D). L'autre va demeurer dans la mouvance culturelle et cherchera l'appui du parti FFS (front des forces socialistes), et sera désormais dénommée « M.C.B Commissions nationales. Par la suite, le R.C.D, aussi, fédère les associations culturelles qui lui sont inféodées et lance le « MCB coordinations nationales ».

divergences pour s'aligner sur le même mot d'ordre « pas d'école sans tamazight ». Le boycott fut total dans les wilayas Tizi-Ouzou et Bejaia et partiel à Bouira. Le Boycott a été aussi été ponctué par des grèves générales et fermetures des magasins.

En novembre 1994, le pouvoir a essayé de désamorcer la situation de crise; il a institué une commission dite « commission Sifi », du nom du Chef du gouvernement de l'époque, Mokdad Sifi, pour étudier les modalités d'introduction de tamazight dans le système éducatif. Cette commission a été boycottée par les deux tendances du M.C.B, qui avaient exigé comme préalable à la levée du boycott, la reconnaissance institutionnelle de la langue amazighe et de l'identité amazighe. La crise n'a pu être désamorcée que vers le 09 avril 1995. La présidence avait appelé aux négociations les deux tendances du M.C.B et les autres associations concernées par le boycott, dont celle des parents d'élèves. La plateforme des revendications des deux tendances du M.C.B s'articulait autour de trois points essentiels :

- le caractère légitime de la revendication amazighe ;
- l'amazighité comme fondement de l'identité nationale ;
- le statut national de la langue amazighe et sa prise en charge par les institutions de l'état.

Les représentants de la présidence n'ont retenu que les points suivants :

- la reconnaissance officielle de l'amazighité comme « composante incontournable de l'identité et de la personnalité algérienne aux cotés de l'islam et de l'arabité », consacrée plus tard par la constitution révisée de 1996 ;
- l'installation d'un conseil national chargé de la réhabilitation de l'amazighité… et de la promotion de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication.

Conformément à l'accord, la tendance M.C.B[50] coordinations nationales appelle à la levée du boycott, mais l'autre tendance, « Commissions nationales », qui avait quitté les négociations, crie à la trahison et demande la poursuite du boycott. La reprise des cours fut partielle le mois d'avril, mais totale au mois de septembre.

[50] - La guéguerre des deux tendances du M.CB quant à la levée du boycott et l'introduction de tamazight dans le système éducatif, n'étaient en réalité, selon les observateurs, que stratégies électorales et recouvrent en fait la rivalité et les divergences d'opinions des deux partis politiques ancrés en Kabylie FFS et RCD.

Comme prévu dans les négociations, un décret présidentiel daté du 27 mai 1995, crée l'instance dénommée « Haut Commissariat à l'amazighité » (H.C.A). Le M.C.B-Commissions refuse de s'y associer. C'est pourquoi, le H.C.A sera composé essentiellement, au départ, des membres du M.C.B - Coordinations nationales, proches du parti R.C.D. Comme l'affirme Rabah Kahlouche : *« cette instrumentalisation à outrance du Mouvement va peser lourdement sur la première expérience d'introduction du berbère dans le système éducatif »*[51]

3 -2- Les textes officiels qui ont accompagné l'introduction de tamazight dans le système scolaire

3 – 2 – 1-Les lois qui ont accompagné l'enseignement de tamazight

Depuis l'introduction de tamazight dans le système éducatif, seulement deux lois ont été promulguées en faveur de cette langue. C'est la loi n° 02-03 du 10 avril 2002 dont nous avons déjà parlé et la loin°16-01 du 06 mars 2016 portant aussi révision constitutionnelle qui a consacré tamazight « langue officielle » :

> *« Art. 3 bis _ Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue Amazighe, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle.* [52] *(…) « …Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique.»*[53].

Les deux lois placent tamazight en seconde place après l'arabe classique qui demeurera la langue officielle de l'Etat.

3– 2 – 2- Les décrets qui ont accompagné l'enseignement de tamazight.

Six décrets ont été signés pour promouvoir la langue et la culture amazighes. Trois sont des décrets présidentiels et trois autres sont des décrets d'application :

---

[51] - KAHLOUCHE, R. « L'enseignement d'une langue non aménagée au statut indéfini : le berbère en Algérie», dans : *Mémoires de la société de linguistique deParis (Les langue en danger),* Nouvelle série, tome VIII, PP.158-168.

[52] - voir le Journal Officiel de la république Algérienne Correspondant au 7 mars 2016 n°14, P.04 (traduction française), site : www.joradp.dz/FTP/**jo**-francais/**2016**/F**2016**006.pdf. consulté le 6/01/2016

[53] - voir le Journal Officiel de la république Algérienne Correspondant au 7 mars 2016 n°14, P.04 (traduction française), site : www.joradp.dz/FTP/**jo**-francais/**2016**/F**2016**006.pdf. consulté le 6/01/2016

- **Le décret présidentiel n° 145. 95 du 27 mai 1995** portant l'installation du Haut commissariat pour la réhabilitation de l'amazighité et la promotion de la langue amazighe. Ce décret décrit et explicite l'organisation, l'organigramme, le fonctionnement de cette instance.
- **Le décret présidentiel n°145.95 du 27 mai 1995** portant sur l'installation du Haut commissariat pour la réhabilitation de l'amazighité et la promotion de la langue amazighe. (rattrapage). Ce décret rattrapage porte sur l'appellation de cette instance et aucun autre changement n'a été apporté.
- **Le décret présidentiel du 10 octobre 1995** portant sur l'installation du président et des membres de la commission pédagogique, scientifique et culturelle, rattachée au Haut commissariat à l'amazighité qui a en charge la réhabilitation de l'amazighité et la promotion de la langue amazighe.
- **Le décret d'application du 10 octobre 1995** portant sur l'installation des membres de la commission mixte chargée de la réhabilitation de l'amazighité et la promotion de la langue amazighe, rattachée au Haut commissariat à l'amazighité, gelée depuis 1998 et réactivée, dans le cadre d'un protocole d'accord, signé entre les deux parties HCA/MEN le 21 février 2015.
- **Le décret d'application n° 149. 97 du 10 mai 1997** portant sur l'ouverture d'une licence en langue et culture amazighes et l'organisation d'un cursus pour l'obtention de ce diplôme.
- **Le décret d'application n° 470.03 du 02 décembre 2003** portant sur l'installation d'un Centre national de pédagogie et d'aménagement linguistique (C.N.P.L.E.T)

3– 2 – 3 - Les arrêtés et circulaires qui ont accompagné l'enseignement de tamazight.

Plusieurs arrêtés, décisions ont été signés pour accompagner l'enseignement de tamazight depuis 1995. Nous allons nous limiter à quelques arrêtés, notamment ceux relatifs à l'organisation de l'enseignement de tamazight (ce qu'il faut enseigner, le volume horaire…) et ceux qui ont porté sur les niveaux concernés par cet enseignement.

- **Circulaire n°147. 95 du 24 septembre 1995** portant sur la collecte et la transcription des « chants scolaire » en tamazight.
- **Circulaire n° 938. 95 du 07 octobre 1995** portant sur les principes et modalités d'introduction de tamazight dans le système éducatif national. C'est l'une des premières circulaires qui ont accompagné cette langue. Elle était destinée aux directeurs des Directions de l'Education, aux directeurs des établissements scolaires concernés par cet

enseignement et aux enseignants de la langue amazighe. Ils y trouveront des explications sur (« comment enseigner » (unité didactique), le volume horaire (deux heures par semaines) et les objectifs de cet enseignement).

La répartition de l'unité didactique[54] :

Horaire / Semaines	Heure 01	temps	Heure 01	temps	Total
1ère semaine	Compréhension orale Expression orale vocabulaire	15m 30m 15m	compréhension de l'écrit (la lecture) - connaitre la langue (grammaire-conjugaison)	15m 30m 15m	2h
2ème semaine	compréhension de l'écrit -connaitre la langue (grammaire et orthographe)	30m 30m	expression écrite correspondance scolaire	30m 30m	2h
02 semaines		120m		120m	4 H

Elle définit deux types d'activités pédagogiques : les activités d'apprentissage linguistique et les activités dites socio-culturelles. Les activités d'apprentissage visent l'acquisition par l'élève « de compétences qui lui permettent la compréhension orale et écrite, l'écriture de la langue amazighe et la rédaction.

Les activités dites socio-culturelles consistent en échanges inter-dialectaux qui vont se matérialiser par la correspondance scolaire entre les élèves de différents dialectes. Ce sont ces activités culturelles qui justifient l'appellation de « classes – ateliers pilotes » donnée aux

[54] - L'unité didactique et sa répartition sur les deux heures préconisées pour l'enseignement de tamazight selon la circulaire n°938 de 1995

classes de l'enseignement de tamazight. A travers cette circulaire, le Ministère de l'Education Nationale revient sur le problème épineux de l'unification de la langue amazighe, c'est ainsi que ces classes ateliers- pilotes se voient érigées en structures d'aménagement linguistique, on prévoit l'unification de la langue amazighe par le rapprochement de ses variantes régionales, l'élaboration d'une terminologie moderne commune et l'émergence d'une graphie commune, également parmi les trois en usage (latin, arabe, tifinagh) et ce au moyen d'échanges et de l'intercompréhension qu'elles permettront entre les apprenants des diverses variétés. Cette circulaire a aussi inscrit le caractère facultatif de l'enseignement de cette langue. Un point qui été vivement critiqué par le HCA dans une correspondance adressés au MEN le 10/10/1995.

- **Arrêté n°887. 96 du 07 novembre 1996** portant sur la poursuite de l'opération de l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Dans cet arrêté, il est question du devenir des élèves qui ont fait déjà une année de tamazight. Les admis des classes de la 9ème AF doivent poursuivre leur formation en 1ère AS et les doublant doivent reprendre aussi leur apprentissage en tamazight. Cet arrêté a porté aussi sur l'introduction de tamazight à partir de la 7ème AF, avec un volume horaire de 03 heures par semaines, en gardant la même organisation pédagogique proposée pour la 9ème AF.
- **Arrêté n°1478. 06** portant sur l'enseignement de tamazight pour l'année scolaire 2006/2007. Dans cet arrêté, il est question de l'introduction de l'enseignement de tamazight dans le cycle primaire (4ème année primaire et sa poursuite en 5ème année primaire). Il y est aussi traité de tamazight dans l'examen de fin de cycle moyen (4ème année moyenne) pour les élèves qui ont bénéficié de quatre années d'enseignement en tamazight.

Plusieurs circulaires ministérielles ont été rédigées pour accompagner l'enseignement de tamazight à l'école. Nous ne pouvons pas les reprendre toutes dans ce travail. Elles portent essentiellement sur l'aspect technique de cet enseignement (son organisation, ses programmes, les niveaux concernés…). Il n'y a aucune référence aux problèmes sur lesquels bute cet enseignement, à savoir, par exemple, son objet – qu'est ce que tamazight ? Les circulaires reviennent sur la variation de celle-ci et sur l'objectif de l'unifier, sans fixer de délai ni comment aboutir à cette objectif. Elles ne répondent pas non plus aux questions pédagogiques posées : quoi enseigner : le kabyle, le chaoui, le targui ? Il faut dire que poser la question « quoi enseigner ? » mettrait sur la table du Ministère de L'Education le dossier de tamazight langue ou tamazight langues ? Une question taboue que le Ministère ne veut pas mettre sur la table de discussion. Elle relève du politique et le pouvoir en place tend à figer

ces problèmes pour ne pas aborder les vraies questions et apporter les bonnes solutions. Le problème de la graphie est aussi traité de la même manière : figer le problème et laisser faire le terrain : écrire dans les trois graphies et le meilleur ou le plus fort l'emportera, une stratégie qui paye : les problèmes de tamazight sont toujours les mêmes depuis son introduction dans le système éducatifs notamment le caractère facultatif qui laisse l'enseignement de tamazight tributaire de la bonne volonté des directeurs, des parents et d'élèves. Une bonne volonté rarement affichée vu la négation, la marginalisation qu'a subie cette langue depuis l'indépendance.

3 – 3 - L'organisation et les niveaux concernés par l'enseignement de tamazight

Le 07 octobre 1995, le ministre de l'Éducation national lance, pour la première fois de l'Algérie indépendante, des classes pilotes pour enseigner tamazight *« J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été décidé d'introduire la langue amazighe dans le système éducatif sous forme d'atelier-classes pilotes en 9ème A*[55] *et 3ème AS »*[56]. Le choix des classes d'examen pour introduire tamazight dans le système éducatif, selon Amar Nabti et Tigziri, est une stratégie du HCA. *« Concernant les public à cibler, le HCA opte pour les classes de la 9e année fondamentale et la 3e année secondaire... Le HCA reconnaitra plus tard que, dans le choix qu'il avait effectué, des aspects ont été minimisés…»*[57], il dresse, au bout d'une année d'enseignement, un bilan négatif de cette expérience : *« L'échec constaté, selon le HCA, est imputable à « des erreurs d'appréciation (niveau d'intervention = classes d'examens) et des manigances de toute nature durant l'opération… »*[58].

---

[55] - L'organisation de la scolarité en Algérie a connu trois changements important : de 1962 à 1973 l'enseignement était organisé en trois cycles différents (le primaire, moyen et le lycée) tel qu'il était laissé par l'école française.
A partir de l'année 1973/1974 les responsables de l'Education Nationale avait introduit l'école fondamentale qui a unifié le primaire et le moyen qui devient désormais un seul cycle répartis sur trois paliers différents (1, 2 et 3ème AF (premier palier). La 4, 5 et la 6ème AF (2ème palier). La 7,8 et 9AF (le 3ème palier). Le lycée organisé, aussi, en trois années d'études. Ainsi La 9AF est la dernière année de l'enseignement fondamental, vers la fin de l'année 9ème AF, l'élève doit passer un examen dit « Brevet de l'Enseignement Fondamental (BEF)» qui lui permettra de passer au lycée. La 3AS est la dernière année de l'enseignement secondaire et vers la fin de l'année l'élève doit aussi passer son baccalauréat pour passer à l'enseignement supérieur.
A partir de 2003, avec la reforme du système scolaire, l'enseignement a été réorganisé en trois paliers : le primaire qui s'étale sur cinq années d'études, le moyen qui recouvre quatre années d'apprentissage et le lycée qui se développe, comme il a toujours été sur trois années d'études.

[56] - La circulaire ministérielle n°938.95 du 07.10.1995

[57] - TIGZIRI, N. et NABTI, A. *Etude sur l'enseignement de la langue amazighe, Bilan et perspectives*, Ed. HCA, Alger, 2000, P.8.

[58] - Ibid.

Le choix des classes d'examen pour l'introduction de tamazight n'a pas été une bonne mesure, notamment avec le caractère facultatif de cet enseignement et les examens de grande importance de fin d'année pour chaque niveau (le BEF pour la 9ème AF et le BAC pour la 3ème AS).

Pour la deuxième année de l'enseignement de tamazight, il fallait changer de public et de stratégie : *« le HCA avait opté pour le cycle secondaire (1ère, 2ème et 3ème AS) pour mener l'expérience. Les arguments invoqués concernent aussi bien le niveau du public et la grande disponibilité des supports didactiques… »*[59]

Aussi, le Ministère de l'Éducation nationale a élaboré une autre stratégie d'action *:*

« Il préconise le démarrage de l'enseignement de tamazight en 7ème année fondamentale, qui se poursuivra jusqu'à la9ème année fondamentale. Une épreuve de langue amazighe est prévue au brevet de l'an 2000/2001. L'expérimentation se poursuivra plus tard de la 1ère AS à la 3ème AS, avec l'introduction d'une épreuve au BAC de l'an 2003/2004 »[60].

Les circulaires ministérielles n°887.96 du 05/09/1996 et n°1100.96 du 20 octobre 1996 viennent asseoir cette stratégie et expliquent les mesures d'application, notamment en ce qui concerne la prise en charge des élèves ayant fait déjà fait une année de tamazight en 9ème AF et en 3ème AS, ainsi que le lancement de l'opération de l'enseignement de tamazight à partir de la 7ème année fondamentale :

« …à propos de l'introduction de tamazight dans le système éducatif, je suis honoré de vous fournir les explications qui suivent concernant les niveaux d'introduction de tamazight pour l'année en cours :

Concernant le deuxième niveau : il s'agit de la prise en charge des élèves qui ont suivi les cours de langue amazighe l'année dernière en 9ème AF et en 3ème AS et ceux :

1-2 qui sont admis en 1ère AS
1-3 qui ont refait la 9ème année et la 3ème année secondaire.

[59] - TIGZIRI, N. et NABTI, A. *Etude sur l'enseignement de la langue amazighe, Bilan et perspectives,* Op.cit. P.9.
[60] - Ibid.

*le **deuxième** niveau : il s'agit du lancement des classes d'expérimentation en 7èmeAF qui seront à la charge des enseignants qui ont bénéficié déjà d'une formation lors du stage qui s'est déroulé en août 1995 à Ben Aknoun et pendant l'université d'été qui s'est déroulée l'été à Kouba-Alger-centre. Ces explications s'inscrivent dans la stratégie de Ministère de l'Éducation nationale qui œuvre au développement et la promotion de la langue amazighe et sa dimension civilisationnelle, à cours, moyen et long terme…»*[61].

La stratégie du ministère de l'Éducation nationale (M.E.N), selon Nabti et Tigziri[62], consiste à une démarche de plusieurs phases :

1-la pré-expérimentation

Pré-expérimentation en 7ème AF : pendant l'année scolaire 1996/1997, des projets de programmes, de fascicule de textes et de livres du maitre seront lancés :

- Pré-expérimentation en 8ème AF en 97/98
- Pré-expérimentation en 9ème AF en 98/99
- Projets de programmes et fascicules achevés.

2- L'expérimentation :

Elle débutera en 97/98 pour la 7ème AF. Elle sera réservée à l'expérimentation du programme et des fascicules, à l'élaboration d'un manuel et à l'évaluation de l'expérimentation en vue de sa généralisation partielle.

L'expérimentation se poursuivra en 98/99 en 7ème AF, par l'application des programmes et l'utilisation des manuels.

Le ministère de l'Éducation nationale s'est engagé depuis 2003 dans une réforme globale du système éducatif. Cette réforme touche à la fois les méthodes et les contenus des enseignements, les modalités de l'organisation et la gestion du système. Tous les niveaux d'enseignement ainsi que toutes les matières enseignées à l'école algérienne sont concernés par cette réforme.

---

[61] - La circulaire ministérielle n°1100.96 du 20 octobre 1996.

[62] - TIGZIRI, N. et NABTI, A. *Etude sur l'enseignement de la langue amazighe, Bilan et perspectives,* Op.cit. P.9

Tamazight étant, désormais, une matière enseignée à l'école algérienne, elle est aussi concernée par cette réforme, notamment en ce qui concerne les niveaux d'introduction de cette langue dans le système éducatif, ainsi que les contenus de cet enseignement.

Dans le cadre de l'École fondamentale, comme nous l'avons souligné, la langue amazighe était introduite à partir de la 7ème AF et son enseignement se poursuit éventuellement jusqu'à la terminale (3ème AS), lorsque tous les moyens sont offerts (poste budgétaire, élèves, disponibilité d'enseignants).

Dans le cadre de la réforme du système éducatif, la langue amazighe est introduite dès la 4ème année primaire depuis l'année scolaire 2006/2007 (art n°112.06 du 23/05/06), et à la cinquième année primaire, depuis septembre 2007 (art.408.07 du 19 mai 2007). Autrement dit, l'élève amazighophone n'aura de contact avec sa langue native qu'après trois années d'apprentissage de la langue arabe et une année d'apprentissage de la langue française. A travers cette mesure, l'état algérien, en l'occurrence le Ministère de l'Education Nationale instaure, de manière officielle cette fois-ci, le caractère diglossique pour tamazight et lui confère le statut de langue basse à l'école algérienne, une école publique où chaque petit algérien devrait trouver sa place. Mais, l'école algérienne renforce, à travers cette mesure, les phénomènes de minoration et de rejet de tamazight par même les natifs, conséquences liées à la diglossie que subit la langue tamazight depuis des siècles.

Concernant le cycle moyen[63], la première année moyenne a été installée en 2003, la deuxième année en 2004, la troisième année en 2005 et la quatrième année en 2006. Quant au cycle secondaire, la première année a été installée en 2005/2006, la deuxième année en 2006/2007 et la troisième année en 2007/2008.

Ainsi la Cinquième année primaire et la troisième année secondaire étaient installées la même année en 2007/2008 (la circulaire n°252.06). La quatrième année primaire, la

[63] - Pour le cycle moyen, tamazight a été introduite déjà, comme nous l'avons souligné, depuis 1995 et 1996. Seulement, avec la réforme du système éducatif, il y a eu réorganisation des enseignements, au lieu de 3 années d'enseignement/apprentissage à l'école fondamentale, on passe avec la nouvelle réforme à 4 années. Dans le cadre de cette réforme, tamazight a bénéficié de programmes et manuels officiels et obligatoires. Mais surtout, elle est admise comme matière à l'examen national BEM en 2006, mais seulement pour les élèves qui ont fait quatre années d'apprentissage de tamazight.
Même pour le cycle secondaire, il ya toujours eu un enseignement de tamazight, la nouveauté avec la réforme consiste en l'introduction de programmes et manuels officiels et obligatoires et l'introduction de tamazight dans l'examen du bac en 2008.

quatrième année moyenne et la deuxième année secondaire étaient aussi installées la même année aussi, c'est-à-dire en 2006/2007 (circulaire n°426.07).

3- 3- 1 - Les structures accompagnant l'enseignement de tamazight

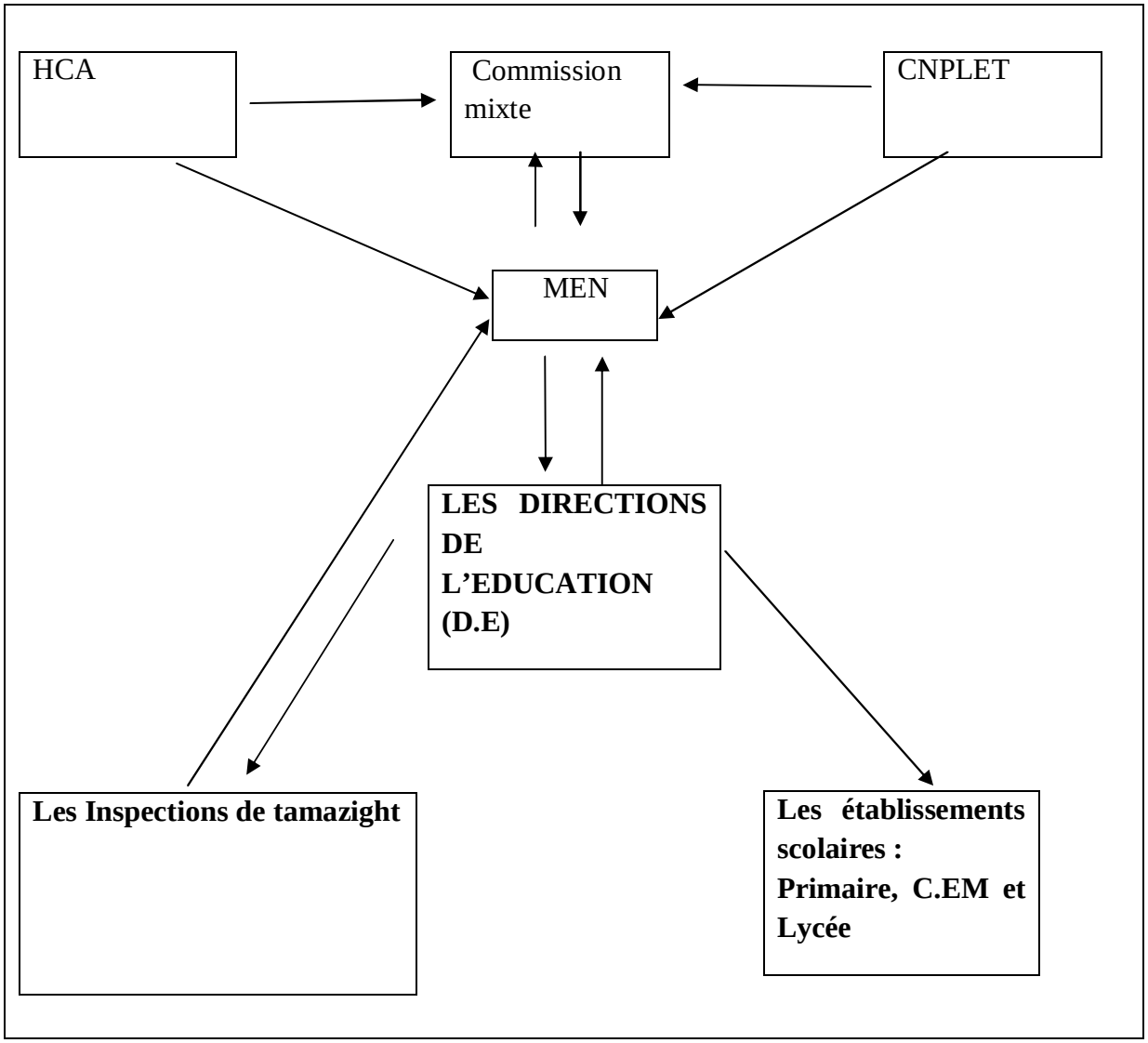
1- **Le Ministère de l'Éducation Nationale** est la seule institution habilitée à décider et à légiférer en matière de statut, d'organisation et de tout ce qui a trait à l'enseignement de tamazight.

2- **Le Haut Commissariat à l'Amazighité** qui a pour mission *« l'introduction de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication.»* (voir annexe n°1) reste une institution consultative sans pouvoir exécutif et législatif.

3- **La commission mixte HCA/MEN** qui a pour tâche de réfléchir aux questions épineuses de l'enseignement de tamazight est aussi une structure consultative.

4- Le **Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement du Tamazight** (CNPLET), chargé d'élaborer, de suivre et d'évaluer, en collaboration avec les institutions et structures concernées, les programmes de recherche relatifs aux curricula et aux moyens didactiques susceptibles d'assurer un développement harmonieux de l'enseignement de la langue amazighe ; de faire toute recherche et étude à caractère scientifique portant sur les systèmes de transcription graphique de la langue amazighe ; de participer à l'élaboration de programmes d'enseignement de la langue amazighe dans les différents niveaux avec les structures concernées (voir annexe n°2)

5- **Les Inspections de tamazight** : les inspecteurs de tamazight sont chargés de suivre cet enseignement sur le terrain, dans les établissements scolaires. Inspecter les enseignants et voir s'ils assurent convenablement leurs tâches pédagogiques, et élaborer des rapports à transmettre à la tutelle (D.E puis MEN). Actuellement, la langue tamazight est dotée de **13** inspecteurs à l'échelle nationale : **09** à Tizi-Ouzou, dont **04** confirmés et **05** chargés d'inspection, **02** à Bejaia, **01** à Bouira, et **02** inspecteurs chargés de la matière à Batna. Il est difficile, voire impossible, d'encadrer et de former les **1902** enseignants en exercice dans différentes régions du pays (entre formation et titularisation), avec si peu d'inspecteurs.



Le tableau ci-dessus nous montre que toutes les actions et décisions de première importance, par rapport à l'enseignement de tamazight, transitent par le MEN, pour être transmises aux Directions de l'Éducation (D.E) qui les transmettra aux établissements scolaires et aux inspections de tamazight.

Nous constatons aussi que la commission mixte est une structure importante où toutes les structures (MEN, HCA, CENPLET, INSPECTIONS) participent mais elle ne dispose d'aucun pouvoir de décision. Les membres de la commission discutent les problèmes sur lesquels butent l'enseignement de tamazight et proposent des solutions qui ne sont parfois pas prises en considération. Parce que les décisions du MEN pour l'enseignement de tamazight répondent, parfois, à des considérations politiques.

De ce tableau, ressort aussi que le HCA et CNPLET surtout, n'ont aucun impact sur l'enseignement de tamazight, bien que leurs missions par rapport à cet enseignement soient d'une haute importance. Cependant, ces structures sont comme des coquilles vides, dépourvues de tout pouvoir. Il y a lieu de relever spécialement le cas du CNPLET, qui dispose de gros moyens financiers, mais ne peut pas intervenir dans les questions problématiques de l'enseignement et de l'aménagement de tamazight, pour lesquelles il est pourtant créé. Le directeur du Centre explique cette situation en ces termes :

> *« Il s'est avéré que le décret attribuait au centre des missions scientifiques de haut niveau académique et, par-dessus tout, diversifiées, sans lui donner les moyens de se doter en encadrement scientifique de haut niveau. (…) Nous avons mis en place des équipes de recherche au niveau des directions de recherche (cinq directions dont l'aménagement linguistique, la pédagogie et la didactique, langue, littérature, civilisation et patrimoine, les langues maternelles et celle de la communication et de l'édition). Ces équipes directionnelles ne sont pas installées officiellement, car l'organigramme découlant du modificatif du décret de création n'est pas encore approuvé. »*[64]

La prise en charge officielle et administrative de l'enseignement de tamazight par le ministère de l'Éducation nationale est une réalité incontestable. Le nombre de structures, de circulaires et arrêtés accompagnants cet enseignement est très important. Toutefois, la réalité du terrain est loin d'être à l'image de ce qui se fait au plan théorique. Même les circulaires officielles, parfois, ne sont pas appliquées par les directeurs d'établissement, avec la connivence des directeurs des académies.

Il faut souligner que l'expérimentation a été lancée avec deux objectifs principaux :

- introduire la langue tamazight dans les examens officiels du BEF et BAC prévus respectivement pour les années scolaires 2000/2001 et 2003/2004 ;
- généralisation de cet enseignement.

Concernant le premier objectif il n'a été atteint que bien plus tard, en 2006/2007 pour le BEM, et 2008/2009, pour le BAC, dans le cadre de la réforme du système éducatif.

[64] - DOURARI, A. Entretien accordé au journal de depeche de kabylie le 2006-10-18, voir le site http://www.amazighworld.org/news/index_show.php?id=638. Page consulté le 07-09-2015

Le deuxième objectif, en l'occurrence, la généralisation de l'enseignement de tamazight, il n'est pas encore à l'ordre du jour, étant donné les problèmes que vit cet enseignement : le caractère facultatif, la suppression des postes budgétaires ouverts pour tamazight, la suppression de cet enseignement dans les wilayas où il était lancé en 1995 (la wilaya d'Oran, EL bayadh, Ghardaïa), le manque d'enseignants notamment pour les autres variantes, le manque d'inspecteurs…

3 – 3 - 2- Les wilayas où l'enseignement de tamazight est dispensé et son évolution durant ses vingt années d'existence.

Au lancement de l'enseignement de tamazight en 1995, 16 wilayas étaient désignées pour mener l'expérience : Alger, Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaia, Boumerdes, Oran, Oum Bouaghi, Batna, Biskra, Tamanrasset, Sétif, El Beidh, Illizi, Khenchela, Tipaza, Ghardaia, comme le montrent les premières circulaires qui étaient adressées nommément aux directions de l'Éducation de ces wilayas (circulaire n°938.95 du 07.10.1995)

Cependant, cinq années seulement après le lancement de cette expérience, l'enseignement de tamazight a complètement disparu dans certaines wilayas : Biskra, Illizi, Oran, Tipaza, comme le montre les bilans réalisés à ce jour. En effet, quelques bilans, quantitatifs surtout, ont été réalisés pour suivre l'expérience de l'enseignement de tamazight. Nabti Amar et Tigziri Nouara ont réalisé, en 2002, une étude pour le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), intitulée « Étude sur l'enseignement de la langue amazighe-Bilan et perspectives » [65] . Le premier objectif des auteurs est d'évaluer l'enseignement de tamazight, parce que : « *hormis le rapport de prise en charge établi par le MEN en mars 1998 et le rapport d'étape du HCA, aucune évaluation n'a été entreprise »*[66]. Cette évaluation permettra *« non seulement d'enclencher un suivi pour baliser le processus engagé, mais aussi de déceler les failles éventuelles et proposer des aménagements appropriés. »*[67].

En 2008, le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (C.N.P.L.E.T) réalise une autre étude[68] analytique du profil de l'enseignant de tamazight et son rapport à la matière qu'il dispense.

---

[65] - NABTI., A. et TIGZIRI, N. *Etude sur l'enseignement de la langue amazighe-Bilan et perspective*, Op.cit.
[66] - Ibid. P. 03.
[67] - Ibid.
[68] - CNPLET, *Eude du profil des enseignants de Tamazight des wilayas de Béjaïa, Bouira, Boumerdes et Tizi-Ouzou,* Alger 2008, Op.cit.

Parce que, en premier lieu, ils ne sont pas d'actualité- les derniers datent de 2008 (l'étude du CNPLET) -, et puis, par ce qu'ils ne sont pas très détaillés, nous nous sommes gardée de prendre en compte les chiffres de l'étude en question. Nous n'y avons relevé que les tendances lourdes qui se sont dessinées pour la géographie de l'enseignement de tamazight. En effet, il en ressort une situation alarmante de cet enseignement qui disparait de plus en plus des régions amazighophones, comme les régions chaouie, mozabite et targuie. La relative progression qui se fait sentir et dont parle les officiels concerne seulement les régions kabylophones comme le montre l'analyse suivante faite par madame Bilek[69] sur la base des statistiques fournies par le ministère de l'Éducation nationale.

Tableau n° 1 : Évolution globale des effectifs (élèves et enseignants) durant la période allant de 1995 à 2000

	1995/96		1996/97		1997/98		1998/99		1999/00	
	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens
Tizi-Ouzou	13440	81	32315	74	27127	96	24530	83	23629	83
Béjaïa	7941	48	9663	38	15953	56	13695	44	13473	44
Bouira	9000	28	9654	29	11873	34	11664	31	11474	32
Batna	805	9	632	8	293	1	49	1	78	1
Sétif	584	3	626	3	971	1	1526	4	2616	8
O.E.B	1462	6	1335	5	4785	13	1375	5	2262	5
Boumerdès	1078	4	785	3	1152	4	533	3	698	3
Khenchla	483	6	715	3	244	2	490	2	562	3
Alger	349	8	479	10	436	4	465	3	339	4
Biskra	654	9	255	5	191	4	127	2	108	1
Tamanrasset	114	2	370	4	505	2	942	3	465	3
Ghardaïa	584	12	158	4	124	2	64	0	0	0
Total	36494	216	56987	186	63654	219	55460	181	55704	187

[69] - Sous directrice de la direction de l'enseignement et de la formation au HCA

Durant les premières cinq années de l'introduction de tamazight dans le système éducatif, on note, d'après le tableau, une relative progression d'effectifs (enseignants et élèves) pour la variante kabyle (Bejaia, Tizi-Ouzou et Bouira). Concernant les autres régions, la progression est insignifiante. L'on a même affaire parfois à la régression, comme c'est le cas de Biskra, Batna, et Alger. Dans d'autres régions, en l'occurrence la région de Ghardaïa (variante mozabite), on constate une disparition complète de cet enseignement (on passe de 12 enseignants en 1995, qui encadraient 825 élèves, à 0 élève et 0 enseignant en 2000).

Globalement, l'effectif des élèves a relativement progressé. Mais le nombre des enseignants a connu une légère baisse (de 216 à 187 enseignants en 2000). Cette baisse est due, selon Madame Bilek, aux : *« humiliations subies, aux hostilités auxquelles ils étaient confrontés et aux salaires non perçus pendant des années.»*[70]

Tableau n° 2 : Évolution globale des effectifs (élèves et enseignants) durant la période allant de 2000 à 2005

ANNEE / WILAYA	2000/01		2001/02		2002/03		2003/04		2004//05	
	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens
Tizi-Ouzou	30457	85	25680	97	35102	129	39085	140	43006	189
Béjaïa	22497	45	22434	57	22769	57	29773	102	25433	98
Bouira	13517	34	14334	38	14680	44	17384	70	19027	70
Batna	73	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Sétif	690	9	1217	4	332	1	390	2	904	4
O.E.B	2382	6	2367	5	2476	7	2427	7	2432	8
Boumerdès	1394	4	1843	7	3215	13	1978	5	2125	9

[70] - BILEK. C, « Quinze ans d'enseignement de tamazight après son introduction dans le système éducatif algérien -état des lieux - », P.2. (L'article n'est pas encore publié)

Khenchla	265	1	499	1	329	1	244	1	429	1
Alger	479	3	61	3	30	2	278	2	54	3
Biskra	140	1	120	2	174	1	223	2	249	2
Tamanrassset	440	3	440	3	235	2	226	2	321	2
Ghardaïa	0	0	0	0	0	0	76	1	67	1
Total	72334	192	68995	217	79342	257	92084	334	94047	387

Pour la période allant de 2000 à 2005, les choses ne changeront pas pour l'enseignement de tamazight : les effectifs augmenteront sensiblement pour la variante kabyle (Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira et Boumerdes) et stagnent ou régressent pour les autres régions amazighophones. Pour la région des Aurès, par exemple, (variante chaouie) l'enseignement se maintient à Oum El Bouaghi (O.E.B), avec huit enseignants et 2432 élèves. A Khenchla, en revanche, il reste un seul enseignant pour 429 élèves. A Batna, au chef lieu de la wilaya, cet enseignement disparait complètement, comme le montre le tableau.

Tableau n°3 : Évolution globale des effectifs élèves et enseignants durant la période allant de 2005 à 2010

	2005//06		2006//07		2007/2008		2008/2009		2009/2010	
	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens	Elèv	Ens
Tizi-Ouzou	47645	251	60181	297	65522	310	82228	453	93947	558
Béjaïa	26687	129	29245	222	31339	188	40669	240	47162	313
Bouira	21823	96	27447	112	25454	104	19956	110	26590	153
Batna	1446	12	4267	21	7058	36	11517	65	14425	87
Sétif	1543	7	2410	7	2519	8	1862	14	2802	8
O.E.B	2327	6	1357	3	3253	3	2105	3	3152	3
Boumerdès	2647	11	2541	11	3205	11	3355	14	3846	17
Khenchla	328	1	323	5	277	4	230	1	590	2
Alger	151	3	1643	4	150	2	63	4	49	4
Biskra	209	1	228	1	149	1	91	1	0	0
Tamanrasset	321	2	894	4	312	2	712	3	663	3
Ghardaïa	55	1	55	1	55	1	19	1	0	0
Total	105182	520	130591	688	139293	670	162807	909	193226	1148

Pour la période 2005/2010, nous remarquons toujours une progression des effectifs (enseignants et élèves) dans la région de Kabylie. Mais nous constatons aussi le retour en force de l'enseignement de tamazight à Batna (une progression continue des effectifs enseignants et élèves) depuis 2005/2006. Toutefois, il faut souligner que, contrairement à la wilaya de Batna, les autres wilayas des Aurès, notamment Oum El Bouaghi et Khenchela, connaissent une baisse d'effectifs d'élèves et d'enseignants. De même, la wilaya de Batna se distingue, à partir de 2005/06, par un enseignement de tamazight avec la graphie arabe, ce qui pourrait expliquer toutes les facilités dont jouit cette wilaya dans les recrutements des enseignants : *« à Batna…Ils (enseignants de tamazight) sont en majorité des reconvertis d'autres matières, notamment de l'arabe, n'ayant eu aucune formation au préalable dans le*

domaine des connaissances en Tamazight, excepté leur pratique de la langue »[71]. Parce que, dans les autres wilayas où tamazight est enseigné, *« la Fonction publique observe des règles strictes en matière de conditions de recrutement (en ce qui concerne tamazight)»*[72].

Tableau n°3 : Évolution globale des effectifs élèves et enseignants durant la période allant de 2010 à 2015

Années / wilaya		2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Tizi-Ouzou	**Elèv**	100016	105988	113396	120121	119072
	Ens	628	731	802	873	910
Béjaia	**Elèv**	54739	56446	57469	61032	65095
	Ens	370	372	460	503	525
Bouira	**Elèv**	28474	27525	25833	27541	26473
	Ens	167	177	180	173	177
Batna	**Elèv**	18836	22414	23670	23568	23201
	Ens	113	80	134	148	169
Sétif	**Elèv**	3826	4561	6023	6004	5936
	Ens	19	24	32	38	42
Khenchla	**Elèv**	560	543	595	436	448
	Ens	2	2	3	3	3
Boumerdès	**Elèv**	4732	5806	5472	5767	7444
	Ens	21	24	27	33	50
Tamanrasset	**Elèv**	615	925	1049	1049	1624
	Ens	3	7	5	5	7
O.E.B	**Elèv**	1240	711	700	1040	1023
	Ens	3	4	4	4	4
BBA	**Elèv**	0	251	442	803	1446

[71] - BILEK, C. « Quinze ans d'enseignement de tamazight après son introduction dans le système éducatif algérien -état des lieux - », (l'article n'est pas encore publié), P.3
[72] - Ibid

	Ens	0	2	3	7	12
Alger	**Elèv**	37	40	41	35	35
	Ens	4	4	4	3	3
Total	**Elèv**	**213075**	**225210**	**234690**	**247396**	**251797**
	Ens	**1330**	**1427**	**1654**	**1790**	**1902**

L'enseignement de tamazight avait commencé dans 16 wilayas, dans l'objectif de le généraliser à d'autres; cependant, cet enseignement perd de plus en plus de terrain et se concentre en Kabylie : *« les statistiques augmentent d'année en année, avec des fluctuations assez variables dans certaines wilayas; mais si elles sont de l'ordre de 90,60% à Bejaia,* Tizi-Ouzou,*Bouira, Boumerdes et Sétif, elles ne représentent que 9,40% dans les Aurès et le Sud réunis »*[73]. Par ailleurs, cette évolution de l'enseignement de tamazight est insignifiante si on prend en considération le nombre d'élèves scolarisés chaque année dans ces régions.

Tableau n° 4 : Effectifs des élèves par dialectes 2014-2015

variantes	**effectifs**	**%**
Taqbaylit	225501	89,56%
Tacawit	24672	9,80%
Tamahaq	1624	0,64%
Tacenwit	0	0,00%
Tamzabit	0	0,00%
Tacelhit	0	0,00%
Somme	**251797**	**100,00%**

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur l'évolution de l'enseignement de tamazight par variante. Nous remarquons que le kabyle a une avancée considérable sur les autres variantes, avec un pourcentage de 89.56%. En effet, sur **251797** élèves qui suivent l'enseignement de tamazight, **225501** suivent l'enseignement du kabyle. Seulement 24672 d'élèves suivent la variante chaouie, soit 9,80%. Concernant la variante tamahaq-targuie,

[73] - BILEK, C. « Quinze ans d'enseignement de tamazight après son introduction dans le système éducatif algérien - Etat des lieux - », Op.cit.

seulement 663 élèves suivent l'enseignement de cette variante. Pour les autres variantes, comme tachenouit, tamzabit et tachelhit, l'enseignement a complètement disparu.

Ce confinement, qui se dessine à travers les statistiques à la seule région de Kabylie peut s'expliquer par plusieurs raisons, comme le notent Nabti et Tigziri :

> *« Les causes de cette désaffection sont nombreuses et différentes. Cela peut aller de l'attitude malveillante ou franchement hostile à l'égard de la question du responsable de l'éducation (l'autorisation paternelle exigée par certains chefs d'établissement aux enfants désireux de s'inscrire aux cours de langue amazighe en est une preuve) ; jusqu'à la difficulté tout à fait objective des postes en enseignants qualifiés. Qui plus est, l'option facultative préconisée par le MEN a renforcé le caractère aléatoire de cet enseignement »*[74]

En effet, le caractère facultatif de l'enseignement de langue amazighe est l'un des facteurs importants de sa disparition de certaines régions comme Oran, Biskra, El Bayedh et Ghardaïa, où la prise de conscience des problèmes identitaires n'est pas au même stade que celle qui prévaut dans la région de Kabylie, le bastion de la revendication identitaire. Ce facteur- le caractère facultatif- a permis aux détracteurs de cet enseignement, principalement les directeurs d'établissement, d'user de leur autorité pour empêcher les élèves de suivre l'enseignement de tamazight : en imposant l'autorisation paternelle, ou en refusant de comptabiliser la note de tamazight dans la moyenne générale de l'élève.

Pour notre part, nous estimons que le manque de stratégie rationnelle du suivi de l'enseignement de tamazight a, aussi, entravé sa progression. Même en Kabylie, où il y a une forte demande sociale pour l'apprentissage de cette langue, il n'y a pas eu de stratégie qui permettrait à tous les élèves de suivre leur apprentissage du primaire jusqu'au lycée, comme il se fait pour d'autres matières enseignées à l'école algérienne. L'ouverture des postes budgétaires pour l'enseignement de tamazight se fait de manière aléatoire. Dans certaines localités, l'enseignement de tamazight est dispensé au primaire, dans d'autres, il est dispensé au moyen, avec la promesse de sa généralisation qui se réitère à chaque occasion de au moins.

[74] - TIGZIRI, N. et NABTI. A. Op.cit P.11.

3 - 4 - Les enseignants de langue amazighe et leur profil

Les enseignants de langue amazighe sont issus de divers horizons, notamment au cours des premières années de l'introduction de cette langue dans le système éducatif où il a fallu puiser l'encadrement dans le tissu associatif.

Toutefois, pour cerner les profils des enseignants de tamazight, il est impératif de s'arrêter sur deux périodes :

Profil des enseignants de tamazight en 1995/1996

Les premières vagues des enseignants de tamazight (95/96) présentent plusieurs caractéristiques :

- Majoritairement de sexe masculin.
- Certains n'ont aucun diplôme ; ils viennent des milieux associatifs où leurs diplômes n'ont aucune relation avec l'enseignement et la pédagogie.
- D'autres, en revanche, ont une ancienneté dans l'enseignement (Ils sont MEF, PEM, PES ou contractuels) répartis comme suit :

N° de wilaya où tamazight est enseignée	Catégorie	Pourcentage
16	Contractuel	42%
	MEF	27%
	PEF	19%
	PES	9,8%

A partir de l'année 2002, la configuration générale de ce corps enseignants va sensiblement changer. Cela est dû principalement, comme le souligne la responsable de la sous-direction au HCA, à l'arrivée de la première vague des licenciés de langue tamazight. *« … des titulaires de licence en langue et culture amazighes s'y sont greffés depuis 2002, pour devenir, en 2009, majoritaires, apportant ainsi une plus-value à l'enseignement de tamazight (il représente 74,27% de l'ensemble) »*[75]

Nous avons recensé cinq profils différents d'enseignants de tamazigh depuis son introduction dans le système éducatif :

[75] - BILEK, C. Op.cit P. 5.

- **Les reconvertis :** sont des enseignants qui avaient occupé déjà un poste dans un établissement scolaire (enseignants d'arabe, de français, d'anglais ou d'autres matières comme sciences naturelles…) et qui avaient émis le vœu, au lancement de l'expérience de l'enseignement de tamazight, de se reconvertir et se recycler dans l'enseignement de cette langue. Cette catégorie avait comme atout le savoir pédagogique.

- **Les militants**[76] : il s'agit de personnes qui exerçaient dans le tissu associatif :

> *« Bien qu'ils aient suffisamment d'expérience dans le domaine de l'enseignement de la langue amazighe, ils furent, tout de suite après le recrutement, objet de contentieux pour le ministère de l'Éducation Nationale (M.E.N), car ils ne remplissaient pas les conditions exigées par la Fonction publique »*[77].

En effet, l'expérience de cette catégorie d'enseignants dans l'enseignement est une expérience dans un cadre associatif, elle n'est pas prise en considération par la Fonction publique. Aussi, ils sont de différents niveaux. Parmi eux, il y a des universitaires, des ouvriers, des jeunes sans formation quelconque..., et la Fonction publique réclame des conditions strictes pour le recrutement du personnel enseignant : avoir au moins une licence.

- **Les étudiants en magister** : ils sont issus de deux Départements de Langue et Culture Amazighes (DLCA) de Tizi-Ouzou[78] et de Bejaia[79]. Ils avaient différents diplômes (universitaires, licence, ingéniorat...) et préparaient leur magister en linguistique, littérature ou sociologie amazighes. Ces derniers sont moins nombreux, mais présentaient incontestablement toutes les aptitudes à dispenser un enseignement de qualité, et surtout répondaient parfaitement aux conditions exigées par la Fonction Publique.

---

[76] - nous avons utilisé le terme militant à défaut d'une autre appellation plus adéquat pour dénommer cette catégorie, parce que toutes les personnes qui se sont intéresser ou s'intéresse à l'enseignement de tamazight ou autre chose concernant tamazight est militant.

[77] - TIGZIRI, N. et NABTI, A. Op.cit P. 14.

[78] - Le département de langue et culture amazighe de l'Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou a été ouvert en 1990 et forment des étudiants en post-graduation. En 1997 il est devenu institut et forment des licenciés en langue amazighe

[79] - Le département de langue et culture amazighe de l'université de Bejaia a ouvert en 1991 et forme aussi des étudiants en post-graduation, il est lui aussi devenu institut et forment des licenciés en langue amazighe. Et en 2008/2009 un autre département, pour la formation des licenciés de langue et littérature amazighe a été ouvert au centre universitaire de Bouira.

- **Les licenciés** : à partir de 2002, une autre catégorie, celle des licenciés en tamazight en l'occurrence, est venue renforcer les rangs des enseignants de tamazight, en plus des reconvertis, des étudiants en magister et des militants.

- **Les sortants l'INFM de Ben Aknoun** : En 2006/2007, la première section sortie de l'INFM de Ben Aknoun, chargée de la formation des enseignants du primaire, vient agrandir le corps des enseignants de langue amazighe. Le nombre des étudiants formés dans cet institut est très réduit : onze éléments seulement. Cependant, *« le souci est moins porté sur l'insuffisance du nombre d'enseignants formés à l'IFPM que sur la qualité des programmes qui leur sont dispensés; la formation dispensée dans cet institut reste insuffisante »*[80]

Le corps enseignant a aussi connu une évolution des effectifs. L'enseignement de tamazight a démarré avec **216** enseignants en **1995,** pour atteindre 1902 en **2015.** Mais, au-delà de l'évolution des chiffres, l'évolution du profil des enseignants est aussi intéressante. Au lancement de l'expérience de l'enseignement de tamazight, la catégorie la plus importante du point de vue quantitatif était, jusqu'à 2002, celle des contractuels, des militants issus des milieux associatifs, et des reconvertis. À partir de 2002, la catégorie des licenciés vient en tête des autres catégories et représente 74,27% de l'ensemble des enseignants en poste; les autres catégories disparaissent pour être remplacées par celle des licenciés et des masters.

Profil des enseignants de tamazight en 2014/ 2015

Wilaya	Effectif enseignants	Licenciés de tamazight	Autres profils	% licenciés en Tamazight
Tizi Ouzou	**910**	**861**	**49**	**95,16**
Béjaia	**525**	**498**	**27**	**94,85**
Bouira	**117**	**51**	**126**	**28,81**
Batna	**169**	**82**	**87**	**48, 52**
Boumerdès	**50**	**43**	**7**	**86, 00**
Sétif	**42**	**41**	**1**	**97, 61**
Tamanrasset	**7**	**4**	**3**	**57, 14**
Oum El Bouaghi	**4**	**1**	**3**	**33, 33**
Khenchela	**3**	**2**	**1**	**66, 66**
Bordj Bou Arréridj	**12**	**12**	**0**	**100%**
Alger	**3**	**3**	**0**	**100%**
TOTAL	**1654**	**1344**	**310**	**81,26%**

[80] - BILEK., C. Op.cit P. 9.

Par ailleurs, plusieurs enseignants, qui étaient recrutés au début de l'expérience de l'enseignement de tamazight, notamment ceux issus des milieux associatifs et qui n'avaient aucune qualification ont été suspendus de leur fonction d'enseignants.

3 – 4 –1- La formation des enseignants de tamazight

Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, le problème du personnel enseignant s'est posé avec acuité : qui va enseigner la langue amazighe ? Quel est le niveau de ces formateurs ? Quelle est leur formation ?

En effet, hormis la formation dispensée par les associations, dont l'objectif principal était l'alphabétisation, aucune autre formation de tamazight n'a été dispensée dans les institutions étatiques (universités, instituts de formation des enseignants…). Comme nous l'avons déjà souligné, Il n'a jamais été question, depuis l'indépendance, d'enseigner tamazight ou de former, ni pour tamazight ni en tamazight. Ce n'est qu'avec l'introduction officielle de celle-ci à l'école algérienne que la nécessité de former des formateurs s'imposait d'elle-même. Ce à quoi s'attela le HCA, dont l'une des missions est « *l'introduction de la langue amazighe dans le système de l'enseignement et de la communication »*[81].

Les deux DLCA ont commencé à former des licenciés à partir de 2002, soit, 7ans après l'introduction de tamazight dans le système éducatif.

Dès l'année scolaire 2004/2005, l'Institut de Formation et de Perfectionnement des Maitres d'école (IFPM) de Ben Aknoun, rattaché au ministère de l'Éducation nationale, a ouvert ses portes pour former la première section de tamazight destinée à enseigner cette matière dans les écoles primaires. Cet institut a formé seulement **71 enseignants** pendant quatre années**.** En2009/2010, l'année de la réforme des instituts de formation, l'IFPM a fermé ses portes pour la section de tamazight.

3 – 4 –1 - *1* - La formation continue du HCA

En aout 1995, en prévision du lancement de l'enseignement de tamazight au mois de septembre de la même année, le HCA organisa, dans l'urgence, la première formation de formateurs qui a duré 20 jours dans un lycée à Ben Aknoun. Le premier contingent de stagiaires qui étaient de niveau très hétérogène (voir "profil des enseignants"), étaient encadrés par les enseignants universitaires des deux départements DLCA de Tizi-Ouzou et de

[81] - Décret présidentiel n°95-147 du 27 mai 1995, Art.4.

Bejaia. A l'issue de cette formation, une promotion de 216 enseignants, appelée promotion « Mouloud Mammeri », prendra en charge l'enseignement de tamazight dans 16 wilayas.

En 1996, une autre formation de ce genre a aussi été organisée dans l'urgence, pour répondre aux besoins des enseignants qui ont fait une année sur le terrain et étaient confrontés à beaucoup de problèmes, comme le déficit d'outils didactiques, le manque de programmes d'enseignement, ….etc.

A partir de l'année 2000, les stages de formation deviennent réguliers : «*le HCA a inscrit, (…), dans le cadre de ses activités annuelles, des stages de perfectionnement et de formation à leur profit (enseignants) souvent en partenariat avec le MEN »*[82].

Outre cette formation continue, la sous-direction chargée de l'enseignement et de la formation au HCA, a pris l'initiative de publier toutes les conférences et travaux d'ateliers des rencontres[83] annuelles avec les enseignants. La lecture de ces ouvrages nous a permis de constater que la formation des enseignants de tamazight, initiée par la HCA, s'articulait autour deux volets différents et complémentaires :

Le volet théorique aborde les questions de pédagogie, de didactique, de sociolinguistique, de linguistique berbère,…etc., comme le montre l'ouvrage intitulé *« Stage de perfectionnement des enseignants de tamazight »*[84], où les conférenciers avaient traité plusieurs sujets comme : « texte explicatif », de la « pédagogie de projet, de l'approche par compétence, langue maternelle, langue seconde, langue étrangère, approche par compétences, enseignement du kabyle langue maternelle…

Ces conférences étaient données, dans leur majorité, par des enseignants universitaires. Mais, les inspecteurs de tamazight aussi avaient participé à ce stage avec des conférences sur la pratique pédagogique.

---

[82] - BILEK, C. Op.cit. P.9.

[83] -

- *Actes* des séminaires sur la formation des enseignants de tamazight et l'enseignement de la langue et de l'histoire amazighe, Alger 2000.
- Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight
- Stage de perfectionnement des enseignants de la langue amazighe.

[84] - HCA, Stage de perfectionnement des enseignants de tamazight, Editions HCA, Alger 2004

Le volet pratique aborde surtout les questions pratiques liées à l'enseignement de tamazight, notamment ses difficultés et ses spécificités. Le travail se fait en groupe avec la participation des inspecteurs et aussi des conférenciers, pendant les après-midi. Les matinées sont consacrées aux conférences.

La publication des travaux de stage permettra aux enseignants de retrouver, à tout moment, les conférences et travaux de groupe même s'ils n'étaient pas présents au stage.

A partir de 2007, le HCA initia un autre type de formation: une formation beaucoup plus pratique qui s'articule autour de la pédagogie de projet. Cette formation a été réalisée en partenariat avec le département COM/FLE, Univ. Paris 8/ AMAP. Les initiateurs de ce projet ont mis en pratique un dispositif de pédagogie de projet expérimenté à l'université de Paris8. Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'apprentissage des langues aux étudiants, et surtout leur faire aimer cet acte d'apprentissage pour qu'il devienne un moment de plaisir, de participation et d'échange, au lieu d'être subi comme une corvée. Le HCA, avait mis à la disposition de ces initiateurs des moyens pour former les enseignants de tamazight à cette pédagogie, et surtout transposer cette méthode d'enseignement, destinée au départ à l'apprentissage des langues étrangères à large diffusion, aux spécificités de l'enseignement de tamazight, langue maternelle et minorée.

Contrairement à la première formation, celle-ci est cyclique, au moins trois session de formation sont organisées par année et concernait des petits groupes d'enseignants (25 à 40 maximum). Ils sont choisis par les inspecteurs et les membres du HCA en fonction de leur ancienneté et leur compétence en tant qu'enseignants, parce qu'à l'issue de cette formation, ils deviendront à leur tour des formateurs et prendront en charge les enseignants qui n'ont pas pu participer aux premières sessions de formation.

Cette formation mettait les enseignants au cœur de l'action comme apprenants dans le cadre de la pédagogie de projet. Ils devaient choisir des projets et les travailler, comme ferait n'importe quel élève en classe. L'objectif de cette expérience était d'amener l'enseignant à réfléchir et comprendre le mécanisme de l'apprentissage dans le cadre de la pédagogie de projet avant de pouvoir la pratiquer avec leurs élèves. C'est une formation pratique qui s'appuyait sur l'action beaucoup plus que sur le savoir. Elle porte sur le relationnel (élève, enseignants, membres de société), le comportement (savoir prendre la parole, pouvoir écouter, respect de l'autre…), le civisme, la philosophie de la vie…Toutefois, la langue tamazight n'est pas au cœur des apprentissages dans cette formation. Aucune problématique inhérente à

l'enseignement de cette langue n'est abordée durant cette formation. Tamazight est posée comme une langue standard, à large diffusion …qui ne présente pas des problèmes de variation, de graphies, de statut….

Cette formation, à laquelle nous avons assisté (à plusieurs reprises) a suscité beaucoup d'intérêt chez les enseignants qui se sont empressés de mettre en place ce dispositif de la pédagogie de projet de le pratiquer avec leurs élèves. Cependant, les contraintes administratives, des programmes, du volume horaire,… n'ont pas permis la mise du dispositif qui s'est, parfois, réduit au changement de disposition des chaises et des tables de la classe.

Les autres inspecteurs qui n'avaient pas participés à cette formation avaient interdit aux enseignants de mettre en place ce dispositif de la pédagogie de projet, ils leur ont recommandé de se limiter aux recommandations des instances officielles qu'on retrouve dans les programmes de l'enseignement de tamazight et les guides d'accompagnement. Pour eux, ce dispositif n'est qu'une facette de la pédagogie de projet et ils estiment qu'il existe d'autres dispositifs qui peuvent être plus efficaces et plus adaptées au cas de la langue amazighe.

Aussi, cette formation n'a pas été élargie à tous les enseignants de tamazight. Une centaine d'enseignants seulement ont en bénéficié et ce sont tous des enseignants de la variété kabyle. Les enseignants des autres variétés sont invités dans le cadre de la formation traditionnelle du HCA qui consistait à suivre une série de conférences avec les travaux d'ateliers.

Par ailleurs, les inspecteurs chargés de l'enseignement de tamazight organisent régulièrement des rencontres avec leurs enseignants pour former les nouvelles recrues et perfectionner la formation des anciens enseignants, notamment à Tizi-Ouzou, Bejaia et Batna. Les autres wilayas, à l'image de Bouira, Alger, Boumerdes, demeurent sans prise en charge de ce côté-là et les enseignants se contentent des rencontres organisées par le HCA.

3 – 4 – 1 - *2* - La formation universitaire

Actuellement, l'essentiel de l'encadrement de l'enseignement de la langue amazighe est fourni par les deux départements de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou et de Bejaia. Ce capital humain est renforcé, depuis 2008, par un troisième département ouvert à Bouira dans le cadre du nouveau système LMD.

La formation dispensée dans ces trois instituts s'étale sur quatre années (pour le système classique) et trois années pour le DLCA de Bouira. Cette formation est sanctionnée

par l'obtention d'une licence qui permet l'intégration du corps enseignant comme vacataire, puis stagiaire, si le candidat réussit l'examen d'aptitude organisé chaque début d'année par les inspecteurs et la direction de l'Éducation des wilayas où l'enseignement de tamazight existe.

La formation universitaire intervient dans la construction des savoirs théoriques et la construction des savoirs inhérents au domaine amazighe. Cette formation ne touche pas seulement l'aspect linguistique, mais s'intéresse aux domaines de la littérature, de la sociologie, de l'anthropologie, de la didactique, etc., en perspective de spécialisation en post-graduation, notamment pour les étudiants qui auront la chance de poursuivre leurs études. Les autres seront orientés préférentiellement vers l'enseignement.

Cependant, la licence préparée est une licence libre : les étudiants n'ont aucun contrat avec l'Éducation nationale et ne peuvent s'assurer ainsi un emploi dans le secteur de l'Éducation avec ce diplôme. En outre, les programmes d'enseignement ne s'intéressent que superficiellement au domaine pédagogique et didactique. Les étudiants n'ont qu'un seul module en didactique vers la fin du cursus, et un stage dans les établissements scolaires d'une durée de 15 à 22 jours seulement. Alors que les licenciés en tamazight retenus pour l'enseignement de cette langue, auront comme première tâche la transposition de leurs savoirs théoriques en savoirs pratiques et pédagogiques, notamment dans les wilayas où il n'y a même pas d'inspecteurs qui les prendraient en charge et faciliteraient cette tâche de transposition.

3 – 4 – 1 - *3* - La formation de l'Éducation Nationale

L'Éducation nationale est intervenue dans la formation des enseignants de tamazight un peu tard. C'est seulement en 2006/2007 que la première promotion formée par l'IFPM (Institut de Formation et de Perfectionnement des Maitres), structure rattachée au ministère de l'Éducation, a intégré le corps enseignant, onze ans après l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif. En outre, les promotions formées par cet institut sont très réduites et leur nombre ne dépasse pas une dizaine d'éléments, notamment pour la première promotion.

Cet institut se spécialise dans la formation et le perfectionnement des enseignants du primaire. Les étudiants suivent une formation de trois ans et intègrent le corps enseignant, comme stagiaires, dès l'obtention de leur diplôme. La formation concerne, bien entendu, le domaine amazigh (langue, littérature, grammaire, orthographe…) mais elle prend aussi en

charge les domaines pédagogique et didactique. Cependant, selon Madame Bilek, cette formation est insuffisante :

> *« Seulement, au point où on en est, le souci est moins porté sur l'insuffisance du nombre d'enseignants formés à l'IFPM que sur la qualité des programmes qui leur sont dispensés. Nous pensons que le statut de l'enseignant de Tamazight formé à l'IFPM doit être redéfini, ainsi que les programmes d'enseignement, à l'instar de ce qui a été fait pour la langue française dans ce même institut.»*[85].

En outre, la formation dispensée dans cet institut est polyvalente et permet aux diplômés de cette filière (tamazight) d'enseigner d'autres matières. En effet, plusieurs étudiants formés en tamazight sont orientés, après l'obtention de leur diplôme, pour enseigner d'autres matières, comme l'arabe, l'histoire, …notamment dans des régions où tamazight n'est pas enseignée.

Pour clore ce point sur la formation des formateurs, il serait peut-être important de faire savoir que depuis 2002, une filière de tamazight a été ouverte à l'école de formation des enseignants du secondaire (E.N.S) pour former des P.E.S de tamazight. Cependant, jusqu'à présent, aucune promotion n'a été formée, comme l'affirme M. Laceb *« …aucune inscription n'est enregistrée. Donc l'enseignement de tamazight à l'ENS n'aura pas lieu pour cette année »*[86], ni les années à venir. Cet enseignement n'existe toujours pas. La majorité des enseignants du secondaire sont issus des deux DLCA cités plus haut.

Conclusion

Comme nous l'avons constaté, l'enseignement de la langue amazighe a connu trois périodes différentes. Chaque période a ses spécificités, ces objectifs, ces méthodes d'enseignements.

Pendant la période coloniale, la dénomination de langue tamazight n'existait pas, on parlait de langue berbère qui renvoyait aux différents dialectes. Dans le domaine de l'enseignement, on parlait de diplôme des dialectes berbères et du brevet de langue kabyle.

Nous distinguons deux objectifs principaux assignés à l'enseignement de cette langue pendant la période coloniale :

---

[85] - BILEK., C. Op.cit, P. 9.

[86] - LACEB, M-O. Entretien accordé à la revue IZURAN, N°13, Octobre/ novembre 2000, P14.

- Le premier est un objectif utilitaire : permettre aux non berbérophones de maitriser ces dialectes, notamment pour les personnes appelées à exercer leurs fonctions dans les régions où il n'y a que ces dialectes comme moyen de communication.
- Le deuxième objectif était d'étudier le berbère comme objet d'étude et de recherche académique.

Bien qu'il n'y ait pas eu une prise en charge de la langue berbère durant cette période, elle n'était pas interdite. Plusieurs cours avaient existé pour permettre aux étrangers de parler cette langue et de communiquer avec les natifs.

Toutefois, durant la période post-coloniale, la situation a complètement changé. L'enseignement du berbère a été supprimé des institutions étatiques et la langue confinée dans des usages domestiques, interdite dans les sphères officielles. Seulement, l'enseignement de tamazight existait, clandestinement au départ, puis ouvertement dans les associations culturelles. Il avait plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les générations nouvelles à la question linguistique et permettre une prise de conscience identitaire, notamment avec les cours de l'Académie berbère de Bessaoud Mohand Arab, qui avait permis la diffusion de la graphie tifinagh.

- diffuser l'écrit de tamazight et doter cette langue de statut de langue écrite et moderne. Le statut de langue orale l'avait réduite au statut de langue vernaculaire et confinée dans des usages domestiques, limitant ainsi ces domaines d'intervention.

- permettre la sauvegarde de la matière orale à travers la constitution des recueils.

Concernant l'enseignement de tamazight pour la troisième période, il est certes institutionnalisé. La langue est enseignée à l'école algérienne, mais elle est rentrée comme par effraction. Elle a été imposée par le mouvement de revendication, et son introduction dans le système éducatif n'avait pour objectif que d'apaiser les esprits. Il est sujet à de multiples problèmes. Le statut de la langue n'est pas bien défini dans les textes officiels et les objectifs ne sont pas très clairs pour pouvoir les traduire de manière efficace sur le terrain.

Pour certains spécialistes de la langue amazighe, la question de la constitutionnalisation de tamazight dont il a été question dans ce chapitre, son enseignement, la loi 2002, l'article 3bis portant sur le caractère national de tamazight, ne seraient que des

mesures d'apaisement, voire une manière de faire diversion de la part du pouvoir, pour ne pas répondre à la revendication de la population kabylophone. La récente reconnaissance officielle aura-t-elle de l'impact sur l'enseignement de tamazight, permettra t- elle le changement d'attitudes des responsables surtout à son égard et lui permettre de jouir pleinement de ce nouveau statut tant revendiqué.

Le point essentiel qui se dégage de ces trois expériences de l'enseignement de tamazight se rapporte à son appellation : durant la période coloniale, l'appellation de l'enseignement du berbère et de l'enseignement du kabyle était justifiée. Ces enseignements étaient dispensés différemment, avec des primes différentes, comme nous l'avons déjà souligné. Aussi, les textes étaient clairs, ainsi que les objectifs de chaque enseignement. Toutefois, pendant cette période l'enseignement du kabyle est certes reconnu, mais comme un objet utilitaire destinés aux adultes pour mieux pénétrer les populations et il devient aussi un objet d'étude ethnographique, mais il n'y avait aucune intention de promouvoir le kabyle en tant que langue à travers le système éducatif.

Durant la période d'indépendance jusqu'à 1995 ni le kabyle ni tamazight ne sont reconnues et l'enseignement revêt un caractère quasi clandestin. La 3ème période, celle de la reconnaissance constitutionnelle est parvenue grâce à la pression revendicative du kabyle. Malgré ses avancées incontestables, elle nous renvoie à la problématique du statut du kabyle et sa relation avec tamazight, à la planification institutionnelle de son enseignement/apprentissage, à la qualité de l'enseignement et à la formation des formateurs.

TROISIEME CHAPITRE

LE KABYLE : UNE LANGUE EN ELABORATION

1 - L'unité et la diversité de tamazight.

Introduction

La relation entre langue et dialecte est une question souvent débattue et différemment approchée par les linguistes et les sociolinguistes. Nombre d'entre eux s'accordent à définir cette relation comme une relation de subordination : le dialecte est subordonné à la langue, il en fait partie. Par ailleurs, le mot langue est très connoté ; il suppose un statut, une norme. Il suggère toujours cette relation d'inclusion avec le dialecte, qui est défini simplement comme « variante régionale » de la langue. Selon Chaker[1], cette notion n'a, évidemment dans la pratique des linguistes, aucune des connotations péjoratives qui la caractérisent dans l'usage courant.

Ce questionnement de dialecte et de langue nous ramène à une autre question elle aussi problématique qui nous intéresse de près, à savoir « l'unité et la diversité de tamazight » : tamazight est-elle une seule et unique langue, et les autres variantes seraient des sous-ensembles de celle-ci (dialectes) ou s'agit-il de plusieurs langues distinctes comme le soutiennent certains linguistes ?

L'unité et la diversité de la langue amazighe est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs linguistes présentent cette unité de tamazight comme une donnée incontestable. Elle est saisissable à tous les niveaux de la langue : lexical, morphologique et syntaxique. Aussi, plusieurs auteurs, depuis Venture de Paradis[2] jusqu'aux jeunes chercheurs d'aujourd'hui, ont affirmé et réaffirmé cette unité :

> *« Cette idée a d'ailleurs des racines historiques et scientifiques lointaines. La thèse de l'unité linguistique berbère est posée bien avant la colonisation : les premières explorations linguistiques, comme celle de Venture de Paradis (menée en 1787-88 et publiée en 1838), reconnaissent déjà le chleuh du Maroc et le kabyle comme dialectes d'une même langue(…) Le degré d'unité (notamment grammaticale) des parlers berbères est tout à fait étonnant, eu égard aux distances et vicissitudes historiques*[3].»

En effet, même avec l'absence de prise en charge institutionnelle efficace (absence d'instance de normalisation, absence d'enseignement sérieux…), et malgré la dispersion

[1] - CHAKER, S. « Dialecte », dans : Encyclopédie berbère, XV, 1995, [consulté le 20/ 09/2016] sur le site : www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/**dialecte**.pdf

[2] - VENTURE DE PARADIS, J.M. *Alger au XVIII siècle*, typographie, Ed. Adolphe Jourdan, Alger 1898.

[3] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère-II, syntaxe et diachronie*, Ed. ENAG, Alger, 1996, P. 7/8.

géographique et les changements socioculturels de la société algérienne, cette unité demeure toujours repérable notamment au niveau morphosyntaxique.

Néanmoins, la langue berbère/tamazight connait une forte variation et concerne aussi tous les niveaux de la langue : la phonétique, le lexique et, dans une moindre mesure, la morphosyntaxe :

> *«…la* langue berbère, *réalité purement linguistique, se réalise sous la forme d'un certain nombre de* ***dialectes*** *régionaux, qui eux-mêmes s'éparpillent en une multitude de* ***parlers*** *locaux. Seul le parler présente une homogénéité linguistique quasi parfaite et est donc susceptible d'une description-définition interne (linguistique) précise. Il correspond normalement à l'usage d'une unité sociologique élémentaire, village ou tribu*[4]*. »*

Réellement, cette langue n'existe pas en tant que langue berbère, objet linguistique identifiable, elle n'existe qu'à travers ces variantes/dialectes et parlers différents *: « ce concept de « langue berbère » ne recouvre aucune réalité : « c'est un objet linguistique qui désigne l'ensemble des variétés berbères naturelles »*[5]. Miloud Taïfi présente cette langue berbère/amazighe comme *:*

> *« Une construction pyramidale dont la base est constituée par les parlers locaux et le sommet par ce que l'on convient d'appeler la langue berbère dont le nom de plus en plus utilisée est le tamazight. Les faces de la pyramide représentent les supra-systèmes qui sont naturellement moins nombreux que les parlers.*[6]*. »*

Comme le souligne tous ces chercheurs, la langue berbère/amazighe n'existe plus, actuellement, comme une langue unifiée et identifiable. Elle est éclatée en plusieurs parlers et variantes et cet éclatement s'accentue de plus en plus avec le manque de contact entre les groupes berbérophones et la politique d'arabisation en œuvre depuis 1962. Même la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et son introduction dans le système

---

[4] - CHAKER, S. « Dialecte », Op.cit. P. 2291-2295, [Consulté le 20/09/2016] sur le site : *www.centrederechercheberbere.fr/tl files/doc-pdf/**dialecte**.pdf*

[5] - NAÏT ZERRAD, K. « Le kabyle langue maternelle : Variation, standardisation et enseignement », Dans : RISPAIL, M. (sous la direction de), en collaboration avec Nora TIGZIRI, *Langues Maternelles : Contacts, Variations et Enseignement (le cas de tamazight)*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2005, P. 241.

[6] - TAIFI, M. « Déterminations des lieux linguistiques d'intercompréhension » dans : *Unité et diversité de tamazight*, Tome 2, Actes du colloque international, Ed. Agraw adeslsan, amazigh, Ghardaïa, 19-20 Avril 1991. P.17.

éducatif renforcent cet diversification au lieu de le réduire, comme c'est acté dans tous les textes officiels qui ont accompagné cet enseignement. En effet, ces acquis de la revendication identitaire fragilisent l'unité linguistique, et l'idée ou plutôt la thèse de « langues berbères / langues tamazight » commence, une nouvelle fois, à gagner du terrain.

En effet, cette thèse de langues berbères au pluriel, remonte aux années 80/90 Selon Chaker : *« … depuis quelques années, plusieurs auteurs et non des moindres (Galand 1985, 1990 ; suivi par A. Leguil), parlent des langues berbères (au pluriel) »*[7]. Les partisans de cette thèse mettent en exergue la forte variation de cette langue et rejettent l'idée qu'il s'agit d'une seule langue, voire qu'il s'agit de langue tout court !

A. Dourari, qui est aussi l'un des auteurs qui rejettent la thèse de l'unité de tamazight, souligne, en filigrane, à travers la citation ci-dessous le non-fondé de cette thèse :

> *« En effet, la dénomination « langue tamazight », où le singulier frappe l'esprit de celui qui est tant soit peu au fait de la pluralité des variétés berbères, ne peut être interprété que comme un* ***vouloir-être****, lui-même fondé sur un* ***avoir-été*** *mythique, érigé en* ***devoir-être****. La loyauté envers la langue, mais aussi envers l'idéologie qui la sous-tend « devra être » sans faille. »*[8]

Pour sa part, Lionel Galand défend aussi l'idée de la pluralité de tamazight dans la mesure où de nombreux groupes berbérophones se sont inscrits dans l'action de revendication identitaire pour affirmer leurs spécificités culturelles. Il se demande si ces berbérophones accepteront pour *« longtemps le nom un peu déprécié de dialectes pour les langages qu'ils défendent ? »*[9]. Il souligne que *: « la substitution de « langue » à « dialecte » peut gagner du terrain. On rejoindrait alors l'usage allemand et l'on dirait « les langues berbères », le pluriel remplaçant le singulier pour désigner l'ensemble du groupe, qu'on aurait toujours la ressource d'appeler « le berbère »*[10].

Ainsi, comme nous le constatons, la pluralité de la langue tamazight/berbère est approchée différemment par les deux auteurs su-cités : Lionel Galand la préconise comme un

---

[7] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère- II, Syntaxe et diachronie*, Op.cit. P.9.

[8] - DOURARI. A, « le pluralisme linguistique et unité nationale, perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie», dans : LAROUSSI, F. *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Presses universitaires de Rouen, 1997, P. 45.

[9] - GALAND, L. « LE BERBERE », [consulté le 22/09/2017] sur le site : www.berberemultimedia.fr/bibliotheque/auteurs/Galand_berbere_1988.pdf, P. 212.

[10] - GALAND, L. « LE BERBERE », Op.cit.

avenir tenant compte du dynamisme de variantes et la volonté de ses locuteurs, il reconnait, outre mesure, l'unité de la langue tamazight à travers le vocable « le berbère » qui pourrait selon lui véhiculer cette idée de l'unité de la langue même quand on la définirait dans sa pluralité…Par contre, A. Dourari rejette carrément l'idée de l'unité de la langue tamazight et la définit comme un vouloir-être obsessionnel.

Salem Chaker a été le premier à critiquer les partisans de la thèse « langues berbères » et a considéré cette dénomination au pluriel, dans le domaine français surtout, comme une innovation et un acte de rupture *:*

> *« Innovation est d'ailleurs un terme faible : il s'agit en fait d'une volonté de rupture. Car comme on l'a vu, pour la tradition berbèrisante de la langue française, et ceci bien avant René et André Basset qui en sont les plus éminentes,* ***la langue berbère est une et chaque dialecte n'est qu'une variante régionale. »***[11].

Seulement, les évolutions qu'a connues tamazight ces dernières années (son institutionnalisation, son introduction dans le système éducatif, son introduction dans des sphères nouvelles comme les médias…) et la dynamique accusée par chaque variante, ont amené Salem Chaker à revenir sur cette question de l'unité /diversité linguistique de tamazight avec des propos plus nuancés :

> *« Il s'agit en fait de l'importation mécanique, très problématique, de la thèse linguistique de l'unité structurale profonde du berbère, dans le champ de la sociolinguistique. Or, à ce dernier niveau, il faut réaffirmer clairement qu'il n'existe pas de communauté sociolinguiste berbère globale, mais des espaces régionaux de communication et de culture.»*[12].

---

[11]- CHAKER, S. « Unité et diversité de la langue berbère », Dans : *unité et diversité de tamazight*, T1, Op.cit. P.131

[12]- CHAKER, S. « Langue berbère / langue kabyle, etc.: réalités et fictions linguistiques et sociolinguistiques. Des clarifications difficiles mais inéluctables » dans : Revue d'études berbères, 2009, [Consulté le 22/092016] sur le site : http://centrederechercheberbere.fr/langue-berbere-langue-kabyle-etc-realites-et-fictions-linguistiques-et-sociolinguistiques-des-clarifications-difficiles-mais-ine.html

En effet, cette nouvelle situation sociolinguistique de tamazight bouscule celle-ci et ces variantes et exige, cependant, une réponse claire à la question difficile : une langue tamazight ou des langues tamazightes ?

La question ainsi posée nous renvoie à la problématique cruciale de la catégorisation des langues, comme le souligne Ph. Blanchet *: « l'un des enjeux majeurs du fonctionnement social des pratiques linguistiques concerne leur catégorisation comme « langue » ou comme variété (« dialecte ») d'une langue … »*[13]. Et cette réflexion nous amène à l'une des questions fondamentales de cette thèse : le kabyle est-il une langue ou un dialecte ?

Pour les partisans de l'unité linguistique de tamazight, le kabyle est un dialecte. Mais, tenant compte du développement de la situation sociolinguistique de tamazight, la réponse à cette question est loin d'être évidente.

2 - Le kabyle : langue en élaboration

Depuis, l'introduction de tamazight dans le système éducatif, voire même depuis le mouvement 80, les choses ont bien changé pour cette langue qui était désignée comme un ensemble de dialectes comme le laisse comprendre KH. Taleb Ibrahimi *: « Les Berbéristes, …revendiquent pour les dialectes berbères (la langue berbère disent-ils (...)»*[14]. Toutefois, si toute synthèse est exclue du fait de l'extrême mobilité de la situation sociolinguistique et politique par rapport à la question tamazight en Algérie, nous constatons, tout de même, une nette percée de celle-ci dans certains secteurs, une amélioration de son statut (voir premier chapitre) et de son corpus (standardisation du corpus enclenché il y a plusieurs années comme nous allons le voir dans ce chapitre).

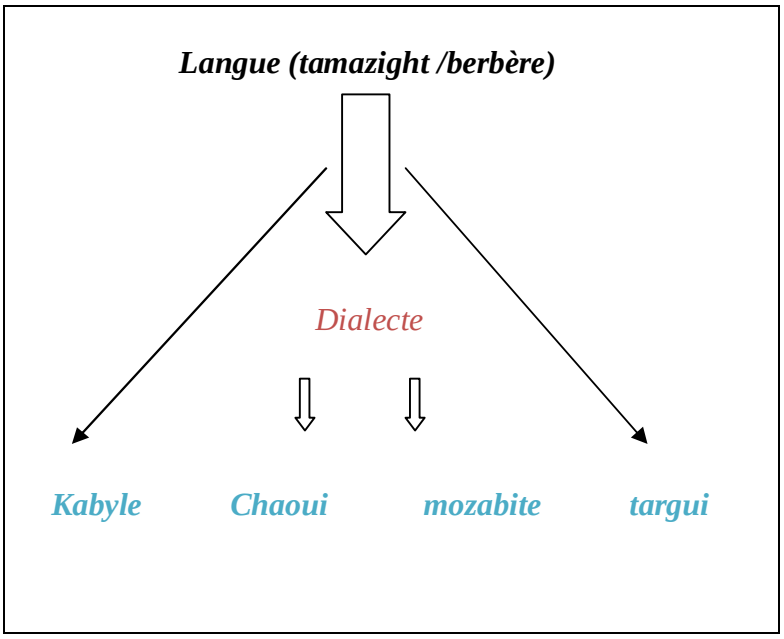
Certes, du point de vue constitutionnel, les variantes de tamazight, présentes sur le territoire national, bénéficient toutes du même statut (langue nationale, enseignée s'il y a la demande sociale…). Mais, sur le terrain, le kabyle se distingue par une intense activité de revendication et de production, et surtout par sa dominance dans la pratique pédagogique. En effet, malgré tous les obstacles administratifs auxquels sont confrontés les enseignants, les élèves, les étudiants…, l'enseignement du kabyle connait une évolution par rapport aux autres variantes : du point de vue quantitatif (90% de ceux qui apprennent tamazight apprennent en

[13] - BLANCHET, P. «L'identification des langues : une question clé pour une politique scientifique et linguistique efficiente», dans : Langues et Cultures Régionales de France : Béarn et Gascogne (1), Modèles linguistiques, 66, 2012, [mis en ligne le 26 février 2013], [consulté le 15 mai 2014] sur le site : http://ml.revues.org/282, P. 18

[14] - TALEB IBRAHIMI, Kh. Op. cit, P.81.

réalité le kabyle) et du point qualitatif (amélioration de niveau des enseignants, perfectionnement des programmes et manuels, diversification des méthodes d'enseignement du kabyle…).

Cette inégalité dans la dynamique de développement des variantes de tamazight (l'enseignement, la production de l'écrit, le cinéma…) pourrait participer à la remise en question de la relation classique où tamazight et ses variantes sont dans une relation d'inclusion et d'appartenance :



Cette inégalité pourra aussi inscrire la variante qui accuse cette forte dynamique, en l'occurrence le kabyle, dans un processus d'individuation et de distanciation par rapport aux autres variantes, comme le souligne Ph Blanchet :

> *« …l'un des enjeux majeurs du fonctionnement social de ces pratiques concerne leur catégorisation comme « langue » ou non, dans des processus d'émergence individuation (par distanciation ou par reconnaissance naissance) ou, à l'inverse, de satellisation diglossique (inclusion dans un ensemble linguistique dominant) »*[15]**.**

En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, à travers le survol de la question unité/diversité de tamazight, le kabyle est dans une relation étroite avec les autres variantes

[15] - BLANCHET, Ph. « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle » dans : Modelisations pour l'identication des langues et des varietes dialectales, France : Paris, 2004, LIMSI-CNRS et ENST, P.2, [consulté le 22/09.2017] sur le site : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00003875/document

(distance faible). Il est toujours défini dans sa relation à tamazight. Toutefois, malgré cette faible distance avec les autres variantes, le kabyle s'inscrit dans un processus d'élaboration qui tend de plus en plus à l'individuer *: «L'élaboration, en ce qu'elle participe de la standardisation de la langue, contribue à l'individualiser par rapport à d'autres. La distance linguistique, initialement faible, peut ainsi s'en trouver au moins précisée.»*[16]

La dynamique enclenchée par le kabyle dans les différents domaines trouverait sa signification dans le cadre conceptuel développé par Heinz Kloss à savoir la théorie de *« l'élaboration linguistique »*[17] et la théorie de « *l'individuation* »[18] développée par Marcellesi et Ph. Blanchet.

2 - 1- La théorie de l'élaboration linguistique

La théorie de Heinz Kloss, *« l'élaboration linguistique »*, s'articule autour de trois concepts qui constituent l'essentiel de sa réflexion *: l'égalité juridique des langues, l' « AUSBAU » ou le développement linguistique et le concept de « toit »*.

Les concepts les plus importants pour notre étude sont l'égalité juridique des langues qui pourrait légitimer le développement du kabyle et l'« AUSBAU », ou développement linguistique, qui pourrait aussi donner une autre signification à la dynamique observée par celui-ci depuis déjà la période coloniale.

---

[16] - VIAUT, A. « Émergences des langues non officielles : représentations et discours » dans : ELOY, J –M. *Les langues collatérales : problèmes linguistique, sociolinguistique et glottopolitiques de la proximité linguistique*, vol. 1, Actes du colloque d'Amiens, Université de Picardie, 21-24 novembre 2001, PP.103-119.

[17] - Nous n'avons pas eu accès aux ouvrages de Heinz Kloss, nous avons lu autour de sa théorie :

- MULJACIC, Z. « L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives) », dans : Langages, 21e année, n°83, 1986.
- DI MEGLIO, A, *L'élaboration didactique d'une langue minorée : le corse. Problématique de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994*. Op.cit
- THIERS. Ghj. « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse » dans : Langages, 21e année, n°83, 1986. P. 66, [consulté le 22/09/2017] sur le site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1986_num_21_83_2496
- L'individuation sociolinguistique corse, A.T.P. C.N.R.S. 91. 1164. I.E.C- GRESCO- IRED. 1986.

[18] - C'est un concept élaboré par le sociolinguiste corse Marcellesi pour caractériser la dynamique de la langue corse

2– 1 - 1- L'égalité juridique des langues : Kloss distingues deux types de langues :

- Les langues par distanciation
- Les langues par élaboration

> *« …a) les langues qui sont du point de vue philologique (lire : linguistique) tellement éloignées de toutes les autres langues qu'il est impossible de les considérer comme leurs dialectes, appelées langues automatiques (automatischeSprachen) (en 1952 elles recevront leur nom définitif : Abstandsprachen « langues par distanciation »);b) les langues qui, bien que d'humble origine, sont utilisées dans tous ou presque tous les domaines de la vie moderne après avoir subi un procès d'élaboration consciente (Ausbau); elles n'ont pas ici encore un nom spécial ; K. emploie le syntagme Sprachen : « langues du point de vue sociologique » (NB : l'adjectif sociolinguistique n'existait pas encore). Le substantif déverbal Ausbau : « élaboration » qui constituera la première partie du composé Ausbausprachen, utilisé pour la première fois en 1952, contient un composant aspectuel qui lui permet de se rapporter aux langues en voie d'élaboration aussi bien qu'aux langues élaborées… »*[19]

Autrement dit, Heinz Kloss propose d'appeler langues par distanciation les langues éloignées de toutes les autres langues et qu'on ne peut rattacher à aucune autre langue connue; comme il est impossible de les considérer comme leurs dialectes. Tamazight/le berbère est une langue par distanciation selon la définition de Kloss *:*

> *« …a) les langues qui sont du point de vue philologique (lire : linguistique) tellement éloignées de toutes les autres langues qu'il est impossible de les considérer comme leurs dialectes, appelées langues automatiques (automatischeSprachen) (en 1952 elles recevront leur nom définitif : Abstandsprachen « langues par distanciation » … »*[20].

Selon la théorie de l'élaboration linguistique, tamazight/le berbère est une « langue par distanciation ». Elle est, et elle a été, très éloignée des langues voisines et de celles avec lesquelles elle a coexisté (tamazight a toujours coexisté avec des langues de colonisations, comme le latin, le phénicien, l'arabe…) pour qu'on puisse la considérer comme un dialecte des unes ou des autres.

---

[19] - MULJACIC, Z. « L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives). », dans : Langages, 21e année, n°83, 1986, P.54-55, [consulté 22/09/2017] sur le site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1986_num_21_83_2495,

[20] - Ibid. P.54.

Pour les langues par élaboration, l'auteur propose de considérer comme telles des langues qui pourraient en théorie être considérées comme des dialectes d'un ensemble plus grand et hiérarchiquement superposé, mais qui sont devenues au fil du temps le moyen d'expression, pour une communauté linguistique donnée, de tous les aspects de la vie moderne, en particulier culturelle, en se spécialisant de plusieurs manières comme outil polyvalent capable de tout exprimer, tant dans les domaines scientifiques et techniques que purement littéraires.

A travers sa théorie, Kloss légitime le processus d'élaboration des langues d'humble origine ou dialecte, et offre une égalité juridique grâce à laquelle : *« les petites communautés linguistiques possèdent une arme théorique précieuse dans leur lutte pour l'émancipation …»*[21]. La théorie de Heinz Kloss inscrit, le kabyle dans le sillage des langues par élaboration, définies comme : *« les langues qui, bien que d'humble origine, sont utilisées dans tous, ou presque tous, les domaines de la vie moderne, après avoir subi un procès d'élaboration conscient (Ausbau)…»*[22]

Parler de langue kabyle ne signifie pas nier toutes relations de celle-ci avec langue tamazight, ni s'inscrire dans une relation conflictuelle avec les autres variantes. Cette dénomination ne remet pas en cause l'unité de tamazight, mais permet au kabyle de s'affranchir du statut de dialecte pour devenir une langue et être reconnue comme telle *: « puisqu'une langue ne nait que lorsqu'elle est reconnue en tant que telle »*[23].

2– 1 - 2 - Le concept de « l'AUSBAU » ou « développement linguistique »

Le concept d'Ausbau qui peut « *se rapporter aux langues en voie d'élaboration aussi bien qu'aux langues élaborées »* se réalise, selon J. Thiers, sur deux étapes : *« l'élaboration klossienne(…) peut se résumer ainsi : le passage à l'écrit d'une langue se fait par paliers : production poétique, dramatique et narrative d'abord ; la deuxième étape intervient la sachprosa, « prose factuelle », « non narrative » (dénomination adoptée par A. Verdoolt) »*[24].

[21] -THIERS. Ghj, « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse ». Op.cit. P. 66.
[22] - MULJACIC. Z, « L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives) », Op.cit. P.54
[23] - BLANCHET, Ph. «L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », Op.cit. PP.31-36.
[24] - THIERS, Ghj. « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse », Op.cit P. 67.

C'est surtout ce niveau de développement, prose factuelle, non narrative, qui consacre l'ascension d'un dialecte vers le statut de *langue élaborées* par l'accès aux domaines considérés comme important et décisifs pour l'épanouissement de ces ressources linguistiques et « *sa reconnaissance par les instances de légitimation institutionnelle ou par le simple sens commun.* »[25].

2– 1 - 3 - Le concept de toit ou de « couverture »

C'est le troisième concept important de la théorie de Kloss. Il a servi de distinguer entre deux types d'idiomes (dialectes) :

Dialectes ou idiomes avec toit = dialectes protégés (couverts)
Dialectes ou idiomes sans toit = dialectes exposés.

> *« La notion métaphorique de « toit » (ou « couverture ») lui servit à distinguer parmi les dialectes (et les langues créoles) deux types d'idiomes : a) ceux « sans toit » (dachlose (Au ß en) dialekte ; dialectes exposés, et langues créoles analogues) ; b) leurs « frères » et « sœurs » couvert(e)s (überdachteDialekte ; dialectes protégés qui, dans Kloss-McConnell, 1984, seront appelés chapeautés… »*[26]

Le concept « toit » de Heinz Kloss, appliqué à tamazight/berbère, pourrait redéfinir la relation de celle-ci aux variantes. Tous les linguistes amazighs s'accordent à définir tamazight/berbère comme « **la langue »,** et **le kabyle, le choui, le targui…, comme des dialectes** appartenant à cette langue. Cependant, tenant compte du processus d'élaboration enclenché par le kabyle, tamazight/berbère pourrait être reconsidérée, dans le cadre de la théorie de Kloss, comme langue **« toit »**. Le kabyle, et ainsi que les autres variantes qui pourraient emboiter le pas à celui-ci dans son processus d'élaboration, seront reconsidérées ou redéfinies, toujours dans le cadre de la théorie de Kloss, comme des langues par élaboration**,** en opposition aux langues par distanciation**,** parce que, comme l'explique J. Thiers *: « certains idiomes sont des vrais dialectes d'une langue autonome mais démontrent des*

[25] – THIERS, Ghj. « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse », Op.cit P. 67.
[26] - MULJACIC, Z. « L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives) », Op.cit, P. 56.

tendances élaborazionistiche au moins dans quelques secteurs, même si ce désir n'est exprimé que par une petite minorité de locuteurs.»[27].

Par ailleurs, les difficultés à reconnaitre le kabyle comme **langue,** surtout de la part des linguistes, notamment ceux spécialistes du domaine amazigh, pourraient être expliquées par ce que Kloss appelle idiomes exposés (IE) et idiomes couverts (IC). Kloss avait observé que les IE ont plus de chances de s'émanciper et de devenir des Langues par Elaboration LE. La *« protection » équivaut parfois à la suffocation d'initiatives propres …»*[28].

Que le kabyle soit une variante de tamazight est une donnée indiscutable, cependant, cette variante affiche une dynamique aussi indiscutable qui l'inscrit dans un processus d'élaboration et de distanciation par rapport à tamazight que nous appelons, dans le cadre de la théorie de Kloss, langue « **toit ».** Cette langue – toit maintient le kabyle, ainsi que les autres variantes, notamment à travers la dénomination (nous reviendrons sur ce point dans ce chapitre), dans une relation de subordination et d'inclusion.

[27]- THIERS, Ghj. « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse », Op.cit P.67.
[28] - MULJACIC, Z. « L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives)», Op.cit. P. 56.

3 - Le processus d'élaboration et d'individuation du kabyle

3– 1- Élaboration linguistique du kabyle

Toujours, dans le cadre de la théorie de l'élaboration des langues, Heinz Kloss propose la typologie des domaines d'usage qui permettront à un dialecte de se définir comme une **langue élaborée** ou comme **un dialecte en cours d'élaboration :**

Tableau n°1 : typologie des domaines

Domaine d'usage	Usage régulier du dialecte en cours d'élaboration	Usage concevable presque exclusivement pour la langue élaborée
1) Église	Sermons et prêches, surtout le soir	Homélie du dimanche matin, liturgie.
2) Parlement	Discussion, surtout en commission et assemblée	Discours préparés, prononcés en public ; comptes rendus des représentants du gouvernement
3) Radio « outre les divertissements »	Poésie dialectale « inclus les adaptations radiophonique de pièces de théâtre) ; informations, émissions didactiques populaires, par exemple pour les agriculteurs	Vulgarisation des sujets scientifique modernes ; toute instruction scientifique.
4) Littérature (outre les domaines de la littérature comique et lyrique)	Littérature élevée (roman et pièces de théâtre de sujets sérieux);Sachprosa populaire, par exemple consacrée à la géographie et à l'histoire, à la littérature du terroir	La plus grande partie de la littérature, presque toute la sachprosa.
5) Presse	Revues isolées ou rubriques de contenu non-littéraire, non humoristique, biographique ou religieux	La plus grande partie des revues, tous les journaux
6) École	Manuels et tout livre destinés aux débutants	La plus grande partie des manuels scolaire
7) Cinéma	Films légers, divertissement, surtout comiques	La plus grande partie de la production cinématographique, surtout celle de qualité.

L'application de ce schéma au kabyle nous permettra de relever l'avancée de celui-ci dans chacun des domaines retenus dans la grille de Kloss.

Tableau n° 2 : L'évaluation de la progression de la variante kabyle selon la typologie de Heinz Kloss.

Domaine d'usage	*Usage régulier du dialecte en cours d'élaboration*	*Usage concevable presque exclusivement pour la langue élaborée.*
1) Église	+[29]	-
2) Parlement	+	-
3) Radio « outre les divertissements »	+	+/-
4) Littérature (outre les domaines de la littérature comique et lyrique)	+	-/+
5) Presse	+	-
6) École	+	+
7) Cinéma	+	+/-

Comme nous le constatons, la variante kabyle intervient dans tous les domaines avec **un usage régulier du dialecte en cours d'élaboration.** Par contre, elle intervient, à des degrés moindres, avec **un usage concevable presque exclusivement pour la langue élaborée**, dans le domaine de l'école et, plus ou moins, dans le domaine de l'audiovisuel, y compris le cinéma.

Néanmoins, et pour avoir une vision claire de l'élaboration de la variante kabyle, nous devons apporter quelques modifications à la typologie de Heinz Kloss, pour qu'elle puisse correspondre au contexte social, politique et culturel du kabyle.

Nous remplaçons *« le domaine Églises »* par *« le domaine religieux »* pour englober tous les espaces et les pratiques religieuses qui existent ou dominent en Kabylie. L'Algérie est

[29] - Par le signe « + » nous soulignons la présence du kabyle dans le domaine, le signe (-) souligne son absence. Le signe (+/-) souligne une présence relative du kabyle dans le domaine (présence qui n'est pas systématique.)

un pays officiellement musulman; mais la constitution garantit la liberté de culte. Le christianisme est aussi pratiqué, ces dernières années. Plusieurs vagues des évangélistes affichent leur appartenance religieuse et la pratiquent en public, notamment en Kabylie.

Nous avons remplacé le *« domaine Parlement »* par celui du *« domaine Politique »*, parce qu'au parlement algérien, la seule langue acceptée est l'arabe classique; mais le kabyle intervient dans le domaine politique à travers d'autres créneaux.

1- Le domaine Religieux : le kabyle a toujours porté le discours religieux ; il a été, depuis toujours, le véhicule des prêches religieux en Kabylie. Seulement, ces dernières années le kabyle investit aussi l'espace religieux à travers l'écriture. Le Coran est traduit en kabyle par Kamal N'Aït Zerrad et aussi par Remdane At Mansour.

- La Bible aussi est traduite en kabyle par le courant des évangélistes qui ont fait un réel travail sur cette variante pour qu'elle puisse porter leur message. Ces évangélistes emploient le kabyle dans leurs prêches religieux dans leurs églises, à travers la télévision (chaine El Hayat). Plusieurs films relatant la vie de Jésus sont traduis en kabyle.

2 -Le domaine Politique : le kabyle est absent au Parlement ; un usage concevable presque exclusivement pour la langue élaborée, selon la typologie de Heinz Kloss. Mais il intervient de plus en plus dans la vie politique, lors des meetings et durant les compagnes électorales particulièrement. Dans les Assemblées populaires communales (A.P.C) et les Assemblées populaires de wilaya (A.P.W), les élus interviennent en kabyle dans les régions kabylophones ; mais quand il s'agit de discuter tel ou tel projet de développement ou de faire un bilan, le discours se fait avec l'alternance des codes français / kabyle.

3-Le domaine de l'audio-visuel :

3. 1 - La radio : La variante kabyle avait un espace *« considérable à la radio depuis la période coloniale (…) Et à l'indépendance de l'Algérie, la radio kabyle est devenue la 2ème chaine nationale, chaine II de la Radio algérienne»* [30] . En 1999, avec l'ouverture démocratique et culturelle, cette chaine s'est ouverte aux autres variantes de la langue amazighe (le chaoui, le mozabite, le targui…Néanmoins, la part de la variante kabyle est la plus importante, à raison de 23h d'antenne par semaine, contre 20h pour le reste des variantes. En plus, les émissions radiophoniques de la variante kabyle sont diversifiées : les bulletins

[30] - BERACHED, M. « Le passage de l'oral à l'écrit, exemple des Média audio-visuels en Algérie », dans : Revue Timuzgha n ° 13, septembre, 2006, Ed. HCA, Alger, P. 89.

d'information, les émissions de divertissement, les émissions littéraires (lecture, analyse, critique), les émissions de vulgarisation scientifique (de divers sujets, comme la santé publique, l'enseignement, la politique, l'économie…)

Parfois dans certaines émissions, les invités et même les animateurs recourent à l'alternance des codes (français/kabyle, arabe/kabyle) pour expliquer ou nommer certains fais scientifiques, quand le lexique en kabyle manque ou n'est pas très précis. Parce que les invités, bien que parfois kabylophones, ne sont toujours habitués à recourir au kabyle comme moyen de communication hors cadre familial. De même, les animateurs et même les journalistes n'ont pas une formation dans le domaine de la communication en kabyle.

Ces dernières années plusieurs chaines radiophoniques sont ouvertes au public :

La chaine Bouira a ouvert ces ondes au public depuis le 29 décembre 2008. Elle émet ses émissions officiellement, comme il est indiqué sur le site de la radio[31] en langue Arabe. Cependant, dans la pratique, elle émet dans les deux langues : arabe et kabyle, de manière simultanée, en fonction des invités et des auditeurs intervenants. Parce que dans cette région cohabitent des arabophones et des kabylophones d'où la nécessité pour les journalistes et animateurs de cette radio d'émettre dans les deux langues, alors qu'officiellement, le site de la radio en question fait état de l'usage exclusif de la langue arabe.

La radio de Tizi-Ouzou a ouvert ces ondes le premier novembre 2011. Elle émet officiellement, comme le souligne le site[32] de cette radio, en langue kabyle et en langue arabe. Mais, dans la pratique, elle émet, essentiellement en kabyle parce que c'est une région à dominance kabylophone. Cependant des bulletins d'information en arabe classique sont obligatoires à des heures de large écoute. Tizi-Ouzou était l'une des premières wilayas, après l'indépendance, à disposer d'une station radio locale, mais dont les émissions ont été suspendues en 1963, suite aux troubles politiques de l'époque.

La chaine de Bejaia, qui est la plus ancienne, son ouverture date de 19 août 1996. Elle émet officiellement, comme l'indique son site[33], en langue arabe et en langue kabyle, mais dans la pratique, comme la radio de Tizi-Ouzou, elle émet essentiellement en kabyle, avec le parler de Béjaia. C'est aussi une région essentiellement kabylophone.

[31] - http://www.algerie-radio.com/radio-bouira-en-direct, [consulté 22/09/2017]
[32] -http://www.algerie-radio.com/radio-tizi-ouzou-en-direct, [consulté 22/09/2017]
[33] - http://www.algerie-radio.com/radio-bejaia-en-direct, [consulté 22/09/2017]

Par ailleurs, il y a d'autres chaines radio web qui émettent en kabyle comme Beur Fm 100 % Kabyle, Kabyle Fm…

2 - La télévision : Pour ce qui est de la télévision, nous constatons aussi une nette évolution, surtout avec la création de la chaine 4, dite Chaine tamazight, en 2009. Certes, toutes les variantes sont présentes, mais nous constatons une dominance de la variante kabyle à travers le nombre d'émissions et surtout à travers leur qualité. En outre, il y a lieu de signaler la traduction des films algériens qui se fait vers toutes variantes. Plusieurs séries ont été produites en kabyle et diffusées à des heures de grande écoute, à l'instar de la série *« Dda Mezyan »*, qui a connu un large succès lors de sa diffusion en mois de Ramadan 2012. Outre ces séries de divertissement, plusieurs émissions d'intérêt public sont diffusées en kabyle. Elles traitent de tous les sujets. Néanmoins, les interlocuteurs recourent, comme à la Chaîne2, aux autres langues pour les concepts et les diverses explications. Ce recours aux langues française et arabe pour ce genre d'émission peut s'expliquer par le déficit du kabyle sur le plan du lexique scientifique, mais aussi par le manque de formation en kabyle. Les interlocuteurs (invités ou animateurs) ne parlent pas le kabyle ou ne maitrisent pas sa néologie élaborée pour les divers domaines. Les animateurs de télévision et les journalistes ne sont pas formés pour assurer des émissions en kabyle. Le problème de formation revient souvent, dans tous les domaines et à tous les niveaux, parce que tamazight et en particulier le kabyle n'est jamais pris en charge dans les divers cadres de formation professionnelle ou académique.

Depuis le début des années 2000, une chaine de télévision kabylo-française « BRTV » diffuse dans les deux langues (français-kabyle), avec la dominance du kabyle. Cette chaine a réussi à rapprocher les différentes régions de la Kabylie. Ses diverses émissions (culturelles, politiques, littéraires...) jouissent d'un large succès chez les Kabylophones à travers tous le territoire national.

La variante kabyle s'est, aussi, enrichie ces dernières années par sa présence, à travers des JT, émissions, dans les différentes chaines télévisions nationales et privées, comme Canal Algérie, Dzair TV, Magharibia, Dzair news…

4 - Le domaine du « cinéma » : Dans ce domaine, il a eu des progrès, des productions de films de grande qualité comme (« tawrirt yettwattun », « adrar n Baya » « Macahu »…). Ces films ont été réalisés par les Kabyles, dans la langue kabyle. Nous avons considérés cette production cinématographique comme manifestation d'élaboration linguistique de la variante

kabyle selon la typologie de Heinz Kloss (voir le Tableau n° 2 P. 141). Toutefois, bien que ces films sont d'expression kabyles, réalisés et produits par les Kabyles et sont portés, et même, parfois, subventionnés[34] par la population kabylophone, mais ils sont toujours définis dans le discours officiels comme des productions fondatrices du *cinéma amazigh*. En 2014, un autre film «Fadhma n Ssumer », de même envergure, est venu agrandir la liste de ces films de grande qualité. Mais l'expérience cinématographique n'est qu'à ses débuts, pour la langue kabyle.

Par ailleurs, beaucoup de films, de feuilletons, en langue kabyle, sont souvent diffusés sur les ondes de la chaine amazigh TV4, seulement leur qualité est souvent discutée, voire même remise en cause.

Toutefois, bien que ces films sont d'expression kabyle, réalisés et produits par les Kabyles, et sont portés, et même, parfois, subventionnés par la population kabylophone, ils sont toujours définis dans le discours officiels comme des productions fondatrices du *cinéma amazigh.*

5 - Le domaine de la presse écrite : dans ce domaine, le kabyle n'a pas connu un grand développement. À l'heure actuelle il n'y a aucun journal en kabyle. Il y a eu plusieurs expériences journalistiques. Selon le journaliste Tahar Ould Amar[35], la presse kabyle a connu trois expériences journalistiques différentes, depuis les années 60 jusqu'à l'ouverture démocratique :

- L'expérience de la période d'avant l'ouverture démocratique (1960, 1970 et 1980) : Plusieurs revues avaient sporadiquement existé durant cette période de négation et de déni identitaire amazigh. Elles étaient élaborées dans la clandestinité et montées essentiellement d'une manière artisanale. Cette presse, selon toujours l'auteur, ne se reconnait pas dans la définition classique de la presse écrite. Il s'agissait essentiellement de revues culturelles qui fonctionnaient comme un appoint, sur le plan de la sensibilisation, à la revendication amazighe.

[34]- La population a participé à la subvention du film « tawrirt yettwattun » et elle s'est même déplacée, sur Alger, en force pour voir ces films sachant que cette population n'est pas habitué à aller voir les films dans des salles de cinéma.

[35] - OULD AMAR, T. « Tamazight dans la presse », Communication orale présentée lors de la journée d'étude intitulée : **les médias en tamazight**, organisée par le HCA à la maison de la culture Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou, le 29 avril 2010, [Les communications présentées lors de cette journée d'études ne sont pas publiées]

- **La période de l'ouverture démocratique** : cette période qui s'étale de 1988 à nos jours, a connu deux expériences journalistiques différentes :

1) Au lendemain des évènements d'octobre 88 et de la constitution consacrant le multipartisme, la presse kabyle verra « franchement » le jour avec les mensuels « Asalu, Amaynut » et l'hebdomadaire « le Pays ». Nés en 1991, les deux premiers titres, qui servaient de supports partisans aux deux entités politiques implantées essentiellement en Kabylie, à savoir le RCD et le FFS, disparaitront des étals après la parution de quelques numéros seulement. Le Pays est un journal francophone. Il intègrera deux pages en tamazight, jusqu'en 1993, avant de passer à huit pages, jusqu'à 1995 où il cessera de paraitre.

2) Vers la fin des années 1990, d'autres journaux paraitront qui, dans la forme et dans le fond, tendaient à obéir aux règles journalistiques :

- **« Izuran-Racines »** journal hebdomadaire francophone, intègrera des pages en tamazight dès sa première édition en 1999. Le contenu de cette « sous-édition » était à dominante culturelle. Il disparaitra en 2003 pour réapparaitre quelques années plus tard, et disparaitre, encore une fois, des étals.

- **« L'hebdo n Tmurt »** était aussi un hebdomadaire francophone. Il intègrera, d'emblée, tamazight dans sa « Une ». Les pages en kabyle et celles en français alternaient. "L'Hebdo n Tmurt" proposera une rubrique pour Issalen (infos de proximité), comportant Tagejdit (édito), une chronique, un espace pour la culture, une page détente et un espace pour le sport. En somme, le journal offrait le « rubricage » classique qui définit la presse écrite d'informations générales. Il cessera de paraitre une année plus tard, en 2000, pour des raisons inhérentes à son financement.

- **« Aγmis n Yimaziγen »** : En 2009 La Dépêche de Kabylie, un quotidien régional francophone, lance « **Aγmis n Yimaziγen »** (les cahiers de tamazight). Quatre pages en tamazight y sont proposées tous les lundis. Bien qu'il porte le nom « Imazighen = les Amazighes », ces pages sont écrites dans la variante kabyle seulement et ne concernent que les locuteurs de cette variante. Y sont proposés : une fausse « Une » avec une chronique d'humeur et d'humour (page 11), actualité nationale (page 12), l'info de proximité (tuddar-tiγiwanin, en page 13), culture, sport (quand l'espace le permet), cuisine (page 14). La diversité de l'information, son aspect factuel, la structure de la langue support, font que le

lectorat ne se limité pas aux seuls initiés. L'écriture journalistique en langue kabyle peut dépasser l'aspect "langue et identité" pour focaliser son intérêt sur l'information.

- **« Tighremt-cité » :** En 2013, la presse écrite kabyle s'est enrichie avec cet organe. Un quotidien qui édite trois fois dans la semaine quatre pages en kabyle, et une fois chaque mois, ce journal est édité à 100% en kabyle.

- En 2015, l'agence Algérie Presse service (APS) lance la version amazighe d'information, en trois graphies (latine, tifinagh et arabe). Les informations en kabyle sont beaucoup plus présentes par rapport aux autres variantes.

Cependant, aussi diverses et importantes que soient ces expériences de la presse écrite kabyle, l'évolution dans ce domaine reste tout de même mitigée. Elle est confinée, selon la typologie de Kloss, dans l'usage régulier réservé au dialecte en cours d'élaboration. Jusqu'aux jours d'aujourd'hui, la variante kabyle, malgré tous ces progrès, ne dispose d'aucun journal exclusivement en kabyle. Elle a toujours existé en sous-édition des journaux francophones ou arabophones.

6 - Le Domaine littéraire : Dans ce domaine, le kabyle est plus ou moins dans « l'usage concevable presque exclusivement pour la langue élaborée » (parce que ce n'est pas « la plus grande partie de la littérature, et presque toute la sachprosa » qui est écrite en kabyle). Certes, il ya une importante production littéraire dans les genres nouveaux et traditionnels. Cependant, ce n'est pas toute la production littéraire qui est écrite en kabyle. Tous les ouvrages théoriques et critiques sont en langue arabe et française.

Bien qu'il ne s'agisse pas de toute la production littéraire, la variante kabyle s'inscrit quand même dans la modernité : il y a une production des genres nouveaux, comme le roman, la nouvelle, la poésie (écrite avec de nouvelles thématiques). Aussi, même la poésie qui est très présente dans la littérature traditionnelle, connait, avec l'avènement de la néo-littérature[36], un renouvèlement de formes et de thématiques. En effet, à travers cette poésie écrite et /ou chantée, notamment celle d'Aït Menguellet, de Mohia, Ferhat, Zeddek, Si Moh…, le kabyle a réussi à aborder l'universel et l'abstrait, à l'image de l'amour, la haine, la folie, la sagesse… etc. Ces thématiques connaissent un fort développement dans le domaine littéraire. En plus des genres littéraires traditionnels (poésie, conte…), le kabyle s'est enrichi, comme évoqué

[36] - Concept avancé par Salem Chaker (voir l'ouvrage Imazighen ass-a, Op.cit)

plus haut, de nouveaux genres littéraires qui portent une nouvelle thématique en relation avec la vie d'aujourd'hui.

7- le domaine scolaire : C'est à l'école que le kabyle connait le plus de progrès. En 20 années seulement d'existence officielle, tous les manuels d'enseignements, du primaire jusqu'au lycée, sont élaborés dans la variante kabyle; un usage concevable presque exclusivement pour la langue élaborée. Toutefois, les programmes d'enseignement, tous paliers confondus, et les guides d'accompagnement, sont rédigés dans la langue française, avec une page seulement en kabyle. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, l'enseignement dit de tamazight, dans son écrasante majorité, est un enseignement du kabyle. Cette forte dynamique pédagogique du kabyle a permis, comme nous allons le voir dans ce chapitre même, d'accélérer le processus de standardisation, notamment de la graphie, enclenché depuis la période coloniale, et surtout à asseoir une esquisse de « norme » qui sert maintenant de référence aux apprenants et enseignants.

Toutes ces disparités qualitatives et quantitatives qui caractérisent la dynamique des variantes de tamazight engendreront l'évolution de chacune d'elles dans son espace, séparément l'une de l'autre. Ainsi, au lieu de créer des passerelles entres elles, les rythmes inégaux dans la dynamique de celles-ci, à tous les niveaux, vont finir par creuser ces différences et les accentuer, et, enfin, qualifier, par-là, l'hypothèse des « langues amazighes », ou de la pluralité des langues amazighes.

3 – 2 - L'individuation sociolinguistique du kabyle

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, le kabyle est dans une relation étroite avec les autres variantes de tamazight, mais son introduction dans les divers domaines dont nous avons parlé plus haut, lui ont permis de constituer des attributs linguistiques comme le système d'écriture (la constitution/diffusion de la norme à travers l'école[37]) ; des dictionnaires ; des grammaires et des ouvrages didactiques. Toutefois, ces attributs, comme le souligne Ph. Blanchet : *« ne peuvent intervenir que dans un second temps, après qu'ait été analysée et interprétée la situation sociolinguistique. »*[38]. Parce que, les critères linguistiques « internes », ne peuvent pas, à eux seuls, rendre compte du processus d'individuation

[37] - Nous allons voir dans ce chapitre comment, à travers tout un processus d'élaboration, le kabyle s'est doté d'une norme (graphique et linguistique) qui sert maintenant de référence pour l'enseignement dit « enseignement de tamazight ».

[38] - BLANCHET, Ph. «L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », Op.cit. PP. 31-36.

sociolinguistique d'une langue. Les critères externes (la volonté populaire, les critères définis, plus bas, par Ph Blanchet) interviennent en premier dans l'analyse de ce processus d'individuation sociolinguistique des langues, particulièrement dans le cas des langues de grande proximité linguistique, comme c'est le cas des variantes tamazight, où *«le degré d'unité (notamment grammaticale) des parlers berbères est tout à fait étonnant eu égard aux distances et vicissitudes historiques.»*[39].

Ainsi, le processus d'élaboration du kabyle, tel que défini plus haut, ne suffit pas, à lui seul, à rendre compte de tout le processus d'individuation/ distanciation du kabyle, porté aussi par un mouvement de revendication identitaire qui remonte à la période coloniale.

Ce mouvement de revendication pourrait se traduire, dans le cadre de la théorie de Heinz Kloss, par le concept « volonté populaire » qui constitue le ferment de l'ausbau (l'élaboration linguistique) et *« **(…)** qui porte la communauté linguistique à élaborer son dialecte en langue »*[40] . Cette expression de volonté populaire :

> *« Peut-être interprétée et appliquée de diverses façons. En premier lieu elle n'est pas toujours l'expression d'une majorité des parlants, ni celle des membres de toutes les couches de la population concernée. Dans certains cas, il s'agit de l'opinion d'une partie de la classe moyenne, et plus particulièrement d'une intelligentsia et, chez ces derniers, ce sentiment se veut surtout émancipateur et tourné vers l'avenir… »*[41]

Marcellesi aussi, dans sa définition du concept de l'individuation, met en exergue cette volonté d'un groupe ou d'une communauté à reconsidérer tout le capital d'élaboration pour en faire un élément de reconnaissance : *«L'individuation sociolinguistique est le processus par lequel une communauté ou un groupe tend à systématiser ses différences, à les sacraliser, à les considérer comme déterminantes, à en faire un élément de reconnaissance »*[42].

Philippe BLANCHET, aussi, s'est penché sur la problématique de l'individuation. Il la définit comme un :

---

[39] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère-II, syntaxe et diachronie*, Op.cit. P. 8.

[40] - Collectif, « L'individuation sociolinguistique corse », A.T.P. C.N.R.S. 91 1164, P.21

[41] - KLOSS, H. et MACCONNELL, GD. « Composition linguistiques des nations du monde / Linguistic composition of the nations of the world », dans : A.T.P C.N.R.S. 91 1164. Op.cit. P.21.

[42] - MARCELLESSI, J-B. ; BULOT, T. Et BLANCHET, Ph. *Sociolinguistique, Épistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2003. P.169.

« Processus par lequel émerge l'identification d'une unité (socio)linguistique(…), en tant que constituant une unité reconnue distincte d'autres ensembles (socio)linguistique, (…) Ce processus est de type glottopolitique (c'est-à-dire qu'il relève de facteurs sociopolitiques associés aux pratiques linguistiques et non strictement linguistique »[43].

Il résume le processus d'émergence des langues dans cinq critères :

A) La conscience de parler une seule et même langue. Elle provient en général d'une conscience collective extérieure à la langue (conscience historique, politique, culturelle…).

B) L'utilisation d'un nom spécifique pour désigner la langue

C) L'affirmation de l'identité collective par les institutions (culturelles, administratives, et notamment politiques démocratiquement) représentatives

D) Des attributs linguistiques propres à cette langue sont constitués et majoritairement diffusés-employés : outre son nom, un système d'écriture spécifique (voire une orthographe)

E) La volonté majoritaire et démocratique de ne pas considérer la langue en question comme une variété (un « dialecte ») de telle autre langue.

Comme nous pouvons le constater, Philippe Blanchet réduit dans sa définition de l'individuation, les critères « internes » au seul point « D ». Il met l'accent sur les critères « externes» à la langue. En effet, les critères externes comme le critère « E » explicite le processus d'individuation, mais, une langue peut aussi afficher une tendance à l'individuation à travers l'élaboration linguistique et son intervention dans des domaines exclusivement réservés aux langues élaborées, comme expliqué dans la théorie de Kloss, c'est cette élaboration et cette dynamique qui motivera *la volonté majoritaire et démocratique de ne pas considérer la langue en question comme une variété (un « dialecte ») de telle autre langue.* Et le processus d'individuation du kabyle en est un exemple. Il intègre tous les critères posés comme condition d'individuation par Ph Blanchet, ainsi que l'élaboration linguistique de Kloss.

[43] - BLANCHET, Ph. «L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », Op.cit. PP. 31-36.

Nous distinguons ainsi, pour le kabyle, deux dimensions dans son processus d'individuation : la dimension politique portée par un mouvement de revendication depuis avril 1980, voire plus loin, vers les années 1949, et la dimension scientifique engendrée aussi par des acteurs sociaux dès la période coloniale.

La dimension scientifique *:*

Nous entendons par là tous les travaux de collecte, d'études, d'analyses, de production qui tendent à faire du kabyle une langue de la modernité à des fins d'utilisation normale (au sens d'une normalisation sociolinguistique). Ces travaux ont été réalisés par les kabylophones dans l'objectif d'adapter leur langue au monde contemporain : *« … des militants berbères tendent, depuis, 1945, à faire du berbère, un moyen d'expression et de création en prise avec les courants de pensée du monde moderne et de la culture universelle»*[44]. Toutefois, le processus de standardisation du kabyle a commencé avec les militaires français et les Pères Blancs. Dans l'objectif de mieux connaitre les populations kabyles, la direction de l'armée française avait alors encouragé toutes les recherches qui ont porté sur la langue, les récits, la poésie, le droit coutumier, l'organisation sociale et administrative …

> *« Les résultats de ces recherches ont été publiés, dès cette époque et réédités, depuis, plusieurs fois. Parmi les travaux importants qui ont participé à la standardisation du kabyle il y a ceux qui ont porté sur la langue (grammaires, glossaires, dictionnaires) et sur la littérature (contes et autres récits, poésies, et autres genres, tels que les devinettes). Plusieurs groupes universitaires kabyles travaillent actuellement à l'élaboration de vocabulaires scientifiques et l'on rédige des mathématiques récréatives en kabyle… »*[45].

Par la suite, viennent les premiers travaux de recueils des instituteurs kabyles : « *Ces premiers intellectuels locaux de formation occidentale prennent donc — ou essayent de prendre — en charge leur langue et leur culture, souvent en s'opposant aux thèses dominantes d'alors »*[46]. Comme le souligne Chaker, dans ce même article, ces premiers instituteurs appartiennent à une élite kabyle formée par l'École française. Chez eux l'éveil est avant tout culturel. Leur travail a emprunté la voie de la production scientifique, d'abord par un travail

[44] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op.cit. P.49.
[45] - BOUAMARA, K. « De la standardisation de taqbaylit » Publié le 27 août 2010, [consulté le 22/09/2017] sur le site : http://mak-canada.over-blog.com/article-de-la-standardisation-de-taqbaylit-56068033.html
[46] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op-Cit, P.19.

de collecte et de recueil pour assurer le relais dans la transmission orale, dont l'assise fondamentale est la tribu qui s'est effondrée avec la colonisation et les changements socio-économique et politique qu'a subis la Kabylie à l'époque:*« On sait le rôle décisif qu'a joué le Recueil de poésies de Boulifa dans la transmission et la conservation de l'œuvre du grand poète Si Mohand et de nombreux autres poètes anciens »*[47]. Ce passage à l'écrit s'est matérialisé par des travaux de collectes et puis par la production de l'écrit qui s'installe notamment avec l'avènement de la néo-littérature à la fin du 20ème siècle.

Boulifa, Ben Sédira, Cid Kaoui, Brahim Zellal, Belaid At Ali et bien d'autres ont inscrit le kabyle dans le processus d'élaboration et d'individuation par tout un travail de standardisation qui accompagnait ce passage à l'écrit *:*

> *« Vers 1945-50, la diffusion de l'écrit à base latine — en-dehors de tout enseignement formalisé en Kabylie — est suffisamment avancée pour que de nombreux membres de ces élites instruites kabyles soient capables de composer et écrire le texte de chansons (les «berbéro-nationalistes»), de noter des pièces de poésie traditionnelle. Dans une mouvance différente, Belaid At-Salem — qui n'était pas l'un des plus instruits (voir Études et documents berbères, 2, 1986) — rédige à la même époque (avant 1950) ce qui doit être la première œuvre littéraire écrite kabyle… »*[48]

A partir des années 62, une autre vague d'intellectuels et d'écrivains ont investi le terrain de la question identitaire de manière plus importante et plus consciente. En dépit d'une négation officielle du fait berbère et/ou kabyle, le mouvement de production s'est poursuivi dans l'objectif d'inscrire le kabyle dans la sphère des langues écrites *:*

> *« Insérés dans une aire de vieille culture scripturaire, les Berbères ont depuis toujours vu leur langue et leur culture dévalorisés par le statut de l'oralité. Situation qui a induit dans la période contemporaine une réaction très volontariste visant à démontrer que le « berbère ça s'écrit » et peut exister une culture berbère écrite »*[49].

Il existe actuellement des traductions-adaptations en kabyle d'œuvres littéraires universelles et maghrébines ; des projets scientifiques comme le projet d'enseignement interactif du kabyle, le projet de dictionnaire web…Les locuteurs kabyles veulent inscrire leur

[47] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op-Cit, P. 48.
[48] - Ibid. P.48/49.
[49] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op-cit, P.49

langue, à travers toute cette production scientifique et de traduction, dans le domaine scientifique.

La dimension politique :

Sur le plan politique, la communauté kabylophone a toujours été à l'avant-garde de la revendication identitaire et linguistique amazighe. À travers tous les mouvements qu'a connus la Kabylie, dont les plus importants sont le mouvement 80, dit Printemps berbère et le mouvement 2001, dit Printemps noir, la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et officielle a été une revendication principale.

Néanmoins, la prise de conscience identitaire remonte bien plus loin que les années 80. Les prémices de ce mouvement de revendication ont commencé aux années quarante du siècle dernier, lorsque des militants du Mouvement national posent la problématique de la dimension identitaire amazighe. C'est en 1949[50], repère historique important, que survient la crise dite « berbériste », lorsque les militants dits berbéristes ont parlé, pour la première fois, de l'intégration de la dimension amazighe et du rejet de la dimension univoque « arabo-islamique » dans le mouvement nationaliste algérien. Les militants voulaient une « Algérie algérienne » qui serait multiethnique, reconnaissant toutes les composantes du pays.

Cependant, l'idée d'une « Algérie - algérienne» revendiquée, entre autres, par Rachid Ali Yahia[51] est rejetée, voire «pourchassée» au bénéfice exclusif d'une définition arabo-islamique de la nation algérienne. Les défenseurs de « l'Algérie algérienne » sont

[50] - lire au sujet de la crise berbériste 1949 :

- Ali Yahia Abdenour, *la crise Berbère de 1949*, Editions Barzakh, Alger, 2014-
- Ouerdane Amar, « La «crise berbériste» de 1949, un conflit à plusieurs faces ». dans : *Berbères, une identité en construction*, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°44, 1987, PP.35-47, [Consulté le 22/09/2017] sur le site : /web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1987_num_44_1_2153
- CHAKER, S. « L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie) », dans : Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°44, 1987, PP. 13-34.

[51] - Rachid ALI YAHIA est né en janvier en 1928 à Bordj Menaïel a fait ces études primaires à Ain El Hammam et des études secondaires au Lycée de Ben Aknoun, et au Grand Lycée d'Alger, s'inscrit à la faculté de droit de Dijon en France. Rachid Ali-Yahia a milité au sein du Parti du Peuple Algérien, et au contact d'Ali Laïmèche et de Si Ouali Bennaï, tous deux responsables du PPA en Kabylie, ses convictions pro-arabes déjà amoindries se sont effondrées au profit de convictions pro-berbères. Pendant la guerre de libération contre le colonialisme français, Rachid Ali Yahia a su maintenir et propager ses convictions berbères tout en joignant sa lutte à celle du Front de Libération Nationale.

marginalisés. Certains sont éliminés par l'ALN ; c'est le cas d'Amar Ould Hamouda[52] et Mbarek At Menguellat[53], assassinés en1956.

Exclue des textes fondamentaux du mouvement nationaliste, la dimension amazighe a tenté vainement, par le biais de ses militants, d'intégrer les documents édifiant la nation algérienne, à différentes périodes de l'histoire : La Plate-forme de la Soummam de 1956, La Charte de Tripoli de 1962, la Charte d'Alger de 1964, la Charte Nationale de 1976, les différentes Constitutions…. Il a fallu attendre Avril 1980, date phare de la revendication berbère, pour que l'exigence de l'intégration de la dimension amazighe dans les textes fondamentaux de l'Algérie devienne une revendication populaire. C'est, en effet, en Avril 80 qu'éclatent les manifestations du Printemps Berbère où les Kabyles revendiquent l'officialisation de Tamazight :

> *« Au début des années 80, les choses vont changer. Une nouvelle génération qui n'a pas connu l'ancienne société, et qui est née et a grandi dans la confiscation de sa culture, pose, pour la première fois publiquement et massivement, les questions de l'identité et de la culture berbères. Jusque-là, ces questions étaient portées par des intellectuels, des artistes qui les vivaient intensément et essayaient de les communiquer aux autres par leurs productions. Ils s'identifiaient à cette conception de leur identité et leur revendication. Leur appel était rivé à leur propre parole, à leur corps. Mais avec sa diffusion dans la société, cette revendication identitaire cesse d'être perçue comme un débris de l'histoire ancienne (le vieux substrat ou fonds berbère), une tare, voire un tabou, pour devenir un fait de société. (…)»*[54]

---

[52] – Amar OULD – HAMOUDA est né en 1923, il a fait partie de la première classe d'étudiants algériens. Elève de l'École normale de Bouzaréah, il a également étudié à Ben-Aknoun où il a fait partie du « groupe du lycée de Ben-Aknoun » aux côtés de Hocine Ait-Ahmed, Omar Oussedik, Said Chibane, Mohand-Idir Ait-Amrane et Ouali Bennai. En 1942, il milita au sein du PPA-MTLD, il fut l'un des responsables qui remettait en cause le « Zaïmisme » de Messali Lhadj. Tout comme, il rejetait l'orientation arabo-musulmane du mouvement nationaliste et tenta ainsi d'intégrer la dimension berbère à cette cause. Ce qui lui a valu son arrestation à Alger en 1949 lors de « la crise berbériste »

[53] - AT MENGUELLAT Mbarek est né le 1er janvier 1922 au village d'Ighil-Bouamas, commune d'Iboudrarène, daïra d'Ath-Yenni. Il rejoignit en 1935 l'école primaire supérieure (EPS) de Tizi-Ouzou. Il y suivra des cours jusqu'en 1937, année où il sera exclu pour avoir initié une grève. M'barek Ait Menguellet faisait partie de ces militants qui ne dissociaient pas la perspective de l'indépendance nationale de l'impératif de l'identification identitaire. L'identité authentique de l'Afrique du nord était pour lui un préalable pour son édification. Sauf que, en ces temps-là, la question linguistique ne pouvait être évoquée qu'en catimini entre camarades de lutte. M'barek Ait Menguellet réussit, discrètement, à faire adhérer un bon nombre de militants à la cause berbériste.

[54] - MAMMERI, M. *Culture savante, culture vécue*, Editions Tala, Alger 1991, P.5.

Les évènements d'octobre 88 imposent une nouvelle constitution permettant le multipartisme. Dès lors, la revendication amazighe est assumée et est revendiquée par des partis politiques (RCD, FFS, PAGS…). En 1996, près de deux années après le boycott scolaire en Kabylie, l'amazighité est retenue dans la nouvelle constitution comme l'une des composantes fondamentales de l'identité nationale aux côtés de l'Islam et de l'arabité. Au printemps 2001, des émeutes éclatent en Kabylie : le Printemps Noir. Dans la plate-forme de revendications, soulevée par la population de la Kabylie et incarnée par les comités des âarchs[55], est soulignée l'exigence de l'officialisation de tamazight (voir annexe n°5) et c'est seulement en 2002 que tamazight sera reconnue langue nationale dans la Constitution.

Toutefois, bien que tous les mouvements de revendication soient portés essentiellement ou exclusivement par la communauté kabylophone, la revendication linguistique concernait la langue amazighe/berbère**,** et jamais la langue kabyle**,** parce que, comme l'explique N'aït Zerrad :

> *« Le mythe du panberbérisme a été nécessaire pour s'opposer à celui du panarabisme (…). Il est basé sur des réalités historiques, linguistiques et culturelles objectives et a été diffusé et promu par les Kabyles sous deux aspects principaux : un principe politique (« l'Afrique du Nord est Berbère, sous entendu tous les Berbères doivent s'unir) et un principe linguistique (« le berbère, une langue unique pour la Berbérie») »*[56]

Néanmoins, à partir des années 2000 plusieurs**,** voix s'élèvent pour revendiquer la spécificité de la Kabylie et du kabyle :

> *« Un tabou vient de tomber : les Kabyles se revendiquent, enfin, en tant que peuple. Eux qui s'interdisaient de s'affirmer et même de se nommer en raison de l'adhésion de leurs élites, depuis le début du XX siècles, à des catégories politiques et idéologiques*

[55] - Le mouvement des Archs –dit aussi mouvement citoyen - est né avec les évènements sanglants qu'a connu la Kabylie en 2001. C'est une organisation politique qui a confédéré l'ensemble des Archs – ou tribus- de la Kabylie. Cette notion des archs fait référence à une organisation sociale et politique ancestrale construite, généralement, sur un lien de parenté. Voir à ce sujet l'article de :- AIT KACI, M. « Les Etats du Maghreb face aux revendications berbères », dans : *Politique étrangère*, V68, n°1, 2003, PP. 103-118, [consulté le 22/09/2017] sur le site : http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_2003_num_68_1_1185

[56] - N'AIT ZERRAD, « le kabyle : variation standardisation et enseignement » dans K, CASTELLANOS, C. ; CHAKER, S. et TILMATINE, M. (Editeurs), dans : *Kabylie- Catalogne, identités nationales et structures étatiques dans le contexte méditerranéen,* Actes de la rencontre *du* 13 et 14 septembre 2002 à Barcelone, Ed.Berbères, Paris 2008, P.104.

qui les incitaient à se dissoudre dans la notion de 'peuple algérien', *viennent de s'affranchir de leurs entravent psychologiques. »*[57]

En effet, le tabou, vient de tomber, au lendemain du Printemps noir, des militants, ayant pour la plupart fait école dans le MCB (**M**ouvement **C**ulturel **B**erbère), avaient estimé que la revendication identitaire ne pouvait aboutir que dans un cadre politique « régionalisé ». C'est alors que des voix, plus ou moins organisées, s'interrogent à propos du devenir de la Kabylie, en tant qu'espace et population ayant ses spécificités : *« la demande d'une autonomie régionale a été publiquement exprimée le 05 juin 2001, et le Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie (M.A.K) a été créé pour la réaliser »*[58] . Ce mouvement pour l'autonomie de la Kabylie a été conforté dans ses aspirations par les réflexions sur l'autonomie de la Kabylie de Salem Chaker[59] qui, selon le fondateur de ce mouvement, *« donnent à cette revendication consistance et crédibilité à même de l'enraciner dans les divers milieux de la société kabyle »*[60], parce que Salem Chaker est une autorité scientifique et un berbérisant : c'est un professeur en linguistique amazighe, il est Kabyle et constitue, de par sa production scientifique, une référence incontournable pour toutes les questions qui concernent l'amazighité, la Kabylie, le kabyle…

En mars 2002, un séminaire s'est tenu en France pour débattre de la Kabylie. Lors de ce séminaire, dit « séminaire d'Ecancourt », plusieurs spécialistes en linguistique, économie, …ont réfléchi et débattu sur le sens à donner à l'idée d'une autonomie pour la Kabylie et ses perspectives *:*

« La pensée autonomiste kabyle, pensée de légitimation et non de justification, se base sur la prise de conscience des Kabyles de former une communauté ayant tous les éléments constitutifs d'un peuple. L'affirmation en tant que peuple est fondamentale d'une part, pour donner du sens à son existence et d'autre part, pour faire valoir ses droits collectifs afin de se donner le système socio-politique de son choix. L'aspiration

[57] - MEHENNI, F., « Les Kabyles, peuples et Etat – la fin d'un tabou », dans CASTELLANOS, C; CHAKER, S. et TILMATINE, M. (Editeurs), dans : Kabylie- Catalogne, identités nationales et *structures étatiques dans le contexte méditerranéen, Op.cit. P.67.*

[58] - Ibid.

[59] - CHAKER, S. « Autonomie en Kabylie : briser un tabou » , [consulté le 22/09/2017 sur le site : http://www.amazighworld.org/news/autonomy/autonomy15oct01fr.php

[60] - MEHENNI. F, « les Kabyles, peuples et Etat, La fin d'un tabou » dans : *Kabylie- Catalogne, identités nationales et structures étatiques dans le contexte méditerranéen*, Op.cit. P. 67.

des Kabyles à vivre leurs spécificités, tout en restant dans le cadre algérien, ne peut être réalisée dans l'Etat-Nation actuel. »[61].

Les travaux du séminaire ont conduit à dégager six grandes lignes sur lesquels pourrait se fonder la pensée autonomiste kabyle. Nous retenons la ligne la plus importante pour le processus d'individuation du kabyle *: « a) les Kabyles constituent un peuple uni par une langue, un système de valeurs, une organisation sociale, une histoire, des coutumes et par une terre »*[62]. Nous estimons que ce passage est important**,** parce qu'il répond au premier critère retenu par Ph. Blanchet pour caractériser le processus de l'individuation sociolinguistique. Et, aussi parce que la dénomination langue kabyle commence à s'imposer ou simplement à exister avec la dénomination "langue tamazight", chose qui était impensable il y a quelques dizaines d'années.

En septembre 2002, une rencontre Kabylie - Catalogne a eu lieu à Barcelone :

*« Cette rencontre Kabylie-Catalogne a été conçue et organisée comme une réunion de réflexion entre des personnes appartenant au monde universitaire et civico-culturel des deux pays dans le but d'apporter des éléments qui puissent améliorer la connaissance mutuelle des deux sociétés**,** et de jeter les bases des perspectives d'avenir quant à la promotion des sociétés et des identités collectives, amazighe (berbère) (…) Les exposés et les débats qui ont ponctué les cinq sessions ainsi que le débat général final ont permis de traiter de nombreux aspects de la réalité historique, économique, sociale, linguistique, culturelle et politique des peuples kabyles et catalans, ainsi que le contexte géographique et politique ambiant »*[63]

En 2005, la Kabylie sera représentée à la première *« Conférence méditerranéenne des nations sans États »* qui se tiendra les 24, 25 et 26 novembre à Barcelone, en Catalogne (Espagne). Initiée par des associations et des syndicats catalans et soutenue par la Généralité de Catalogne (gouvernement de la région autonome). Trois intervenants kabyles prendront la parole**,** dont Ferhat Mhenni, le président du MAK.

---

[61] - Collectif, *KABYLIE, l'autonomie en débat*, Actes du Séminaire D'Ecancourt, France, 1,2, 3 mars, 2002, [consulté le 22/09/2017] sur le site : www.kabyle.com/archives/documents/article/autonomie-de-la-kabylie-actes-du

[62] - Collectif, *KABYLIE, l'autonomie en débat*, Op.cit.

[63] - CASTELLANOS, C. ; CHAKER, S. et TILMATINE, M. (Editeurs), Op.cit. P. 08.

En août 2010**,** en Kabylie, des militants, dissidents pour la plupart du mouvement du M.A.K, préoccupés par la situation de la Kabylie se sont rassemblés pour créer le *« Forum-Kabylie »*. Ce forum, se veut un cadre de *« débats pour toutes les questions qui concernent la Kabylie et un lieu d'échanges et de discussion entre différents acteurs kabyles »*[64].

En avril 2011, toujours en Kabylie, à l'initiative de Forum-Kabylie, un séminaire ayant pour thème « *la Kabylie en débat* » aura lieu à Taqerbuzt, un village des hautes montagnes de Djurdjura, pour discuter du devenir de la Kabylie. Cette rencontre s'est soldée par l'édition des actes de ce séminaire en 2012.

Et en 2014, ces mêmes militants ont rendu public un manifeste pour *« la reconnaissance constitutionnelle d'un statut politique particulier de la Kabylie » où ils déclarent :*

> *«(…) Nous, Kabyles, avons une terre, une langue, des coutumes, un système de valeurs, une organisation sociale particulière, toutes les caractéristiques définissant un peuple. Cette affirmation en tant que peuple ne doit pas faire peur ni prêter à des a priori sécessionnistes et n'est pas dirigée contre les autres composantes de la société algérienne. Il s'agit de l'existence d'une communauté humaine qui possède des éléments distinctifs des autres entités algériennes. Ce n'est pas un choix mais une réalité historique que nous offre l'immensité de notre pays et sa diversité géographique, humaine culturelle et linguistique, ce qui fait sa richesse et doit être une source de fierté et non d'appréhension (…) »*[65]. (Voir annexe n°7)

La conscience de constituer un seul et même peuple partageant l'histoire, la culture… est clairement exprimée dans cette déclaration.

Ces chercheurs - universitaires et autres acteurs dans les différents mouvements pour l'autodétermination, l'autonomie, l'indépendance… de la Kabylie, se sont inscrits et ont participé à des cercles de réflexions sur la Kabylie (langue, identité, histoire, économie, culture…)**,** en Algérie [66] et à l'étranger [67] . Cette élite pose pour la première fois la

[64] - *La Kabylie en Débat*, actes du séminaire de Taqerbuzt, Edités, à compte d'auteurs, le 08-09/04/2011. P .09.

[65] – Manifeste pour « la reconnaissance constitutionnelle d'un statut politique particulier de la Kabylie. », Rendu publique dans le quotidien El Watan en 07 décembre 2014.

[66] - Plusieurs rencontres ont eu lieu en Algérie :

La kabylie en débat » organisé le 08/09/04/2011 à Taqervuzt.Conclave des animateurs du manifeste pour la reconnaissance constitutionnelle… », Akbou, 2015

[67] - Plusieurs rencontres ont eu lieu à l'étranger :

- En France, la rencontre d D'Ecancourt, 2002.

problématique Kabylie-kabyle, à travers des rencontres et aussi à travers la production écrite[68]. Elle constitue le noyau dur de la volonté populaire définie comme *un mouvement ou un processus qui porte une communauté linguistique à faire évoluer son dialecte en langue.*

Toutefois, le Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie, M.A.K, ainsi que les autres mouvements qui s'inscrivent dans le même projet social sans pour autant se reconnaitre dans ce parti (M.A.K), comme le Rassemblement Pour la Kabylie (R.P.K); le Mouvement pour l'Indépendance de la Kabylie (M.I.K)), posent la problématique de l'autodétermination, autonomie…, de la Kabylie beaucoup plus comme un projet social, politique et économique. La question linguistique n'est pas suffisamment ou pas clairement abordée. Le nom de la langue tamazight/berbère revient plus souvent dans ces discours autonomistes que le nom de la langue kabyle et quand ce dernier vient à être cité, il est toute suite suivi par la dénomination tamazight/berbère.

Le manifeste, publié en 2014 par les acteurs du forum de la Kabylie, qui se sont constitué, par la suite, en Rassemblement pour la Kabylie, aborde la question linguistique avec la dénomination *« langue tamazight »*, aucune référence à *« la langue kabyle »* qui est la langue de la Kabylie. L'accent est mis dans ce manifeste sur le droit au choix de la graphie pour écrire sa langue, sans dénommer cette langue. (Voir annexe n°7)

Nous retrouvons aussi cette ambivalence quand à la dénomination de la kabyle même chez Salem Chaker, spécialiste de la question tamazight/berbère en Algérie :

> *« La langue berbère doit être reconnue comme langue propre de la Kabylie, car cette reconnaissance régionale est la seule susceptible d'assurer la pérennité de la langue sur la longue durée; mais elle ne signifie pas qu'il faille renoncer à l'objectif national : tamazight doit aussi être reconnue, dans la Constitution algérienne, comme l'une des langues nationales et officielles de l'Algérie, avec le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère, dans toutes les circonstances de la vie publique, de recevoir une éducation dans cette langue, y compris hors des régions berbérophones.»*[69]

- Barcelone, la rencontre Kabylie- Catalogne 2002

[68] - En plus des actes de rencontres publiés, plusieurs ouvrages qui traitent de la Kabylie sont édités, entre autre :

- MHENNI, F. *Algérie : la question kabyle*, Ed. Michalon, Paris, 2004.

[69] - CHAKER. S, « Autonomie en Kabylie : briser un tabou », Op.cit.

Toutefois, certains acteurs sociaux et universitaires comme Kamal N'Ait Zerrad, Kamal Bouamara…, parlent clairement de langue kabyle comme langue de la Kabylie. Ils la désignent par son nom, et affichent un désir de la considérer comme une langue, à part entière, et non pas comme une variante ou un « dialecte » de langue tamazight.

3– 3 - la dénomination comme stratégie d'individuation sociolinguistique

Dans le premier et le deuxième chapitre, nous avons tantôt utilisé l'appellation langue tamazight, tantôt langue berbère et parfois langue kabyle. Notre alternance entre ces différentes appellations est justifiée par leur coexistence sur le terrain. Leur emploi répond à des considérations différentes. L'ancienne génération préfère l'appellation langue berbère : nous la retrouvons toujours dans ses ouvrages et ses discours. Cette appellation a connu une large diffusion, depuis et durant la période coloniale, sous l'impulsion de l'école française et les travaux des berbérisants français. Cet enracinement dans l'époque coloniale rend cette désignation subversive aux yeux des responsables algériens et maghrébins qui lui préfèrent les appellations Amazigh, Imazighen, tamazight, qu'ils ont adoptées de manière systématique.

En effet, la désignation « langue tamazight », désormais appellation officielle de cette langue, est employée de manière exclusive dans les circulaires, les décrets… et elle tend à se répandre dans l'usage quotidien, notamment chez les praticiens de la langue (enseignants de tamazight, inspecteurs, élèves, étudiants…).

La dénomination langue kabyle est moins répandue et, officiellement, elle n'existe pas ou "ne doit pas exister". Cependant, ces dernières années, cette dénomination commence à se frayer un chemin, notamment, dans le discours des acteurs des mouvements pour l'autonomie et/ou l'autodétermination de la Kabylie dont nous avons traité ci-dessus. Ces acteurs, notamment les scientifiques, parlent de langue kabyle dans l'objectif de lui donner une existence et de rejeter surtout le statut de dialecte dans lequel on l'avait toujours confinée, comme l'avait pressenti Lionel Galand, *ces berbérophones ont fini par rejeter le nom un peu déprécié de dialecte pour leur langage qu'ils défendent* !! (Voir page 03 de ce chapitre)

Cette concurrence entre les deux appellations tamazight / berbère, cette hésitation ou ce refus à parler de langue kabyle, s'inscrivent dans la problématique de la dénomination des langues de manière générale. En effet, **u**ne dénomination n'est jamais fortuite, elle est très significative. Le nom attribué à une langue véhicule plusieurs sens ou jugements. Il permet soit, de s'octroyer une identité, soit de matérialiser un processus de distanciation et

d'individuation. Ainsi, nommer participe aussi à ce processus d'individuation *: « Comme tous les noms, les noms de langue en nommant individualisent, dans certains cas ils ordonnent, classent, catégorisent, mais de plus, ils représentent une valeur symbolique … »*[70]. Une valeur symbolique qui contribue à figer ce construit en lui donnant une existence comme un objet réel *: « A partir du moment où une langue a un nom, elle devient un objet homogène, non plus un ensemble dans un diasystème … »*[71]

3 – 3 - 1- La dénomination officielle « tamazight » choix politique ou consécration de l'usage ?

L'ethnonyme amazigh est attesté depuis l'antiquité comme le véritable nom dont se servaient les Amazighs pour se désigner. Si le nom Amazighe a fait l'unanimité chez les différents auteurs grecs, romains et arabes**,** comme étant le véritable nom du peuple amazigh, son étymologie avait suscité quelques controverses et plusieurs hypothèses ont été avancées[72] pour expliquer son origine et déterminer sa signification. Certains auteurs, comme Charles de Foucault**,** établissent une relation entre Amaheγ=le Targui et le verbe « aheγ= piller »**.** Ainsi, Amaziγ**,** qui est, selon Foucault, une variante de *Amaheγ,* veut dire « pillard ». Karl Prasse**,** lui**,** fait le rapprochement entre le nom Amaziγet la racine žžeγ= marcher d'un pas fier comme un noble. Salem Chaker, en revanche, fait un rapprochement avec la racine « zγ» qui veut dire « dresser la tente, ainsi Amaziγ aura la signification de nomade, celui qui habite la tente...

Sur le plan sémantique, c'est la signification de « Amaziγ = homme libre, noble » qui est la plus répandue eu égard à sa définition valorisante. Quoique, selon Salem Chaker, cette interprétation :

> *« Ne soit certainement pas fondée et relève d'une extrapolation indue faite à partir de données régionales exactes : dans certains groupes berbères où il existait une stratification sociale forte (…) le terme Amaziγ a eu tendance à désigner spécifiquement le Berbère blanc, l'homme libre, voire le noble ou le suzerain (comme chez les*

[70] - TABOURET-KELLER, A. (Dir), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Ed. Peeters, Louvain, BCILL, 1995. [Consulté le 22/09/2017] sur le site : https://books.google.fr/books?isbn=9068319531, P.6.

[71] - SERIOT (1997 : 167) cité par CANUT, C. « À la frontière des langues, Figures de la démarcation », *Cahiers d'études africaines*, 163-164, 2001, mis en ligne le 21 novembre 2013, [consulté le 22/09/2017] sur le site : http://etudesafricaines.revues.org/104

[72] - Voir à ce sujet Chaker, S. *Manuel de linguistique berbère – II,* Op.cit. PP 130-131

Touaregs méridionaux), par opposition aux berbérophones noirs ou métissés, de statut social inférieur… »[73]

Aussi nombreuses que soient les hypothèses et les significations de l'ethnonyme amazigh, il est désormais, consacré officiellement nom de la langue, dite jadis langue berbère. Le choix de ce nom par les instances officielles**,** et même par le mouvement de la revendication pour dénomination officielle de la langue**,** ne peut être fortuit. Il répond certainement à certains objectifs que nous ne pourrions pas explorer à travers cette étude car ce n'est pas notre objectif, nous nous contenterons de nous limiter à quelques hypothèses qui pourraient expliquer le choix du nom tamazight pour désigner officiellement cette langue :

1- La première hypothèse qui pourrait expliquer ce choix est la thèse de l'unité de la langue amazighe qui a été posée avec les premières explorations linguistiques menée par Venture de Paradis (voir les premières pages de ce chapitre).
2- La deuxième hypothèse va vers le mouvement de la revendication identitaire des années 1990 (car précédemment, durant les années 80, on parlait de langue berbère) qui a mis en avant l'ethnonyme globalisant « amazigh - tamazight » pour désigner cette langue. Il a participé à sa diffusion à travers les différents discours et slogans :

   « Tamazight di lakul = tamazight à l'école »**,** était le slogan de l'année du boycott scolaire en 1994/1995. Ce slogan a été diffusé oralement, par écrit**,** et a été repris par des milliers de personnes.

   « Tamazight tutlayt tunsibt taγelnawt = tamazight langue officielle et nationale »**,** qui était le slogan de l'année 2001, l'année qui a été marquée par les évènements du Printemps noir qui sont à l'origine de la constitutionnalisation de tamazight, comme nous l'avions évoqué plus haut.
3- La troisième hypothèse, qui est en rapport direct avec l'enseignement de tamazight et la pédagogie, est le besoin d'homogénéiser et d'harmoniser cette langue plurielle pour qu'elle devienne objet à enseigner : *« A partir du moment où une langue a un nom, elle devient un objet homogène, non plus un ensemble dans un diasystème, mais objet de politique linguistique, d'éducation, enjeu de la constitution d'un État-Nation.»*[74]. Les langues enseignées à l'école algérienne sont des objets homogènes avec des noms officiels et une norme qui sert de référence dans les apprentissages. Aussi,

[73] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère – II*, Op.cit, P. 132

[74] - SERIOT, dans CANUT, C. « Le nom des langues ou les métaphores de la frontière », dans : *Frontières,* Ethnologies comparées n°1, automne 2000, P.03.

l'enseignement de tamazight doit s'inscrire dans cette conception de « une langue = une norme ». Ce besoin d'une norme pour enseigner tamazight pourrait expliquer le choix des instances officielles de puiser dans la thèse « d'une (seule) langue berbère » (*tamazight*).

Cependant, aussi variées et objectives que soient les raisons qui ont permis ou motivé le choix de l'appellation « tamazight » par les instances officielles pour désigner cette langue plurielle, les raisons politiques demeurent sciemment ou inconsciemment décisives dans ce choix. En effet, les variantes de la langue amazighe, dites aussi langues par certains linguistes[75], se distinguent de plus en plus sur le terrain par des appellations différentes (chaoui, kabyle, mozabite, targui…)**,** et aussi par la dynamique de chacune des variantes.

Par ailleurs, cette récupération officielle du nom amazighe dans les deux pays du Maghreb, qui étaient les plus hostiles à la dimension amazighe, peut s'expliquer par la connotation coloniale et identitaire de l'ethnonyme berbère. Puisque ce dernier est le produit de l'école française**,** et il est, toujours, en étroite relation avec les études berbères de cette période. Aussi, le nom berbère véhicule une très forte symbolique : il renvoie à une période très marquée par le mouvement de la revendication identitaire amazighe. Il renvoie aux années 1980 ; aux travaux de l'Académie berbère, aux travaux de Mouloud Mammeri, il renvoie au mouvement culturel berbère ! Il renvoie aussi et surtout à la crise dite berbériste des années 1949. Du coup, la dénomination amazighe paraît moins connotée, voire même neutre pour les pouvoirs en place *:*

« Le discours officiel algérien et marocain parle régulièrement, désormais, des « Amazigh » et de la langue « amazigh »/ « tamazight (…) Au demeurant, les spécialistes maghrébins initiateurs de ce néologisme devraient peut-être s'interroger sur la signification idéologiquo-politique profonde de sa récupération par les États algérien et marocain…Sans doute, les Imazighen et le tamazight sont-ils moins subversifs que les Berbères et la langue berbère.»[76]

Aussi, la diffusion rapide et large de l'ethnonyme amazighe, notamment chez les nouvelles générations- parce que l'ancienne demeure fidèle à l'utilisation de l'ethnonyme berbère- peut s'expliquer par la connotation valorisante que véhicule ce nom**,** et peut-être

[75] - Pour le linguiste A. Dourari il s'agit de langues berbères au pluriel.
[76] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère – II,* Op.cit. P.133

aussi par le désir de se désigner et de se nommer soi-même et conjurer ainsi le sort du dominé que l'Amazigh a toujours été.

3 – 3 - 2- Berbère ou Barbare ? Un nom à polémiques

Cette désignation (Berbère/berbère) avait connu une large diffusion sous l'impulsion de l'école française et les travaux des berbérisants français, pendant la période coloniale. Ces derniers avaient adopté cette appellation et, par la suite, elle a été reprise par plusieurs intellectuels berbères, militants de la cause**,** pour se désigner et désigner leur langue et culture**,** comme nous l'avons souligné dans l'introduction de ce chapitre. Ainsi, L'ethnonyme berbère a connu une large diffusion, depuis et durant la période coloniale. Il semble, même, défier le temps et s'imposer à toutes les époques**,** malgré la connotation négative qu'il véhicule. Il a désigné, entre autres, le mouvement de la revendication identitaire « Mouvement Culturel Berbère - MCB » qui est à l'origine de toutes les avancées dans le domaine amazigh !

Pour commencer, il serait intéressant de revenir sur l'origine du nom berbère /Berbère ? Berbère ou Barbare ? Est-ce une désignation étrangère ou autochtone ? L'origine de l'appellation langue berbère a été abordée par plusieurs auteurs et a donné naissance à plusieurs hypothèses. D'après Gabriel Camps, le nom berbère nous a été *:*

> *« Transmis par les Arabes qui, au moment de leur arrivée en Ifriqiya (Tunisie), distinguèrent plusieurs éléments dans la population : les Rôum ou fonctionnaires byzantins, les descendants des Africains romanisés de religion chrétienne et de culture latine, et les Berbères, organisés en petits royaumes ou groupés en confédérations ou tribus, restés en dehors de la civilisation latine »*[77].

Ainsi les Berbères, pour les Arabes, sont les réfractaires à la civilisation latine. Ce qui pourrait expliquer la première hypothèse, largement répandue, qui renvoie l'origine de cette appellation à l'époque romaine, quand les romains qualifiaient le peuple de l'Afrique du nord, notamment les Africains non romanisés dont ils ne comprenaient pas la langue, de **barbare.**

Cependant, selon toujours Gabriel Camps**,** cette hypothèse est réfutable pour deux raisons :

1- Premièrement, ces Africains non romanisés sont désignés, durant les siècles de l'empire romain, par leurs noms particuliers : *« chaque gens (disons pour*

[77] - CAMPS, G. *Les Berbères : mémoire et Identité*, Edition Barzakh/ACTES SUD, Alger, 2011, P.95.

simplifier : tribu) a son nom répertorié par les géographes et parfaitement connu de l'administration impériale »[78].Les Numides, les Maures, les Gétules étaient les principales désignations collectives dont se servaient les Romains pour désigner ces Africains réfractaires à leurs civilisations. Le nom berbère ne figurait pas parmi ces dénominations très répandues à l'époque. En outre, dans l'antiquité, les Berbères ne se désignaient pas avec ce nom *: « ... les Berbères, sauf depuis une époque récente et sous l'influence de l'enseignement, n'utilisent pas ce nom pour se désigner eux–mêmes »*[79]

2- Deuxièmement, le nom berbère servait comme toponyme ou nom de famille dans le domaine chamito-sémitique auquel appartient la langue berbère *: « le nom berbère apparaissait sporadiquement dans la toponymie ou l'onomastique dans le domaine chamito-sémitique »*[80]. Le nom berbère existe toujours comme toponyme et patronyme en Kabylie[81] Ainsi, le nom berbère pourrait être authentique, et non pas une désignation étrangère péjorative.

Toutefois, la dénomination Berbère est-elle rejetée par le pouvoir en Algérie**,** parce qu'elle véhicule la connotation de « sauvage »**,** ou bien parce qu'elle est fortement liée au mouvement de la revendication identitaire**,** et devient ainsi subversive aux yeux de ce pouvoir**,** comme le souligne Salem Chaker [82]?

3– 3 - 3 - La dénomination kabyle/Kabylie

Les termes « Kabyle » et « Kabylie » sont des emprunts à la langue arabe. (Kabyle = Qabaïl), le mot Qabaïl, (singulier Qabîla) désignent un ensemble de tribus. Ces termes *: « étaient déjà utilisés par les citadins (Arabes, Berbères arabisés, Andalous, et Turcs) pour désigner les ruraux, aussi bien nomades que sédentaires, dont l'organisation politique reposait sur la forme tribale. »*[83]. Ils se sont imposés et largement diffusés avec la colonisation française. Dans l'antiquité et au moyen âge, cet espace**,** identifié à partir du XIX siècle comme « territoires kabyles »**,** était désigné par d'autres vocables (voir à ce sujet

[78] - CAMPS, G. *Les Berbères : mémoire et Identité*, Op.cit. P.96.
[79] - Ibid. P. 64.
[80] - Ibid. P. 96.
[81] - Une famille, du village Ait Agad, commune Ait Boumahdi, Daïra Ouacif, wilaya de Tizi-Ouzou, porte le nom berbère comme nom de famille. Elle est la seule famille d'ailleurs, de tout leur adrum composé de plusieurs famille, qui porte le nom berbère comme patronyme.
[82] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère-II*, Op.cit. P. 133.
[83] - BELLIL, R. « Kabylie : la région dans les écrits arabes (géographes et historiens du X – XVI siècle) », dans : *Judaïsme –Kabylie*, Encyclopédie berbère, V26, Ed. EDISUD, Aix – en Provence, France, 2004. P. 4016.

l'Encyclopédie berbère XXVI –Judaïsme –Kabylie). Quoiqu'il en soit, les noms de Kabylie et kabyle n'existent pas officiellement**.**Ils sont, toutefois, très employés**.** Communément, ils désignent, pour le premier, un espace dont les limites géographiques sont difficilement discernables, pour le deuxième, la langue parlée par les habitants de la Kabylie.

3 – 3 – 3 *-1- Kabylie.*

La Kabylie est la principale région amazighophone de l'Algérie. Elle occupe une place très particulière dans l'ensemble du monde amazigh contemporain par son poids démographique**,** et surtout par son rôle dans l'émergence de la conscience identitaire. Les géographes parlent de Kabylie au pluriel et ils en dénombrent trois **:** la grande Kabylie, la petite Kabylie et la Kabylie de Collo et la chaine numidique. D'autres géographes, pour simplifier, parlent de deux Kabylies[84] : la Kabylie occidentale et la Kabylie orientale:

> *«La première, englobe la Kabylie du Djurdjura ainsi que la basse-Kabylie, espace géographique situé entre la plaine de la Mitidja à l'ouest et le massif du Djurdjura à l'est. La seconde qualifiée de petite-Kabylie est composée de la vallée de la Soummam-Sahel, des Babors, des Bibans et du massif numidique»*[85].

Cependant, les nombreux découpages administratifs de l'entité géolinguistique kabyle opérés par l'Etat algérien, depuis 1962, ont eu pour conséquence de fragmenter l'aire de la kabylophonie**,** et surtout de l'arabiser. Beaucoup de wilayas dites kabylophones, il y a seulement quelques années, se sont arabisées à 100% : en l'occurrence les wilayas de Jijel et Mila. Les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Sétif et Boumerdes sont à majorité arabophone. La wilaya de Bouira, considérée comme la troisième wilaya kabylophone après Tizi-Ouzou et Bejaia, compte seulement 12 communes kabylophones sur l'ensemble des 45 communes de la wilaya.

De nos jours, seules les populations de la wilaya de Tizi-Ouzou et de Bejaïa maintiennent la pratique de la langue kabyle pour toutes les générations et dans tous les domaines. Comme le souligne Salem Chaker :

> *« L'usage du berbère est tout à fait prédominant; langue d'usage général dans les échanges quotidiens, villageois et urbains, et pour toutes les générations, le berbère*

---

[84] - Voir : *Judaïsme –Kabylie,* dans : Encyclopedie Berbère V26, Ed. EDISUD, Aix – en Provence, France, 2004. P. 4016.

[85] - DAHMANI, M. « Kabylie : GEOGRAPHIE», Encyclopédie berbère V26, Op.cit. P. 3987.

n'est pas même (?) Vraiment concurrencé dans les espaces officiels accessibles au public (administration municipale, poste..) ; les seuls lieux de Kabylie où l'on peut constater une présence de l'arabe classique, sont les espaces institutionnels formels, placés sous le contrôle directe de l'administration centrale de l'Etat **:** *écoles, tribunaux, gendarmerie… »*[86].

Aussi, la population de ces deux wilayas se définit comme kabylophone et assume son identité à travers notamment l'intensité de l'action de revendication quelle mène depuis l'indépendance : *« La Kabylie reste une citadelle berbérophone, forte de la masse de ses habitants et de leurs dynamisme »*[87].

3– 3 – 3 *- 2 - La superficie et le nombre d'habitants :*

Comme nous l'avons souligné**,** la Kabylie s'étend essentiellement sur trois wilayas :

1- La **wilaya de TiziOuzou**[88] est située dans la région de la Kabylie en plein cœur du massif du Djurdjura. Elle est divisée administrativement en 67 communes et 21 daïras. Elle contient le plus grand nombre de communes en Algérie. Elle s'étend sur une superficie de 3 568 km^2. La population résidente telle qu'évaluée lors du recensement de 2008 est de 1 127 607 habitants.

2- La **wilaya de Bouira**[89] (en Kabyle : Tubiret) est une wilaya de la Kabylie, elle est située au sud-est d'Alger. La population de la wilaya en 2008 est de 695 583 habitants répartis sur une superficie de 4.439 km^2**.** Bouira est une wilaya bilingue - où cohabitent des Arabophones et des Kabylophones – à majorité arabophone, sur 45 communes seulement 12 sont kabylophones.

3- La **wilaya de Béjaïa**[90] (en kabyle: Bgayet) est située au nord du pays, dans la région de la Kabylie, sur sa côte méditerranéenne. Elle est divisée administrativement en 52 communes et 19 daïras. Elle s'étend sur une superficie

---

[86] - CHAKER, S. « Judaïsme - Kabylie », dans : Encyclopedie Berbere, V26, Op.cit. 1431.
[87] - GALAND, L. « Le berbère », dans : www.berberemultimedia.fr/bibliotheque/auteurs/Galand_berbere_1988.pdf P.207, [consulté le 22/09/2017]
[88] - https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Tizi_Ouzou
[89] - **https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Bouira**
[90] - https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Béjaïa

de 3 268 km^2. La population résidente telle qu'évaluée lors du recensement de 2008 est de 912 577 habitants.

Les autres wilayas, comme Boumerdes, Sétif, Bordj Bou Arréridj, comptent seulement quelques communes kabylophones, les autres communes sont à grande majorité arabophone. C'est pour cette raison que nous ne les avions pas comptabilisées avec les wilayas kabylophones :

« Tant et si bien que seuls les départements de Tizi-Ouzou et de Bougie peuvent être considérés comme presque entièrement berbérophones ; les autres fragments de l'aire kabyle sont intégrés dans des unités administratives périphériques, dont la plus grande partie est arabophone (Sétif, Bouira, Boumerdes). Ce démembrement administratif de la Kabylie historique et culturelle ne facilite évidemment pas l'évaluation démographique de la berbérophonie dans la région. »[91].

De même, les grandes villes d'Algérie (Alger, Oran, Constantine) …comptent des dizaines de milliers de Kabylophones venus de la Kabylie pour y travailler et y vivre

La Carte géographique de la Kabylie[92]

[91] - CHAKER, S. « Judaïsme - Kabylie », dans: Encyclopédie berbère, V26, Op.cit.

[92] - https://www.kabyle.com/carte-de-la-kabylie-68-030908.html



3 – 3 – 3 - 3 - Le kabyle.

Le kabyle est une variante de cette entité linguistique abstraite dite tamazight. En Algérie, c'est la première variante en nombre de locuteurs, suivi par la variante chaoui. Elle est pratiquée, de manière prédominante, en Kabylie et, concurremment avec les autres langues, dans les grandes villes de l'Algérie et de l'étranger, là où il y a une forte présence de kabylophones. Officiellement, on parle de tamazight et le kabyle n'est qu'une variante parmi d'autres. Bien que, ces dernières années, le nom de langue kabyle commence à gagner du terrain, mais hors des sphères officielles qui demeurent dans cette stratégie globalisante.

Par ailleurs, comme nous l'avons signalé dans ce chapitre, la langue kabyle est inscrite dans un processus de développement linguistique et d'individuation sociolinguistique qui la propulse au rang de langue en développement, selon la terminologie de Heinz Kloss.

L'aménagement linguistique et la standardisation que connait le kabyle**,** depuis surtout son introduction dans le système éducatif**,** participe de près à ce processus d'individuation et de développement.

3- 4 - Le processus d'aménagement et de standardisation de tamazight et du kabyle

3– 4 - 1- le processus d'aménagement de tamazight

Il sera question de tamazight dans cette partie aussi, parce que la plupart des travaux sur l'aménagement du kabyle ont porté sur l'aménagement de tamazight de manière générale**,** ne serait-ce que par l'intitulé du travail.

3 – 4 **-1 -** *1- L'Aménagement de tamazight dans le cadre institutionnel étatique*

L'expression aménagement linguistique nous la devons au linguiste québécois Jean-Claude Corbeil *: « à l'occasion de la mise en place, dans les années 1970, de la Charte de la langue française en remplacement du vocable «planification linguistique», version française approximative du terme américain language planning… »*[93]. L'aménagement linguistique se définit comme *:*

> *« toute intervention d'une instance nationale ou internationale, ou d'un acteur social, qui vise à définir les fonctions ou le statut d'une langue ou de plusieurs langues en concurrence, sur un territoire ou dans un espace donné (aménagement du statut), ou à standardiser ou à instrumentaliser une ou plusieurs langues pour les rendre aptes à remplir les fonctions qu'on leur a assignées (aménagement du corpus) dans le cadre d'une politique linguistique préalablement définie.»*[94].

L'aménagement linguistique peut concerner le statut de la langue (aménagement du statut) en définissant statut et fonctions par rapport aux autres langues avec lesquelles elle coexiste, comme il peut concerner le corpus (aménagement du corpus) en intervenant sur la langue elle-même (orthographe, lexique, grammaire…) pour la standardiser et la codifier.

En Algérie, il n'a jamais existé une instance d'aménagement de la langue kabyle. Cette langue n'a jamais bénéficié d'aménagement, ni de statut, ni de corpus, dans un cadre institutionnel. Les centres d'exercice de pouvoir politique n'étaient pas acquis à la cause amazighe et kabyle. Il a fallu attendre son introduction dans le système éducatif et la création du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), par décret présidentiel n°95-147 qui a été crée dans le but d'accompagner l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Depuis sa

---

[93] - ROUSSEAU, L-J. « Terminologie et aménagement des langues », dans : *Langages,* n°157, 39e année, 2005. P. 93. [Consulté le 22/09.2017] sur le site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2005_num_39_157_977

[94] - ROUSSEAU, L.J. Op.cit. P. 94-95.

création, le HCA a organisé plusieurs colloques [95], rencontres… sur le thème de l'aménagement et standardisation de tamazight (aménagement de la graphie, du lexique…). Seulement cette instance n'a aucun pouvoir décisionnel, elle intervient uniquement sur le corpus et elle fait des propositions qui restent parfois dans les tiroirs.

En 2002, tamazight connaitra un aménagement du statut**,** avec la loi « n° 02-03 du 10 avril 2002 » et l'article « Art. 3 bis » (voir annexe n°3) qui reconnaissent à tamazight le statut de langue nationale. Un statut symbolique toutefois**,** puisque sur le plan juridique, aucun décret d'application n'a été adopté par une quelconque institution de l'Etat, ni même proposé en vue d'une réelle prise en charge de tamazight dans un quelconque domaine que ce soit.

En février 2016, tamazight connaitra un autre aménagement de statut avec la constitution 2016, article 3bis (voir l'annexe n°6), sans incidence majeure sur l'usage réel de cette langue. En effet, elle demeure subordonnée à l'arabe, puisque *«l'arabe demeure la langue officielle de l'État»*.

En 2003, un Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET) a été créé pour participer à l'élaboration et au développement de l'enseignement de tamazight (Décret exécutif n° 03-470 du 2 décembre 2003, voir annexe n° 04). Cette instance aussi a organisé plusieurs colloques[96] internationaux sur le thème de l'aménagement linguistique de tamazight.

---

[95] - Colloque : *La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes, 2010.
- Symposium : *La Grammaire référentielle de tamazight*, Organisé par le HCA. le 17,18 et 19 octobre, 2011.
- Symposium : *L'unification du lexique grammatical*, organisé par le HCA. le 26 et 27 septembre 2012.

[96] - Colloque CNPLET :
- 1ère colloque international sur l'aménagement de tamazight « tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement », Sidi Fredj, 05-07/12/06.
- 2ème colloque sur « L'aménagement de tamazight : L'enseignement de la langue tamazight en Algérie : Quelle stratégie d'intégration», Tipaza, 26-28/11/2007
- Colloque, *L'aménagement lexical et la terminologie traductionnelle : cas des langues de moindre diffusion,* les 5, 6 et 7 octobre, Alger, 2015.

Ces deux instances- HCA et CNPLET- travaillent souvent en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale (MEN), l'instance principale pour le développement de l'enseignement de tamazight.

En outre, le Conseil de gouvernement algérien a approuvé, à l'issue de sa réunion du mercredi 20 juin 2007, la création d'une Académie Algérienne de la Langue Amazighe (AALA) et d'un Conseil Supérieur de la Langue Amazigh (CSLA). Ces deux instances sont toujours au stade de projet.

Cependant, toutes ces instances, mêmes celles qui existent réellement sur le terrain, n'ont, jusqu'à présent, débouché sur aucune initiative d'aménagement et de standardisation, hormis les colloques et les journées d'études avec des recommandations qui demeurent de simple propositions, faute de pouvoir de décision.

3– 4 - 1- *2 - L'aménagement de tamazight dans le cadre universitaire*

Dans le cadre universitaire, en Algérie, le département de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou a organisé au moins deux colloques[97] internationaux sur cette thématique d'aménagement et d'enseignement de tamazight. Le dernier en date est le colloque organisé par le Laboratoire de Recherche en Aménagement et Enseignement de la Langue tamazight (LAELA), En 2011, sur le thème : "aménagement linguistique de tamazight : bilan et perspectives".

Le DLCA de Béjaia aussi a organisé**,** en 2001**,** un colloque sur l'aménagement linguistique de tamazight à l'université Abderrahmane-Mira. Le DLCA de Bouira[98]**,** également**,** organisé plusieurs colloques. Deux d'autres eux, ont touché à la problématique de l'aménagement de tamazight.

Toujours dans le cadre universitaire, il existe actuellement à l'étranger, un Réseau International pour l'Aménagement de la langue tamazight/berbère dont les responsables sont S. Chaker et K. Naït-Zerrad. Le réseau est**,** en fait**,** la formalisation d'activités collectives

[97]- Colloque international, *Enseignement des langues maternelles*, DLCA, Tizi-Ouzou, 2003.
Colloque international, L'aménagement *linguistique*, Université de Tizi-Ouzou, avril, 2000

[98] - Colloque sur la thématique : *L'enseignement de la langue amazighe dans les universités algériennes et étrangères, (Parcours, bilan et perspectives)*, DLCA de Bouira, 2012.

engagées depuis 1993 dans le domaine de l'aménagement linguistique ; il est mis en place en 1998, à l'occasion d'un atelier organisé en octobre :

- Table ronde internationale **:** « Phonologie et notation usuelle en berbère », avril 1993;
- Atelier**:** « Problèmes en suspens de la notation usuelle du berbère », juin 1996;
- Atelier**:** « Aménagement linguistique de la langue berbère », octobre 1998.

Un autre colloque sur la « standardisation de la langue amazighe : la graphie latine », s'est tenu à Barcelone du 26 au 28 avril 2007. Ce colloque se veut une continuité des travaux qui se sont déroulés à l'Inalco : *« S'inscrivant dans la continuité du travail déjà accompli dans ce domaine, notamment autour de l'INALCO- et dans la perspective d'une redynamisation du travail de normalisation de la graphie latine… »*[99] .

En plus de ces rencontres, il y a aussi plusieurs publications[100] (articles, ouvrages, actes de colloques…) sur cette thématique d'aménagement de tamazight**,** sans pour autant que cette langue soit standardisée. En Algérie, il n'y a aucun standard de tamazight**.** On écrit, on enseigne et on parle les différentes variantes de cette langue. N'aït Zerrad explique et argumente l'impossibilité de parler de l'aménagement de tamazight :

> *« La conception de la langue berbère – dont le kabyle est une variété régionale – comme une unité, est vraie du point de vue linguistique ; au plan idéologique, elle a été un extraordinaire moyen de mobilisation des berbèrophones. Mais cette conception se révèle inadéquate lors de la mise en place de l'aménagement linguistique… »*[101].

Salem Chaker aussi estime qu'il ne peut y avoir un standard berbère commun s'*il n'y a pas d'espace politique commun*, *comme* nous l'avons souligné en introduction. Canut rejoint Chaker et N'ait Zerrad sur l'impossibilité d'aménager tamazight : *« L'ensemble des*

[99] - Colloque, La standardisation de la graphie latine : un Etat des lieux. Barcelone, du 26 au 28 avril, Espagne, 2007.

[100] - ACHAB, R. *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Editions Achab, Tizi-Ouzou, 2013

[101] - N'AIT ZERRAD, K. « Le kabyle : variation, standardisation et enseignement » dans : *Kabylie – Catalogne, identités nationales et structures étatiques dans le contexte méditerranéen,* Actes de la rencontres, éd. Berbères, Paris, 2008, PP 103-107

« parlers » berbères ne forment pas une *langue berbère, et les difficultés actuelles pour sa standardisation et son homogénéisation le montrent »*[102]

3 – 4 – 2 - Le processus d'aménagement du kabyle

Selon Ph. Blanchet**,** la standardisation et la codification font partie des cinq critères importants pour la caractérisation du processus d'individuation de toute langue :

> *« Des attributs linguistiques propres à cette langue sont constitués et majoritairement diffusés-employés : outre son nom, un système d'écriture spécifique (voire une orthographe), des grammaires, des dictionnaires, des ouvrages didactiques, des textes littéraires, parfois une variété normative de référence (mais pas toujours, cf. le cas des langues polynomiques comme le corse ou le provençal), etc. »*[103] .

Où en est l'aménagement et la standardisation du kabyle ?

Comme nous l'avons souligné dans ce chapitre même, le travail d'aménagement et de standardisation du kabyle a commencé depuis la période coloniale[104] avec les travaux des militaires français, les Pères Blancs et, par la suite, les instituteurs kabyles, comme Boulifa, Ben Sedira. Ce processus d'aménagement dénommé par ailleurs processus de grammatisation comme le souligne Amaoui dans le résumé de sa thèse **:** *« Cette étude porte sur le processus historique de l'émergence de la langue kabyle. Ce processus, qu'on désigne par le concept de grammatisation, consiste à doter une langue d'une écriture et à l'outiller par des grammaires et des dictionnaires »*[105]. Ces différents travaux des berbérisants et autres acteurs ont jeté les bases d'un aménagement tacite du kabyle. Cette *tentative délibérée d'infléchir l'évolution de la langue »*[106] a commencé avec Mouloud Mammeri *:*

> *« … c'est avec Mouloud Mammeri que l'aménagement du tamazight est pensé et dit de façon explicite. Le choix de la graphie latine pour la notation du tamazight, la création*

---

102 **-** CANUT, C. « À la frontière des langues, Figures de la démarcation », Cahiers d'études africaines, 163-164 , 2001, mis en ligne le 21 novembre 2013, [consulté le 21 juillet 2015] sur le site : http://etudesafricaines.revues.org/104

103 - BLANCHE, PH. « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », Op.cit.

104 - Voir à ce sujet l'article de CHEMAKH. S. « L'aménagement de tamazight (milieu algérien) : Etat des lieux, critiques et propositions », [consulté le 22/09/2017] sur site : www.cnplet.net/file.php/1/revues/15-28.pdf

105 - AMAOUI, M, voir le site https://www.pnst.cerist.dz/detail.php?id=888324.

106 - DAOUST, D. et MAURAIS, J. *L'aménagement linguistique.-Politique et aménagement linguistique-Quebec* : conseil de la langue française.1987, cité par ACHAB. R, *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à Nos jours*, Editions Achab, Tizi-ouzou, 2013, P. 40.

d'un lexique du berbère moderne, l'Amawal ; la rédaction de l'opuscule de grammaire Tajerrumt n tmazight en berbère, sont autant d'actions concrètes militant en faveur de la thèse de la conscience de la nécessité d'un aménagement, ne serait-ce que de corpus. »[107].

Les travaux de Mouloud Mammeri constituent aujourd'hui une référence incontournable pour toute personne qui travaille dans le domaine de tamazight ou du kabyle. Puis, sont venus par la suite les linguistes kabyles comme Chaker, Achab, N'Ait Zerrad…pour expliciter et décrire ce processus d'aménagement. Ce travail a été mené loin des institutions étatiques algériennes parce que, comme nous l'avons souligné, l'Etat algérien ne reconnait pas le kabyle comme langue.

La standardisation du kabyle est le résultat des efforts de plusieurs enseignants universitaires et linguistes kabyles. C'est un processus qui a commencé avant même l'introduction de tamazight dans le système éducatif, notamment avec les travaux de Mouloud Mammeri[108]de Remdane Achab[109], de Salem Chaker[110], de Mokrane Chemime[111]… et aussi avec les travaux de la période coloniale où il y a eu un enseignement de langue kabyle et plusieurs ouvrages sur la langue kabyle (voir le deuxième chapitre). Cependant, avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, la réflexion sur la standardisation et la codification du kabyle, est devenue plus pointue. Beaucoup de propositions sont émises pour asseoir son enseignement sur des bases solides : (Salem Chaker, notation usuelle 1996 ; Kamal n'Ait Zerrad, standardisation de tamazight : Bladi. net aout 2002, les règles de transcription DLCA de Bgayet…). Ces travaux n'ont pas une valeur prescriptive, mais, ils ont servi et servent toujours de référence pour les enseignants qui ont accès à ce genre de travaux, parce qu'ils ne sont pas diffusés à grande échelle.

Comme nous l'avons souligné déjà, l'aménagement linguistique peut porter sur le corpus et concerne toute intervention sur la forme de la langue (système d'écriture, graphie, lexique, etc.), et peut porter sur le statut donné à une langue, qu'il soit constitutionnel,

---

107 - CHEMAKH, S. « L'aménagement de tamazight (milieu algérien) : Etat des lieux, critiques et propositions, », [consulté le 23/ 09/ 2017] sur le site : www.cnplet.net/file.php/1/revues/15-28.pdf, *P. 20.*

108 - MAMMERI, M. *Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit*), Ed. Maspero, Paris, 1976.

109 - ACHAB, R. *Tira n tmazight (taqbaylit),* Ed. Revue tafsut, 1990.

110 - CHAKER, S. *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie): syntaxe*, Thèse présentée devant l'Université de Paris V, le décembre 1978, Aix en Provence, pp.111, 549, Publications de l'Université de Provence, 1983.

111 - CHEMIM, M. *Essai de grammaire tamazight (en français et en tamazight)*, Première édition 1996, 2007, 2ème éditions.

législatif, règlementaire….L'aménagement du kabyle a été mené hors cadre institutionnel, alors il concerné seulement le corpus de la langue et a porté surtout deux points très importants :

La graphie *:* comme nous l'avons souligné déjà dans les deux chapitres précédents, en Algérie trois graphies se disputent le terrain : le tifinagh est utilisée pour écrire la variante targui. Concernant la variante chaoui, deux graphies (arabe et latin) sont en usage, presque à égalité.

En Kabylie, nous pouvons distinguer deux périodes et deux graphies qui ont marqué le paysage scripturaire de la Kabylie. La graphie latine et la graphie tifinaghe. Ces deux graphies ont coexisté vers les années 70 et 80**,** et à partir des 80, la graphie latine a dominé le paysage scripturaire de la Kabylie. Elle devient le seul support de toute production littéraire, scientifique, pédagogique ….Comme nous l'avons déjà souligné, la période des années 70 et 80 était marquée par la négation et le rejet du fait amazigh et kabyle et ce rejet a pu avoir un effet positif sur la diffusion de cette langue. La population de la Kabylie a bravé tous les interdits, pris à bras le corps le travail de l'Académie berbère et elle l'a diffusé :

> *«Bien qu'il y ait différentes propositions de systèmes graphiques pour tenter de codifier taqbaylit, seuls deux systèmes ont, à dire vrai, fait école, et ont eu un sérieux impact social et sociétal : d'un côté, les caractères néo-tifinagh de Agraw Imaziɣen de Paris, largement diffusés en Kabylie au cours des années 1960/70 ; de l'autre, l'alphabet gréco-latin fondé par M. Mammeri dans les années 1960/70. Aujourd'hui, ces deux alphabets se partagent le terrain comme suit : les néo-tifinagh occupent le champ « symbolique », en ce sens qu'ils sont présents surtout sur les supports signalétiques et, quelquefois, sur les affiches et les titres des livres. L'autre alphabet, que nous appelons usuel, occupe le reste de l'espace qu'occupe taqbaylit dans le paysage multilingue kabyle ; il est à l'œuvre notamment à l'école, à l'université et dans les livres et autres ouvrages de référence. »*[112].

La graphie latine connait ces dernières années une très large diffusion, à travers l'enseignement (éducation nationale et universitaire), les médias (Aghmis n yimazighenet Tighremt) et l'édition (toute l'édition se fait en latin). Cette graphie a connu un long processus

[112] - BOUAMARA, K. **«**De la standardisation de taqbayliyt/ première partie », [consulté le 23/09/2017] sur le site : http://deboutkabylie.unblog.fr/2010/09/03/de-la-standardisation-de-taqbaylit-premiere-partie/

de standardisation. Plusieurs colloques, tables rondes[113]…ont porté sur cette graphie. Nous pouvons distinguer trois périodes décisives dans ce processus d'aménagement de la graphie latine :

1- La période allant de 1860 à 1945 : la graphie latine, comme le souligne Chaker[114], est passé d'une notation "spontanée"**,** directement inspirée des usages orthographiques du français**,** à une notation phonétique plus fine, d'origine scientifique, dont le modèle accompli est celui du FDB.

2 - La période allant de 1960 à 1993 : le processus d'aménagement de la graphie latine a franchi un autre pas avec les travaux de Mouloud Mammeri :

> *« …Mouloud Mammeri a diffusé, à travers ses écrits et son enseignement, à travers le relais du milieu militant kabyle, une notation usuelle à base latine du kabyle d'inspiration phonologique. L'idée de base étant que la notation usuelle doit gommer au maximum les particularités phonétique dialectales, de façon à ce qu'un texte écrit, quelle que soit la variété régionale utilisée, soit à peu près décodable par tout berbérophone»*[115]

3 - La période allant de 1993 à nos jours : c'est pendant cette période que la réflexion sur l'aménagement de la graphie latine a commencé à s'affiner avec les travaux de la table ronde internationale « phonologie et notation usuelle en berbère » dont il a été question en amont haut. Et depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu, à l'étranger et en Algérie, pour asseoir un standard qui va servir de support pour écrire le kabyle. A partir de 1995, le processus de standardisation de la graphie latine s'est accéléré avec les interventions des enseignants[116] et

---

[113] - Table ronde internationale « Phonologie et notation usuelle en berbère », avril 1993, Atelier « Problèmes en suspens de la notation suelle du berbère », juin 1996; Colloque sur « La standardisation de l'écriture amazighe» Boumerdes 2010 ; « La standardisation de la graphie latine » : un Etat des lieux. Barcelone, du 26 au 28 avril 2007…

[114] - CHAKER, S. « la codification graphique du berbère : états des lieux et enjeux » dans : *La standardisation de l'écriture amazighe*, les actes du colloque international, Boumerdes, septembre 2010, P.60.

[115] - CHAKER, S. « la codification graphique du berbère : états des lieux et enjeux » Op.cit, P.60.

[116] - L'association des enseignants de tamazight de Tizi-Ouzou a organisé plusieurs rencontres. Chaque fin d'année, des enseignants de tamazight se regroupent pour quelques jours pour discuter et se concerter sur les problèmes d'écritures. En 2007, cette association a organisé un séminaire sur la graphie latine à la maison de la Culture MOULOUD MAMMERI. En plus d'enseignants et inspecteurs qui étaient présents à cette rencontre, plusieurs chercheurs dans le domaine avaient pris part à cette rencontre de 2007 pour discuter sur la graphie latine.

des inspecteurs de tamazight**,** qui sont directement confrontés au problème de l'écriture et de la graphie.

Avec tous ces travaux, la graphie latine commence à se standardiser une esquisse de norme se dessine en filigrane**,** notamment avec l'élaboration des manuels d'enseignement dits manuels d'enseignement de tamazight qui sont rédigés dans la langue kabyle.

Kamal Bouamara pose le problème de la standardisation de la graphie latine autrement :

> *« De nos jours, il est rare de rencontrer un problème relatif à la standardisation de taqbaylit qui ne soit pas encore abordé et qui n'ait pas reçu de solutions. Quelquefois, c'est même la diversité des solutions proposées et, par conséquent, l'embarras du choix entre celles-ci qui posent problème, puisqu'ils déroutent certains néophytes. D'où la nécessité d'instituer un cadre scientifique, académique et fédérateur où l'on peut débattre sereinement de ces écueils et leur trouver des solutions définitives.»*[117].

En effet**,** le manque de cadre institutionnel fédérateur, qui ait un pouvoir de décision**,** pourrait nuire ou bloquer ce processus de standardisation. Les scientifiques travaillent sans concertation, les propositions des uns sont critiquées par les autres et les praticiens de la langue (enseignant, élève, auteur…) sont déroutés par ce foisonnement de propositions et de critiques ! Cependant, malgré ce constat, un peu critique de la situation, la graphie latine est suffisamment codifiée pour permettre à tout kabylophone d'écrire et d'être lu et compris par n'importe quel autre kabylophone où qu'il soit *:*

> *« …un travail de réflexion sur la notation usuelle à base latine, directement inspiré par la recherche universitaire sur le berbère, a été mené et a permis des avancées significatives (…) Ce travail sur la graphie usuelle à base latine a connu des améliorations progressive et des simplifications qui en font désormais une écriture fonctionnelle…)*[118]

[117]- BOUAMARA, K. « De la standardisation de taqbaylit (deuxième partie), [consulté le 23/09/2017]sur le site : http://deboutkabylie.unblog.fr/2010/09/03/de-la-standardisation-de-taqbaylit-seconde-partie/

[118] - CHAKER, S. « la codification graphique du berbère : états des lieux et enjeux » Op.cit P. 56

***Lexique*[119] :** La modernisation du lexique est un autre volet de l'aménagement interne de la langue kabyle. Ce processus a commencé à partir des années 1940, entrepris, toujours hors du cadre institutionnel, par des nationalistes berbéristes qui n'étaient pas des aménageurs spécialisés. Mais, ces aménageurs sont délibérément intervenus sur le lexique dans l'objectif de le moderniser**,** en diffusant des néologismes puisés dans le fonds lexical pan-berbère :

> *« Les berbéro-nationalistes sont les initiateurs du pan-berbérisme en matière d'innovation lexicale : ce sont eux qui, les premiers, sont allés puiser dans les ressources des autres dialectes berbères (toureg, Maroc, Mzab...) pour enrichir et moderniser le vocabulaire kabyle… »* [120]. Achab aussi affirme que *« les premiers néologismes remontent au tout début de 1945. Ils apparaissent dans les chants berbéro-nationalistes composés en kabyles par les militants kabyles du mouvement national, sous forme de créations inédites, selon des procédés propres à la langue ou d'emprunts à d'autres parlers berbères. »*[121]. Pour Achab toujours, ce travail de renouveau lexical n'a pas été entrepris avant les années 40 *: « il ne semble pas en effet, que pareille expérience d'intervention sur la langue berbère et plus précisément sur son lexique**,** ait été tentée auparavant. »*[122].

Le grand pas entrepris dans le domaine de l'aménagement du lexique du kabyle a été l'œuvre de Mouloud Mammeri à travers ses ouvrages, Poèmes kabyles anciens, Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit)- grammaire berbère - kabyle[123] et l'amawal[124] qui est considéré par plusieurs linguistes comme un acte fondateur de la néologie moderne pour tamazight. L'amawal est un : *« lexique bilingue berbère-français et français-berbère", de termes nouveaux traduisant des notions abstraites, techniques ou, plus généralement, moderne »*[125]. Il a été élaboré par une équipe de jeunes chercheurs tous kabyles, encadré par M. Mammeri également kabyle.

---

[119] - Pour plus de détails sur l'aménagement du lexique voir l'ouvrage de R. ACHAB : *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, Op.cit.

[120] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op.cit, P.47.

[121] - ACHAB, R. *Aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, Op.cit. P.57.

[122] - Ibid. P.75

[123] - MAMMERI, M. *Tajerrumt n tmazigt (tantala taqbaylit)*, Op.cit.

[124] - MAMMERI, M. *Amawal Tamazigt-Français et Français-Tamazigt*, Ed. Imedyazen, Paris, 1980.

[125] - ACHAB, R. *Aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, Op.cit P. 116

Par ailleurs, l'amawal n'est pas la seule intervention dans le domaine du lexique, il y a eu d'autres initiatives comme celle du Bulletin de l'Académie berbère[126] mais l'amawal a le mérite de définir clairement ces objectifs : *« Ce travail est historiquement le premier à avoir identifié de manière explicite un certain nombre de besoins généraux de la langue berbère en matière lexicale, et tenté d'y répondre de façon massive (1940 termes environs)*[127].

Nous constatons d'après ce qui précède que les intellectuels kabyles, même s'ils pouvaient avoir des volontés d'individuation considéraient par ailleurs que tamazight, globalement, était un fonds linguistique commun et prioritaire pour retrouver des mots ou forger de la néologie kabyle).

Ces dernières années, avec l'introduction de tamazight dans l'éducation, les besoins en matière lexicale se sont diversifiés**,** et ce avec les pôles de création lexicale, à l'image du HCA, CNPLET, Le MEN et ainsi que les quatre départements de langue et culture amazighes. Tous ces pôles, interviennent, chacun à sa manière, dans l'aménagement lexical du kabyle.

Cependant, comme c'est le cas pour l'aménagement de la graphie, ce foisonnement d'institutions et de cadres, qui travaillent pour le développement de tamazight et du kabyle, à tous les niveaux de la langue, n'ont aucun pourvoir législatif. Ils ne peuvent ni décider ni imposer quoi que ce soit. Comme le souligne R. Achab :

> *« les grandes caractéristiques de l'aménagement du lexique berbère, tel qu'il a été mené de puis plusieurs décennies (1945) : volontarismes et spontanéisme, absence de cadre institutionnel (…) Prédominance de l'amateurisme, groupe de travail quantitativement et qualitativement limité et isolés les uns des autres, absence d'une stratégie globale… »*[128].

En plus de la graphie et du lexique, la grammaire kabyle, aussi, a connu un long processus d'aménagement. C'est un processus qui a commencé aussi, de manière implicite, durant la période coloniale[129] Mais, c'est également avec le précis de grammaire de Mouloud Mammeri que ce travail d'aménagement devient explicite et assume ses objectifs. Ce processus s'intensifie avec l'enseignement de tamazight (kabyle), et plusieurs travaux sont édités pour répondre aux besoins incessants de cette langue en développement, notamment les

[126] - Bulletin de l'Académie berbère crée en France en 1966.
[127] - ACHAB. R, *Aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours,* Op.cit P.117
[128] - ACHAB, R. *Aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jour,* Op.cit, P.207.
[129] - HANOTEAUX : *Précis de g*rammaire kabyle, Ed. Adolphe Jourdan, 2ème édition, 1906.

travaux de N'Ait Zerrad qui s'inscrit explicitement dans la stratégie de l'aménagement et de la standardisation de la langue kabyle, contrairement à Mouloud Mammeri**,** qui a été dans la stratégie de standardisation de tamazight, voire même de pan- berbère.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons essayé de retracer le processus de l'individuation sociolinguistique de la langue kabyle, une dénomination qui peine à exister bien qu'elle soit vieille de plus d'un siècle[130].

Le kabyle a connu deux périodes dans son processus d'individuation :

1. Une période caractérisée par l'élaboration linguistique de la langue kabyle**,** où il y avait un grand travail sur la langue dans l'objectif de la moderniser et de l'introduire dans les divers domaines d'où elle était exclue officiellement. Cette période allait des années 60 jusqu'aux années 2000. Bien que la quasi-totalité des travaux entrepris, durant cette période, aient concerné le kabyle, les auteurs dont les linguistes, les militants et les chercheurs avaient comme objectif l'aménagement de tamazight pour limiter les divergences. Le standard de tamazight devient une quête de toutes personnes qui travaillent dans ce domaine :

   « Il y aura bien une langue berbère, au sens de 'norme instituée', si les berbérophones en décident ainsi et s'en donnent les instruments qui ne sont pas nécessairement ceux de l'Etat. Et, ce que l'on constate 'à la base', tous les jours et partout, est bien l'aspiration à l'unité »[131].

   Ces chercheurs sont relayés dans leur quête par les institutions étatiques comme les départements universitaires (les DLCA), CNPLET, le HCA, le MEN**,** qui s'inscrivent dans cette recherche d'un tamazight unifié**,** bien que beaucoup de linguistes spécialistes de la question**,** *comme* n'Ait Zerrad considèrent que l'idée du 'standard de tamazight' est utopique avec les conditions sociopolitique actuelles. Salem Chaker *estime, après l'introduction*

[130] - Méthode de langue kabyle (cours de deuxième année), Alger 1913.
-Une première année de langue kabyle (dialecte Zouaoua), Alger

[131] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a, Op.cit, P.95*

de tamazight dans le système éducatif, « qu'il ne saurait y avoir 'une norme du berbère'.» [132] et que la base de travail doit rester les différentes variantes parlées et enseignées.

2. La deuxième période de ce processus d'individuation sociolinguistique a commencé de manière explicite depuis les années 2000**,** où plusieurs acteurs**,** qui étaient militants, chercheurs du domaine amazigh**,** parlent explicitement de langue kabyle. La voix (voie) la plus radicale est celle de l'autodétermination (MAK) qui vient d'installer une académie pour la langue kabyle qui a pour mission:

« *De récupérer et d'analyser l'ensemble du patrimoine linguistique kabyle, de fixer les normes et les standards de la langue dans toutes les composantes. Elle précisera les orientations, les principes et les règles du champ lexical, syntaxique et sémantique.* »[133] (Voir annexe n°4).

Cette voix est relayée par plusieurs autres qui n'ont rien à voir, parfois, avec cette structure politique du MAK et qui forment désormais le noyau de la volonté populaire : *« détermination par les locuteurs eux-mêmes du caractère distinctif de leur langue »*[134]. Ces voix, ou plus exactement certaines d'entres-elles, travaillent dans les institutions algériennes où le standard de tamazight demeure un objectif à atteindre. Mais ces voix que nous pouvions considérer comme *: « …la volonté (…) démocratiquement exprimée de ne pas considérer la langue en question comme une variété (un «dialecte») de telle autre langue. »*[135], ne sont pas majoritaires**,** comme le souligne Blanchet dans la cinquième condition d'individuation sociolinguistique. Cette voix n'est pas, non plus, reconnue par les institutions étatiques algériennes.

---

132 - CHAKER, S. Cité par ACHAB. R, *Aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, op.cit, P. 54.

133 - Consulté le 24/05/2016 sur le site : http://www.siwel.info/Ministere-de-la-Langue-et-de-la-Culture-kabyles-Creation-de-l-Academie-de-la-langue-kabyle_a7699.html

134 - THIERS, Ghj. « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse ». Op.cit. PP. 65-74.

135 - BLANCHET, P. « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », Op.cit.

Toutefois, le processus d'individuation sociolinguistique du kabyle est enclenché depuis des années, grâce aux efforts des individus, loin des sphères officielles et sans la volonté politique du pouvoir algérien. Mais c'est un processus qui se concrétise dans les institutions étatiques**,** notamment à travers l'école algérienne**,** qui est le terrain de l'élaboration didactique du kabyle, comme nous allons le voir dans les chapitres suivant.

LE QUATRIÈME CHAPITRE : DESCRIPTION DES MANUELS DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE

1 - L'enseignement du kabyle et son élaboration didactique

Introduction

L'enseignement du kabyle en Algérie a connu, comme nous l'avons vu, trois expériences différentes, par leur public, leur contenu, leur tutelle et/ou initiateurs, et aussi par leurs objectifs :

- La première expérience s'est développée durant la période coloniale. L'enseignement du kabyle, durant cette période, est réfléchi, comme un enseignement de langue étrangère, avec des méthodes en vogue à l'époque (méthode traditionnelle, méthode directe). L'objectif d'apprentissage est d'amener les apprenants à maitriser cette langue pour en faire un outil de travail.
- Concernant la deuxième expérience, elle s'est développée après l'indépendance, durant la période allant de (1962 _ 1995). Une longue période marquée par une politique d'arabisation et le rejet de tamazight. C'est une expérience singulière : elle n'a pas de tutelle, au sens propre du mot, mais elle a existé grâce à la volonté de plusieurs personnes qui voulaient répondre à la politique d'arabisation et d'assimilation par l'instauration d'un enseignement de tamazight (kabyle). C'est un enseignement officieux et clandestin dans la plupart des situations.
- La troisième expérience débute en 1995, c'est l'expérience la plus importance, du moins par sa symbolique. C'est la première fois, dans l'histoire de l'Algérie indépendante, que l'enseignement de tamazight est pris en charge par le Ministère de l'Education Nationale. C'est aussi un enseignement destiné aux scolarisés dont l'âge ne dépasse pas les18 ans, contrairement aux expériences précédentes où l'enseignement de tamazight est destiné essentiellement aux adultes.

Le problème de la variation linguistique et de la variation graphique s'est posé avec acuité sur le terrain dès le début de la troisième expérience. Les textes officiels et les parties concernées par la question de l'enseignement de tamazight partent, comme nous l'avons déjà souligné, de l'idée que tamazight est une langue unique et unifiée. Alors que réellement, elle est pratiquée dans sa diversité. Cette conception de la langue dans sa diversité correspond à la définition de langue polynomique : *« une langue à l'unité abstraite, à laquelle les locuteurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. Elle s'accompagne de l'intertolérance*

entre utilisateurs de variétés différentes sur les plans phonologiques et morphologique, de même que la multiplicité lexicale est conçue ailleurs comme élément de richesse »[1].Cette définition pose le principe de l'intertolérance entre utilisateurs des différentes variétés et suppose un effort partagé d'intercompréhension. Or tamazight, éparpillée sur des ensembles géolinguistiques vastes au sein desquels les divergences sont très marquées, ne satisfait pas ce principe d'intertolérance. Du coup, ce concept de polynomie convoqué, sans cesse, par les sociolinguistes algériens, pour répondre à la problématique de la variation de tamazight ne peut être, parfaitement opératoire pour celle-ci, comme le souligne Chaker : *« le berbère se déploie sur un territoire immense, « continental » avec des contacts et des échanges quasiment inexistants entre de nombreuses zones berbérophones, depuis plus d'un millénaire, c'est à dire depuis la fragmentation du continuum linguistique berbère. »* [2] . L'intercompréhension immédiate entre les locuteurs d'une langue polynomique qui est l'un des principes de définition de ce concept, n'est pas satisfaisant en tamazight. Salem Chaker souligne aussi que *:*

> *« …cette notion de polynomie, dans le cas du berbère, ne peut guère être mise en œuvre qu'entre des variétés régionales relativement proches, (…). En Algérie du nord, on peut envisager assez aisément un ensemble « polynomique » regroupant le kabyle, le chaouia et, sans doute, tous les parlers résiduels du centre et de l'ouest algérien. Alors que le mozabite formerait un autre ensemble avec le parler de Ouargla et l'Oued Righ »*[3].

Or, les différentes dynamiques que connaissent, ces dernières années, le kabyle, le chaoui et tous les parlers résiduels du centre, de l'ouest algérien dont parle Ckaker, ne favorisent pas la formation de cet ensemble polynomique. La chose est envisageable entre le kabyle et le chaoui, mais comme nous l'avons montré tout au long des différents chapitres, ces deux variantes évoluent de manière différente et créent ainsi de plus en plus de divergences en elles.

---

[1] - MARCELLESI, J-B. ; BULOT, TH. Et BLANCHET, PH. *Sociolinguistique, Epistémologie, Langues régionales, Polynomie,* Op.cit. P. 279.

[2] - CHAKER, S. Entretien réalisé par MEFTAHA Ameur dans : « Aménagement linguistique de l'amazighe : motivation, méthodologie et retombées », Asinag 03, 2009, PP 161- 165. [Consulté le 7/1/2017] sur le site : http://www.ircam.ma/sites/default/files/presse/Asinag%203%20Fr-Ar_0.pdf

[3] - Ibid.

Les divergences entre les différentes variantes de tamazight sont accentuées, comme nous l'avons souligné dans les précédents chapitres, par l'introduction de celle-ci dans le système éducatif. Le M.E.N avait projeté, dès le lancement de l'expérience de l'enseignement de tamazight d'enseigner chaque variante dans sa localité avec la graphie répandue dans cette région et de créer, par ailleurs, des passerelles entre ces variantes dans l'objectif de les unifier et de mettre fin à cette variation : « *Permettre à l'élève de comprendre la variante locale, la parler, la lire, en attendant l'unification des variantes »*[4].

Seulement, 20 ans après le lancement de l'expérience de l'enseignement de tamazight aucune stratégie n'est développée, ni pour atteindre cet objectif d'unification et de standardisation, ni pour tracer une autre stratégie pour gérer cette variation, du moins à l'école. Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'enseignement de tamazight dans sa diversité n'a jamais été une stratégie réfléchie par le M.E.N ou par les instances concernées, c'est une situation qui s'est imposée d'elle-même, elle est plus au moins tolérée par manque d'alternative.

La variation, la norme, la polynomie, la graphie…sont autant de concepts qui traversent le discours sur l'enseignement de tamazight (kabyle), notamment cet enseignement institutionnalisé, parfois pour le justifier et parfois pour le discréditer.

Dans ce chapitre, nous allons décrire les contenus des manuels de l'enseignement du kabyle à travers les trois périodes dont nous avons parlé. Nous allons essayer aussi, quand c'est possible, de présenter le profil de leurs concepteurs et de saisir les objectifs assignés à cet enseignement ? De même, nous allons voir si l'enseignement du kabyle participe à son l'élaboration linguistique et didactique et son individuation sociolinguistique ?

[4] - circulaire n°887. 96 du 07 novembre 1996, P.3

1 -1 - Description de l'enseignement du kabyle de la période coloniale

L'enseignement du kabyle durant la période coloniale se distingue de l'enseignement du kabyle actuel et celui de la période post-indépendance par plusieurs paramètres : les auteurs, le public, les objectifs, les méthodes et les contenus.

1-1-1- Les auteurs et les manuels de la période coloniale

Michelle Selles distingue trois périodes différentes dans les recherches sur la langue amazighe/berbère pour la période coloniale :

> *« Après le temps de la première découverte, marqué par l'anonymat des chaînes d'informateurs, et celui des années 1840 à 1880, caractérisé par le recours à des lettrés nommément désignés et issus de la région du dialecte étudié, un troisième temps, qu'on peut qualifier de scientifique, a en effet vu la collecte sur le terrain par les linguistes eux-mêmes de variantes dialectales permettant d'établir des outils fondés sur des descriptions précises. Les seuls locuteurs indigènes à être reconnus comme des auteurs détenant non seulement une compétence linguistique dans leur langue maternelle, mais aussi une véritable autorité scientifique sont les instituteurs berbérophones diplômés de l'école normale de la Bouzaréa d'Alger. »*[5].

En effet, pour chacune de ses périodes su-citées, nous distinguons un profil d'auteur bien déterminé : des orientalistes et des diplomates européens pour la période d'avant la période coloniale ; les interprètes à partir de 1830 ; interprètes auxiliaires et d'officiers ayant suivi les cours des chaires publiques d'arabe d'Alger ou de Constantine ; des interprètes militaires…ces auteurs ont élaboré les premiers ouvrages didactiques qui *« sont assez sommaires. Ils restent fondés sur le modèle de la grammaire latine : comme les manuels d'arabe de la même période, ils présentent dans un premier temps les noms, pronoms et adjectifs puis, dans un second temps, les verbes et leurs dérivés, les particules, la numération et quelques textes. »*[6]. Ce n'est qu'après l'institution de primes, pour les fonctionnaires berbérophones (1881), et certifications universitaires (avec un brevet et un diplôme délivrés

[5] - SELLES, M. « Les manuels de berbère publiés en France et en Algérie (XVIII^e^-XX^e^ siècle) : d'une production orientaliste à l'affirmation d'une identité postcoloniale », dans : LARZUL. S et MESSAOUDI. A(Dir), *Manuels d'Arabes d'hier et d'aujourd'hui, France et Maghreb XIX^e^ et XXI^e^ siècle*, Ed. Bibliothèques Nationale, France, 2013, P. 132-144, [Consulté le 23/ 11/ 2015] sur le : http://books.openedition.org/editionsbnf/266?lang=fr

[6] - Ibid.

par l'école des Lettres d'Alger à partir de 1885), que les premiers manuels d'enseignement, proprement dits, ont été élaborés :

> *« Pour répondre au manque drastique de manuels, Basset demande en 1887 à Ben Sedira de constituer un recueil de textes, qui constituera le Cours de langue kabyle de ce dernier, tandis qu'il publie lui-même un Manuel de kabyle censé apporter une contribution décisive à l'établissement d'une grammaire comparative. Il y fait usage d'une transcription héritée de Hanoteau. (…) Il faut attendre Boulifa pour voir s'affirmer une figure d'auteur berbérophone de manuels à part entière. Ses manuels scolaires constituent une référence incontestable pour ses contemporains et les générations ultérieures. Ils mettent en œuvre la méthode directe à partir de textes directement puisés auprès de locuteurs kabyles. D'autres ouvrages ont été publiés avec une diffusion, semble-t-il, confidentielle, les autorités académiques algéroises n'en recommandant pas nécessairement l'usage, comme celui, en caractères latins, que Gourliau publie à Miliana, sans doute à destination de ses élèves.»*[7] .

Ces manuels d'instituteurs berbérophones (kabylophones) nous intéressent pour notre recherche, parce que, selon Michelle Selles, les ouvrages qui ont été publiés, avant cette période, étaient, en somme, des récits de voyageurs où des descriptions de mœurs et de parlers correspondant à des groupes qu'on juge apparentés aux Berbères, parfois mêmes, avec des confusions sur ces groupes et leurs parlers : *« Les Kabyles y sont distingués par leur langue (à laquelle on attribue le nom de chaouiah), leur lieu d'habitation, les montagnes où ils vivent sans être soumis aux Turcs, et leur habitat sédentaire… »*[8].

Notre corpus pour la période coloniale est, ainsi, constitué de dix (10) manuels élaborés par des auteurs qui ont des profils différents :

- Les instituteurs berbérophones dont Ben Sédira[9] et Boulifa qui sont des figures importantes pour cet enseignement,

---

[7] - SELLES, M. « Les manuels de berbère publiés en France et en Algérie », Op.cit.

[8] - Ibid.

[9] - voir a ce sujet les articles de :

- CHAKER, S. *« BEN SEDIRA Belkacem (1845-1901) »*, [consulté le 22/09/2017], sur le site http://www.centrederecherchеberbere.fr/tl_files/doc-pdf/Ben_Sedira.pdf

CHAKER, S. « BOULIFA Si Amar-ou-Said (1865-1931) : le grand précurseur berbérisant », [consulté le 01-12-2015] sur le site www.centrederecherchеberbere.fr/tl_files/doc-pdf/Boulifa.pdf

- les berbérisants dont André Basset[10] et Crouzet[11],
- les pères blancs et sœurs blanches dont Louis de Vincennes et J.M. Dallet.

Tableau n°1 : **Les manuels de la période coloniale**

N°	Année	Auteurs	Titre du manuel	Notation
1	1887	Ben Sédira	Cours de langue kabyle (grammaire et versions)	Latin
2	1897	BOULIFA. A.S	Première année de langue kabyle –	Latin
3	1913	BOULIFA. A. S	Méthode langue kabyle-cours de deuxième année-étude linguistique et sociologique sur la Kabylie de Djurdjura-	Latin
4	1913	collectif	Recueil de composition (thèmes, questions de grammaire, versions kabyles et versions arabes.	Latin/arabe
5	1926	R.P.VIDAL	Morale en Action pour l'Education des enfants indigènes – dans les écoles et les ouvroirs – cours élémentaire moyen	Latin
6	1934	BASSET. A	Cours d'instruction préparatoire au service des affaires indigènes – lecture choisies du kabyle- cours destinés pour interprètes militaires- élèves de deuxième année-	Latin
7	1935	GILLES. J, P.B	Exercices de langue kabyle-deuxième partie	Latin
8	1937	Collectif : J. Crouset et Basset. A	Cours de berbère (parlers de la Kabylie,	Latin
9	1960	Collectif : louis de Vincennes et J. M. Dallet	Initiation à la langue berbère (kabylie- Premier volume (grammaire)	Latin
10	1960	Collectif (Si Ahmed Mohamed El. H, Plault.M.)	Notions de kabyle à l'usage des candidats à l'examen pour la prime de 4ème catégorie	Latin

1-1- 2- Les contenus des manuels de la période coloniale

1-1- 2- 1-Normes et variations

[10] - BASSET, A. Professeur à la faculté de lettres à Alger.
[11] - CROUZET, J. Ancien professeur à l'Ecole Normale de Bouzaréa.

Les manuels de la période coloniale sont revenus de manière quasi systématique sur le système d'écriture et de notation. Ben Sedira, premier auteur sur lequel nous avons travaillé, est revenu longuement sur sa transcription et il a expliqué le choix de la graphie latine qu'il a désigné par l'alphabet français : *« L'alphabet français, étant à la portée du plus grand nombre, mérite la préférence et s'impose à notre choix. »*[12]. Boulifa aussi, a décrit son système d'écriture et les règles de transcription qu'il a dénommées règles de permutation et de contraction, il souligne : *« Rappelons que toutes les remarques sur les règles de permutation et de contraction que nous venons de faire, étant d'un emploi fréquent, seront étudiées et expliquées de nouveau ; dans les cours ; toutes les fois que l'occasion s'en présentera. »*[13]. Ces deux auteurs ont expliqué qu'ils ont eu recours aux signes diacritiques et à la combinaison des lettres pour reproduire les phonèmes kabyles qui n'ont pas d'équivalent en langue française : *« Les combinaisons de lettres employées dans ce livre pour reproduire les sons kabyles qui n'ont pas d'équivalents en français, sont au nombre de dix… »*[14].

Tableau n°2 *: Les sons kabyles qui n'ont d'équivalents en français*

Lettre	*Sa prononciation*	*Son équivalent en arabe*
A', a'	*A'in*	ع
Ç ç	*çâd*	ص
D', d'	*D'al*	ذ
DH, Dh	*Dhâd ou dhâ*	ض
H', h'	*H'a*	ح
Kh, kh	*kha*	خ
Q, q	*Qaf*	ق
R', r'	*R'aïn*	غ
T, T', t'	*T'a*	ط

[12] - BEN SEDIRA, B. Op.cit, P. LXXV.
[13] - BOULIFA, A .S. *Première année de langue kabyle*, Edition Adolphe Jourdan, Alger, 1897. P.VII.
[14] - BEN SEDIRA, B. Op.cit, P. LXXV.

Th, th,	*Tha*	ث

Par la suite, ce système de transcription s'est affiné et le recours à la combinaison des lettres a été, graduellement, abandonné. Le manuel « *Cours de berbère (parlers de la Kabylie »*de Basset et Crouset et le manuel « *initiation à la langue berbère (Kabylie) »* de Louis de Vincennes et J. M. Dallet avaient réussi à dégager quelques règles de transcription comme « *un son n'est jamais rendu que par un seul signe* » marquant ainsi une rupture avec la transcription de Boulifa et Ben Sedira. Ces deux auteurs combinaient entre deux à trois lettres pour produire un seul phonème : exemple, pour écrire la mot « tamurt = pays » Ben Sedira et Boulifa aurait écrit Thamourth, par contre la transcription de Basset et L. de Vincennes est proche de celle d'aujourd'hui, à quelques détails près, sur lesquels nous allons revenir avec la transcription de Mouloud Mammeri.

Même le manuel intitulé **« Morale en Action pour l'Education des enfants indigènes – dans les écoles et les ouvroirs – cours élémentaire moyen »,** très différent des autres manuels de par son objectif et le public visé comme le souligne la citation qui suit : «*Grâce au texte kabyle, cette formation morale pourra être commencée dès la première année, sans même attendre que les enfants sachent assez de français pour recevoir l'enseignement moral dans notre langue.»*[15], est revenu sur la transcription. Pour faciliter la lecture de ce manuel, l'auteur a jugé nécessaire de l'accompagner d'une liste de lettres qui ont des signes diacritiques avec leur équivalence dans l'alphabet arabe.

Cet accent mis sur le système de transcription dans ces manuels est justifié par le caractère oral de la langue kabyle. C'est une langue qui n'avait jamais servi de support écrit et qui n'a jamais été enseignée, chaque auteur a jugé nécessaire d'expliquer son système de transcription, parfois de manière sommaire et parfois, de manière détaillée.

Le choix d'une graphie est, en lui-même, un acte qui s'inscrit dans le processus d'aménagement d'une langue. Toutefois, le choix de la graphie latine pour la période coloniale était incontournable, tous les acteurs de l'enseignement du kabyle (enseignants et apprenants) étaient formés à l'école française et dans la langue française, ainsi le choix de la

[15] - VIDAL, R.P.L. *Morale en action pour l'éducation des enfants indigènes dans les écoles et les ouvroirs,* cours élémentaires moyen, Pères Blancs, Paris, 1926. P. II (voir la page avertissement).

graphie latine s'imposait par rapport aux autres graphies. Toutefois, la graphie arabe était présente dans ces manuels, surtout dans les sujets d'examen, comme exercice de transcription. Mais, l'apprentissage/enseignement concernait seulement la graphie latine.

La graphie latine s'est imposée, durant la période coloniale pour des considérations historiques et politique mais elle a permis la naissance d'une ébauche de norme. En effet, la transcription latine a connu plusieurs remaniements depuis l'ouvrage de Ben Sedira jusqu'à celui de Louis de Vincennes et Dallet, un remaniement qui a inscrit cette transcription dans un processus d'aménagement qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Aussi, le travail sur la transcription permet, entre autre, comme le souligne Louis de Vincennes d : *« aider les étudiants à assimiler ces merveilleuses 'constantes', (pour ne pas dire règles), qui ont semble- t-il traversé les siècles, portées par une tradition purement orale, avec une fidélité étonnante »*[16].

Cependant la variation de la langue kabyle n'a pas été soulignée dans la plupart de ces manuels, seulement dans celui de Ben Sedira, avec des exemples comme (aoutoul /agtoul; argaz/arjaz; thala/thaza…), l'auteur fait des renvois pour expliquer les différents emplois d'un mot en fonction des régions de la Kabylie surtout.

Nous estimons que les auteurs de ses manuels ne sont pas revenus sur la variation, parce que la plupart d'entre eux (nous allons le voir dans le cinquième chapitre) avaient travaillé sur le parler de la grande Kabylie comme le confirme Louis de Vincennes :

> « *l'ouvrage a eu son origine dans le secteur des At-Manguellat, (Michelet), mais de nombreuses vérification dans divers coins de la Kabylie ont, permis, ici ou là, d'indiquer quelques différences ou particularités locales remarquables. Le fond reste donc emprunté au parler des At-Manguellat, sauf quelques faits dialectaux venus de la région de Djemaa-Saharidj, (Mékla). »*[17]

1-1- 2- 2- Les méthodes d'enseignement du kabyle

Les manuels de langue kabyle de la période coloniale sont élaborés avec des méthodologies d'enseignement des langues étrangères qui étaient en vogue en France durant cette période comme la méthode traditionnelle, directe, audio-visuelle….La méthodologie

[16] - LOUIS DE VINCENNES, L. Et DALLET, J.M. Op.cit. P. XI
[17] - Ibid.

traditionnelle : « *héritée de l'enseignement des langues anciennes (latin et grec), basée sur la méthode dite de «grammaire/ traduction» ; et en usage générale dans l'Enseignement secondaire français dans la seconde moitié du XIX siècle »* [18]. Elle a été largement utilisée dans l'enseignement secondaire français dans la seconde moitié du XIXème siècle. Avec cette méthodologie, le texte est mis en regard de sa traduction et est accompagné d'exercices de grammaire et de liste de vocabulaire à apprendre.

S'inscrivant dans l'esprit de méthodologie traditionnelle, les leçons de grammaire et toutes les explications qui les accompagnent sont données, dans les manuels de langue kabyle, en langue française. Même les listes de vocabulaire à apprendre étaient données en langue française avec leur traduction en langue kabyle. Dans le manuel de Boulifa [19], à titre d'exemple, les leçons, les explications sont données en français, les listes de mots à apprendre sont données en kabyle et en français, seulement les exemples qui illustrent le point de langue à étudier sont donnés en kabyle. Certaines leçons sont suivies d'exercices thèmes et versions, avec des consignes en langue française. Le manuel de P. Gilles[20] est un manuel d'exercices de thème et de grammaire écrit dans les deux langues en kabyle et en français. Chaque exercice est divisé en deux thèmes qui consistent en petites phrases à traduire et à analyser grammaticalement et *« Celui qui à première vue saurait traduire parfaitement toutes les phrases des petits thèmes proposés serait déjà un bon kabylisant. »*[21].

L'enseignement de la grammaire et de la traduction qui constitue le noyau dur de la méthodologie traditionnelle est aussi le point fort de l'enseignement du kabyle de la période coloniale. Le manuel de Ben Sedira[22] *« Grammaire et versions »* aussi a mis l'accent sur la grammaire et la traduction, mais il se distingue des autres manuels par la nature de textes-support qu'il a mis à la disposition des apprenants. En effet, les textes choisis pour son manuel sont des textes longs puisés dans la littérature orale kabyle. Le choix de ces textes obéit à un double objectif : apprendre la langue et faire découvrir cette société kabyle aux étrangers et faire comprendre son organisation sociale à travers, notamment, l'étude des kanouns kabyles qui seraient*« d'un puissant secours pour nos futurs interprètes, au double*

[18] - PUREN. Ch. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Ed. NATHAN, Paris, 1988, P. 23.
[19]- BOULIFA, A.S. *Première année de langue kabyle*, Op.cit
[20] - GILLES, J. *Exercices de langue kabyle-deuxième partie, 2ème*Edition, Peres Blancs, 1935.
[21] - VIDAL, R.P.L. Op.cit, P. V
[22] - BEN SEDIRA, B. Op.cit.

point de vue des termes employés dans la langue juridique et de la préparation aux examens »[23]

Le changement dans l'enseignement du kabyle de la période coloniale est amorcé avec le deuxième manuel de Boulifa. L'auteur oriente son intérêt vers la pratique orale de la langue :

> *« Au cours de 'deuxième année', l'élève étant suffisamment initié aux choses théoriques de la langue, sera appelé à se livrer à des exercices beaucoup plus pratiques et, partant, moins monotones. Basée sur la conversation, la méthode n'a, en effet, d'autre but que d'habituer l'élève à la manœuvre pratique, à l'emploi, avec ses propres moyens, des connaissances acquises pour l'amener graduellement, à s'initier à la gymnastique spéciale du langage »*[24].

L'étude de la langue orale au profit de l'écrit et de la grammaire inscrit le deuxième manuel de Boulifa dans l'esprit de la méthodologie directe imposée en France à partir de 1901[25]. Comme le souligne Ch. Puren :

> *« Ce principe direct en effet ne se réfère pas seulement dans l'esprit de ses promoteurs à un enseignement des mots étrangers sans passer par l'intermédiaire de leur équivalent français, mais aussi à celui de la langue orale sans passer par l'intermédiaire de sa forme écrite…»*[26].

Cependant Boulifa ne s'éloigne pas complètement de la méthode traditionnelle, bien qu'il souligne explicitement la primauté de l'oral sur l'écrit mais il maintient le besoin de la grammaire pour une maitrise solide de la langue : *« Pour arriver à une possession solide et pratiquement utilisable d'une langue il faut beaucoup de mots et assez de grammaire. Vu l'âge et le niveau de nos élève, nous pensons que notre enseignement ne peut être profitable que s'il est appuyé sur la grammaire.»*[27].

Par ailleurs, Le manuel *'Méthode de langue kabyle - cours de Deuxième année'* préconise un enseignement basé sur la connaissance de la Kabylie (sa culture, son organisation sociale, ses coutumes…) à travers les textes que Boulifa a élaboré, sous forme de

[23] - BEN SEDIRA, B. Op.cit. P. VIII
[24] - BOULIFA, A.S. *Méthode de Langue Kabyle (Cours de Deuxième année),* Op.cit. P.VIII
[25] - Ibid. P. 94
[26] - PUREN, Ch. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Op.cit, P. 95.
[27] - BOULIFA, A.S. *Méthode de Langue Kabyle (Cours de Deuxième année),* Op.cit, P.VIII.

conversation, de dialogue dont le personnage principal est un *« Français, un instituteur, ami des habitants dont il instruit les enfants. Ayant le vif désir de s'instruire, il provoquera les questions, il interrogera les gens au milieu desquels il vit. (…) »*[28].

Pour Boulifa *:*

« Connaitre une langue, c'est connaitre la mentalité, l'esprit, le génie de ceux qui parlent cette langue ; or, la mentalité d'un groupe quelconque d'individus, ne peut être pénétrée, saisie, comprise que par une étude approfondie, une connaissance exacte de leur caractère et de leurs mœurs. C'est là, pensons-nous, l'esprit de la méthode directe »[29].

Dans cette citation Boulifa donne une définition propre à lui de la méthode directe, une définition qui donne à son enseignement une dimension culturelle et sociale et l'éloigne de l'objectif pratique assigné à l'enseignement de la langue étrangère dans le cadre de la méthodologie directe : *«L'évolution des besoins sociaux et de la fonction sociale assignée prioritairement à l'enseignement des LVE provoque donc l'apparition d'un nouvel objectif – dit « pratique » - de maitrise effective de la langue comme instrument de communication »*[30].

L'enseignement du kabyle durant la période coloniale s'inscrit dans l'esprit de l'enseignement des langues étrangères en France à cette époque-là, qui était, lui-même hérité ou calqué sur l'enseignement de langues anciennes (le grec et le latin). Il a connu les mêmes développements (méthodologie traditionnelle, directe et par la suite la méthodologie audiovisuelle) et les mêmes lacunes (enseignement axé sur la grammaire et la traduction, faible intégration didactique).

Par ailleurs, il n'a pas bénéficié du même intérêt que l'enseignement des langues étrangères en France où ce dernier jouissait d'un grand engouement de la part des pédagogues, citoyens et mêmes des politiques, un engouement qui a permis une continuité et du renouveau dans les méthodologies d'apprentissage des langues étrangères.

---

[28] - BOULIFA, A.S. *Méthode de Langue Kabyle (Cours de Deuxième année),* Op.cit, P.X (voir les notes de bas de pages.)

[29] - Ibid. P. IX

[30] - PUREN, Ch. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Op.cit, P. 98

1 - 2 - Description de l'enseignement du kabyle de la deuxième période (1962 - 1995)

Les manuels de l'enseignement du kabyle de la deuxième période qui s'étale de l'année 1962 jusqu'à l'année 1995, sont élaborés hors de tout cadre institutionnel, par des militants de la cause berbère ou amazigh (kabyle), pour un usage privé ou associatif, pour un public adulte et hétérogène.

Cette période, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, se caractérise par un rejet systématique de tout fait berbère ou amazigh, notamment avant les années 88. En effet, après cette date qui symbolise l'ouverture politique et culturelle en Algérie, l'enseignement de tamazight (kabyle) a connu une forte demande exprimée notamment par les nombreuses associations culturelles qui étaient nées durant ces années-là. Toutefois, l'enseignement du berbère (tamazight) et, en particulier l'enseignement du kabyle, était interdit officiellement, mais il se pratiquait de manière clandestine et bénévole, dans le cadre associatif, par des militants comme Achab, N'Ait Zerrad…qui étaient pour la plupart d'entre eux des étudiants de Mouloud Mammeri durant les années 70. De ce fait, les cours étaient, comme nous allons le voir par la suite, plus ou moins uniforme et souvent centrés sur des questions de transcription, évacuant les notions linguistiques trop théoriques et tout autre enseignement.

Il nous a été impossible de réunir tous les ouvrages qui ont servi à l'enseignement du kabyle durant cette période, comme celui de Chemime dont nous n'avons retrouvé que la deuxième partie.

Ainsi notre liste n'est pas exhaustive et limitée aux manuels d'enseignement seulement, nous avons exclu les ouvrages de conjugaison, de grammaire, [sauf pour l'ouvrage de Mouloud Mammeri « Tajerrumt n tamazight (tantala taqbaylit) » pour des raisons que nous allons exposer plus loin], recueils de proverbes, de poèmes… qui ont servi, parfois, comme support didactique et textes de lecture pour les cours du kabyle durant cette période.

Tableau n°5 : Liste de manuels utilisés pour l'enseignement de tamazight (1962- 1995) :

N°	Année	Auteurs	Titre du manuel	Notation
1	1976	Mouloud Mammeri	Tajeṛṛumt n tmaziγt (tantala taqbaylit) rééditée en 1990 par les éditions Bouchène	Latin
2	1976 - 1977	Groupe 'Etudes Berbères :(G.E. B)	Lecture et écriture du berbère – manuel d'initiation	latin
3	1987	Louis de Vincennes	Tizi-Wuccen Méthode audio-visuelle de langue berbère -(kabyle-1ère niveau)	Latin
4	1989	Groupe d'études berbères G.E.B	Langue berbère –initiation à l'écriture	Latin
5	1987	HAMOUMA.	l'enseignement de tamazight,	Latin
6	1990	Ramdane Achab	Tira	latin
7	1991	Collectif (OUBAGHA, H et TERMECHE. N)	Iluγma i tira n tmaziγt – exercices corrigées d'orthographes berbère	Latin

1 – 2 - 1- Les auteurs des manuels de la deuxième époque (1962-1995)

Nous distinguons deux profils de concepteurs de manuels de l'enseignement du kabyle pour la période de 1962 – 1995 :

- Les sœurs blanches, en l'occurrence, Louis de Vincennes qui a, aussi, fait partie des auteurs des manuels d'enseignement pour la période coloniale, et Lucienne Brousse avec qui Louis de Vincennes a collaboré pour élaborer le manuel Tizi-wwuccen dont il est question pour cette période
- Les militants de la cause berbère (amazighe) dont le plus connu Mouloud Mammeri qui a contribué, avec ses travaux, notamment avec « tajerrumt n tmazight », à lancer le processus d'élaboration du kabyle. Les autres concepteurs comme Chemime, Hamouma…et autres, sont pour la plupart d'entre eux les élèves de cet enseignant et militant de la question amazighe. Ces militants parfois se sont réunis pour créer des groupes et des collectifs de travail qui ont fait l'histoire comme :

- Le **Groupe** d'**E**tudes **B**erbères (G.E.B) : un groupe qui a été créé en 1972 par des étudiants amazighophones dont la majorité est kabylophone, à l'Université Paris 8 Vincennes. L'enseignement de tamazight et surtout du kabyle est pensé au sein de ce groupe, comme complémentaire de celui dispensé à l'Ecole des Langues orientales et à l'Ecole pratique des Hautes études. Il s'adressait à la masse de jeunes amazighophones et kabylophones qui ne pouvaient s'instruire dans leur langue dans leur pays, et à toute personnes qui voulait apprendre le berbère, sans condition d'âge ni de niveau. Le G.E.B se consolide autour de la préparation du Bulletin d'études berbères (qui prendra par la suite pour titre Tisuraf).
- **Le collectif** Oubagha et Termeche : Oubagha et Termeche sont les responsables de l'association « Imedyazen » qui active toujours, depuis les années 80, pour la promotion de l'enseignement de tamazight et surtout du kabyle à Alger centre.
- Les concepteurs de ces manuels sont issus de divers horizons (informatique, médecine, journalisme…), mais ils se sont tous réunis pour la promotion de l'enseignement de tamazight, du kabyle en particulier, durant une période de négation et de non-reconnaissance de tout ce qui est en relation avec tamazight et le kabyle.

1- 2-2- Les contenus des manuels de la deuxième époque (1962-1995)

La lecture de ces manuels nous permet de les diviser en deux catégories distinctes :

1. **La première catégorie** : les manuels qui travaillent la graphie latine, les règles de transcriptions, la segmentation des mots, des phrases…
2. **La deuxième catégorie** : le manuel - Tizi-wwuccen - de Louis de Vincennes, un manuel et une méthode conçue pour l'enseignement du kabyle comme langue étrangère.

Nous allons commencer notre description, par le premier ouvrage de notre liste « Tajeṛṛumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit) - grammaire de tamazight » publié en 1976[31]. Cet ouvrage a été enrichi d'une traduction française publiée par le même auteur en 1986 sous le titre « *Précis de grammaire berbère (kabyle)*[32] ».

[31] - MAMMERI, M. *Tajeṛṛumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit) - grammaire de tamazight – kabyle*, Edition Maspero, Paris, 1976. Cet ouvrage est réédité à plusieurs reprises dont celle de 1990 qui est la plus accessible.
[32] - MAMMERI, M. Le *Précis de Grammaire berbère (kabyle)*, Ed. Awal, France. 1987.

Comme nous l'avons déjà souligné nous avons exclu de notre étude toute œuvre qui ne répond pas aux critères d'un manuel scolaire. Cependant, nous avons fait exception pour cet ouvrage vu son importance et son impact sur le devenir de la langue kabyle. Parce que c'est la première fois qu'on écrit un ouvrage de grammaire de tamazight (kabyle) en tamazight (kabyle). Et dans le cadre de la théorie de ***l'élaboration linguistique*** dont nous avons exposé les grands axes au chapitre trois, cet ouvrage inscrit le kabyle dans la deuxième étape de l'***Ausbau*** celle dite **Sachprosa**, prose factuelle « non- narrative » et plus précisément dans le deuxième niveau de la **Sachprosa** : *« prose dialectique ouvrée (écrits portant sur la communauté linguistique qu'ils étudient dans le domaine des sciences humaines) »* [33]. L'objectif de Mouloud Mammeri était de doter la langue tamazight (kabyle) d'une terminologie apte à décrire la langue elle-même.

Son importance réside aussi dans le fait qu'il a servi de référence à plusieurs générations d'enseignants, y compris les premiers enseignants de la troisième période (à partir de 1995).

L'ouvrage lui-même est un essai théorique de grammaire kabyle en langue kabyle, l'auteur a réparti son ouvrage en six parties (phonétique, le nom, le pronom, le verbe, les particules, la négation) et chaque partie comporte plusieurs chapitres où il explique les modalités de chaque partie. Mouloud Mammeri a commencé son ouvrage par un glossaire qui explicite le nombre important de néologismes dont il avait besoin pour décrire sa grammaire.

Dans le premier chapitre, l'auteur revient de manière exhaustive sur l'alphabet qu'il dit améliorer sur la base des autres alphabets :

> *« L'ancienne orthographe à base latine a été élaborée à partir de l'usage français, surtout à partir du 19ème siècle, mais, sans même parler de l'état des connaissances du temps, elle rend assez imparfaitement les sons du berbère. Depuis lors l'adaptation à la langue du système de transcription international, œuvre en particulier d'A. Basset, a constitué un progrès décisif. C'est à partir de lui que j'ai élaboré le modèle qui tend actuellement à être le plus couramment employé »*[34].

[33] - Collectif, Elaboration linguistique et individuation sociolinguistique, A.T.P. C.N.R.S. 91 1164. P.19.

[34] – Voir la Préface de l'ouvrage de HAMOUMA, *manuel de grammaire berbère (kabyle),* Ed. Association de Culture Berbère, Paris, 1987.

Comme il le souligne dans cette citation, Mouloud Mammeri a profité des expériences précédentes pour proposer un alphabet simple et pratique :

> *« …en donnant une valeur nouvelle, mais non entièrement arbitraire, à des signes latins existants mais non utilisés («**c** » pour « **ch** », « **x** » pour « **kh** », en gommant délibérément la distinction, non phonologique, entre prononciation spirantes et occlusives de : **b, d, g, k, t**, »*[35] .

Il a supprimé plusieurs lettres comme (p, pp, p°, pp°, v, l̩, ..). Il a aussi réduit le nombre de lettres de tamazight (kabyle) à trente-sept (37) alors que les alphabets proposés dans les précédents manuels étaient beaucoup plus longs et plus compliqués, lourd à reproduire en écriture manuscrite voire impossible avec un ordinateur.

Après avoir exposé son alphabet, il revient aux règles de transcription, il a élaboré quatre règles qu'il a appelées « règles phonétiques pour écrire les sons spirants, les occlusifs, les sons tendus et non tendus, la voyelle neutre « e » et les phénomènes d'assimilation. Il rejoint, sur plusieurs points, les règles dégagées par Basset et Crouset, Louis de Vincennes et Dallet, notamment les règles concernant l'emphase, le phonème où il reprend la règle « *un son, une lettre (sauf les labio-vélaires).*

Ces règles vont être reprises par tous les concepteurs des manuels et enseignants du kabyle de la deuxième période et de la troisième période et elles vont finir par asseoir la norme de l'écriture kabyle.

Ce manuel qui s'adresse : *« …aussi bien aux étudiants qu'aux usagers de la langue qui désirent prendre conscience des mécanismes qui meuvent le parler dont ils se servent »*[36], constitue une base pour la recherche scientifique pour la langue kabyle et aussi une base pour l'enseignement de cette langue mais en l'adaptant pour en faire un support d'enseignement.

Le deuxième manuel qui est d'une grande importance pour l'enseignement et l'élaboration didactique du kabyle est le manuel « tizi-wwuccen »[37]. Mais avant de situer son importance didactique, il serait intéressant de souligner que la première édition de ce manuel a

---

[35] - Voir la Préface de l'ouvrage de HAMOUMA, *manuel de grammaire berbère (kabyle),* Op.cit.

[36] - MAMMERI, M. *Tajeṛṛumt n tmaziɣt (tantalataqbaylit) - grammaire de tamazight – kabyle*, Op.cit. (Voir la quatrième de couverture).

[37] - TIZI-WUCCEN Méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle – 1er niveau), Edisud, Aix-en-Provence, 1987.

été accompagnée d'une vive polémique. Il a été édité en 1987, mais ne portait aucune indication concernant son auteur. L'avant-propos de ce manuel était signé par Salem Chaker, une signature qui a fait croire à un bon nombre de lecteurs qu'il s'agit de son œuvre surtout que celui-ci est une référence dans le domaine amazigh. Cette ambiguïté concernant l'auteur de ce manuel a fait réagir vivement Lucienne Brousse co-auteur avec Madeleine Alain alias Louis de Vincennes souligne, dans une autre édition intitulé aussi Tizi-wwuccen[38] : « *On se souvient de la première partie, éditée en 1987 et réimprimée en 2000 par les éditions Edisud, laquelle publication se distingue en occultant le nom des auteurs authentiques.»*[39]. En 2012, Lucienne Brousse édite la version finale de cet ouvrage didactique. Selon elle, cette édition de 2012 est complète : elle renferme une quarantaine de leçons, de la grammaire, des exercices structuraux et autres textes de lectures, les éditions précédentes renfermaient seulement une vingtaine de leçons, ne faisaient aucune référence aux auteurs de ce manuel.

Ce manuel est un véritable outil didactique, élaboré sur le modèle de la méthode audio-visuelle *: «...dominante en France dans les années 1960 et 1970, et dont la cohérence est construite autour de l'utilisation conjointe de l'image et du son »*[40]. Les conceptrices du manuel se sont inscrites dans l'esprit de cette méthodologie, elles ont combiné l'image et le son pour construire leurs leçons :

> *« …les textes enregistrés à plusieurs voix, étaient illustrés par des figurines et images présentées sur tableau de feutre (…) En 1971-1972, suivant l'évolution des méthodes audio-visuelles, ce matériau a été repris, très allégé, mais enrichi de séries importantes d'exercices structuraux ainsi que l'illustrations en couleurs réalisées par plusieurs dessinateurs (…) et étaient disponibles dès la première édition, en diapositives pour permettre une utilisation collective de la méthode »*[41].

Respectant les principes de la méthode audiovisuelle, ce manuel met l'accent sur l'apprentissage de l'oral et des structures de la langue à travers les exercices structuraux

[38] - MADELAINE, A, et BROUSSE, L. Tizi-Wwuccen – aselmed amezwaru n tmaziγt (taqbaylit), Méthode multimadia de tamazight (kabyle), Ed. FCNAFA, 2012.
[39] - Ibid. P.11.
[40] - PUREN, Ch. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Op.cit, P. 284.
[41] - MADELAINE., A. et BROUSSE, L. *Tizi -Wwuccen-aselmed amezwaru n tmaziγt (taqbaylit),* Op.cit. P. 15.

proposés : *« … Cette méthode réalisée dans la variante kabyle met en avant plan la caractéristique orale d'une langue ».*[42]

Le manuel est réparti sur deux parties importantes et chaque partie est répartie, à son tour, sur trois parties également importantes :

Le contenu de la 1ère partie

1. Les textes d'étude 1ère partie : 18 dialogues et 02 histoires tirées de la tradition populaire (Djehha), accompagnés d'illustration pour chaque réplique.
2. Exercices structuraux
3. Des notes de grammaire sur : le verbe, le substantif, le pronom personnel, le démonstratif

Le contenu de la 2ème partie :

1- Les textes d'étude de la 2ème partie : 20 dialogues illustrés.
2- Exercices structuraux.
3- Autres textes (berceuse, 03 dialogues supplémentaires (sans exercices, quelques contes illustrés.

Chaque leçon se déroule sur trois phases différentes :

- **La présentation** : étude globale des éléments nouveaux. Ex : apprendre le démonstratif atnan, le vocatif : a setti …)[43]
- **A setti,** akraren **atnan di** tamazirt **(**grand-mère ! les moutons sont dans le jardin)
- **Akraren anida llan ?**
- **Consignes : répétition collective puis individuelles (ala, atnan di tmazirt)…**
- **L'exploitation** : l'exploitation de l'acquis récent et l'intégration immédiate de cet acquis à tout ce qui est déjà connu, en vue de l'expression personnelle. Ex : A Newwara, anida llan warrac ? Arrac atnan di tmazirt

Le professeur donnera le modèle de la question-réponse puisqu'elle comporte une transformation nouvelle (wa/we)

[42] - MADELAINE., A. et BROUSSE, L. *Tizi -Wwuccen-aselmed amezwaru n tmaziɣt (taqbaylit),* Op.cit. P.11.
[43] -Ibid. P. 26.

Consignes : Proposer d'autres situations proches avec figurines et images. Ce sont les élèves qui posent les questions et d'autres répondent …

- **La fixation** : par des exercices structuraux, des principales structures grammaticales et la création ou l'entretien des automatismes de maniement du langage. Ex : (répétition collectives et individuelles avec support image –son pour s'assurer d'une bonne mémorisation..).

Ces trois phases se construisent à partir d'un seul support audiovisuel et travaillent les mêmes éléments linguistiques présentés dans la première phase, offrant ainsi, à l'instar de toute méthodologie audiovisuelle et contrairement aux méthodologies précédentes, une intégration didactique.

Tenant compte de la particularité du kabyle, les auteures sont revenues, dans l'introduction de ce manuel, sur la transcription adoptée et les indications pédagogiques où elles expliquent les principales étapes de la méthode (présentation, exploitation et fixation) avec des exemples puisés dans les leçons du manuel.

La première édition de Tizi-Wwuccen est intégrée dans l'édition de 2012 avec des changements qui ont porté sur :

1- La graphie : des changements importants dans certains choix d'écriture
2- La présentation des illustrations (en couleurs dans cette édition).
3- Des additions pédagogiques et culturelles sous forme de proverbes, de suggestions pour les étudier (dans la 1ère partie).
4- Modifications dans les exercices structuraux propres à chaque « leçon » limités en nombre (6pour chaque leçon), allégés et présentés avec modèles comme ils doivent l'être dans une utilisation « orale ».

En effet, plusieurs choix d'écriture ont été opérés dans ce manuel. Tenant compte que ce dernier est édité en 2012, c'est-à-dire dix-sept ans (17) après l'introduction de tamazight dans le système éducatif, autrement dit, 17 ans de travail sur la langue, sur son écriture où plusieurs décisions ont été prises pour faciliter son enseignement. La méthode de Tizi-wwuccen revient sur plusieurs de ces choix qui ont fait l'unanimité des usagers comme la suppression de (ṭ, ṛ, ṣ, les labio-vélaires) et surtout la notation de l'assimilation :

« La méthode opère quelques transformations dans les choix d'écriture et de segmentation. Ainsi, en adoptant un système phonologique inclusif qui intègre tous les phénomènes de la langue, elle prend en considération la variation pertinente, et rétablit l'écriture des réalisations telles que des labiovélaires bbw, ggw et les affriquées ṭ/ṭṭ délaissés à tort par ailleurs.»[44].

Les choix adoptés dans le manuel « Tizi-Wwuccen » marquent une rupture avec l'écriture actuelle largement diffusée par l'école. (Nous aborderons le point concernant l'évolution de l'écriture du kabyle dans le 5ème chapitre).

Le manuel Tizi-Wwuccen a introduit une autre dénomination pour le kabyle « kabyle moyen » définit comme :

« …le kabyle enseigné par Tizi-Wwuccen n'est, globalement, la forme précise d'aucun village, ni d'aucune région : c'est un « kabyle moyen », résultant de la sélection, dans l'ensemble des variantes possibles, de celles qui ont paru être les plus répandus, les plus « pan-kabyles »[45].

Bien entendu, les choix opérés dans le manuel Tizi-Wwuccen ainsi que la dénomination « kabyle moyen » sont bien sûr discutables et non définitifs mais ils restent une contribution au processus d'aménagement et d'élaboration linguistique de la langue kabyle.

Le manuel Tizi - Wwuccen ouvre une autre perspective pour l'enseignement du kabyle langue étrangère. C'est un enseignement qui s'adresse aux adultes non kabylophones et marque ainsi une continuité, du point de vue des objectifs, avec l'enseignement enclenché durant la période coloniale.

Concernant les autres manuels, ils sont tous revenus sur la transcription, l'objectif principal de leur enseignement est la maitrise de l'écriture (la transcription), un objectif porté par le slogan devenu un leitmotiv populaire *« win yebγan tamziγt ad yissin tira-s = celui qui veut tamazight (kabyle), doit connaitre son écriture (transcription)»*. Pour cette période il n'y a pas eu de travail d'élaboration et de réflexion en matière didactique. En effet, tous ces manuels, sauf Tizi-Wwuccen, ont mis l'accent sur l'apprentissage de l'écriture, avec presque

[44] - MADELAINE, A. et BROUSSE, L. *Tizi - Wwuccen-aselmedamezwaru n tmaziγt (taqbaylit),* Op.cit. P. 11.
[45] - *Tizi-Wwuccen, méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle) – 1er niveau,* Op.cit. P. 6.

les mêmes leçons *(l'alphabet, règles d'écriture, la particule prédicative …)* depuis l'ouvrage **G**roupe d'**E**tudes **B**erbères (G.E. B) de 1976-1977 aux ouvrages les plus récents. C'est un enseignement pour adultes hors cadre institutionnel et destiné principalement pour les natifs de cette langue. Les consignes et les explications sont données en langue française comme l'enseignement du kabyle langue étrangère (période coloniale). C'est un enseignement difficile à classer : (enseignement de langue étrangère ? de langue maternelle ?).

Aussi grandes soient les insuffisances de cet enseignement, il a le mérite d'exister, il a permis, comme nous l'avons souligné dans les différents chapitres, de manière directe et indirecte, l'introduction de tamazight (kabyle) dans le système éducatif, un acquis qui a donné sens à un mouvement de revendication identitaire qui a duré plus d'une trentaine d'année. Il a, aussi, permis son maintien à l'école, notamment durant les premières années, ce sont ces enseignants, formés dans le cadre associatif qui avaient pris en charge l'enseignement officiel de tamazight (kabyle) comme nous l'avons souligné au 2ème chapitre.

1 – 3 – La description des manuels de la troisième époque de 1995/2015

Comme nous l'avons souligné auparavant, il serait difficile pour cette époque de respecter la dénomination langue kabyle, mais pour mieux s'inscrire dans le cadre officiel, nous allons désormais adopter cette désignation (*langue tamazight (kabyle)).*

L'enseignement de tamazight (kabyle) dans le cadre institutionnel a connu des étapes différentes :

1- La première étape va de 1995 à 2003. Cette période est caractérisée par le manque de matériaux didactiques. En effet, l'enseignement de tamazight (kabyle) a commencé avec seulement quelques orientations pédagogiques et les ouvrages de la deuxième période notamment l'ouvrage « tajerrumt n tmaziγt » de Mouloud Mammeri. Par la suite, l'Education Nationale a mis en circulation, en 1997/1998, un manuel scolaire en deux tomes, mais rejeté par les enseignants qui l'avaient qualifié d'anti pédagogique. Puis, les enseignants se sont mis de la partie et ont élaboré des manuels de lecture. Nous avons dénombré cinq ouvrages pour cette étape, comme nous allons le voir dans la description et le tableau n°6.

2- La deuxième étape va de 2003 à 2010. Durant cette période plusieurs manuels scolaires ont été élaborés par le Ministère de l'Education Nationale, par le Groupe

Spécialisé de la didactique de tamazight (GSD) et couvrent les trois paliers (primaire, CEM et lycée) (voir le tableau n°7)

3- La troisième période va de 2010 à 2015 et se caractérise par la révision des manuels de la deuxième étape élaborés par le GSD, ces manuels avaient suscité plusieurs critiques de la part des enseignants de tamazight (kabyle). Cette révision a concerné tous les manuels et les trois paliers et elle a été faite par période différentes.

1 - 3- 1- Faible prise en charge institutionnelle.

La première décennie de l'enseignement institutionnel de tamazight (kabyle) a été marquée par la faible prise en charge de la tutelle (M.E.N), bien que cet enseignement fût reconnu officiel, admis dans l'école algérienne depuis 1995, mais il n'a pas bénéficié de prise en charge étatique, il n'y avait pas d'outil didactique pour accompagner les enseignants dans leurs tâche pédagogique, excepté un fascicule en guise de programme[46] mis en circulation par le M.E.N en 1995/96. Toutefois, ce fascicule n'a pas été accompagné par les outils que l'enseignant aurait pu exploiter afin d'atteindre les objectifs tracés. Ainsi, la plupart de ses orientations sont restées lettre morte, sans exploitations sur le terrain, beaucoup d'enseignants ignoraient jusqu'à leur existence.

Aussi, en 1997, le M.E.N a mis à la disposition des enseignants de tamazight un programme et un manuel intitulé « Lmed tamazight » (=apprends tamazight), réparti en deux tomes; il préconise un enseignement thématique ayant l'unité didactique comme cadre méthodologique. Pour chaque unité, l'enseignant dispose de trois textes repris dans cinq variantes amazighes : kabyle, chaoui, chenoui, mozabite et targui. Ce qui donne en tout 15 textes pour chaque unité. Ces textes sont soit, d'auteurs inconnus, soit fabriqués et transcrits dans trois graphies (latine, arabe et tifinagh). Les enseignants de tamazight (kabyle) ont rejeté ce manuel jugé anti-pédagogique.

Par ailleurs, aucune formation pédagogique (hormis celles du HCA) n'a été proposée pour les enseignants qui étaient livrés à eux-mêmes, surtout que la plupart d'entre eux n'avaient pas de formation d'enseignant…

[46] - Ces informations nous les avons puisées dans un fascicule élaboré par le Ministère de l'Education intitulé « méthodologie proposée pour l'enseignement de tamazight, troisième cycle de l'enseignement fondamental : objectifs/contenus/orientations) » Une ébauche élaborée vers les années 1995/1996. C'est un fascicule de 07 pages rédigées en arabe.

Il a fallu attendre 2003 pour voir l'enseignement de tamazight (kabyle) doté, pour la première fois, depuis son introduction dans le système éducatif, d'un programme et d'un manuel officiels, et 2015, pour voir les enseignants de tamazight suivre des formations comme tous les enseignants des autres disciplines avant de rejoindre leurs classes.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la majorité des outils didactiques exploités durant la première étape sont à l'initiative des enseignants de tamazight (kabyle).

Tableau n° 6 : **Liste des manuels de la période 1995-2002**

n°	Année scolaire	Les concepteurs du manuel	Titre du manuel	Le niveau concerné	Notation
1	1997	le ministère de l'enseignement de tamazight-tome. 1	Lmed tamazight	7ème AF (l'école fondamentale)	Latin/arabe
2	1998	le ministère de l'enseignement de tamazight - tome. 2	Lmed tamazight	8ème AF (l'école fondamentale)	Latin/arabe
3	1999	Collectif des enseignants de tamazight 2	Les travaux d'ateliers de la rencontre du 6/17 juillet 1999	Concerne les années 7,8 et 9ème AF	Latin
4	2001	Collectif (KebbirBoussad, Bellal Hakima et MuqdasRabeh	Awfus tγuri (manuel de lecture)	Concerne les années 7,8 et 9ème AF	Latin
5	2002	Collectif (inspecteur Ali Lounis et enseignant :BelhadjHmed, Berdous nadia….	Adlis n tγuri (idrisen, inzan, isefra, amawal…)-Livre de lecture (textes, proverbes, poèmes, lexique…)	Concerne les années 7,8 et 9ème AF	Latin

La faible prise en charge de l'enseignement de tamazight (kabyle) par la tutelle (M.E.N) obligea les enseignants à se prendre en charge pour faire face à la dure réalité du terrain. À chaque rencontre, ils se constituaient en petites commissions et en ateliers, pour engager une réflexion à propos de l'élaboration des programmes et de manuels à même de les aider de manière efficace dans leur tâche pédagogique. Lors de la rencontre nationale de formation des enseignants de tamazight qui s'est déroulée à Bejaia du 6 au 17 juillet 1999, un atelier s'est constitué représentant les enseignants de Tizi-Ouzou, de Bejaia et de Bouira, pour élaborer un

programme commun pour les trois wilayas. Cette ébauche de programme ou, à vrai dire, les recommandations de cet atelier, portent sur les trois années du moyen (7ème AF, 8ème AF, 9ème AF). Ils ont tracé quatre objectifs principaux pour chaque niveau :

« A la fin de la 7ème AF, l'élève est capable de : maitriser la graphie latine ; appliquer les règles de transcription ; lire couramment un texte écrit ; produire des phrases correctes.

A la fin de la 8ème AF, l'élève est capable d'acquérir les mécanismes de la langue amazighe et comprendre leur fonctionnement ; reconnaitre et classer les textes selon les types ; s'exprimer d'une façon cohérente et précise ; produire un texte court.

A la fin de la 9ème AF, l'élève est capable de comprendre le fonctionnement du texte narratif ; relier la grammaire à une pratique effective des textes oraux et écrits ; adapter les stratégies de lecture au genre du texte au projet de lecture ; maitriser le fonctionnement de la langue »[47].

Nous constatons dans ces recommandations l'influence de l'enseignement de la période post-indépendance : l'objectif d'enseignement de la 7ème AF nous renvoie aux objectifs de l'enseignement de tamazight (kabyle) de cette période : savoir transcrire et lire en tamazight (kabyle). Les enseignants qui avaient pris en charge cet enseignement et qui participaient aux ateliers d'élaboration de manuels, vers les premières années de son introduction dans le système éducatif, étaient formés, pour la plupart d'entre eux dans les associations culturelles et comme nous l'avons vu, dans ce chapitre même, cet enseignement associatif portait surtout sur l'enseignement et apprentissage des règles de transcription.

Nous constatons aussi l'influence des enseignants de la langue française convertis[48] en tamazight (kabyle) et qui avaient participé à l'élaboration de ces ébauches de programmes. Forts de leur expérience comme enseignants de langue française durant des années (voir profils des enseignants 2ème chapitre), ils ont collaboré à ces ateliers (et ils ont inscrit cet enseignement de tamazight (kabyle) langue maternelle dans le cadre de l'approche

[47] - Timlilit taγelnawt n usileγ n yiselmaden, (rencontre nationale de formation des enseignants Bejaia), Bgayet du 6 au 17 juillet 1999, P. 3.

[48] - Les enseignants convertis sont des enseignants des autres matières qui avaient décidé de rejoindre l'enseignement de tamazight (kabyle) après son introduction dans le système éducatif. Au début de l'enseignement de tamazight il y avait plusieurs profils d'enseignants dont les convertis

communicative qui structurait les programmes de la langue française langue étrangère, en Algérie, vers le milieu des années 80. Nous retrouvons dans les ébauches de programmes de tamazight (kabyle) les quatre objectifs de communication indispensables pour l'apprentissage d'une langue étrangère dans le cadre de cette approche :(compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale, et la production écrite)

Les enseignants de tamazight n'en sont pas à leur première ébauche de programme et de manuels. Deux autres commissions se sont aussi constituées hors les rencontres de formations organisées par le HCA. La première est constituée de trois enseignants qui travaillent dans un même établissement (collège) et qui ont élaboré un manuel de lecture intitulé : « awfus n tγuri aswir 9ème AF = manuel de lecture niveau 9ème AF». Ce manuel propose une vingtaine de textes d'auteurs (Mouloud Mammeri, Belaid At Ali…) avec aussi des poèmes qui séparent les différentes unités didactiques. Le manuel propose l'étude des structures des textes (narratifs, argumentatif, descriptif…) s'inspirant aussi de l'enseignement des textes en langue française.

Une autre commission, qui s'est constitué autour d'un inspecteur de langue tamazight (kabyle), a élaboré un autre manuel intitulé « *Adlis n tγuri = livre de lecture… »*[49] destiné pour le niveau 7ème AF, a proposé aussi l'étude de la structure du texte narratif ; descriptif (portrait d'une personne, description de l'espace…), argumentatif…

Les ébauches de programmes et manuels des enseignants de tamazight (kabyle) proposaient, pour cet enseignement, l'entrée par l'approche textuelle qui est, du point de vue pédagogique, une méthode didactique qui s'intéresse à l'étude de la structure du « texte » et de son fonctionnement. Le texte constitue une construction complexe où s'entremêlent différents niveaux linguistique, structurel, idéel, et littéraire. Toutefois, cette approche est –elle une approche adéquate pour l'enseignement de cette langue orale non aménagée ? Il faut dire que les concepteurs de ces ébauches de programmes n'avaient aucune compétence dans l'élaboration des programmes d'enseignement, ils se sont retrouvés dans l'obligation de concevoir leurs propres matériaux pour faire face au vide didactique qu'ils avaient affrontés durant les premières années de l'enseignement de tamazight (kabyle). Ils se sont inspirés de

[49] - Collectif (inspecteur Ali Lounis et enseignants : Belhadj Hmed, Berdous nadia…., Adlis n tγuri (idrisen, inzan, isefra, amawal…= Livre de lecture (textes, proverbes, poèmes, lexique, 2002

toutes les expériences en matière d'enseignement pour mener au mieux l'expérience de l'enseignement de tamazight (kabyle) dont ils ont la charge.

Cette première période de l'enseignement officiel de tamazight (kabyle) est caractérisée par le bricolage et le tâtonnement qui lui a porté un lourd préjudice. Plusieurs ébauches de programmes et manuels, avec des approches conçues pour répondre aux besoins de l'enseignement d'autres langues (langues étrangères, aménagées, à large diffusion). En plus, ces manuels n'étaient pas mis à la disposition des enseignants, ils devaient eux-mêmes se les procurer quand ils voyaient un quelconque intérêt… En effet, au-delà du caractère facultatif, cet enseignement n'était pas réellement pris en charge : il n'y avait pas d'outils didactiques, les enseignants n'étaient pas formés, et parfois, selon leurs profils et par manque de formations, n'assumaient pas convenablement leurs tâches de pédagogues…

Toutes ces contraintes ont fait de l'enseignement de tamazight (kabyle), pour cette période, une expérience plutôt négative. Les parents d'élèves, même en Kabylie, fief de la revendication identitaire, les directeurs d'établissements, refusaient cet enseignement et le considéraient comme une perte de temps pour leurs enfants et élèves.

1 – 3- 2- La prise en charge de la tutelle : les manuels du G.S.D[50]

À partir de 2003, le Ministère de l'Education Nationale s'est réinvestie dans l'élaboration des programmes et manuels pour l'enseignement de tamazight(kabyle). En effet, dans le cadre de la réforme de l'école algérienne, le M.E.N a installé le G.S.D[51] de tamazight, pour réfléchir et concevoir les programmes et les manuels de celle-ci. Ce GSD a commencé par élaborer les programmes et manuels du moyen puis vient le primaire et le lycée à partir de 2005/2006 (voir les tableaux ci-dessous)

[50] - Groupe spécialisé en didactique d'une matière enseignée à l'école algérienne. C'est un groupe ou une commission installée par le Ministère de l'Eduction Nationale pour réfléchir et concevoir des programmes et manuels pour une matière donnée. Toutes les matières enseignées à l'école algérienne ont leur G.S.D y compris tamazight (kabyle).

[51] - . Le G.S.D de tamzight (kabyle) est composé de deux équipes : une équipe chargée de l'élaboration des programmes et manuels du primaire et du moyen et la deuxième équipe est chargé de l'élaboration des manuels et programmes du lycée. La première équipe est composée d'un inspecteur, de deux enseignants universitaires. La deuxième équipe est composée d'un inspecteur, un enseignant du moyen et un autre enseignant du primaire et un représentant du ministère de l'Education qui intervient dans les deux équipes. Il faut souligner que les personnes qui composent des deux équipes sont du domaine amazighe (kabyle) et elles interviennent parfois ensemble pour élaborer un programme ou un manuel de tel ou tel palier

Tableau N°7

Année scolaire	Niveau	Titre du manuel
2003	1ère année moyenne	**Adlis-iw n tmaziγt, aseggas amezwaru n ulmud alemmas-mon livre de tamazight, 1ère année de l'enseignement moyen.**
2004/2005	2ème année moyenne	**Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight- 2ème année moyenne.**
2005/2006	**3ème année moyenne**	**Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight - 3ère année moyenne.**
2006	4ème année moyenne	**Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight- 4ème année moyenne**

Tableau N° 8

Année scolaire	Niveau	Titre du manuel
2005	**4ème année primaire**	**Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight- 4ème année primaire.**
2006	**5ème Année primaire**	**Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight- 5ème année primaire**

Tableau N°9

Année scolaire	Niveau	Titre du manuel	Notation
2005 /2006	**1ère as**	**Tamaziγt seg yiles γer tira - tamazight de l'oral à l'écrit**	Latin /Arabe et tifinagh
2006 /2007	**2ème as**	**Tamaziγt seg yilesγer tira - tamazight de l'oral à l'écrit**	Latin /Arabe et tifinagh
2007/2008	**3ème as**	**Tamaziγt seg yilesγer tira - tamazight de l'oral à l'écrit**	Latin/Arabe et tifinagh

Ces trois tableaux nous montrent que les manuels élaborés dans le cadre du GSD sont tous conçus entre 2003 et 2008, un temps record pour cette masse importante d'outils didactiques. Hormis, le manuel de 2003[52], les autres manuels élaborés entre 2003 et 2010, tous paliers confondus, sont structurés avec *l'approche par compétences* et la *pédagogie de projet* défini comme cadre méthodologique qui permettrait d'installer les compétences requises pour chaque niveau.

Cette approche, reconnue dans le monde entier, structure, désormais, les programmes de toutes les matières enseignées à l'école algérienne dont ceux de tamazight (kabyle). La compétence est définie dans ces programmes comme :

> « *Une cible de formation centrée sur la capacité de l'élève, de façon autonome, d'identifier et de résoudre efficacement des problèmes propres à une famille de situations sur la base de connaissances conceptuelles et procédurales intégrées et pertinentes.* »[53].

Les compétences visées ou travaillées dans ces programmes sont réparties sur trois domaines : domaine de l'oral, domaine de l'écrit et le domaine linguistique. Pour chaque domaine on dénombre plusieurs compétences et objectifs d'apprentissage[54].

1– 3 - 2- *1- Les manuels du cycle primaire et du moyen et l'approche textuelle.*

Les manuels du primaire et du moyen proposent tous l'étude des types de textes dans le cadre d'un projet didactique organisé lui- même en séquences d'apprentissage défini comme un outil de planification des apprentissages et de construction de la progression. La séquence d'apprentissage est composée de plusieurs activités : La lecture, le vocabulaire, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et l'expression écrite. La lecture est une activité principale dans une séquence. Elle ouvre la séquence, et l'enseignant peut proposer une seule ou deux séances de lecture, en fonction de ses objectifs. Plusieurs textes sont proposés pour la lecture et l'enseignant choisit l'un des textes ou deux pour travailler toutes les activités, assurant ainsi une forte unité et intégration didactique. Dans ces manuels, toutes les activités sont travaillées, sauf parfois l'activité vocabulaire que l'enseignant peut remplacer par une

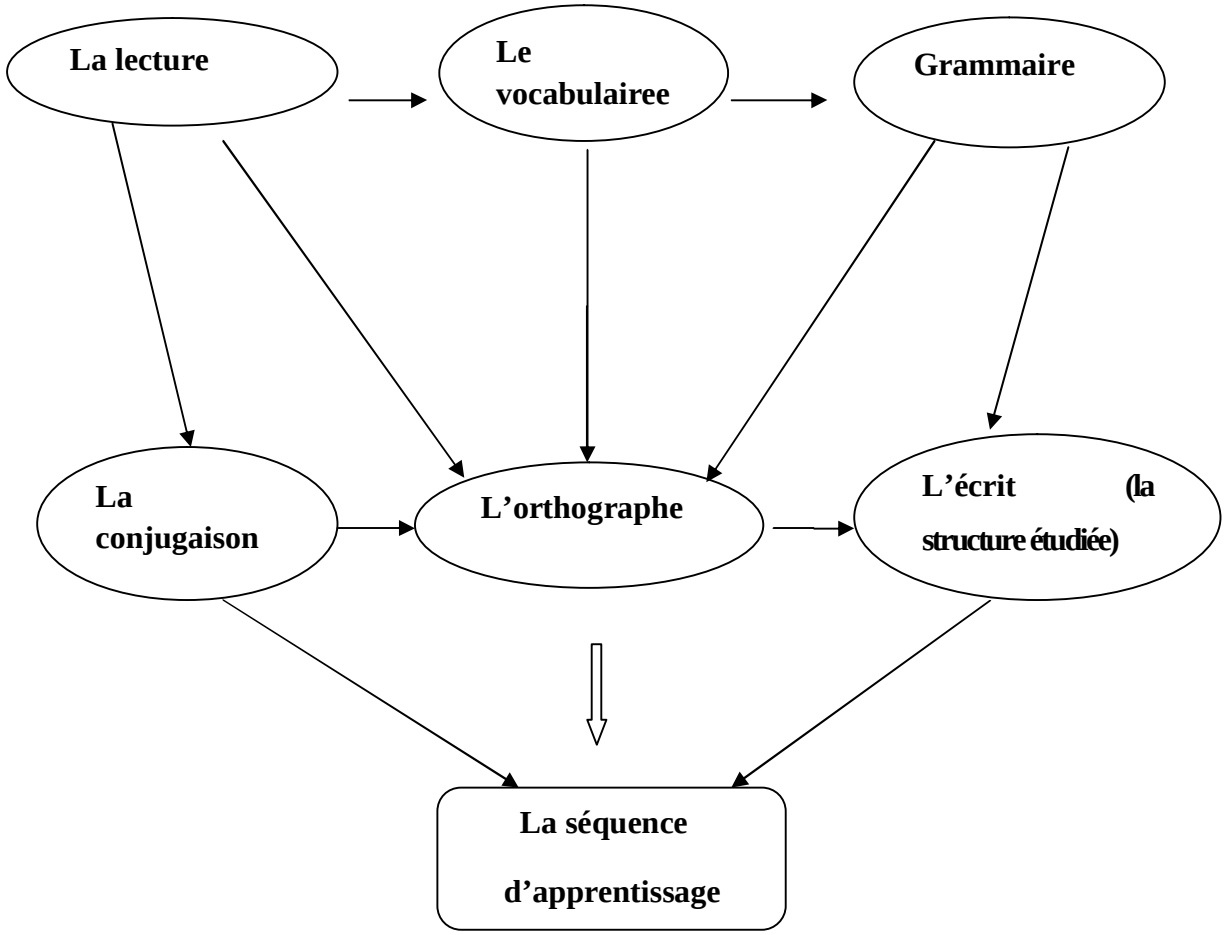
[52] - le manuel de 2003, bien qu'il s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'école algérienne mais dans sa conception il a beaucoup hérité des ébauches précédentes, il est structuré avec l'approche textuelle avec l'unité didactique comme cadre méthodologique.

[53] - Programmes de la deuxième année moyenne, O.N.P.S, décembre 2003, P.7

[54] - voir le détail de ces compétences et objectifs d'apprentissages pour les trois domaines dans le guide de l'enseignant 2ème année moyenne, O.N.P.S, PP.7-10

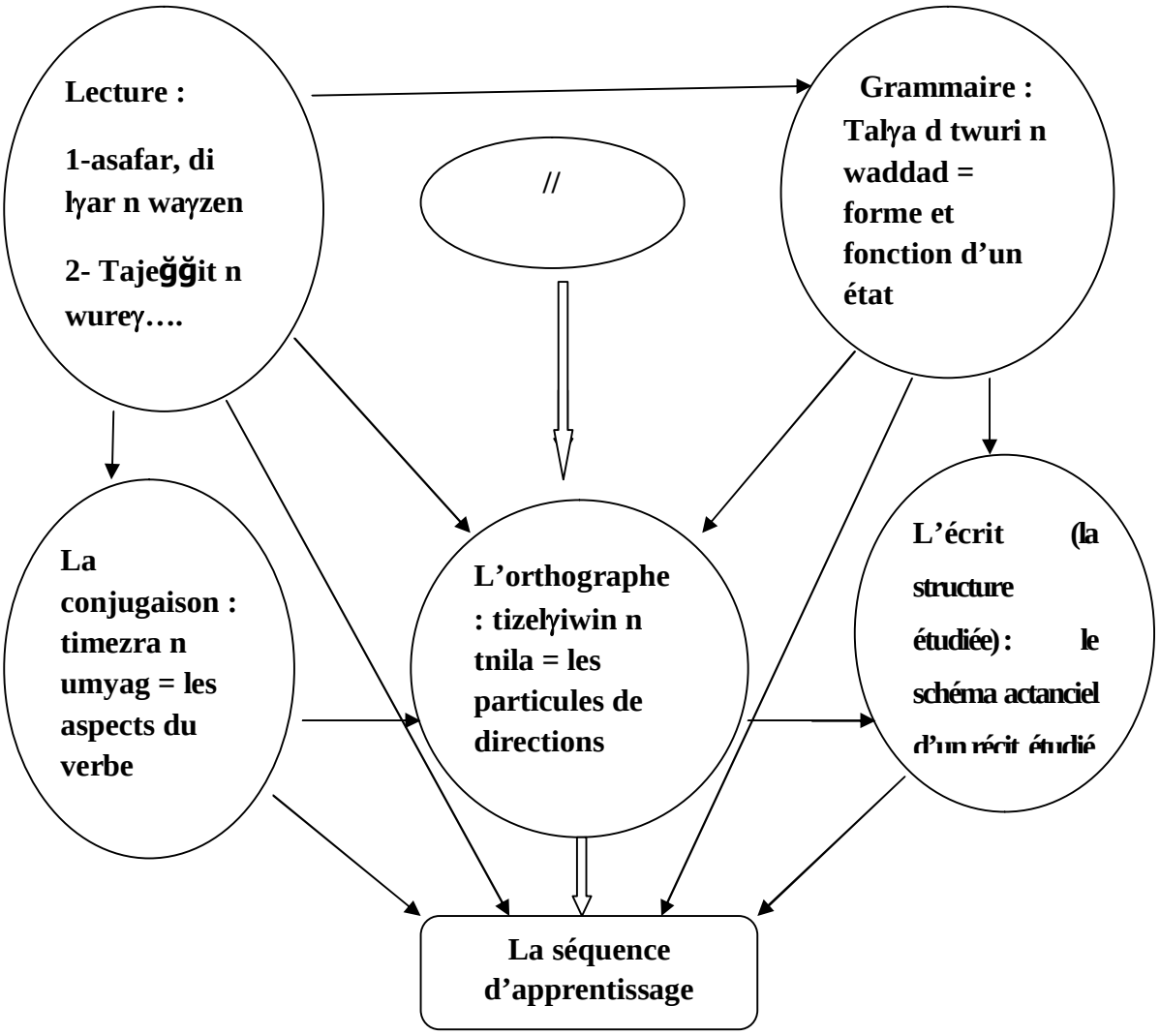
autre activité de lecture ou d'écriture. Les activités d'une séquence d'apprentissage se déroulent en deux semaines et parfois, deux semaines et demie, à raison de trois heures par semaines :

Activités d'apprentissage ⟶ séquence d'apprentissage



Prenant comme exemple la première séquence du premier projet du manuel de la 3ème année moyenne[55] :

[55] - *Adkis-iw n tmaziγt, aseggas wis tlata n ulmud alemmas* (mon livre de tamazight, troisième année moyenne), ONPS, Alger 2005, P. 7



Comme nous l'avons souligné l'activité vocabulaire, dans cette séquence n'est pas travaillée. Le vocabulaire est le maillon faible des manuels de tamazight (kabyle) première édition. Cette activité est souvent absente des séquences d'apprentissage.

Toutes les flèches sur le schéma montrent les différentes articulations entre les différentes activités de la séquence. Cette forte articulation permet la production écrite qui est l'objectif final de chaque séquence et chaque projet.

Le premier projet est réalisé sur trois séquences[56] d'apprentissage qui travaillent des objectifs différents :(description des personnages d'un conte avec un schéma actanciel pour la 1ère séquence ; pouvoir insérer un dialogue dans un récit, objectif de la 2ème séquence et

[56] - Nous avons schématisé une seule séquence pour montrer comment s'articulent les activités et les séquences pour travailler l'objectif assigné au projet.

produire un texte descriptif est l'objectif de la 3ème séquence). Ces trois objectifs travaillent l'objectif principal du projet : (la production d'un récit vraisemblable, proche de la réalité). En effet, pour atteindre cet objectif l'élève doit être capable de

- connaitre et le rôle de chaque personnage dans un récit
- décrire les personnages et les lieux dans un récit,
- insérer un dialogue dans un récit.

Les objectifs tracés par les programmes de tamazight (kabyle), tout palier confondu, est de permettre à l'élève de produire l'écrit qui est objectif éclaté sur les différentes séquences et activités, comme le montre le schéma suivant :

Le manuel de la 4ème AM est réparti sur deux grands projets :

- Tira n tullist tamezyant = Ecriture (production) d'une petite nouvelle
- Tira n uḍris amesfukal = Ecriture d'un texte argumentatif.

Le premier projet est travaillé sur six séquences d'apprentissages et le deuxième projet est travaillé sur deux séquences seulement. Les activités pédagogiques proposées pour la 4ème année moyenne ne diffèrent pas du point de vue organisation et structuration des cours des années précédentes, il s'agit des mêmes activités (La lecture, Le vocabulaire, La grammaire, La conjugaison, L'orthographe, La compréhension de l'écrit).Le manuel de la quatrième année moyenne se distingue par les textes- support proposés notamment pour accompagner le premier projet. Les concepteurs des manuels ont proposé l'étude de la structure de la nouvelle à travers l'étude de la nouvelle « Matéo Falcone » de Prosper Mérimée[57] adaptée, par les membres du GSD pour servir de référence pour l'étude de la structure de la nouvelle. Hormis le renvoi à la fin du texte à l'auteur Mérimée, rien n'indique qu'il s'agit d'un texte de langue française et qu'il a été traduit par le GSD pour des fins didactiques. Tout a été changé dans cette traduction les noms de lieu, les noms des personnages…toutes les traces de la culture d'origine sont effacées. Alors pourquoi choisir Mérimée si ce texte ne donnera pas lieu à une lecture comparative avec la culture dont parle le texte de Mérimée ?

Nous estimons que le texte de Prosper Mérimée, comme tous les autres textes d'ailleurs, ont été choisi pour permettre l'étude de la structure et non pas pour l'étude des traits culturels véhiculés dans ces textes. L'objectif principal de ce projet est d'amener l'élève

[57] - MERIMEE, P. *Mateo Falcone*, Paris, 1829.

à ou à reproduire un texte ayant la structure de la nouvelle. Les autres aspects (culturels, sociaux, identitaires…) que peut véhiculés un texte sont légués en second plan dans cet enseignement.

La lecture des manuels du moyen (1ère am, 2ème am, 3ème am et 4ème am) et primaire (4ème année primaire et 5ème année primaire) nous a permis de constater, que le GSD, ou les concepteurs de ces outils didactiques ont accordé une grande importance à l'écrit et à l'identification des types de textes. L'accent est mis sur l'apprentissage des types discursifs et notamment le narratif comme le montre le tableau ci-dessous :

niveaux	Les différents types de textes			
4ème année primaire	Texte narratif	Texte descriptif		
5ème année primaire	Ullis – tasiwelt = récit - narration	Aglam = description	Aglam d usfukel = description et argumentation	
1ère année moyenne	Narratif (production d'un texte narratif : conte, fait divers, fable	Descriptif	Explicatif (expliquer l'activité de tissage	Argumentatif
2ème année moyenne	Ecriture ou production d'un conte	Ecriture ou production d'une lettre	Production d'un reportage ou documentaire sur une région (descriptif et explicatif).	
3ème année moyenne	Texte narratif	nouvelle	Texte explicatif scientifique	
4ème année moyenne.	Nouvelle		Argumentatif.	

L'entrée par la typologie des textes dans l'enseignement de tamazight (kabyle) a contribué à diversifier les situations de lecture et d'écriture (plusieurs textes de divers types sont proposés pour la lecture et comme modèle pour l'écriture, à travers les nombreuses séquences d'apprentissage) et elle a permis aussi l'étude des textes non littéraires dans une classe de langue comme les textes explicatifs et scientifiques. Ce dernier type est rare en tamazight (kabyle), voire même inexistant, mais les concepteurs des manuels l'ont proposé, à différent niveau, en traduisant des autres langues, notamment du français.

L'enseignement du texte narratif et descriptif est dominant pour les deux cycles, les concepteurs sont revenus sur l'enseignement du texte narratif de la 4ème année primaire jusqu'à la 4ème année moyenne, au moins avec un projet pour chaque année. Cette forte récurrence des deux types descriptif et narratif peut être expliquée par leur abondance dans la littérature amazighe (kabyle) traditionnelle. Elle traduit, par ailleurs, la réalité de la langue et l'état de son développement : une langue littéraire avec la dominance des genres traditionnels et rareté des genres modernes (nouvelle, roman). Ainsi, les types de texte (argumentatif, explicatif, l'injonctif …) sont rares en tamazight (kabyle), les concepteurs, doivent à chaque fois, traduire des autres langues pour combler le vide qui existe en la matière.

Les manuels du cycle primaire et moyen ont connu une nouvelle édition à partir de 2010 sans qu'il y ait de changements majeurs par rapport à la première édition. Les concepteurs ont porté des petites corrections sans toucher à leur cadre référentiel et organisationnel comme l'approche par compétence et la pédagogie de projet. C'est vrai qu'il n'y a pas eu de référence au terme « projet » dans ces nouveaux manuels, mais ces derniers s'inscrivent toujours dans le cadre de la pédagogie de projet, seulement les concepteurs n'ont pas voulu proposer de projets comme c'est le cas avec la première édition. Ils ont laissé le choix aux élèves et aux enseignants. Ces nouveaux manuels sont répartis en *parties* « amur = partie[58] », et chaque *partie* est répartie en séquences, comme le montre le tableau ci-dessous :

[58] - Nous avons proposé le mot « partie » pour traduire le mot « amur » qui a été avancé par le GSD pour remplacer le mot projet de la première édition. Dans le langage courant le mot « amur » peut-être traduit par le mot « part » (ma part de quelque chose) mais dans ce contexte nous estimons que le mot «partie » est plus adéquat.

1ère AM	2ème AM	3ème AM	4ème AM
La 1ère partie qui traite de la narration. Cette dernière est travaillée dans 3 séquences, et chaque séquence travaille un aspect de cette narration.	La 1ère partie traite de la narration comme en première année, elle est répartie en trois séquences.	La 1ère partie traite aussi de la narration (personnages, schéma actanciel), elle est répartie sur trois séquences.	La 1ère partie traite toujours de la narration (la structure de la nouvelle). Elle est répartie sur quatre séquences
La 2ème partie traite de la description, elle-même travaillé à travers deux séquences.	La 2ème partie traite de la description, elles répartie en trois parties	La 2ème partie traite de la description.	La 2ème partie traite de l'argumentation, elle répartie aussi sur quatre séquences.
La 3ème partie travaille le type explicatif, il contient une seule séquence, c'est une initiation pour la deuxième année	La 3ème partie traite de l'explication (texte explicatif), elle est travaillée en de deux séquences	La 3ème partie traite de l'explication ou le type explicatif : cette partie est répartie en trois séquences.	

Nous constatons que l'enseignement/l'apprentissage des types de textes demeure l'objectif principal du cycle moyen et primaire, les autres apprentissages gravitent autour de cet objectif. Nous retrouvons les mêmes activités (lecture, transcription, grammaire, conjugaison et production écrite) pour les deux éditions. Cependant, dans la deuxième édition, l'étude du vocabulaire ou l'activité « lexique ou vocabulaire », qui était le parent pauvre des manuels de la première édition reprend relativement sa place avec cette deuxième édition, les cours sont mieux plus ou moins structurés. Quoique les objectifs restent toujours mal définis et sans relation avec l'objectif principal du projet ou des séquences.

Prenons un exemple du manuel de la quatrième année moyenne deuxième édition :

1ère exercice, complète avec les autres mots :

Agafa (nord), …; L'élève doit trouver les mots en kabyle qui indiquent les points cardinaux (sud, est, ouest)

2ème exercice : trouve dans le texte les explications des expressions suivantes :

D iberdan n Uḍar (les sentiers ou pistes)

D taqabact n leqdiɛ, d taqabact (une hache)…

Le cours est structuré sous forme d'exercices. Son objectif est l'enrichissement du vocabulaire de l'élève, mais cet enrichissement n'obéit pas à une quelconque logique, on passe de l'étude des points cardinaux, puis à l'étude des expressions du texte…

Les concepteurs des manuels ont aussi accordé une grande importance pour l'étude des points de langue. Dans ces manuels les exercices d'écriture (transcription et production) sont très abondants et respectent la progression des cours. Ainsi, les règles de transcription sont étudiées de manière à assurer la progression à travers les deux cycles et de permettre à l'élève de la maitriser. L'étude des règles de transcription est, aussi, rarement mis en relation avec l'objectif de la séquence ou celui du projet. Mais ces règles sont étudiées dans le cadre d'un projet et dans l'objectif de produire du sens à travers son texte.

La maitrise de la transcription est un objectif qui a traversé les trois périodes de l'enseignement de tamazight. Toutefois, l'étude de la transcription, pour la troisième période,

est mise au service de l'étude de la production écrite, elle n'est pas étudiée pour elle-même comme dans l'enseignement de la période coloniale et la deuxième période.

1– 3 - 2- *2- Les manuels du cycle secondaire et l'entrée par les genres littéraires.*

L'organisation des cours au lycée ne diffère pas beaucoup de celle du moyen et primaire. Les cours sont organisé de la même manière : séquences d'apprentissages avec les activités qui la structurent (Lecture et compréhension du texte ; Vocabulaire ; Grammaire ; Conjugaison et la production écrite) répartis sur trois grandes parties. Chaque partie est travaillée en trois, deux ou une seule séquence.

Mais, par ailleurs, les manuels du lycée proposent une entrée par les genres littéraires proposée pour l'enseignement de tamazight (kabyle). En effet, hormis le manuel de la première année secondaire qui est revenu sur les types de textes comme les manuels du cycle moyen et primaire, les manuels de la 2ème et la 3ème année proposent l'étude des genres littéraires, une nouvelle entrée qui peut avoir des retombées positives si les orientations pédagogiques sont claires et bien définies.

Le manuel de la 2ème année secondaire nous propose l'étude de trois genres littéraires différents, à travers trois chapitres :

1. 1ère chapitre propose l'étude du roman
2. 2ème chapitre propose l'étude de la nouvelle
3. 3ème chapitre propose l'étude du théâtre.

Le manuel de la 3ème année secondaire propose une entrée aussi par les genres littéraires, la poésie traditionnelle et moderne. Puis revient sur l'étude de la nouvelle et du théâtre, comme le manuel de la 2ème année. Ce qui distingue le manuel de la 3ème année est l'approche proposée pour l'étude des genres littéraire, la poésie est étudiée dans son contexte historique. Le premier cours, plutôt théorique, intitulée : **« tamedyazt d umezruy = la poésie et l'histoire »** trace la ligne à suivre pour cette année.

L'entrée par les genres littéraires dans l'enseignement des langues est très intéressante. Elle joue un rôle dans la l'appropriation de la communication langagière et comme le souligne Chneuwly : *« c'est au travers des genres que les pratiques langagières s'incarnent dans les*

activités des apprenants »[59], tandis que les types de textes « *sont en rupture avec les représentations et les discours des apprenants (personne ne déclare lire ou écrire du "narratif" ou de l'"argumentatif")*»[60]affirme Yves Reuter. En effet, l'entrée par le genre permet d'aborder le texte dans sa globalité, dans son rapport avec son auteur, dans son contexte social, politique et culturel. Ainsi, l'avantage de l'enseignement par les genres discursifs est d'abord de rapprocher les pratiques scolaires des pratiques sociales, puisque les genres appris à l'école sont directement investis dans les interactions de l'apprenant avec son milieu social, et ces interactions sont le sens du discours.

Toutefois, l'observation des tables des matières et la lecture des questions qui accompagnent les textes – supports nous autorise à penser qu'une confusion règne dans les deux manuels qui proposent l'entrée par les genres littéraires. Prenons un exemple du manuel de la 2ème année secondaire[61] :

Le texte proposé pour l'activité de lecture, première séquence, est un petit extrait du roman « Salas d nuja » [62] de Brahim Tazaghart. Les questions proposées pour lire et comprendre ce texte ne permettent pas de travailler le genre romanesque et de le distinguer du type narratif qui a été étudié depuis le primaire. Les concepteurs orientent l'enseignant et l'élève vers l'étude du schéma actanciel (**Explique les fonctions des personnages dans ce récit avec le schéma actanciel**)[63], un schéma déjà travaillé en 3ème année moyenne en étudiant le conte, mais pas comme genre littéraire traditionnel mais comme texte narratif.

En effet, il y avait dans les manuels du moyen et du primaire une initiation à l'étude du conte, de la nouvelle, mais ces genres sont abordés, dans ces cycles, comme des textes narratifs, mais pas comme des genres littéraires considéré comme un concept opératoire, du fait de son implication dans les interactions sociales quotidiennes.

Le texte proposé pour l'activité de lecture, deuxième séquence, est un autre extrait puisé dans le roman «arrac n tefsut »[64] de Yousef Oubelli. Les questions proposées par les concepteurs pour aider à lire et à comprendre cet extrait orientent la lecture/compréhension

---

[59] -SCHNEUWLY, B. et DOLZ, J. « Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement. », Dans: *Pratiques langagières et enseignement du français à l'école,* Repères n°15, 1997, pp. 27-40, [Consulté le 16/08/2017] sur le site : http://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1997_num_15_1_220.

[60] - REUTER, Y. *Enseigner et apprendre à écrire*, Ed. ESF, Paris, 1996. P. 31.

[61] - *Tamazight seg yiles ɣer tir*a = tamazight de l'oral à l'écrit, 2ème année secondaire, O.N.P.S, 2006. PP.8/9.

[62] - TAZAGHART, B. *Salas d Nuja*, Edité par l'auteur, Béjaia, 2004.

[63] - *Tamazight seg yiles ɣer tira* = tamazight de l'oral à l'écrit, 2ème année secondaire, O.N.P.S, 2006. P.9

[64] - OUBELLIL, Y. *Arrac n tefsut*, Ed. Agraw n yedles amaziɣ, 2005.

vers l'étude des thèmes abordés dans le roman comme l'amitié, l'amour. Sur onze questions proposées par les concepteurs, neuf traitent de la thématique de l'extrait, deux autres portent sur la structure du texte : **« Efk-d tarudemt n Wakli, aselmad n tẓuri = faites un portrait de Wakli, l'enseignant de l'art »**, une question qui renvoie à l'étude du texte descriptif travaillé en cycle moyen surtout, la description des personnages et le portrait. L'autre question oriente la lecture vers les types de narrateur étudiés aussi en 3ème année et 4ème année moyenne.

Les questions qui accompagnent l'étude de ces genres « nouvelle » et « théâtre » orientent aussi la lecture vers la thématique travaillée dans ces deux genres et rarement sur le genre lui-même et ce qui le distingue en tant que genre littéraires nouveaux dans le paysage littéraire amazighe et kabyle… ces genres proposés pour la l'enseignement au lycée n'ont pas d'encrage historique, ils s'inscrivent dans la néo-littérature dont nous avons parlée au chapitre trois. Autrement dit, ce sont des genres nouveaux, modernes qui ont inscrit tamazight (kabyle) dans le processus d'élaboration linguistique et d'individuation sociolinguistique, mais dont la langue et l'écriture marquent une rupture avec la langue des genres littéraires traditionnels comme le conte, la poésie. La langue de la néo-littérature, souvent discutée et critiquée…, aborde, toutefois, des thématiques nouvelles en relation avec la société qu'elle décrit, qu'elle analyse…qui peuvent accrocher les élèves. Mais ces dimensions ne sont pas abordées dans cet enseignement, l'accent est mis sur la structure et l'histoire de ces textes-support, sans rapport avec le contexte qui les a vu naître, ou en rapport avec la définition du genre lui-même.

Il faut dire aussi que la notion du genre est problématique dans la littérature amazighe et kabyle. Pour Mouloud Mammeri[65], la définition du genre en tamazight est calquée sur celle de la littérature occidentale. Toutefois, la littérature française est une littérature à longue tradition scripturaire alors que tamazight (kabyle) est une langue à tradition orale et l'avènement de l'écrit est très récent. Comme nous l'avons souligné dans le troisième chapitre, il remonte pour certains aux années 40 avec l'œuvre de Belaïd At Ali, et pour d'autres, il remonte aux années 70 et 80 avec, surtout, la naissance du roman kabyle, roman de Rachid Alliche intitulé *Asfel* édité en 1980.

Concernant le manuel de la 3ème année du secondaire, nous constatons qu'il ouvre une nouvelle perspective pour l'enseignement de tamazight : l'étude de la littérature dans son

[65] - MAMMERI, M. *Culture Savante, Culture Vécue,* Ed. Tala, Alger, 1991, P. 230.

contexte historique. C'est un enseignement qui permettra à l'élève d'apprendre et comprendre, au-delà de la structure et la forme de la poésie traditionnelle et moderne, l'évolution qu'a connue cette poésie et tous les changements qu'ils l'ont traversé à travers l'histoire. Cet angle d'attaque permettra aussi d'aborder la poésie moderne dans sa relation avec la poésie traditionnelle et son contexte social, culturel et surtout politique qu'il a vu naitre.

En effet, cet enseignement ancré dans le vécu de l'élève, dans sa culture, sa société permettra d'enseigner/d'apprendre tamazight au-delà de la structure et des types de textes qui demeure l'entrée privilégiée des concepteurs des manuels pour le primaire et le moyen surtout.

Les textes proposés pour la lecture, 3ème année secondaire, sont extraits des chefs d'œuvres de la poésie traditionnelle (Yusef Ou Qasi, Si Mohand Ou Mhand, chikh Mohand ou Lhusin) et la poésie moderne avec la poésie d' (ayt Menguellat, Matoub Lounes, Ben Mohamed, Muhya, Remdan At Mensur, Salem Zenya).

Toutefois, nous décelons les orientations des concepteurs du manuel, à travers les questions de compréhension qui accompagnent les textes de lecture. Les questions ont portés sur l'étude formelle de la poésie « les strophes, les vers, la rime…), tantôt sur la thématique (quels sont les thèmes dont parle le poète ?), et aussi, mais rarement sur le contexte socio-culturel de cette poésie, comme cette question : (cherche dans les poèmes les valeurs de la société kabyle traditionnelle)[66].

2 - L'enseignement du kabyle à travers les différents contextes sociopolitiques

Notre description des manuels scolaires et de l'enseignement de tamazight (kabyle) à travers les trois époques ne pourra pas avoir de sens si on ne l'articule pas avec les contextes politiques, historiques et les profils de leurs concepteurs. Comme le souligne Marielle Rispail :

> *« On peut s'interroger sur la priorité théorique de la lecture sur l'écriture ou l'inverse, sur l'entrée dans une langue par l'écrit ou par l'oral, sur la place de la norme au début des apprentissages ou sa construction petit à petit, etc. Tant que de tels travaux auront cours, et il est souhaitable que la pluralité la plus grande existe dans nos recherches, ils*

[66] - *Tamazight seg yiles γer tira* = tamazight de l'oral à l'écrit, 3ème année secondaire, O.N.P.S, 2007. P. 11.

coexisteront avec ceux qui demandent d'abord de regarder qui apprend quoi et pourquoi, dans quelles circonstances et dans quel but … »[67].

L'étude des contenus des manuels sans les rattacher à leurs contextes et leurs objectifs d'enseignement, ne nous donnera qu'une vision étriquée de cet enseignement. Nous avons constaté beaucoup de disparités dans ces trois enseignements, les auteurs, les méthodes, les finalités… et ses disparités sont en relation directe avec les contextes qui ont vu naitre ces manuels et cet enseignement.

L'enseignement du kabyle durant la période coloniale s'est développé sous la troisième république où la traque des dialectes et des langues régionales était à son apogée : *«Le lieu commun d'une IIIe République combattant les langues territoriales mérite d'être examiné de plus près. La francisation a été impulsée, non sans difficulté, par Duruy à la fin du second Empire (1863-1869)….»*[68]. M. Duruy dont parle Ben sedira avec exaltation et conseigne tous les *indigènes* à lire son livre et l'adopter: *« …J'en conseillerais l'adoption, ne fût-ce que pour mettre constamment sous les yeux des jeunes indigènes cette belle page de la préface de M. DURUY »*[69] .

Sous la III[ème] République, la langue officielle était le français, même dans les colonies, les langues autochtones sont considérées comme des langues étrangères, souvent, elles sont rejetées, exclues de l'école parce qu'elles sont définies comme des dialectes et des patois qui ne peuvent avoir le privilège d'être enseignées. Toutefois, le kabyle, les dialectes berbères et l'arabe dialectal sont enseignés, mais aux écoles normales, pour les jeunes diplômés qui seraient en contact avec les locuteurs de ses langues. Il s'agissait de donner aux jeunes diplômés, dont les instituteurs surtout, une formation spéciale qui devait les préparer à enseigner dans les écoles Kabyles ou ailleurs en Algérie. Ainsi, Le kabyle, n'a pas été enseigné, comme nous l'avons déjà souligné, pour assurer sa pérennité et son développement, mais bien au contraire, pour servir la langue et la conquête française. Il a été enseigné comme une langue étrangère avec des méthodologies d'enseignement des langues étrangères.

---

[67] - Rispail, M. « Interroger la sociodidactique : faux semblants, résistances et orientations », [consulter le 28/8/2016] sur le site : https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/25/1/1/2677. consulté le 19/08/2017.

[68] - BOUTAN, P. « La "Méthode Carré" et la politique linguistique à l'école primaire de la IIIe République vers la fin du XIXe siècle », dans : *Tréma* 14, 1998, mis en ligne le 01 décembre 1998, [Consulté le 19/08/2017] sur le site : http://trema.revues.org/1797 ; DOI : 10.4000/trema.1797.

[69] - BEN SEDIRA, B. *Cours de langue kabyle, Grammaire et versions*, Op.cit, P. LI.

Toutefois, cet enseignement a permis un travail sur la langue et la production de plusieurs outils didactiques. Les méthodologies mises au service de cet enseignement avaient connu une continuité : la méthodologie traditionnelle a été dominante, pratiquement tous les manuels de la période coloniale étaient structurés avec cette méthodologie. Puis vient la méthodologie directe avec le deuxième manuel de Boulifa édité en 1913. Dans ce manuel Boulifa oriente son enseignement vers la maitrise de la langue orale, l'objectif principal de l'enseignement des langues étrangères dans le cadre de cette méthodologie. Vers les années 60, la didactique du kabyle langue étrangère s'est enrichie avec le manuel Tizi-wuccen qui est structuré avec la méthodologie audio-visuelle en vogue à l'époque en France.

Le contexte où a évolué l'enseignement de tamazight (kabyle) de la deuxième époque est différent de celui de la première époque. Toutefois, ils ont évolué, tous les deux dans un climat de rejet et de négation. Pour la deuxième époque, l'Algérie était indépendante, mais elle a hérité de la politique linguistique française qu'on peut définir comme « *Les politiques de valorisation de la langue officielle »*[70]. Ces politiques linguistiques ne reconnaissent, en principe, qu'une seule langue et travaillent à long terme l'assimilation des populations, elles« *sont des politiques d'unilinguisme qui consistent à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique, etc »*[71]. Dans le cadre de cette politique de *francisation*, pour la période coloniale et de *l'arabisation* pour la période de l'indépendance, les langues du peuple algérien étaient exclues. En effet, Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, dans une démarche de réappropriation identitaire, Ahmed Ben Bella, le premier président de la République, dans sa première allocution publique et officielle, installe sans équivoque le cadre dans lequel doit se définir l'identité algérienne : « Nous sommes des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes ». D'emblée, la pluralité est niée et la diversité linguistique est considérée comme un germe de division menaçant une unité nationale ayant pour socle l'arabe et l'islam. La politique linguistique d'Algérie indépendante est: *« dès le départ était conçue sur le mode de l'exclusion »*[72]. La langue tamazight (kabyle) ne faisait pas partie de ces deux constantes à cette époque, alors elle était exclue, combattue… Toutes les personnes qui se revendiquaient Amazighes ou Kabyles, ou qui travaillaient pour la promotion de cette langue, étaient perçues comme ennemies de l'Etat.

[70] - LECLERC, J. (collaborateur à la CEFAN), « L'aménagement linguistique dans le monde », [consulté le 23/09/2017] sur le site : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/
[71] - Ibid.
[72] - BEN RABEH, M. *Langue et pouvoir en Algérie,* Ed. Seguier, Paris, 1999. P.25.

C'est dans ce climat de rejet et de négation que s'est développée l'enseignement de tamazight (kabyle) de la deuxième époque, un enseignement qui avait l'objectif d'inscrire tamazight (kabyle) dans l'écrit et la modernité :

« Les berbères ont depuis toujours vu leur langue et leur culture dévalorisées par leur statut d'oralité, situation qui induit dans la période contemporaine une réaction très volontaristes visant à démontrer que le berbère ça s'écrit » et qu'il peut exister une culture berbère écrite »[73].

Ce désir d'inscrire tamazight (kabyle) dans l'écrit va se traduire dans les orientations de l'enseignement de cette langue pour cette période. Tous les manuels, sauf celui de Tizi-wwuccen, avaient travaillé exclusivement la transcription. Cet enseignement était clandestin et était pris en charge par les militants qui n'étaient pas spécialistes dans le domaine de l'enseignement.

L'enseignement de tamazight (kabyle) pour la troisième époque est différent en apparence, c'est un enseignement de langue officielle (tamazight est langue officielle depuis février 2016) et nationale depuis 2002. Cet enseignement officiel est pris en charge par les institutions étatiques comme le M.E.N, le HCA et CNPLET qui, théoriquement, travaillent pour la promotion de cette langue. Mais, ya-t-il réellement un changement d'attitude vis-à-vis de tamazight (kabyle) ? Le pouvoir algérien enclenche-t-il une nouvelle politique linguistique afin de reconnaître les droits linguistiques de cette minorité amazighe et kabyle ? Selon Salem Chaker :

« On peut en conclure que l'État algérien, en introduisant dans sa constitution le berbère en tant que « seconde langue nationale » a fait une concession purement formelle à la contestation berbère kabyle. Pour le législateur et l'État, l'arabe demeure la langue exclusive des espaces institutionnels et publics, même non-officiels. Concrètement, le statut de « langue nationale » se réduit à la reconnaissance d'une légitimité patrimoniale – le berbère fait partie du patrimoine historique et culturel de l'Algérie − et à la tolérance d'un enseignement facultatif là où une demande existe. Au fond, on est à peu de chose près dans la configuration de la France par rapport à ses

[73] - CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Op.cit PP.48/49

langues et cultures régionales : un élève du secondaire peut, dans les régions concernées, bénéficier d'un enseignement de breton, de basque ou d'occitan…»[74].

Jamal Zenati va plus loin en affirmant : *« Confrontés à la faillite, devant la détermination du peuple kabyle, de la gestion totalitaire de la crise berbère, les autorités algériennes ont tenté de déposséder les kabylophones de la question berbère en conférant un cadre légal à son expression : le berbère n'est pas la propriété des berbérophones ou d'une région particulière, mais une composante du patrimoine culturel national et à ce titre il revient à l'État de décider du statut du traitement qui doit lui être réservé. »* [75].

L'enseignement de tamazight (kabyle) pour la troisième époque évolue aussi dans ce climat de négation malgré les concessions faites pour cette langue à partir de 1995. Ces concessions demeurent une réponse d'apaisement à la contestation kabyle et ne s'inscrivent pas dans une quelconque volonté de reconnaitre des droits linguistiques des Kabyles ou des Amazighes, ni une volonté de changer de politique linguistique vis avis de tamazight (kabyle). Dans la récente constitution 2016, article 3, L'arabe reste la langue officielle de l'Etat :

Article 3

1) L'arabe est la langue nationale et officielle.

2) L'arabe demeure la langue officielle de l'État.

3) Il est créé auprès du président de la République un Haut Conseil de la langue arabe.

4) Le Haut Conseil est chargé notamment d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi qu'à l'encouragement de la traduction vers l'arabe à cette fin.

Le Caractère officiel de tamazight (kabyle) ne remet pas en cause la politique d'arabisation, d'unilinguisme du pouvoir algérien prônée depuis l'indépendance.

La langue tamazight (kabyle) est tolérée dans les établissements scolaires comme une matière secondaire qui ne peut avoir d'influence sur le cursus des élèves à l'école algérienne[76]. Malgré son caractère officiel, c'est un enseignement facultatif, avec une faible

[74] - CHAKER, S. « Quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables. », [consulté le 20/08/2017] sur le site : http://www.tamazgha.fr/Salem-Chaker-analyse-l.html.

[75] - ZENATI, J. « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », *Mots. Les langages du politique* », [Online], 74 | 2004, Online since 28 April 2008, [consulté le 21 Aout 2017] sur le site : http://mots.revues.org/4993

[76] - Ce que nous avançons ici reste une hypothèse à vérifier sur le terrain. Nous avons constaté que la wilaya de Tizi-Ouzou, où l'enseignement de tamazight (kabyle) est généralisé, est classée, depuis plus de cinq ans, la

prise en charge étatique, malgré le nombre d'institutions qui sont au service de cet enseignement.

Les objectifs ne sont pas clairs. Les finalités de cet enseignement tels qu'ils sont énoncés dans le programme de tamazight niveau II des apprentissages (1ère AM et 2ème AM) sont indissociables des finalités d'ensemble du système éducatif national : elles doivent contribuer à:

- *La formation intellectuelle des apprenants pour les doter d'une capacité de raisonnement et du sens critique*
- *La facilitation, par l'intercompréhension, de leur insertion dans la vie sociale et professionnelle*
- *L'acquisition d'un outil de communication qui leur permette l'accès aux savoirs*
- *L'ouverture sur le monde, afin de réduire les cloisonnements et d'installer des attitudes de tolérances et de paix*[77] *?*

Des finalités qui peuvent correspondre à l'enseignement de n'importe quelle langue. Les spécificités de tamazight ne sont pas prises en compte dans l'énoncé de ses finalités et celles-ci ne sont pas clairement traduites dans les objectifs d'enseignement qui ont mis l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage de l'écrit.

Conclusion

L'enseignement de tamazight (kabyle) a évolué dans des contextes sociopolitiques différents et a été pris en charge par des acteurs de différents profils qui, d'une manière consciente ou inconsciente, ont œuvré à son développement et à sa modernisation.

Les acteurs de l'enseignement du kabyle de la première époque sont, comme nous l'avons souligné, de différents profils : les pères et sœurs blanches, les kabylisants et les instituteurs kabyles. À travers leur enseignement ils avaient inscrit le kabyle dans un processus d'élaboration didactique en adaptant les méthodes d'enseignements de langues étrangères (traditionnelle, directe et audio visuelles) pour l'enseignement de cette langue. Toutefois, ils n'avaient aucune ambition de la promouvoir, même les instituteurs kabyles

---

première à l'échelle nationale pour les résultats du BAC et BEM, deux examens nationaux importants dans le cursus scolaire en Algérie. Nous supposons que ce résultat positif enregistré par la wilaya de Tizi-Ouzou n'est pas étranger à l'enseignement de tamazight (kabyle).

[77] - Programme de tamazight niveau II des apprentissages (1ère AM et 2ème AM), juillet 2008. P.7.

avaient comme seul objectif d'aider les Kabylisants à comprendre leurs interlocuteurs, un objectif clairement souligné par Ben Sedira :

> *« J'ai le devoir d'insister particulièrement sur la nécessité, pour ces maîtres, d'apprendre l'arabe ou le kabyle : on sait que les meilleurs résultats sont obtenus par ceux qui parlent la langue du milieu où ils se trouvent. Ce n'est pas tant au point de vue de l'enseignement que j'envisage la question, mais plutôt sous le rapport des relations journalières : par la connaissance de l'idiome local, l'instituteur peut, sans le secours d'un tiers, se mettre en contact direct avec les indigènes, leurs communiquer ses idées… »* [78]

Par contre, les acteurs de l'enseignement de la deuxième époque, ils sont des militants du mouvement culturel berbère (MCB dont nous avons parlé en 2ème et 3ème chapitre), ils tous issus de différents horizon (médecin, journaliste…), ils se sont clairement assignés, à travers leurs actions sur le terrain, l'objectif de la promotion de tamazight (kabyle). Leur enseignement est défini comme moyen parmi d'autres pour faire exister cette langue. En effet, ces acteurs avaient comme objectif de pérenniser cette langue et de la développer, à travers l'enseignement de l'écrit, un objectif traduit dans les manuels. Ils n'avaient aucun rapport ni avec l'enseignement, ni avec la conception des programmes et des manuels, la conscience identitaire était leur moteur, faire développer cette langue était leur motivation.

Sur le plan didactique il n'y avait pas réellement une réflexion approfondie : Les cours traitaient des éléments de transcription, explicités en langue française, avec des exemples en kabyles, accompagnés d'exercices de lecture et d'écriture pour chaque cours.

Concernant la troisième époque l'enjeu est complexe et difficile à définir ; cet enseignement a existé aussi dans l'objectif de faire rendre visible et moderne cette langue tamazight (kabyle), pour faire reconnaitre officiellement les droits linguistiques de cette population algérienne qui ne se définit pas comme arabe…, il est pris en charge par des personnes qui œuvrent, chacune à sa manière, pour la promotion de la langue tamazight (kabyle) et son enseignement.

Toutefois, cet enseignement est officiel et s'inscrit dans une politique éducative qui définit ses finalités en fonction de la politique linguistique algérienne. Ainsi, tamazight

[78] - BEN SEDIRA, B. *Cours de langue kabyle, Grammaire et versions*, Op.cit. P. XXXIX.

(kabyle) devient une langue enseignée à l'école algérienne et travaille les objectifs inhérents à l'enseignement des langues de manière générale : compréhension orale/ écrite et production orale et écrite. Des objectifs d'enseignement des langues certes, mais qui ne peuvent pas développer tamazight et changer les attitudes négatives ou positives que la population algérienne a développé, tout au long de son histoire, vis-à-vis de cette langue.

Sur le plan didactique, cet enseignement a connu une forte évolution **:** il est passé de la pédagogie par objectifs pour les premiers manuels élaborés par les enseignants, à l'approche par compétence et pédagogie de projet dans les manuels élaborés dans le cadre du GSD. Et dans le cadre de l'approche par compétence, l'enseignement de tamazight (kabyle) est envisagé avec l'entrée par la typologie des textes dans le primaire et le moyen et avec l'entrée par genres littéraires au lycée.

L'enseignement de tamazight au lycée est pris dans son contexte (politique, historique, culturel…), une entrée qui peut prendre en considération ses spécificités socioculturelles et sociolinguistiques. Nous estimons que l'entrée par genres littéraires peut ouvrir de belles perspectives pour l'enseignement de tamazight (kabyle), s'il vient à être bien encadré.

Aussi diversifiées les approches mises au service de cet enseignement, la maitrise de l'écrit reste un objectif principal qui traverse l'enseignement de tamazight (kabyle) de la deuxième et la troisième époque. Les acteurs de cet enseignement sont des militants de la cause amazighe et kabyle et ils ont investi ce domaine pour participer à la promotion de cette langue. Une promotion qu'ils ne peuvent envisager sans la « consécration » de l'écrit, seul garant, conçoivent-ils, de la survie et la pérennité de la langue.

LE CINQUIÈME CHAPITRE :

L'ÉLABORATION DIDACTIQUE DE LA LANGUE KABYLE

Introduction :

L'absence d'une norme linguistique de référence pour tamazight se manifesta, avec acuité, après l'introduction de celle-ci dans le système éducatif : quel tamazight enseigner ? Allons-nous choisir une variété pour l'enseignement ou allons-nous les travailler toutes à la fois ? Avec quelle graphie enseigner ? Etc. Ces questions qui ont traversé de manière sporadique la question de l'enseignement de tamazight, deviennent épineuses et pressantes avec l'introduction de celle-ci à l'école. Les travaux sur l'aménagement linguistique de tamazight (kabyle) s'inscrivent désormais, dans une perspective pédagogique et didactique pour répondre aux besoins grandissant des enseignants et des élèves. En effet, comme le souligne Salem Chaker :

> *« La question du standard de langue se pose désormais avec acuité dans le domaine berbère (…)La nouvelle donne, avec l'institutionnalisation de l'enseignement du berbère en Algérie (1995) et au Maroc (2003) change considérablement la situation ; l'échelle n'est plus du tout la même, les besoins sont innombrables, urgents et diversifiés: codification de la langue à tous les niveaux, élaboration d'outils de référence dans tous les domaines (orthographe, grammaire, lexique) et pour des publics diversifiés… ».*[1]

Certes, comme nous l'avons souligné dans les chapitres précédents, le processus d'élaboration de tamazight (kabyle) a été enclenché depuis la période coloniale, il s'est étalé sur plusieurs décennies et a concerné divers domaines dont l'enseignement. Toutefois, ce processus n'était pas à grande échelle, il ne concernait que les militants de la question amazighe: « *Ce qui n'était encore, au début des années 1980, qu'une démarche « artisanale » de quelques groupes militants et de quelques rares universitaires, visant à répondre aux besoins et demandes de quelques associations culturelles, prend une dimension sociale de masse. »*[2]. Jusqu'à 1995, les spécialistes de ce domaine n'avaient d'autres d'impératifs que de former des étudiants, eux-mêmes futurs spécialistes, ou quelques praticiens de terrain, toujours des adultes.

Mais, avec l'enseignement public de tamazight (kabyle), les travaux sur cette langue se sont multipliés et réorienté vers le domaine didactique et pédagogique. La majorité des

[1] - CHAKER, S. « standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », P.1 [Consulté le 09/01/2017] sur le site : Http://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc - standardisation_Oct2008/06%20CHAKER.pdf

[2] - Ibid.

travaux entrepris, à partir des années 90, ont été réalisés pour essayer de répondre aux questionnements que soulevaient cet enseignement, notamment la problématique de la norme linguistique et graphique « quelle variété enseigner et avec quelle graphie ? ».

Le préalable de l'aménagement linguistique semble être, y compris dans les représentations de la majorité des spécialistes de la linguistique, un passage obligé qui doit permettre à une langue minorée, comme tamazight, d'acquérir de la valeur dans l'espace scolaire et sur le marché linguistique. Il y a des expériences qui remettent en cause ce préalable d'aménagement linguistique, comme l'enseignement du corse par exemple, mais le dictat du standard pour l'enseignement d'une langue, est toujours d'actualité surtout dans les systèmes scolaires des états comme l'Algérie où la politique linguistique et éducative répondent essentiellement aux impératifs politiques et idéologiques. En effet, en Algérie, pour admettre une langue à l'école publique il est nécessaire que son système linguistique ait été aménagé afin de pouvoir enseigner un modèle de langue commun – c'est-à-dire un modèle de langue soumis à un certain nombre de règles, à une grammaire –, sur l'ensemble du territoire concerné. Mais, l'introduction de tamazight à l'école algérienne a mis cette dernière devant une situation inédite et conflictuelle « enseignement d'une langue sans standard !! ».

Dans ce chapitre, nous allons décrire le processus d'élaboration du standard/norme de kabyle à travers l'école. Ya-t-il un kabyle moyen comme c'est souligné dans Tizi-Wwuccen[3]? L'enseignement du kabyle contribue t-il à la construction d'un standard/norme ? Ou il est enseigné dans sa diversité ?

Nous allons nous intéresser en premier lieu, à la norme linguistique et graphique (graphie latine). Ensuite, nous nous intéresserons aux principales orientations de cet enseignement depuis la période coloniale à nos jours : les méthodes d'enseignement du kabyle et les références principales de cet enseignement : littérature orale ou littérature écrite ? Nous terminerons notre chapitre par les objectifs principaux de cet enseignement et ses perspectives.

[3] - *Tizi –Wwuccen - méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle-1er niveau*), Edisud la Calade, Aix – Provence, P. 6.

1 - Norme ou normes pour l'enseignement du kabyle ?

Le concept de **norme** linguistique a fait l'objet de plusieurs études, et chaque auteur l'a approché différemment. Robert Vézina[4] distingue deux types de norme : La norme de l'**usage** qu'il définit comme ce qui est fréquemment utilisé et partagé par l'ensemble des locuteurs de la langue ou par différents groupes de locuteurs. Et la norme de **bon usage** qui est plutôt définit comme **surnorme** et renvoie et à un modèle linguistique légitime et prestigieux. Ensuite, il fait éclater ce concept de « norme » en plusieurs types et rejoint par là les types définis dans l'ouvrage « sociolinguistique : concepts de base »[5] *normes objectives*, *normes descriptives*…Ces normes peuvent être décomposées, selon Vésina :

> *« En divers éléments, dont les plus fondamentaux sont les normes de fonctionnement. Celles-ci correspondent aux règles qu'un locuteur observe pour pratiquer une langue. Alors que certaines demeurent implicites, d'autres peuvent être explicitées dans divers ouvrages (on les appelle d'ailleurs normes explicites), selon un point de vue allant du descriptif au prescriptif. »*[6]

Cette norme qu'on appelle aussi **standard** est puisée dans une ou plusieurs « normes objectives » décrites, dans plusieurs ouvrages, par les linguistes. Elle est le résultat artificiel d'un long processus de codification et de normalisation qui peut être fait dans un cadre institutionnel officiel ou dans un cadre privé, par des personnes ou des groupes de personnes. La forme standard d'une langue, se confond avec les normes prescriptives qui :

> *« Déterminent une variété de langue comme un modèle à imiter. Elles sont celles de la surnorme et, par conséquent, elles hiérarchisent les normes de fonctionnement concurrentes (certaines sont carrément rejetées) et définissent ainsi le bon usage, l'usage senti comme le plus légitime. On les consigne dans divers ouvrages (grammaire, dictionnaire, manuel, recueil de fautes, etc.). »*[7] .

[4] - VEZINA, R. La question de la norme linguistique, Conseil supérieur de la langue française, Canada 2009. P.1. [Consulté le 03/09/2016], sur le site : www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf,
[5] - MOREAU, M – L. *Sociolinguiste : concepts de base*, Ed. Mardaga, 1997. PP.218/219.
[6] - VEZINA, R. La question de la norme linguistique, Op.cit. P. 1.
[7] - Ibid. P.2.

1 - 1- Quelle norme linguistique enseigne – t- on pour le kabyle ?

Dans le contexte scolaire, la norme se définit comme : « *un modèle unique de référence prescrivant un ensemble de règles de fonctionnement d'une variété de la langue*»[8] qu'il faut apprendre et enseigner à travers les manuels, les grammaires scolaires…Pour le kabyle cette norme n'existe pas encore, mais semble être un projet pour certains spécialistes de la question kabyle et amazighe :

> *«…Les variations entre parlers kabyles seront, selon les cas, intégrées dans cette norme ou bien réduite par le recours à l'étymologie ou à loi du nombre. La langue ainsi établie doit correspondre à terme à un standard linguistique régional achevé et stable, totalement codifié, afin de permettre une description complète de n'importe quel domaine de la réalité… »*[9]

D'autres acteurs (enseignants, inspecteurs…) s'inscrivent dans un autre objectif beaucoup plus large *le standard tamazight* qui sera la somme de toutes les variantes (kabyle, chaouie, targui…), un objectif tracé par le M.E.N depuis l'introduction de tamazight (kabyle) dans le système éducatif en 1995 et le G.S.D depuis l'année 2003. Un standard, s'il viendrait à naitre détruira les usages réels et la dynamique affichée par le kabyle

Toutefois, si l'objectif du M.E.N semble difficile à atteindre, pour des sociolinguistes et linguistes, l'objectif du standard du kabyle est en construction et s'est accéléré avec l'enseignement de tamazight (kabyle). Il se fait à deux niveaux :

- Le premier niveau concerne le choix de la variante à enseigner. Le kabyle, comme toutes les autres variantes, est composé de plusieurs parlers avec une intercompréhension presque totale.
- Le deuxième niveau concerne la norme graphique à base latine qui se construit depuis la période coloniale à nos jours.

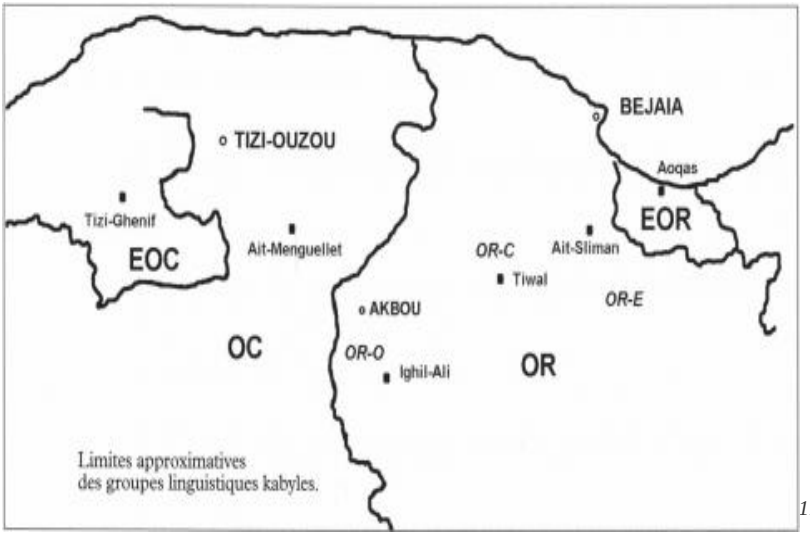
Le kabyle comme toutes les langues du monde se décline sous plusieurs formes linguistiques qui correspondent à des aires géographiques distinctes. Kamal Naït Zerrad distingue : « *au moins quatre groupes linguistiques plus ou moins homogènes :*

---

[8] - SEBBAR BARGE, J. « Pour une nouvelle conception de la "norme" linguistique dans l'enseignement des langues. », 2009, <hal-00385090v2>, [Consulté le 06/09/2016] sur le site : https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00385090/document,

[9] - N'AIT ZERRAD, K. « Le kabyle, variations, standardisation et enseignement » dans : *Kabylie – Catalogne, Identités nationales et structures étatiques dans le contexte méditerranéen*, Op.cit. P. 103.

1. *Extrême occidental (EOC : Tizi-Ghennif, Boghni, Draa el Mizan...).*
2. *Occidental (OC: At Menguellat, At Yiraten, At Aïssi, At Yanni...),*
3. *Oriental (OR-Ouest : At Mlikeche, At Abbas, OR-Centre : At Aïdel, At Khiar, OR-Est : At Sliman...)*
4. *Extrême oriental (EOR :* Aoqas, Melbou, At Smail...)...»[10]



[11]

Les quatre groupes linguistiques dégagés par N'aït Zerrad correspondent à des aires géographiques et groupes de villages, possédant des particularités spécifiques, très perceptibles au niveau du vocabulaire, mais touchent également la phonétique et la morphosyntaxe. Ces sous-variantes constituent un continuum linguistique avec une forte intercompréhension, sauf pour la variante de l'extrême orient appelé ***tasahlit*** qui présente beaucoup de particularités linguistiques et reste difficile à comprendre par les autres locuteurs du kabyle : *« Les sous-variétés contiguës sont linguistiquement très proches alors que celles situées aux extrêmes sont plus proches du dialecte avec lequel elles sont en contact (le chaoui pour la Kabylie extrême orientale) et l'intercompréhension entre elles est plus difficile.»*[12]

Pendant la période coloniale, les travaux qui avaient étudiés et décrits la langue tamazight touchaient quasiment toutes ses variantes (Hanoteau[13], K.G. Prasse[14], G. Huyghe[15],

[10] - NAÏT ZERRAD, K. « Kabylie : Dialectologie », Dans : Encyclopédie bebère, *Judaïsme – Kabylie,* V 26, Op.cit. P. 3.

[11] - Nous avons reproduit intégralement la carte, ci-dessus, de l'article de NAIT ZERRAD (voir la référence ci-dessus.

[12] - NAÏT ZERRAD, K. *« Kabylie : Dialectologie »,* Op.cit. P. 02.

[13] - HANOTEAU, A. *Essai de grammaire kabyle*..., Alger, Jourdan, 1858 ;
----------, *Essai de la langue tamachek*, Alger, Jour dan, I860

[14] - PRASSE, K.- G. *Grammaire touarègue,* Copenhague, 1972.

Ch. de Foucauld[16]…). Mais les travaux portant sur le kabyle et notamment le parler de la Kabylie occidentale, dite aussi, Grande Kabylie, ont dominé ses études :

> *« Pour des raisons historiques, les études berbères sont dominées depuis le début du XXe siècle par des travaux portant sur la Kabylie occidentale (Grande Kabylie) aussi bien à l'université (André Basset, Boulifa...) que dans les publications du Fichier de Documentation berbère fondé par les Pères Blancs en 1946 à Fort-National (Larbaa Nat Iraten).»*[17]

Comme nous l'avons souligné au deuxième chapitre, il y avait un enseignement des dialectes berbères et un enseignement de langue kabyle durant la période coloniale. L'enseignement de cette dernière a concerné, surtout, le parler de la Grande Kabylie :

> *« Les méthodes antérieures étaient donc en fait des outils d'enseignement du kabyle de telle ou telle région (Adeni pour Boulifa, Waghzen Taourirt pour Louis de Vincennes/Dallet. Ce qui a d'ailleurs conduit à un certain « impérialisme » des parlers de la Grande Kabylie (principalement du Djurdjura), car cette région a toujours été représentée dans les recherches et travaux consacrés à la Kabylie.»*[18].

Aussi, la plupart des auteurs des manuels de la période coloniale que nous avons décrits dans le quatrième chapitre, avaient affirmé qu'ils travaillaient sur le parler de la Grande Kabylie. Ben Sédira, par exemple, souligne qu'il avait collecté les textes de son manuel à partir de différentes régions de la Kabylie et que cela ne devraient pas poser de problème de compréhension : *« toutes les pièces du recueil (…) je les ai récoltées un peu partout, principalement chez les Beni-Iraten, les Beni-Fraoucen et leurs voisins de Djurdjura…Les différences des dialectes ne sont pas un sérieux obstacle à l'étude du kabyle. »*[19]. Boulifa, quant à lui, n'explique pas clairement, avec des mots précis, le kabyle qu'il enseigne, mais il a fait référence, à plusieurs reprises au parler Zouaoua : « *En résumé, nous estimons que lorsqu'on a une connaissance approfondie d'un dialecte, le Zouaoua, par exemple, il est toujours aisé de se retrouver dans n'importe quel dialecte… »*[20]. Par la suite, il

---

[15] - HUYGHE, G. *Dictionnaire kabyle-français,* Alger, Jourdan, 1901 (2ème édition) ;
----------, Dictionnaire *français-chaouïa,* Alger, Jourdan, 1906.
[16] - DE FOUCAULD, CH. *Le Dictionnaire touareg-français,* 1951.
[17] - NAÏT ZERRAD, K. *« Kabylie : Dialectologie »,* Op.cit. P. 2.
[18] - Tizi-wwuccen, méthode audio visuelle de langue berbère (Kabyle_1èr niveau) Op.cit. P.6.
[19] - BEN SEDIRA, B. *Cours de langue kabyle-Grammaire et version,* Op.cit P. XI-XII
[20] - Ibid. P.XX.

souligne que : « *la langue berbère est de nos jours divisée en plusieurs dialectes souvent différents l'un de l'autre quand à la forme, nous estimons que le fond étant toujours et partout le même, il n'y a pas d'exagérer leur discordance* »[21].

Par ailleurs, Louis de Vincennes et le P. Dallet avaient bien circonscrit les frontières de leur manuel «*initiation à la langue berbère* »[22] au parler du village Waghzen, un village de la Kabylie occidentale selon les termes de Kamal Naït Zerrad : « *…Il traite de la langue berbère en usage en Algérie, au pays kabyle ; qui plus est, dans un canton bien déterminé de ce pays : Waghzen- Taourirt, chez les At – Manguellet de la région de Michelet, département de Grande- Kabylie.* »[23].

Ainsi, depuis la période coloniale, le parler de la Grande Kabylie (Kabylie Occidentale) s'est imposé dans l'enseignement qui a permis d'asseoir un embryon de norme que l'on retrouvera, pour d'autres raisons, à la période post-coloniale.

Cet embryon de norme qui s'est constitué avec l'enseignement du kabyle est défini par L. de Vincennes comme des *constantes* de la langue kabyle : *« qui ont, semble-t-il, traversé les siècles, portées par une tradition purement orale, avec une fidélité étonnante.* »[24]. Faute de structure normalisatrice étatique, cet enseignement de langue kabyle a permis d'expliciter et de décrire ces *constantes,* autrement dit les règles de fonctionnement, de langue kabyle transmises oralement depuis des siècles et d'en faire une référence pour tous les étudiants qui entreprennent l'étude de cette langue.

Toutefois, il faudrait souligner que cette variété linguistique qui s'est érigée en référence pour l'enseignement du kabyle ne s'est pas imposée de manière arbitraire, mais les chercheurs ont porté un intérêt particulier à ce parler de la Kabylie et ont permis de rendre accessible et facile l'apprentissage de ce parler.

Après l'indépendance c'est encore le parler de la Kabylie Occidentale qui s'imposera dans le domaine des études amazighes et l'enseignement. En effet, la majorité des acteurs (universitaires ou militants associatifs) sont originaires de la Kabylie occidentale (M. Mammeri[25], S. Chaker[26], Nait Zerrad[27]...) et leurs études (descriptions ou analyses) ont porté

[21] - BOULIFA, S -.A. *Méthode de langue kabyle- cours de deuxième année*, Op.cit, P. XIX.
[22] - DE VINCENNES, L. (Sr), et DALLET. J.M. (P.B), Op.cit.
[23] - Ibid. (voir préface).
[24] - Ibid P. XI.
[25] - MAMMERI, M. *Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit)*, Op.cit.
[26] - CHAKER, S. *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*. Université de Provence (Aix), 1983.

sur ce parler. Les auteurs de la deuxième période ne désignent pas clairement, comme c'est le cas pour la période coloniale, l'objet de leur enseignement. Ils renvoient souvent à la langue tamazight : « *celle-ci est une grammaire de tamazight en tamazight...* »[28]. Ce recours dominant à l'appellation « langue tamazight » durant la deuxième période était un choix des chercheurs et militants de la cause amazighe de l'époque pour des raisons que nous avons expliquées dans le troisième chapitre. Mais, il faudrait souligner que les enseignants ou plutôt les militants qui ont pris en charge l'enseignement du kabyle dans le cadre associatif, durant la deuxième période, sont, soit, originaires de la Grande Kabylie, soit se réfèrent dans leur pratique pédagogique aux travaux qui ont porté sur ce parler, comme l'ouvrage de Mouloud Mammeri dont nous avons parlé dans le quatrième chapitre.

Comme nous l'avons souligné auparavant, l'enseignement de cette période s'est orienté vers l'écrit et l'apprentissage des règles de transcription a été la priorité pour les auteurs de ses manuels. En revanche, l'apprentissage de l'oral, où les spécificités régionales sont plus apparentes, est relégué au second degré.

A l'école publique l'appellation admise et utilisée dans toutes les situations (bulletin d'élèves, correspondances administratives…) est « tamazight ». Les textes officiels soulignent, toutefois, que le « tamazight » distingue plusieurs variantes et que l'enseignement devrait se faire dans celles-ci : « *…l'éclatement de cette langue en variantes (les plus importantes en Algérie : kabyle, chaouie, chènouie, mozabite et targuie). […] la stratégie du Ministère de l'Education Nationale, qui prévoit l'enseignement par variantes, en fonction des localités respectives du pays, jusqu'à la fin du 3ème palier, soit la 4ème année moyenne, où elles vont progressivement fusionner pour un enseignement d'une langue unifiée, la langue amazighe »*[29]. A l'heure actuelle, l'enseignement de tamazight est toujours dénommé ainsi, mais sur le terrain, c'est les variantes (kabyle, chaouie et targui) qui sont enseignées, du primaire jusqu'au secondaire avec des manuels rédigés en kabyle.

En effet, les manuels officiels de tamazight sont rédigés dans la langue kabyle, cet enseignement, dispensé sur plus de onze wilayas qui ne sont pas toutes kabylophones, contribue à asseoir ce standard qui a commencé à se construire il y a plus d'un siècle. Surtout

- *Manuel de linguistique berbère II (syntaxe et diachronie),* Op.cit.

[27] - NAIT ZERRAD, K. *Grammaire du berbère contemporaine (kabyle), II - syntaxe,* Op.cit.

[28] - MAMMERI, M. *Tajeṛṛumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit),* Op.cit. P.5.

[29] - Programme de tamaziɣt, Niveau II des apprentissages (1ère AM et 2ème AM), ONPS. Alger 2008. P. 5

que les enseignants des régions non kabylophones, n'adaptent pas toujours, ou ne sont pas dans l'obligation d'adapter leur enseignement aux variantes des régions où ils enseignent.

La stratégie du MEN depuis 1995 est d'aller, à partir de l'enseignement des variantes vers une langue tamazight unifiée. Toutefois, le terrain nous offre une autre réalité, en l'occurrence « la standardisation du kabyle » qui s'accélère avec cet enseignement et sa distanciation par rapport aux autres variétés qui ne sont pas concernées par cette standardisation.

En effet, concernant le kabyle, un semblant de standard existe puisque : « *Les outils pédagogiques utilisés dans l'enseignement sont basés sur ce « standard » (voir par exemple Chaker 1996 ou Naït-Zerrad 2001 et tous les manuels scolaires produits par l'institution en Algérie).»*[30]. Toutefois, « *Ces manuels scolaires sont utilisés dans toutes les régions de Kabylie et là où les parlers sont assez éloignés de ce standard, cela pose des problèmes pédagogiques.»*[31]. Pour y remédier, Kamal N'Aït Zerrad propose *« une réforme de la standardisation du kabyle en tenant compte des parlers qui avaient été négligés il y a plus de quinze ans, c'est-à-dire qui intègre la variation intrinsèque au kabyle même. Cette réforme nécessaire aura des implications sur la didactique et la pratique de l'enseignement du kabyle et permettra de se rapprocher un peu plus des réalités du terrain »*[32].

A notre sens, l'enseignement polynomique du kabyle peut se substituer à la démarche stanadardisatrice du kabyle, laquelle démarche qui pourrait le figer et en faire un kabyle en rupture avec les usages réels.

1 - 2- l'élaboration de norme graphique pour le kabyle (graphie latine)

Comme nous l'avons souligné, dans les chapitres précédents, le kabyle est essentiellement transcrit et écrit avec la graphie latine. Cette graphie a connu un long processus d'aménagement qui a commencé depuis la période coloniale et qui se poursuit de nos jours par des spécialistes et chercheurs universitaires hors cadre étatique.

Nous pouvons répartir ce processus sur cinq étapes déterminantes :

---

[30] - NAÏT ZERRAD, K. « Pour une réforme de la standardisation du kabyle », dans : *L'enseignement de la langue amazighe dans les universités algériennes et étrangères (parcours, bilan et perspectives,* actes du colloque, Organisé le 18/19 avril 2012 à l'université Akli Mohand Oulhadj- Bouira. P. 15.

[31] - Ibid.

[32] - NAÏT ZERRAD, K. « Pour une réforme de la standardisation du kabyle », dans : *L'enseignement de la langue amazighe dans les universités algériennes et étrangères (parcours, bilan et perspectives,* Op.cit.

1. La première commence avec les premiers travaux des militaires français jusqu'aux premiers instituteurs kabyles.
2. La deuxième commence avec les travaux des pères blancs notamment avec les travaux de Louis de Vincennes et J.M. Dallet.
3. La troisième commence avec les travaux de Mouloud Mammeri qui a formalisé le travail des pères blancs et des berbérisants français pour asseoir une esquisse de norme graphique, relayé par la suite par les militants de la question amazighe (Achab, Hamouma, Chemime…) à travers l'édition des ouvrages d'écriture et de grammaire et à travers un enseignement qui avait comme premier objectif l'apprentissage de la graphie et la segmentation (enseignement de la deuxième période)
4. La quatrième étape commence avec le travail universitaire à l'étranger (inalco…) et en Algérie avec les DLCA et les institutions comme HCA et CNPLET.
5. La cinquième étape commence avec l'enseignement public de tamazight (kabyle) qui a donné sens à toutes les initiatives précédentes et a inscrit à grande échelle ce processus à travers la diffusion des manuels scolaires élaboré par le groupe GSD dont les références sont : le travail de Mouloud Mammeri, les propositions de l'Inalco et ses propres propositions.

Concernant la première étape, il s'agit de la notation ancienne apparue au lendemain de la conquête française. Ce système d'écriture établi par les militaires, qui a été repris par les instituteurs autochtones comme Ben Sédira, Boulifa, Brahim Zellal…, a donné naissance à ce processus de standardisation du kabyle bien que n'ayant aucun objectif de standardiser ou d'aménager la graphie latine. Ils ont, toutefois, opté pour une graphie et choisi des lettres pour représenter les sons du kabyle, un pas important dans tout processus de standardisation d'une graphie. Ces instituteurs autochtones ont utilisé presque la même notation de leurs prédécesseurs. Ils avaient combiné des lettres et proposé des signes diacritiques pour représenter les sons qui n'ont pas d'équivalents en français,

Tableau 1 *: Les sons kabyles qui n'ont pas d'équivalents en français*

Lettre	*Sa prononciation*	*Son équivalent en arabe*
A', a'	*A'in*	ع
Ç ç	*çâd*	ص
D', d'	*D'al*	ذ
DH, Dh	*Dhâd ou dhâ*	ض
H', h'	*H'a*	ح
Kh, kh	*kha*	خ
Q, q	*Qaf*	ق
R', r'	*R'aïn*	غ
T, T', t'	*T'a*	ط
Th, th,	*Tha*	ث

Leur premier objectif c'était la transcription de l'oral et l'enseignement de la pratique orale du kabyle. L'écrit était relégué au second degré.

Le changement va s'opérer avec les pères blancs et notamment avec l'ouvrage « *initiation à la langue berbère (Kabylie)* » de Louis de Vincennes et Dallet. Toutefois, les premiers auteurs qui ont émis les règles de transcriptions pour écrire le kabyle sont J. Crouzet et A. Basset dans l'ouvrage Cours de ***berbère (parlers de la Kabylie) ».***

Tableau n°2 : tableau comparatif des différentes adaptations des caractères latins :

Les lettres de l'alphabet latin	Les adaptations de Ben Sedira	Les adaptations de Boulifa	Les adaptations de Basset et Crouset	Les adaptations des pères blancs (L.de Vincennes, Dallet
A,a	A,a	A,a	A, a	A, a
A', a'	A', a' (aïn en arabe et â pour rendre une prononciation emphatiser du a	A', a' (pour l'Aïn en arabe et â pour rendre une prononciation emphatiser du a.	A, a, Ɛ, ɛ	A, a, Ɛ, ɛ
B	b		B,b,	B,b ; B°,b°
C	Ç,ç ; ch	Ç , ç ; ch	š =ch	C, c ; Ç, ç
D	D', d' ; d, dh	D', d' ; dh, et d	D, ḍ	D,d ; Ḍ, ḍ
E	e	e	ə	e
F	F	f	f	F,f
G	G,g, toujours avec u	G ,g	G,g ; Ǧ, ǧ (dj)	G,g ; G°,g°, Ǧ, ǧ, (dj)
H	H, h' Ahdum, ah'day	H,h ; H', h'	H,h ; Ḥ, ḫ (kh), Ḥ,ḫ (spirante sourde, h,	H,h (spirante); ɦ (kh), ɦ°(kh°, vélaire) Ḣ,ḣ (spirante sourde) ;
I	i	i	i	i
J	j	j	J = Ž,ž	J, j ;
K	K, et k	k	K, K°,	K, k°
L	l	l	l	L, l ; Ḷ, ḷ
M	m	m	m	m

N	n	n	n	n
O	/	/	/	/
P	p	p	P, p°	P, p°
Q	q	q	q	q
R	R', r', R, r	R', r' ; R, r	R,r,Ṛ,ṛ, γ	R, r ; ṛ, γ
S	s	s	S, ṣ	S,s ; ṣ,ṣ, Ṣ,ṣ
T	T, th	T, t ; Th,th ; T'	T, ṭ	T,t ; ṭ, ṭ ;
U	U,	u	u	u
V	v	v	/	Prononciation régionale de b
W	oua	oua	w	w
X	/	/	/	/
Y	ia	ia	y	Y,

Les deux auteurs, étant des linguistes berbérisants, ont mis leur formation au profit de l'élaboration des règles de transcription pour écrire le kabyle avec la graphie latine. La première règle qu'ils ont énoncée est*« un son n'est jamais rendu que par un seul signe »*. Cette règle deviendra par la suite une règle majeure dans l'élaboration d'un système d'écriture adéquat pour écrire le kabyle et même toute les autres variantes.

Ils ont aussi élaboré d'autres règles (l'emphase est rendue par un point sur la lettre ; les chuintantes sont rendues par chevron renversé : š (=ch) ; ž (=j); č (=tch) ; ǧ (=dj) ; ṭ(=ts) ; γ (gamma grec) représente le ﻍ arabe ; ε(epsilon grec) représente le ﻉ arabe …).

Louis de Vincennes a, aussi, contribué, avec Pr Dallet, à consolider les propositions de Basset et Crouset. Toujours pour adapter le caractère latin et en faire une ébauche d'un système d'écriture qui deviendra par la suite la référence pour ceux qui travailleraient dans le domaine d'écriture avec cette graphie, ces deux auteurs ont consolidé la règle « *un son = une seule*

lettre ». De même la transcription de l'emphase avec un point souscrit. Ils ont en revanche, à la différence de Basset et Crouset, distingué les spirantes et les occlusives.

Avec Mouloud Mammeri, l'alphabet amazigh (kabyle) à caractère latin se dessine plus clairement. Il reprend les règles émises par Basset/Crouset et Vincennes/Dallet *(Un son = une lettre ; l'emphase avec un point souscrit)* ; comme Basset/Crouset, il ne note pas la différence occlusive/spirante. Mouloud Mammeri note 44 lettres. Il propose la lettre X pour rendre le son KH qui est rendu par d'autres graphèmes chez les prédécesseurs. Il supprime la lettre « ε » proposé auparavant pour rendre le son « aïn » et il propose à la place le graphème « â ».

Les autres auteurs qui sont venus après Mouloud Mammeri ont repris les mêmes règles et les mêmes lettres émises par cet auteur, sauf pour le « aïn », les auteurs ont repris le epsilon « ε » pour rendre la son « aîn ».

En 1996, Salem Chaker, avec une équipe de spécialistes en linguistique amazighe, est revenu sur les règles de transcriptions précédentes et souligne :

> *« Pour ce qui est du kabyle, une uniformisation progressive s'est opérée depuis une trentaine d'années, sous l'influence des pratiques du Fichier de Documentation Berbère d'abord, puis de l'œuvre et de l'enseignement de Mouloud Mammeri, de l'action des associations culturelles, en émigration et en Algérie, des publications scientifiques et littéraires qui se sont multipliées depuis 1970. Il existe donc déjà un usage dominant, assez largement répandu. C'est d'emblée dans ce courant que l'on se place ; on essaye seulement d'en affiner et d'en améliorer certains points qui ne paraissent pas pleinement satisfaisants ou pour lesquels on constate des hésitations et des fluctuations dans les pratiques.»*[33].

Ainsi, comme ils l'expriment clairement dans la citation ci-dessus, ils se sont appuyés sur tout le travail fait depuis la période coloniale pour élaborer une notation qu'ils définissent comme suit *: « Plutôt qu'une transcription phonologique stricte, on préconise une notation d'inspiration phonologique, avec prise en compte de la structure morpho-syntaxique des énoncés.*[34]. Ce groupe a proposé des règles pour améliorer ou mieux adapter la graphie latine

[33] - CHAKER, S. « *Tira n tmazight = propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère »,* Atelier : *Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère*, Centre de recherche berbère BERBERE, NALCO, PARIS, 24-25 juin 1996, P. 4. [Consulté le 24/09/2016] sur le site : http://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/notation.pdf.

[34] - Ibid. P.6.

pour la transcription du kabyle (les sons spirants/occlusifs, les chuintantes, les labio-vélaires…). Ils sont revenus aussi sur la segmentation des mots qui composent la phrase :

> « *Tous les cas d'assimilations, consonantiques ou vocaliques, dans la chaîne (à la frontière de morphèmes) seront désassimilés et rétablis dans leur forme phonologique (et syntaxique. (…). On préconise l'usage des tirets entre le Nom, le Verbe ou la Préposition et leurs affixes mobiles. Sur le plan phonétique – notamment au niveau de l'intonation –, les séquences « Nom/Verbe/Préposition + Affixe(s) » constituent des ensembles homogènes : il n'y a entre eux ni pause ni rupture possible. Les groupes « Nom/Verbe/Préposition + Affixes » sont des ensembles d'unités solidaires : en cas de déplacement, c'est l'ensemble qui doit bouger. »*[35].

Ce travail de l'Inalco est devenu une référence indéniable dans le domaine de la transcription à graphie latine, tous ceux qui travaillent dans le domaine amazigh, notamment en Kabylie, s'inspirent ou se réfèrent à ces travaux. Le colloque « *Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine, »* tenu à Barcelone du 26 au 28 avril 2007, avait aussi pour objectif de réviser et de mettre à jour les propositions issues des ateliers tenus à l'Inalco en 1996 :

> *« Le système de transcription en graphie latine commence à jouir d´une certaine stabilité. De fait, une bonne partie des pratiques existantes ont été confirmées et reconduites. Dans certains cas, et presque dix ans après la dernière réunion de 1998, des précisions ont été formulées des simplifications ou améliorations ont été apportées (cas de certaines assimilations dans la chaîne, par exemple l´usage du ad, de la rupture d´hiatus ou de la voyelle d´état …) et, enfin, des propositions nouvelles ont été introduites (transcription des emprunts, notamment en rifain, l´ordre alphabétique, le nom des lettres…) »*[36].

Dans son rapport de synthèse, il est mentionné que les systèmes de notation parallèles existent encore du fait de l'utilisation des technologies modernes, Internet par exemple ; ce qui nécessite « *une démarche souple et flexible par rapport à la forme d'écriture recommandée et ses possibles variations »*[37].

---

[35] - CHAKER, S. «*Tira n tmazight=propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère»*, Op.cit. P. 13.

[36] - Colloque Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine (Barcelone 26/28 AVRIL 2007), Synthèse des travaux Mohand Tilmatine, Mai 2007.

[37] - Pour plus de précisions concernant les propositions et les recommandations de ce colloque voir l'ouvrage cité ci- dessus sur le site :

C'est dans la continuité de tous ces travaux que s'inscrivent les rencontres organisées par le HCA et CNPLET autour de la graphie. L'objectif étant d'arriver à une harmonisation des règles d'écriture de cette langue. La rencontre du HCA, à Boumerdes en 2010, a réuni les acteurs des rencontres précédentes, les enseignants universitaires à l'étranger et en Algérie, inspecteurs et enseignants de tamazight…À l'issu de cette rencontre, les participants ont reconduit presque les mêmes propositions que lors des précédentes rencontres. Concernant l'alphabet ils ont gardé les mêmes lettres, sauf qu'ils ont proposé de rajouter les lettres (P, V, O) pour transcrire les mots étrangers comme (**P**aul, L**p**aris, …) et les lettres (ṛ, ṣ) quand elles forment des paires minimales et peuvent éviter la confusion. Beaucoup de détails sont soulignés dans le rapport de synthèse de ce colloque avec des exemples qui permettraient aux utilisateurs de parfaire leur écriture avec la graphie latine. L'assimilation, l'état d'annexion, la tension, le trait d'union ont été discutés. D'autres points, comme la ponctuation, ont été renvoyés pour être discutés dans d'autres rencontres sans rendez-vous fixes.

Une autre rencontre, une journée d'étude, cette fois-ci, intitulée « ***Polygraphie et enseignement de la langue tamazight, »*** a eu lieu en décembre 2014 à la Bibliothèque nationale d'Alger. Son objectif était :

> *« D'interroger d'une manière critique le système graphique en usage de tamazight sur de nombreuses questions fondamentales, mais encore indéterminées, à savoir le découpage des morphogrammes (délimitation des morphèmes, le statut des unités grammaticales minimales), l'orthographe, les représentations graphiques (séparée par un blanc, par un trait d'union ou complètement fusionnée »*[38]**.**

Plusieurs conférences ont été données pour critiquer, analyser le système d'écriture actuel, en conclusion, le coordinateur de cette rencontre, en l'occurrence Hessas Hakim souligne :

> *« ….cette graphie analytique s'avère inconsistante pour l'apprenant : elle rend l'apprentissage compliqué, d'ailleurs, les arguments avancés pour justifier l'usage des traits d'union, qui n'est autre qu'un morcèlement de la langue, n'ont pas de fondements scientifique ; comme nous l'avons expliqué, l'argument de la désambigüisation n'est gère*

https://www.academia.edu/1839462/Synth%C3%A8se_Colloque_de_Barcelone_sur_la_standardisation_du_berb%C3%A8re

[38] - HESSAS, H. « Polygraphie, orthographe et enseignement de tamazight : une problématique pragmatique d'actualité », dans : *Timsal n tmazight*, n° 6, décembre, 2015, P. 22. [Consulté le 24/06/2016] sur le site : http://www.cnplet.net/file.php/1/revues/revuen06/pdf/2.pdf

recevable, il suffit de changer de palier d'analyse pour le dépasser. En conséquence, des rectifications orthographiques s'imposent. Elles doivent avoir comme visée première une simplification de la lecture et de l'écriture, comme cela, a était préconisé (mais non respecté) dans les différentes recommandations que nous avons connues.»[39]

Cette conclusion suggère la remise en cause de tout le travail entrepris jusque là par Mouloud Mammeri, l'Inalco, le GSD, le HCA… Dourari aussi, dans cette même rencontre, propose la suppression des traits d'unions et d'écrire en un seul bloc les différents éléments d'une phrase :

«*Yedmastid* _____*yedm-as-t-id*

*Ixxamen nni nsen*_____*ixammen-nni-nsen…*

La colonne de gauche est notre proposition de simplification, au regard de la colonne qui est celle retenue par n'Ait Zerrad et en vigueur auprès des berbèrisants »[40].

Les linguistes amazighes (kabyles) (N'Aït Zerrad, Salem Chaker…), les praticiens de la langue kabyle (enseignants, inspecteurs, écrivains, journalistes…), les institutions (HCA, Les DLCA), s'accordent tous à retenir comme règles de transcription celles qui ont connu un processus de maturation que nous avons retracé depuis la période coloniale à nos jours. Cette maturation s'est fait à travers des rendez-vous plus moins importants comme celui de Mouloud Mammeri avec son ouvrage *« tajerrumt n tmaziγt »*, la rencontre de l'Inalco 96/98, le colloque sur la standardisation de la graphie latine du HCA, Boumerdes 2010… Par ailleurs, les initiateurs de la rencontre *« polygraphie et enseignement de la langue tamazight »* remettent en cause, de manière très implicite, ces règles de transcriptions et proposent de nouvelles règles comme la suppression du trait d'union (yedemastid= il le lui a pris). Cette proposition de Dourari, par exemple, rapprocherait l'écriture de tamazight (kabyle) de celle de l'italien. En Effet, contrairement au français ou à l'espagnol, l'italien agglutine ses pronoms, exemple : dammila = donne-la-moi. Selon Monsieur Di Meglio, c'est un débat qui a cours aussi en corse. Beaucoup d'enseignants et de praticiens sur le terrain rejoignent Dourari sur certains points comme le rejet du retour abusif au trait d'union : *« l'usage du trait d'union nous semble excessif. Il faudrait*

[39] - HESSAS, H. « Polygraphie, orthographe et enseignement de tamazight : une problématique pragmatique d'actualité », Op.cit. P. 220.

[40] - Dourari, A. « Soi même comme un autre ou l'aménagement de tamazight comme facteur de survie » dans : *Timsal n tmazight*, Op.cit. P. 17.

probablement envisager une simplification des règles actuelles, dans le sens d'un allègement, comme le faisait déjà Mammeri en son temps.»[41].

L'enseignement public a largement contribué, plus que n'importe quelle institution à la diffusion et la stabilisation de cette écriture. Avec cet enseignement, les règles de transcriptions émises par Basset, Mouloud Mammeri…retravaillées dans les différentes rencontres que nous avons déjà citées, sont largement diffusées, apprises et reproduites dans les écrits des élèves, des enseignants…

Notons encore que le groupe GSD qui est le concepteur principal des manuels officiels de tamazight, a retenu la quasi totalité des recommandations de l'Inalco de 1996/1998 dans les manuels, et s'est aussi inscrit dans ce processus d'élaboration de la graphie latine, contribuant à sa stabilisation. Il a également fait plusieurs propositions pour répondre surtout aux difficultés des enseignants et des élèves. Le groupe a proposé, entre autre, d'uniformiser la marque d'état d'annexion des noms qui ont « i » et « a » comme voyelle initiale :

Les noms à l'état libre	Les noms à l'état d'annexion	
	Propositions du GSD	Mammeri, Inalco…
Irgazen izamawen	Yirgazen yizmawen	Yergazen yizmawen
aγrum afus	uγrum ufus	weγrum ufus

Cette proposition, et bien d'autres faites par le groupe GSD, bien qu'elles soient bien admise dans le secteur de l'éducation, facilitent la tâche des enseignants, elles sont rejetées par des linguistes amazighes comme Achab : *« Cette orthographe qui sera notée ci-dessous MEN/GSD, reprend la plupart des recommandations de l'Inalco (1996/1998), mais s'en écarte sur un certain nombre de choix qui nous semblent faire problème… »*[42]. N'Aït Zerrad aussi rejette ces propositions et souligne :

> *« Si on comprend bien l'objectif de cette « réforme » de l'état d'annexion, c'est d'une part d'éviter les formes non marquées de l'état d'annexion et d'autres part, de simplifier l'écriture :*
>
> *L'E.A, i- /ye/yi- est raméné à une forme unique : yi.*

[41] - ACHAB, R. *L'Aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours, à nos jours*, Op.cit. P. 50.
[42] - ACHAB, R. *L'Aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours, à nos jours*, Op.cit. P. 47.

L'E.A, U-/we- est raméné à une forme unique : u

On voit bien ici qu'il s'agit d'une dénaturation de la langue puisqu'on en modifie la substance même avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la syllabe, le style, etc, en littérature, en poésie… »[43].

Aussi considérable le travail fait autour de l'aménagement de la graphie latine, le débat est toujours en cours et participe à l'élaboration de la langue kabyle. En effet, certaines propositions du GSD ne font pas l'unanimité, mais toutes ces propositions, toutes ces critiques et débats autour de la graphie latine contribue à asseoir une norme de référence dont les contours commencent déjà à se dessiner.

La graphie latine a connu un long processus d'élaboration et de maturation depuis les premières écritures qui remontent au 19ème siècle. Ce processus s'est accéléré et s'est stabilisé depuis l'introduction de tamazight à l'école publique. Nous estimons que cette stabilisation de la graphie latine contribue, par ailleurs, à l'élaboration linguistique et l'individuation sociolinguistique du kabyle. Ce dernier, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre, s'écrit, s'enseigne, se diffuse, exclusivement, dans cette graphie.

2 - Les orientations principales de l'enseignement du kabyle

Comme nous l'avons vu dans les différents chapitres, l'enseignement du kabyle a connu plusieurs évolutions à travers les trois époques dont nous avons parlé. Deux orientations principales ont caractérisé cet enseignement :

- **la première orientation** concerne la diversification des méthodes d'enseignement en fonction du statut de la langue enseignée (langue étrangère, langue maternelle et langue seconde) et en fonction des objectifs tracés.
- **la deuxième orientation** concerne les modèles de références des textes supports choisis dans les manuels des trois périodes. Les modèles dominants : la littérature traditionnelle orale (contes, fables, poésies orales…), « néo-littérature » écrite (romans, nouvelles, théâtre, contes réécrits, poésies) et /ou médiatisée (chansons, films, documentaires…).

[43] - N'AÏT ZERRAD, K. « Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en générale) : critiques et propositions», dans : *Standardisation de l'écriture amazighe*, actes du colloque international organisé par le HCA, Boumerdes, 20 /23 /septembre 2010, Ed. HCA, 2011, P.85.

2 -1 – les méthodes d'enseignement mises en place pour l'enseignement du kabyle

2 – 1 –1- Les méthodes d'enseignement du kabyle durant période coloniale:

Quoique l'objectif de cet enseignement fût colonialiste, il a cependant donné naissance à une matière didactique kabyle de qualité, qui a, par ailleurs, permis à plusieurs étrangers à écrire et parler le kabyle couramment. L'enseignement de la période coloniale est passé par plusieurs méthodes. Ben Sédira et Boulifa, et bien d'autres ont enseigné le kabyle avec la méthode traditionnelle : *« "La méthode traditionnelle", analytique et déductive, appelée aussi "grammaire - traduction" ou « lecture – traduction » représente plutôt une conception normative qu'une description cohérente du système de la langue et implique dans l'esprit de l'apprenant un réseau d'équivalences entre langue étrangère et langue maternelle »*[44]. Les premiers manuels du kabyle étaient, ainsi, élaborés avec cette méthode qui axe l'apprentissage sur la grammaire, la traduction (avec les exercices de thème et versions) et la mémorisation du vocabulaire, présenté parfois comme des mots isolés à apprendre par cœur, ou dans des dialogues. L'enseignement avec la méthode traditionnelle est construit autour de deux éléments essentiels : la grammaire et les exercices de traduction (thème et versions).

Dans son deuxième manuel Boulifa change de méthode d'enseignement, il met en application une méthode dite méthode *directe* qui est née vers le début du xx siècle. Avec l'extension du commerce et de l'industrie, le but principal de l'enseignement des langues consiste à apprendre à parler, la connaissance pratique de la langue doit prévaloir sur l'acquisition d'une culture littéraire. Cette méthode : *« se propose de placer l'apprenant dans un "bain de langage" et de reproduire dans la classe des conditions d'acquisition aussi "naturelles" que possible. L'accent est mis sur les exercices de nomination et de description du réel qui assurent une compréhension plus rapide. »* [45]. Cette méthode propose de reproduire dans la classe des conditions d'acquisition naturelles d'une langue sans recours à la l'enseignement intensif de la grammaire et de la traduction. Le noyau dur de cette méthodologie est constitué de trois méthodes (directe, active et orale), une terminologie que nous retrouvons dans le discours de Boulifa :

[44] - CILIANU-LASCU, C. « Analyse des différentes méthodologies et méthodes d'enseignement/apprentissage des langues étrangères », dans : Dialogos, 18/2008, consulté le 22/08/2017 sur le site : www.romanice.ase.ro/dialogos/18/01_Cilianu-Analise.pdf.

[45] - Ibid.

« Connaître une langue c'est connaitre la mentalité, l'esprit, le génie de ceux qui parlent cette langue ; or, la mentalité d'un groupe quelconque d'individus, ne peut être pénétrée, saisie et comprise que par une étude approfondie, une connaissance exacte de leur caractère et de leurs mœurs, c'est là, pensons-nous, l'esprit de la méthode directe »[46]

Cette réorientation de l'enseignement du kabyle, de la grammaire vers la pratique orale de la langue, inscrit cet enseignement dans une évolution de méthode d'enseignement

(Méthode traditionnelle ⟹ Méthode directe)[47]

Il passe d'un enseignement par une approche purement grammaticale, avec Ben Sedira et Boulifa, vers une approche culturelle avec le deuxième manuel de Boulifa qui met l'accent sur l'objectif culturel et l'apprentissage de l'oral.

2 – 1 – 2 - les méthodes d'enseignement du kabyle pour la période post indépendance

Avec les manuels de la deuxième période, nous revenons à l'enseignement avec l'approche grammaticale. L'unité ou la cohérence des leçons dans ces manuels est assurée par des points de langue en relation avec la graphie. En effet, l'objectif principal de cet enseignement, comme nous l'avons souligné, est d'apprendre à écrire la langue kabyle. Chaque règle de transcription constitue un cours avec des exercices d'application comme la lecture, des dictées.

Toutefois, le manuel de Louis de Vincennes édité pour la même période fait exception, il préconise un enseignement du kabyle, langue étrangère, avec une méthode dite audio-visuelle qui met l'accent sur l'apprentissage de l'oral et des structures de la langue à travers les exercices structuraux proposés. Cette méthodologie d'enseignement s'est constituée en France à la fin des années 50 autour de l'intégration de l'image et du son dans le processus d'enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère. La méthodologie audio-visuelle s'organise autour du support sonore qui :

« Est constitué par des enregistrements magnétiques, et le support visuel par des vues fixes (dessins, diapositives ou films fixes) ou des figurines en papier floqué pour tableau de feutre. Mais la voix du professeur pouvait suppléer les enregistrements, et les images

[46] - BOULIFA, S -.A. *Méthode de langue kabyle- cours de deuxième année*, Op.cit. P.IX.

[47] - voir à ce sujet l'ouvrage de Christian Puren, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Clé international, Paris, 1988.

du livre de l'élève pouvaient faire de même avec les projections. Certains cours proposaient le choix entre plusieurs de ces possibilités, ou les combinaient. »[48].

Cette méthode met l'accent sur l'apprentissage de la langue orale et la communication, qui permettra à l'apprenant de se débrouiller dans des situations de communication réelles.

Le manuel de Louis de Vincennes met en jeu, pour chaque leçon, d'une situation présentée au moyen d'un support audio-visuel suivi d'un dialogue associé à des images représentant l'échange verbal, images qui aident l'apprenant à accéder au sens par des éléments du décor, des objets indiqués par les protagonistes du dialogue ou par la mimique des personnages dans l'objectif d'amener l'apprenant une compétence de communication en langue kabyle sans passer par la langue française.

Avec cette méthode audio-visuelle, Louis de Vincennes inscrit l'enseignement du kabyle dans l'approche communicative qui a émergé en France vers les années 60.

2– 1- 3 - les méthodes d'enseignement du kabyle pour la période allant de 1995 à 2015

2 - 1 – 3 - *1- la pédagogie par objectifs et l'enseignement des techniques discursives.*

Cette période a connu une profusion de manuels didactiques pour l'enseignement du kabyle. Les premières ébauches de programmes et manuels de l'enseignement de tamazight (1997/1998), élaborés par le Ministère de l'Education Nationale, préconisaient un enseignement par objectifs, calquant ainsi ce qui se faisait dans l'enseignement des langues enseignées en Algérie vers les années 90. En effet, la méthodologie d'enseignement en vigueur en Algérie pour cette période était la pédagogie par objectifs, avec l'unité didactique comme cadre méthodologique pour assurer la cohérence et la cohésion des différentes activités proposées. Ce premier programme de tamazight trace comme objectif principal d'enseignement la maîtrise des techniques discursives comme (la lettre, l'histoire…) et des points de langues choisis par les concepteurs. Cependant, le manuel élaboré à partir de ce programme, présente un enseignement par une entrée thématique (la rentrée d'école, le premier novembre…), à l'image de ce qui se fait dans l'enseignement de langue arabe. Les activités d'apprentissages proposées sont diversifiées, et ne répondent pas à la logique de cohérence exigée par l'unité didactique et la logique discursive telle qu'elle a été énoncée

[48] - PUREN, Ch, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Op.cit. P. 284.

dans les programmes. En effet, les objectifs d'écriture tracés dans le programme 97/98 ne sont pas travaillés par les activités proposées dans le manuel.

Comme nous l'avons déjà souligné en chapitre quatre, après le rejet des manuels du Ministère de l'Education, les enseignants de tamazight se sont mis à élaboration de leurs programmes et manuels. Ils ont aussi opté pour la pédagogie par objectifs et l'enseignement des techniques discursives. Egalement, ils ont choisi l'unité didactique comme cadre méthodologique pour assurer la cohérence de leurs enseignements. Chaque unité est sanctionnée par une production écrite comme exercice de synthèse. Les enseignants ont mis l'accent sur l'enseignement/apprentissage de la narration, de la description, l'argumentation…L'élève sera confronté dès la première activité de l'unité didactique à un type textuel pour observer son fonctionnement et identifier ses caractéristiques structurelles, et produire, vers la fin de l'unité, un texte dans le même modèle. Cette méthode de travail est largement calquée sur le modèle de l'enseignement du français en Algérie, vers la fin des années 90.

Par la suite, c'est l'approche par compétence qui structurerait les programmes officiels de tamazight et le projet qui remplacerait l'unité didactique qui assurait auparavant la cohérence des enseignements. *« La refonte de la pédagogie et des programmes – visant à améliorer la pertinence et la qualité des apprentissages représente une nouvelle vision de l'éducation qui se voudrait une « rupture » pédagogique avec le passé. Cette nouvelle vision se définit par une approche par les compétences (APC) plaçant l'apprenant au centre de l'apprentissage et donnant une plus grande autonomie à l'enseignant. »*[49].

2 - 1 – 3 *– 2 - L'approche par compétence et la pédagogie de projet dans les manuels officiels de tamazight (kabyle).*

Les manuels élaborés à partir de 2003 s'inscrivent dans le cadre de la réforme du système éducatif algérien engagée durant les années 2000 par le Ministère de l'Education Nationale. Cette réforme touche les programmes scolaires, les méthodes d'enseignement, les modalités d'organisation du système…Elle s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui de l'Unesco à la réforme de l'Education (PARE) dont « *l'objectif global se situe dans une aide au développement de l'éducation, notamment par le renouvellement des programmes et des*

[49] - TAWIL. S, « Introduction aux enjeux et aux défis de la refonte pédagogique en Algérie » dans : Programme *d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif PARE. La Refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation,* Ministère de l'Education Nationale. UNESCO – Ed. ONPS, 2005. P. 34.

manuels scolaires, par le renforcement des capacités humaines et par l'ouverture aux nouvelles technologies, tout particulièrement les TICE. »[50]

Dans la perspective de cette réforme, un dispositif permanent a été mis en place afin de préparer les programmes. Il consiste en une Commission nationale (CNP) et des groupes spécialisés de disciplines (GSD), ainsi qu'une Commission d'homologation des nouveaux manuels. Un référentiel[51] méthodologique a été élaboré par le CNP pour en accompagner l'élaboration en attendant la loi qui fixerait les modalités de mises en œuvre de cette réforme.

En 2008, la loi n°8 - 4 du 23 janvier 2008 [52] vient fixer les dispositions fondamentales régissant le système éducatif. Cette réforme s'articule autour de quatre axes importants dont :

1- *La réorganisation générale du système éducatif.*

En 2003, le système éducatif algérien passe de l'enseignement fondamental polytechnique à l'enseignement général. Autrement dit, l'école algérienne revient à l'ancien système qui a existé avant l'école fondamentale. Elle intégrait les deux cycles primaire et moyen dans un seul cycle qui s'étale sur 9 ans et trois paliers de trois années chacun.

Avec la réforme de 2003, on revient à l'enseignement général divisé sur trois paliers différents : le primaire 5 ans (avec une année de préscolaire qui tend à se généraliser) ; le moyen 4 ans et le lycée 3 ans.

2- *L'introduction de l'enseignement de tamazight dès le début de l'école de base en tant qu'activité d'éveil puis en tant que matière dès la 4ème année élémentaire.*

Toutefois, la langue tamazight (kabyle) n'est jamais enseignée dès le début de la scolarité. Elle est enseignée à partir de la 4ème année primaire depuis l'année 2005 seulement, créant ainsi beaucoup d'irrégularité dans le cursus des élèves.

---

[50] - KADRI. E, « Construire un avenir pour l'école - Le rôle clé de la formation enseignante » dans : *Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif, PARE*, Ministère de l'Education Nationale. Op.cit. P. 181. [Consulté le 25/02/2016] sur le site : unesdoc.unesco.org/images/0014/001498/149828f.pdf

[51] - Il s'agit là de l'avant projet du référentiel Général des Programmes, document interne provisoire de la Commission Nationale des Programmes (C.N.P) de Mai 2003.

[52]- pour plus d'information sur cette loi, voir le site :
www.unesco.org/.../a7e0cc2805ceafd5db12f8cf3190f43b66854027.pdf

Tous les manuels élaborés à partir de l'année 2003 ont pour cadre référentiel l'approche par compétences qui structure désormais tous les programmes des matières enseignées à l'école algérienne et la pédagogie de projet comme cadre méthodologique :

> « *Le programme de la 3ème AM, comme celui de la 2ème AM, s'inscrit dans la pédagogie de projet. C'est l'unique démarche où l'apprenant apprend efficacement en participant, dans l'action et pleinement, à la construction de ses savoirs, individuellement ou en groupes. Elle permet la maitrise d'une ou plusieurs compétences définies dans le programme d'études. Le projet est organisé en séquences qui mettent en œuvre le décloisonnement des activités en classe. Au cours de séquences complémentaires, l'élève, en construisant les apprentissages nécessaires pour la réalisation de son projet, finalise son travail par une production originale »*[53].

A partir de 2003, les manuels de tamazight (kabyle) de cycle moyen sont organisés autour de trois ou quatre projets et chaque projet est réparti en séquences didactiques qui travaillent l'un des types de textes définis dans le programme et le manuel :

> *« le présent programme propose une pédagogie de projet. Le projet se construit par étapes sous forme de séquences d'apprentissage complémentaires. Il réfère la centration de l'acte éducatif sur l'élève. C'est le cadre intégrateur dans lequel les objectifs d'apprentissages destinés à installer une ou des compétences prennent tous leurs sens. Il implique l'association d'activités multiples pour aboutir à une production écrite ou orale qui nécessite une organisation rigoureuse et planifiée. Cela implique la mise en œuvre d'un processus ou les apprentissages reconnus indispensables à la finalisation du projet sont inventoriés et organisés. »*[54]

L'enseignement de tamazight, dans les programmes officiels prévoient un enseignement pour les non amazighophones : *« l'apprentissage de la langue amazighe à l'école doit être fondée sur l'acquisition de compétences linguistiques, notamment dans le passage de l'oral à l'écrit pour l'apprenant amazighophones. Et dans le domaine de la pratique orale pour les non- amazighophones. »*[55]. Cette partie du programme présente l'enseignement de tamazight comme langue seconde :

---

53 - Programme de la 3ème Année moyenne, Alger, ONPS, juillet 2004, P. 15.
54 - Programme de la deuxième année moyenne, ONPS 2003, P. 20.
55 - Ibid. P. 18.

« la présente partie du programme concerne les élèves non- amzighophones, inscrits en deuxième année moyenne, l'objectif étant l'acquisition d'une langue seconde, sa mise en ouvre nécessitera de partir de la langue maternelle de l'apprenant, pour faciliter à ce dernier le renforcement de ces acquis oraux en vue de le préparer au monde de l'écrit.» [56] . Elle préconise l'option *de mini-projet* défini comme *: « un projet à dimension orale durant lequel l'élève révisera ses acquis de 1ère année moyenne et se préparera à raconter une histoire à l'occasion d'un club d'histoire.»*[57].

L'approche textuelle s'impose, du primaire jusqu'au lycée, comme un fil intégrateur de toutes les activités pédagogiques qui s'articulent. Toutefois, comme l'affirme Yves Reuter l'enseignement de l'écrit à travers l'entrée de la typologie des textes présente plusieurs limites :

« La problématique des typologies est une façade qui cache une profonde hétérogénéité au sein de laquelle il est difficile de discerner le plus opératoire : typologie de textes (l'architecture globale, abstraite et formelle) ou de discours (intégrant l'énonciation, les visées ou les fonctions), typologies basées sur l'organisation générale ou sur des configurations d'unités… »[58].

L'enseignement de la typologie des textes offre certes des avantages, il permet la structuration et l'organisation des enseignements. Cependant, l'enseignement de tamazight (kabyle) ne peut tirer profit de cet avantage organisationnel que propose l'entrée par typologie de textes. La littérature amazighe (kabyle) c'est une langue à longue tradition orale qui n'a peut-être rien à voir avec la catégorisation de J. M. Adam[59] dont les travaux ont concerné, en premier lieu, les langues écrites, à large diffusion. L'entrée par la typologie des textes favorise l'enseignement de l'écrit par rapport à l'oral, et en littérature amazighe (kabyle) c'est l'oral qui domine avec deux genres littéraires important : le conte et la poésie dont l'étude nécessiterait une autre entrée : l'entrée par les genres littéraires. Par ailleurs, l'enseignement par l'entrée genre littéraire est complexe, le genre littéraire est par définition une forme instable, à la fois ouverte et contraignante …à la différence des types de textes qui fonctionnent comme des schémas stables, universels…et qui offre un certain confort pour l'enseignant.

[56] - Programme de la deuxième année moyenne, ONPS. 2003, Op.cit. P.22
[57] - Ibid.
[58] - REUTER Yves, *Enseigner et apprendre à écrire*, Op.cit. P. 30.
[59] - ADAM. J. M, *Les textes : types et prototypes*, Paris/Nathan Université, 1992.

Comme nous l'avons souligné déjà, les programmes et manuels de tamazight ont été réécris au moins une fois depuis 2003 dans l'objectif de remédier aux : *« dysfonctionnement, des insuffisances et des incohérences relevés l'application des précédents, dits de première génération.»*[60]. Les concepteurs réorganisent l'enseignement de tamazight ***en niveaux***, ils en dégagent 5 : 1ère niveau (4ème et 5ème année); 2ème niveau (1ère et 2ème Am); le 3ème niveau (3ème et 4ème Am); le 4ème niveau (1èreas) et le 5ème niveau (2ème et 3ème as). Cependant, cette nouvelle organisation n'a pas eu d'effets sur l'enseignement de tamazight (kabyle), il demeure un enseignement calqué sur l'enseignement des langues écrites, de large diffusion et qui ont des statuts reconnus à l'échelle nationale et internationale.

Pour résumer, l'enseignement du kabyle a évolué sur deux aspects différents depuis la période coloniale à nos jours :

- Le premier aspect concerne le changement de statut de l'enseignement de la langue kabyle. Durant la période coloniale, le kabyle était enseigné comme langue étrangère ; pour la deuxième période le kabyle était aussi enseigné comme langue étrangère, mais avec la troisième période, l'enseignement du kabyle connait deux statut : kabyle langue seconde et kabyle langue maternelle. .
- Le deuxième aspect concerne l'évolution des méthodes d'enseignement en fonction des différents statuts de la langue enseignée. Comme nous l'avons constaté, l'enseignement du kabyle comme langue étrangère a connu une évolution de méthode :

  Méthode traditionnelle ⟶ Méthode directe ⟶ Méthode audio visuelle.

  Concernant le kabyle langue maternelle, les méthodes ont évolué aussi :

  Pédagogie par objectif ⟶ pédagogie de projet/ l'approche par compétence.

Ces deux approches ont mis un accent particulier sur l'apprentissage de l'écrit et la production écrite : c'est l'objectif principal de l'enseignement de tamazight (kabyle).

L'enseignement de tamazight (kabyle) langue seconde est récent et il a existé avec l'enseignement public de tamazight (kabyle), voire depuis 2003. Tamazight (kabyle) langue seconde est enseigné avec l'approche par compétence et la pédagogie de projet, comme l'enseignement du kabyle langue maternelle après la réforme.

[60] - Programme de tamazight, niveau II des apprentissages (1èreAM et 2ème AM), ONPS. Juillet 2008. P.5

Cette diversité dans les méthodologies d'enseignement, contribue à l'élaboration didactique de la langue kabyle. L'apport de la méthodologie traditionnelle et la méthodologie audio-visuelle est déterminant et a permis l'élaboration d'une matière didactique pointue et conséquente.

La deuxième période (allant de 1962 à 1995) constitue le maillon faible de cet enseignement, il était aléatoire et ne répondait qu'a à un seul objectif savoir lire et écrire en kabyle, pour sortir cette langue de l'oralité et de l'oubli. Mais il a permis, tout de même, d'assurer la continuité. Certes, sur le plan pédagogique et didactique, il n'a pas permis l'élaboration d'un matériel conséquent mais il a contribué, de manière indirecte d'introduction cette langue dans l'enseignement public et à fournir l'encadrement au moins pour les premières années.

L'enseignement public du kabyle a permis à son tour l'élaboration d'une matière didactique importante. Il est enseigné comme langue maternelle et seconde avec des approches nouvelles.

En revanche, malgré ces incontestables progrès dans le domaine didactique, notamment pour la troisième période, il demeure que les finalités de cet enseignement ne sont pas bien cernées, ni dans les programmes, ni à travers les manuels. L'enseignement du kabyle se calque sur celui du français surtout, bien que ces deux langues n'aient pas le même statut ni à l'école, ni dans la société.

2 – 2 - Les modèles de références des textes-supports de l'enseignement du kabyle

Le choix de textes supports est déterminant pour l'enseignement d'une langue et explique de manière explicite ou implicite les objectifs d'enseignement des concepteurs des programmes et des manuels. Ces concepteurs pour tamazight (kabyle) tiennent-ils compte de sa spécificité (langue orale, éclatée en plusieurs variantes ou la conçoivent- elle à l'image de l'arabe officiel et du français, enseignés dans le système éducatif algérien, qui sont des langues ayant une norme et possèdent une littérature écrite depuis des siècles ?

L'hypothèse de départ de notre travail de recherche est que l'enseignement public s'oriente beaucoup plus vers l'apprentissage de l'écrit. Ayant comme modèle d'enseignement l'arabe et le français, qui sont des langues écrites, l'objectif de cet enseignement, notamment celui de la troisième période, serait alors d'installer une norme écrite pour cette langue.

2 - 2- 1 - Les textes de références pour l'enseignement du kabyle pour la période coloniale

Les textes – supports pour l'enseignement du kabyle durant la période coloniale sont aussi très diversifiés. Le manuel de Ben Sedira, par exemple, regorge de textes oraux qu'il a recueillis pour en faire des textes supports : *« les contes, les fables, les légendes, les poésies, les récits historiques, sont habituellement confiés à la mémoire des gens, qui se les transmettent de bouches en bouches, par la tradition orale. C'est ainsi que j'ai pu recueillir la plupart des matières contenus dans mon travail.* »[61]. Selon, toujours ce que rapporte Ben Sedira dans l'introduction de son manuel, il a aussi intégré des textes traduits de la littérature française et de la littérature arabe : *« Ces matières, j'ai cherché à les varier autant qu'il m'a été possible de le faire. (…) Les uns sont des contes sont des contes dans le genre de ceux qui ont déjà été traduits par le père Rivière*(…) D'autres morceaux ont été empruntés à la littérature arabe, particulièrement au Mostaref, à Bidpay et aux mille et une nuit.»*[62]. L'auteur souligne aussi que son manuel contient aussi des textes d'autres genres : *«mon travail ne se borne pas à ces deux cents contes ou fables de provenances diverses ; il contient encore plusieurs Kanouns inédits qui m'ont été dictés par les hommes versés dans la connaissance de la législation coutumières… »*[63]. Ainsi comme nous le constatons, les textes support de Ben sedira sont très diversifiés : textes littéraires (contes, légendes, devinettes, poésie) et textes juridiques (Kanouns). La tradition orale domine, parce que son objectif est d'amener les apprenants étrangers à parler la langue kabyle, cette langue véhiculée dans ces textes oraux, et, par ailleurs, à réussir les examens comme celui des **primes et des diplômes de langue kabyle** :

> *« …en moins de deux ans, après lecture attentive des matières contenus dans le livre, un élève sérieux n'aura pas de peine à échanger avec les indigènes les idées les plus usuelles ; il pourra affronter avec assurance l'examen de la prime, soit à l'école des lettres, soit devant la commission de la préfecture. »*[64].

Boulifa a élaboré deux manuels pour l'enseignement du kabyle. Le texte – support dans le premier manuel de Boulifa est réduit à des petites phrases choisies à dessin, pour

[61] - BEN SEDIRA. B, *Cours de langue kabyle*, Op.cit, P. IV
[62] - BEN SEDIRA. B, *Cours de langue kabyle*, Op.cit, P. IV
[63] - Ibid. P. VII
[64] - BEN SEDIRA. B, *Cours de langue kabyle*, Op.cit, P. IV

illustrer telle ou telle règle. Dans le deuxième manuel, le texte-support est élaboré par l'auteur lui – même :

> *« Pour en rendre l'étude attrayante, tous les sujets sont présentés sous formes de dialogues où le principal personnage est un français, un instituteur, ami des habitants dont il instruit les enfants. Ayant le vif désir de s'instruire, il provoquera les questions, il interrogera les gens au milieu desquels il vit… »*[65]

Les textes sont très longs et portent sur des sujets diversifiés qui concernent la société et la vie en Kabylie :

> *« Convaincu de l'exactitude de cet axiome, nous nous efforcerons dans notre enseignement de langue kabyle, à mener de front les deux études, ou plutôt à baser notre étude linguistique sur celle des mœurs et coutumes des Kabyles. Sans parlers du grand intérêt que présente le dit procédé, nous estimons que la connaissance de la société kabyle est certainement aussi utile au fonctionnaire qu'au colon… »*[66].

Salem Chaker considère Boulifa comme le précurseur de la production écrite kabyle : « *Il peut être considéré comme le premier prosateur kabyle : sa Méthode de langue kabyle (1913) comporte plus de 350 pages imprimées de textes berbères non traduits, composés directement à l'écrit par l'auteur* »[67], il marque le premier pas vers l'écrit en langue kabyle et ses textes sont repris dans les manuels d'enseignement du kabyle des trois périodes. Il a aussi introduit dans son manuel des lettres administratives, un type de texte qui n'est pas courant, voire inexistant, même aujourd'hui, en langue kabyle.

A travers son enseignement, Boulifa ne voulait pas réduire son enseignement à la maitrise des structures de la langue, il a essayé de concilier, avec les choix qu'il a faits, entre le volet linguistique et volet social, culturel et identitaire.

L'objectif de l'enseignement du kabyle de la période coloniale, comme nous l'avons souligné est d'apprendre aux étranger d'origine européenne à converser en kabyle : *« La méthode analytique dont l'esprit tire le plus de profit, doit donc, à tout moment, intervenir*

---

[65] - BOULIFA. A - S, *Méthode de langue kabyle, cours de deuxième années*, Op.cit, P.X

[66] - BOULIFA. A - S, *Méthode de langue kabyle, cours de deuxième années*, Op.cit, P.IX/X

[67] - CHAKER. S, « Langue et littérature berbères **»,** [consulté le 24/09/2017] sur le site : https://www.clio.fr/bibliotheque/langue_et_litterature_berberes.asp.

pour aider à la formation du vocabulaire, que, que le temps et l'usage développeront insensiblement.».[68]

Dans les autres manuels de la période coloniale, il n'y a pas eu de l'enseignement de texte littéraire, celui-ci est réduit à des petites phrases qui servent de modèle pour l'étude des différentes structures grammaticales ou pour s'entrainer à mémoriser règles étudiées.

2 - 2- 2 - Les textes de références pour l'enseignement du kabyle pour la deuxième époque

Les textes choisis pour cette période sont des textes puisés dans la littérature écrite moderne (le roman, la nouvelle, les traductions-adaptations d'œuvres littéraires internationales ou maghrébines comme celle de Brecht, de Molière, de Beckett, de Gide, de Kateb, de Feraoun…) qui se définissent comme des genres scripturaires. Ce choix de la littérature moderne écrite comme référence de l'enseignement de la période post-indépendance traduit le besoin d'inscrire cette culture kabyle dans un champ de références modernes et universelles, pour la faire sortir de sa sphère traditionnelle, rurale et familiale.

Dans le manuel de Hamouma, les textes de lectures proposés sont puisés dans cette littérature moderne comme (les adaptations de Brecht faites par Mohia, les textes d'Idir le chanteur, les textes Kateb Yacine traduits…). Il a aussi proposé les proverbes et les devinettes, ces deux genres littéraires présentent un grand avantage pour les premiers pas dans la lecture, ils sont des textes courts et faciles à lire. Remdane Achab aussi a fait le choix d'intégrer des textes de la littérature moderne dans son manuel dans l'objectif de s'inscrire dans la modernité.

Cependant, il faudrait souligner que les textes des manuels de la deuxième période ne sont pas des textes supports, ils sont proposés, à la fin de chaque leçon comme un exercice de lecture et d'écriture.

Exclue depuis des siècles des sphères du pouvoir et de l'État central avec lequel les Kabyles et les Amazighs en général ont été en conflit quasi permanent, la culture kabyle/amazighe véhicule une tradition de résistance et de dissidence très ancienne. Dans la période contemporaine, cette donnée fondamentale n'a fait que s'accentuer : chanter, parler en public, écrire en kabyle/tamazight était en soi un engagement.

[68] - BOULIFA. A. S, *Méthode de langue kabyle, cours de deuxième années*, Op.cit, P.VIII

La longue exclusion des espaces officiels a fait que l'enseignement du kabyle durant la deuxième période, s'est développée hors des cadres institutionnels : elle en acquiert une grande autonomie par rapport à l'idéologie et à la culture étatiques. Depuis l'indépendance, la culture amazighe/kabyle et l'enseignement de la langue amazighe (kabyle), constituent des espaces de liberté conquis, des refuges et un support pour la pensée non conformiste ou dissidente.

2 - 2- 3 - Les textes de références pour l'enseignement du kabyle pour la troisième époque

Les textes choisis pour l'enseignement de la troisième période, les trois cycles confondus, sont les textes écrits (littérature écrite), la littérature orale est mise à l'écart. Même les textes puisés dans l'oralité, notamment pour le cycle moyen, sont retravaillés pour servir l'écrit, qui est et qui reste l'objectif principal de l'enseignement de tamazight (kabyle).

Pour étayer notre propos, nous allons prendre l'exemple du manuel de la 2ème année moyenne pour expliciter les références des textes-supports pour l'enseignement de tamazight.

Tableau N°1 : Description des textes♦ – supports de la 1ère année moyenne.

Caractéristiques / Textes	Texte de tradition écrite (roman, nouvelle, texte traduit, adapté …	Texte de tradition orale (transcrit, traduit, adapté)	Texte dans une autre variante que le kabyle
1- **Tağğalt akked tteryel**	–	+	–
2- **tasa n uqelmun**	–	–	–
3- **Tabuciḍant**	+	–	–
4- **Yir tagnit**	+	–	-
5- **Aγyul, azger d yizem**	–	+	-
6- **Uccen d ulγem**	–	+	–
7- **γef wasmi nnuγen …**	+	–	-

♦ Dans ce tableau nous nous sommes limitées aux textes-support de lecture, les poèmes introduits à la fin de chaque séquence pour marquer une pause attractive entre les différentes activités n'ont pas été pris en considération ainsi que les autres textes proposés pour servir de support pour l'activité d'écriture. Contrairement aux autres textes (prose) qui sont étudiés du point de vue structurel, les poèmes (d'auteurs et chantés pour la plupart) sont exploités du point de vue thématique.

8- **Tissas n Muḥend Weɛmer**	+	_	_
9- **Faḍma n Sumer**	+	_	_
10- **Ccix Muḥend u Lḥusin**	+	_	_
11- **Amwan**	+	_	_
12- **Azeṭṭa n ubernus**	+	_	_
13- **Tiddas**	+	_	-
14- **Tisemhay n wuccen**	+	_	-
15- **Ḥemleγ taddart-iw**	+	_	-
Textes	**11/15**	**4/15 textes oraux transcrits**	**Les textes sont écrits dans la langue kabyle**

La dominance du texte écrit comme référence de l'enseignement du kabyle est explicite, comme le montre le tableau ci-dessus : sur **15** textes-support, **4** seulement sont de tradition orale.

Tableau N°2 : les caractéristiques des textes-supports écrits du manuel

Caractéristiques / Les textes écrits	auteurs	Sans auteurs	Textes traduits du
1- **Tabuciḍant**	+	-	-
2- **Yir tagnit**	+	_	-
3- **- γef wasmi nnuγen Leqbayel d yirumyen deg tcekkirt**	+	_	_
4- **- Faḍma n Sumer**	+	-	+
5- **- Ccix Muḥend u Lḥusin**	+	-	-
6- **-Amwan**	+	-	-
7- **Cebrari**	+	_	_
8- **- Azeṭṭa n ubernus**	+	_	-
9- **- Tiddas**	+	-	-
10- **– Tisemhay n wuccen**	11/11	/	1/11

Comme le montre le tableau ci – dessus, tous les textes sont des textes qui ont un auteur, mais parfois cet auteur est un membre du GSD. Les membres du GSD de tamazight (kabyle) ne se limitent pas à choisir les textes - supports à proposer dans les manuels mais ils interviennent souvent dans des traductions ou l'élaboration de ces textes-supports.

Un seul texte sur les 11 proposés est un texte traduit, et il est traduit par le groupe GSD.

Tableau n°3 : les caractéristiques des textes-supports oraux du manuel.

Caractéristiques / Textes de tradition orale	traduits	Adaptés à l'écrit
1- Tağğalt akked tteryel	_	+
2- tasa n uqelmun	_	+
3- Aγyul, azger d yizem	_	+
4- Uccen d ulγem	_	+

Les quatre textes oraux proposés dans le manuel sont réécrits pour s'adapter à la structure étudiée, perdant ainsi toutes les marques de l'oralité et de leur authenticité. La littérature amazighe (kabyle) regorge de textes oraux de type narratif surtout, mais leur structure ne correspond pas tout à fait à la structure étudiée. Ce qui a amené les concepteurs des manuels à choisir, comme textes-support des textes dont la structure correspond à celle étudiée où réécrivent les textes de manière à avoir la structure étudiée.

Concernant les textes-supports puisés dans la littérature écrite, leurs auteurs sont formés dans une autre langue écrite à savoir l'arabe ou le français. Du coup, leurs productions regorgent de néologismes et de calques syntaxiques, lexicaux…rendant ainsi leur exploitation pédagogique difficiles mêmes pour les natifs. Dans une analyse du texte romanesque, qui est un genre littéraire écrit et nouveau en littérature amazighe, Abrous D. souligne que l'une des caractéristiques de cette production :

« Sa perméabilité à la syntaxe française. Les raisons historiques et sociologique de cette perméabilité sont bien connues : pour toute une génération d'intellectuels

algériens (et pas seulement les Kabyles), le français est, et demeure, la seule langue de référence dés qu'il s'agit d'écrit »[69]**.**

Par ailleurs, et avec l'école fondamentale et la politique d'arabisation, une autre langue de référence de l'écrit, en l'occurrence l'arabe classique, s'installe pour toute une autre génération. Du coup, la plupart des textes écrits en tamazight (kabyle) sont aussi perméables à la syntaxe de l'arabe classique. Ainsi la structure de tamazight (kabyle) « écrite » est influencée par l'arabe classique et/ou le français. Cette interférence, qui se manifeste au niveau du lexique et de la syntaxe, participe à l'émergence d'une langue nouvelle en rupture avec tamazight (kabyle) pratiquée au quotidien. D. Abrous estime que

« De tous les mouvements qui traversent aujourd'hui le champ culturel berbère, le processus de passage à l'écrit semble le plus déterminant ; il constitue un moment charnière et un enjeu vital car : - il introduit une dynamique profonde dans une aire culturelle régie par l'oralité et, ce faisant, il marque des points de rupture »[70].

Les textes-supports proposés dans les manuels de l'enseignement de tamazight (kabyle), tous cycles confondus, sont des textes dont la langue est en rupture avec la langue kabyle en usage, sont aussi et surtout truffés de néologismes comme le souligne R. Achab : *« L'abus de néologismes intervient donc comme facteur aggravant dans une pédagogie déjà lourdement compromise par la façon même dont elle a été pensée et conçue. »*[71]

Les concepteurs des manuels de tamazight (kabyle) s'inscrivent aussi dans ce processus de passage à l'écrit et tendent à travers les choix opérés, comme nous l'avons constaté, pour les textes-support et les objectifs assignés à l'enseignement de tamazight (kabyle), à asseoir une norme écrite.

Ainsi l'objectif tracé par l'enseignement public de tamazight (kabyle) rejoint l'objectif de l'enseignement du kabyle de la deuxième période qui fait de l'écrit ou la maitrise de l'écrit un effort permanent pour inscrire le kabyle/tamazight dans un champ de références modernes et universelles : « *La pratique écrite du berbère, le savoir berbère moderne ne sont pas confinés à une élite restreinte, de niveau universitaire. »*[72].

---

[69] - ABROUS, D. « Quelques remarques a propos du passage à l'écrit en kabyle », Op, cit. P.5.

[70] - ABROUS, D. « Quelques remarques a propos du passage à l'écrit en kabyle », Op, cit. P.1

[71] - ACHAB, R. L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours. Op.cit P. 267

[72] - CHAKER, S. « Langue et littérature berbères », [consulté le 03/07/2016], sur le site **:** https://www.clio.fr/bibliotheque/langue_et_litterature_berberes.asp.

Il faut souligner toutefois, que l'enseignement de la deuxième époque constitue, comme nous l'avons souligné, un espace de liberté conquis, un refuge et un support pour la pensée non conformiste, Contrairement à l'enseignement de la troisième époque qui semble être prisonnier des orientations générales du Ministère de l'Education Nationale et perd ainsi ces espaces de liberté arrachés et l'esprit d'initiative chez les enseignants.

L'enseignement du kabyle a puisé dans l'écrit depuis la période coloniale et depuis les premiers manuels d'enseignement, en l'occurrence le deuxième manuel de Boulifa où tous les textes, longs ou courts sont écrits pour servir les objectifs pédagogiques. Toutefois, l'exploitation de ces textes-supports écrits diffère d'une période à une autre, Boulifa s'est servi de ses textes pour faire découvrir la Kabylie, sa culture, ses traditions, ses coutumes…aux apprenants de la langue kabyle, il est dans l'affirmation de soi qui est différent de l'autre. Concernant, la deuxième période, le texte écrit proposé dans les manuels d'apprentissage du kabyle renvoie aussi à l'affirmation identitaire, une réaction à la politique de rejet et de négation de l'identité amazighe et kabyle.

Par contre, le choix de l'écrit pour l'enseignement du kabyle pour la troisième période ne répond pas à cet objectif identitaire et culturel porté par les deux expériences d'enseignements précédentes. En effet, cet enseignement réduit au silence les dimensions culturelles et identitaires et s'oriente vers l'enseignement des techniques discursives dont l'objectif principal de est : « *d'amener les élèves à maîtriser la compréhension logique des textes à dominante narrative, à identifier les principaux constituants du récit et leur agencement…*»[73].

2- 3- Obsession de l'écrit

Pourquoi cette obsession de l'écrit pour l'enseignement de tamazight (kabyle) ? Les Amazighes ont depuis toujours vu leur langue et leur culture dévalorisées a cause de son statut d'oralité. Situation qui a induit dans la période contemporaine à une réaction très volontariste visant à démontrer que le tamazight s'écrit s'enseigne à l'instar de l'arabe et du français. C'est ainsi que l'on peut expliquer les choix pédagogiques opérés par le GSD. En effet, puiser dans la littérature orale pourrait dévaloriser davantage l'enseignement de cette langue qui peine à s'imposer comme matière enseignable dans un système éducatif défavorable à l'enseignement de tamazight (kabyle).

[73] - Document d'accompagnement des programmes de la 2ème année, Office National des Publications Scolaires, Alger, 2003, page 5.

Cependant, l'enseignement de l'élément identitaire est indispensable, il revêt pour l'apprenant kabyle, une importance essentielle : il le réconciliera avec sa culture et son identité millénaire, ayant subi, pendant des décennies, un enseignement assimilationniste qui a fait de lui un arabe malgré lui.

Toutefois, les concepteurs des programmes et manuels de la 3ème période ont choisi d'occulter cette dimension identitaire qui a permis l'introduction de tamazight (kabyle) dans le système éducatif, des programmes de cet enseignement public. Un choix qui inscrit l'enfant amazighophone et kabylophone en particulier dans l'habituel processus de rupture linguistico-culturelle avec son milieu social, instauré depuis l'indépendance.

Vouloir inscrire l'enseignement de cette langue dans le processus de passage à l'écrit n'est pas un choix condamnable en soi, il est discutable, il présente des inconvénients et des avantages : Boulifa a aussi choisi le texte écrit pour asseoir son enseignement. Toutefois, les choix pédagogiques opérés pour l'exploitation de ses textes ont été vivement critiqué par les enseignants, les inspecteurs, les chercheurs dans le domaine amazighe/kabyle. Habib Allah Mansouri, inspecteur de tamazight souligne à propos des choix du GSD :

> « (…) *L'apprenant amazighophone et plus particulièrement le non-amazighophone ne peut arriver, à travers ce genre de textes, qu'à reproduire machinalement une structure, un type de texte. En fait, cette approche ne fait que renforcer ses acquisitions en d'autres langues, en français notamment ! Par contre il ne pourra pas les investir dans son quotidien étant donné que la langue amazighe est toujours absente de tous les domaines officiels. Avant de penser à la typologie des textes, il serait intéressant de favoriser un processus de valorisation de la culture amazighe chez l'apprenant en recourant à des textes authentiques, notamment ceux du FDB et faire en sorte que cet enseignement devienne réellement un moyen à travers lequel nous pourrons aménager Tamazight. C'est uniquement grâce à cela que notre langue pourra devenir l'égale des « grandes langues écrites » et reconquérir toutes ses fonctions sociales perdues à cause de sa marginalisation et sa stigmatisation qui n'ont pas encore disparu en Algérie. »*[74].

Choisir l'enseignement de la structure des textes écrits est un choix qui a engendré une rupture entre tamazight (kabyle) de l'école et celle de la maison. Une autre situation

[74] - MANSOURI, H-A. « À propos des textes de lecture dans les manuels scolaires amazighs du cycle moyen. Entre la recherche de la structure et la valorisation de la culture amazighe », [consulté le 06/05/2016] sur le site Iselmaden n tmazight, août 2009 : **iselmaden**.unblog.fr

diglossique valorisée par certains enseignants qui croient que tamazight n'accèdera au statut de *vraie langue* qu'en marquant cette ligne démarcative entre la langue de l'école qui est une langue valorisée et la langue de la rue qui est une langue dévalorisée, un schéma intériorisé par la majorité des Algériens et qu'ils transposent à toutes les situations linguistique, pédagogique qui se présentent à eux. En effet cette langue de l'écrit, de l'après indépendance marque une rupture avec la langue en usage, c'est une langue chargée de néologismes et de calques sémantiques et syntaxiques qui en font une langue nouvelle, qui parfois n'a rien à voir avec la langue parlée.

Achab quant à lui déplore ce recours abusif à la néologie et surtout il déplore cette chasse à l'emprunt : « *La néologie ne concerne pas seulement les termes techniques de la grammaire. Elle est versée aussi à la chasse toujours ouverte aux emprunts arabes (adeg au lieu de amkan, tamentilt au lieu de ssebba…)… »*[75]. Di Meglio aussi critique, dans sa thèse, ce recours à cette langue artificielle dans les manuels de la langue corse, et souligne, en parallèle le besoin d'élaborer une variété scolaire support de réflexion et de production de la pensée :

> *« La voie de l'enseignant est étroite entre la nécessité de l'élaboration didactique et la reconnaissance identitaire. Cette voie se situe sans doute entre la reconnaissance sans stigmatisation du locuteur dialectal, du locuteur imparfait, du locuteur en proie au contact des langues en présence et la nécessaire promotion d'un registre ou une variété scolaire dont l'objectif est de devenir un instrument intellectuel performant …»*[76].

Par ailleurs, l'enseignement de cette littérature offre la possibilité de s'ouvrir sur le monde moderne et sur la pensée universelle à travers les textes d'Ayt Menguellet, de Mohia …et bien d'autres qui ont fait du kabyle un moyen d'expression de la culture et de la pensée universelle. Comme le souligne Chaker cette littérature est d'inspiration moderniste : *« La néo-culture et la néo-littérature berbères tendent, depuis au moins 1945, à faire du berbère un moyen d'expression et de création en prise avec les courants de pensée du monde moderne et de la culture universelle.»*[77].

---

[75] - ACHAB. R, *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Op.cit P. 267

[76] - DI MEGLIO, A. L'élaboration didactique d'une langue minorée : le corse -Problématique de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994, Op.cit. P. 230.

[77] - CHAKER. S, « Langue et littérature berbères », [consulté le 24/09/2017] sur le site : https://www.clio.fr/bibliotheque/langue_et_litterature_berberes.asp

Cette nouvelle littérature kabyle qui est choisie comme référence pour l'enseignement au lycée, et même, parfois pour le moyen, offre énormément de pistes pour l'exploitation didactiques, elle est l'espace par excellence de l'expression de l'identité kabyle, aussi bien par ses prises de positions explicites vis-à-vis du pouvoir en place, que par les grandes lignes de son travail sur la langue et la culture. S'appuyant essentiellement sur la référence à la langue, le processus de construction de l'identité kabyle tend, depuis le début du siècle, à fonder une image de soi valorisante et un espace culturel autonomes, définis par des références spécifiquement maghrébines et une orientation résolument moderniste.

Alors, pourquoi réduire l'enseignement de tamazight (kabyle) à l'enseignement de la structure au détriment des autres aspects textuels qui auraient fait de cet enseignement un espace de pensée libre, d'affirmation de soi, de reconnaissance et de valorisation.

2 – 4- L'élaboration d'une grammaire scolaire kabyle

L'enseignement public de tamazight (kabyle) a aussi mis l'accent sur l'enseignement des points de langues. L'objectif est toujours de démontrer que cette langue est une langue écrite, qui a une grammaire, une littérature écrite …Une langue possédant une grammaire, un dictionnaire confortent celle-ci dans son statut de langue élaborée. Plusieurs grammaires kabyles ont été élaborées, notamment pour la période coloniale (Hanoteau[78], Basset[79]…). D'autres grammaires ont aussi été élaborées pour l'enseignement du kabyle de la deuxième période, elles sont toutes descriptives et sont rédigées en langue française.

Cependant, la grammaire de Mouloud Mammeri rédigée en kabyle, descriptive devenue involontairement prescriptive, sert toujours de référence pour tous ceux qui cherchent dans le domaine amazighe. Les choix opérés dans cet ouvrage, les descriptions, les explications font de lui une *prose savante* selon les définitions de KLOSS qui en distingue trois niveaux : « *la prose dialectique populaire (écrits politiques, pédagogique, religieux) ; 2) la prose dialectique ouvrée (écrits portant sur la communauté linguistique qu'ils étudient dans le domaine des sciences humaines) ; la prose savante (écrits portants sur des thèmes universels ou référant aux sciences exactes.*

[78] - HANOTEAU. A, *Essai de Grammaire kabyle*, Bastide libraire-éditeur, Alger, 1858.
[79] - BASSET, A. et PICARD, A. *Elément de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Éd. "La Typo-Litho" et J. Carbonel réunies, 1948.

En outre, beaucoup d'études scientifiques se sont intéressées à la grammaire, la syntaxe, le lexique kabyle comme celles de (Achab[80], Chaker[81]…). N'ait Zerrad, de son côté a élaboré plusieurs ouvrages de grammaires de conjugaison dont « Grammaire moderne du kabyle = tajerrumt tatrart n teqbaylit »[82]. Cette grammaire, bien que nécessaire pour les étudiants, les enseignants qui s'intéressent au domaine amazighe, ne participe pas à l'élaboration de la langue kabyle comme celle de Mouloud Mammeri, elle est rédigé comme les autres en langue française.

La grammaire scolaire définie comme *« l'ensemble des connaissances grammaticales que l'école livre à son public dans son programme d'étude »*[83] commence à jeter ses premiers jalons pour la langue kabyle avec les premiers manuels officiels de tamazight (kabyle). Certes il n'y a pas un ouvrage proprement intitulé grammaire scolaire, mais les leçons de grammaires qu'on trouve dans ces manuels sont très explicites et très descriptives. Il y a un cours de grammaire pour chaque séquence pédagogique. Beaucoup de notions linguistiques sont simplifiées et expliquées dans cette langue pour les mettre au niveau des élèves. Les leçons commencent par des exemples puisés dans le premier texte – support, et parfois on leur propose un 2ème texte avec des questions pour amener l'apprenant à déduire lui-même la définition du point étudié. Cette définition ou explication est présentée dans le manuel dans un encadré en guise de règle dont l'apprenant se servira pour écrire juste, lire bien… Ces cours sont aussi accompagnés de plusieurs exercices d'applications : des exercices structuraux, à trous, de constructions.

Nous constatons un grand effort dans l'élaboration concernant les points de langue (grammaire/conjugaison) dans les manuels de la troisième période. Mais, ces cours de grammaires et de conjugaison ne font aucune référence à la variation qui existe même en langue kabyle. Prenons l'exemple du cours : assimilation/tamasertit : n+u(w), n+y : on commence le cours avec quelques exemples puisés dans le texte-support, suivi par des questions qui portent sur le point à étudier, puis on termine avec les points à retenir dans un encadré pour fixer la règle.

Pour ce cours, les concepteurs du manuel ont souligné la variation (n+w =bbw,ww ; n+y=gg, mais cette variation est éliminée à l'écrit comme le souligne la règle : (à la rencontre de n (tanzeγ=la préposition) avec la voyelle initiale (u/w/y) d'un nom se produit un

[80] - ACHAB, R. *La néologie lexicale berbère : (1945-1995)*, Ed. Peeters, Paris-Louvain, 1996.
[81] - CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère : Syntaxe et diachronie*, Ed. Bouchène, Alger, 1996.
[82] - N'Aït ZERRAD, K.. *Grammaire moderne du kabyle= tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Ed. KARTHALA 2001.
[83] - CHERVEL, A. cité par BISHOP, M-F. « La rénovation de la grammaire scolaire, une impossible transposition ? », dans : Synergies France n° 6 - 2010. P. 20.

phénomène d'assimilation qu'on réalise à l'oral et on élimine à l'écrit : tallit bbwesgunfu à l'oral , et tallit n usgunfu à l'écrit…)[84.]

Prenons un autre exemple du même manuel : tizelγiwin n tnila/ les particules de direction « d » et « n ». Ces particules accompagnent le verbe d'action pour indiquer l'orientation de l'action (d-vers l'émetteur) et (n-vers le récepteur).

En Kabylie, ces particules sont fréquentes dans la variante de la grande Kabylie mais pour certaines régions comme la Kabylie orientale, la particule de direction « n » n'existe pas, mais le manuel ne précise pas cette particularité et énonce la règle qui va devenir la référence pour écrire juste, même pour ceux qui n'ont pas ce phénomène linguistique dans leur variante.

Tous les manuels officiels, même ceux de la deuxième période, éliminent la variation à l'écrit et ne retiennent dans les ouvrages, comme règles, les normes de fonctionnement :

> *« Appelées aussi normes objectives, celles-ci correspondent aux règles qu'un locuteur observe pour pratiquer une langue. C'est sur la base de ces règles qu'il est en mesure de porter des jugements de grammaticalité à propos d'un énoncé…Alors que certaines demeurent implicites, d'autres peuvent être explicitées dans divers ouvrages (on les appelle d'ailleurs normes explicites), selon un point de vue allant du descriptif au prescriptif. »*[85].

Ces normes de fonctionnements érigés en règles dans les manuels officiels pour écrire le kabyle sont des normes les plus étudiées et les plus décrites notamment dans les travaux de Chaker, N'ait Zerrad, qui se sont intéressées surtout aux normes de fonctionnement de la variante de la grande Kabylie, comme nous l'avons déjà souligné.

Ce besoin de la norme a amené les concepteurs des manuels à élaborer une langue de l'école différente de la langue en usage et exclure une grande partie de locuteurs qui ne se reconnaisse pas dans cette variante de la grande Kabylie. Comme toutes les grammaires scolaires, la grammaire élaborée par le GSD s'inscrit dans cette perspective :

---

[84] - Adlis n tmaziγt aseggas amezwaru n ulmud alemmas, ONPS, 2014/2014. P.58.
[85] - VEZINA, R. « La question de la norme linguistique, conseil supérieur de la langue française », Op.cit.

« Uniquement normative, et d'une normativité étriquée ; d'abord, la norme envisagée serait toujours largement antérieure à l'état de langue contemporain de l'enseignement lui-même. En outre, cette norme serait réductrice en ne présentant qu'une partie très limitée des usages possibles.»[86].

Dans ces cours de points de langue, les apprenants ne rencontrent que les formes de la langue les plus fréquentes et les plus étudiées, excluant ainsi toutes les autres formes qui existent toujours dans la langue parlée. Cette variation est, par ailleurs, respectée dans l'enseignement de la période coloniale, même si souvent, cet enseignement est circonscrit dans un espace bien délimité ou la variante parlée est définie.

Toutefois, ce travail impressionnant, sur les points de langue, dans les manuels scolaires de la troisième période, a produit un discours métalinguistique très important. Un discours qui pourrait servir à élaboration d'une grammaire scolaire, en intégrant toutefois les autres variantes qui sont plus au moins exclues de cet enseignement.

Cette grammaire dite par ailleurs, *grammaire polylectale*[87], permet d'examiner et de recenser tous les emplois attestés dans les autres variantes. Cette grammaire permettra à tous les apprenants de retrouver leurs variantes à travers l'enseignement des différentes formes attestées de la langue.

3 - Redéfinir les objectifs de l'enseignement du kabyle

Pourquoi enseigner le kabyle ? Si la réponse semble évidente pour la période coloniale, il n'en est pas de même pour la troisième période. Nous avons déjà souligné que Boulifa a puisé dans le texte écrit pour asseoir l'enseignement du kabyle durant la période coloniale, tout comme l'enseignement public de la troisième période, cependant l'exploitation de l'écrit chez Boulifa est totalement différente de l'exploitation de l'écrit dans l'enseignement public de tamazight (kabyle). Boulifa a fait de ses textes écrits un support pour une étude sociologique et anthropologique de la société kabyle. Son objectif était d'amener les apprenants à parler couramment le kabyle et aussi à connaitre la région dont il parle la langue, voire à l'aimer. Connaitre le kabyle sans connaitre la Kabylie était pour

[86] - LEGRAND. G, « Les débats relatifs à un savoir : L'exemple de la grammaire », dans : SPIRALE - Revue de Recherches en Éducation – 1995, N° 14 (27-57), P. 33/34. [Consulté le 24/09/2017] sur le site :https://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/2_LEGRAND_Spi14.pdf.

[87] - SOUTET, O. ; BERRENDONNER, A. ; LE GUEM, M. et PUECH, G. « Principes de Grammaire Polylectale », dans : *L'Information Grammaticale*, N. 44, 1990, Lyon, P.U.L, 1983, PP.. 45-46, consulté le 2/09/201 sur le site : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-838_1990_num_44_1_1970_t1_0045_0000_4. 7.

Boulifa un enseignement sans intérêt : *« …connaitre une langue, c'est connaitre la mentalité, l'esprit, le génie de ceux qui parlent cette langue ; or, la mentalité d'un groupe quelconque d'individus, ne peut être pénétrée, saisie et comprise que par une connaissance exacte de leurs mœurs… (…) nous nous efforcerons dans notre enseignement de langue kabyle, à mener de front les deux études, ou plutôt à baser notre étude linguistique sur celle des mœurs et coutumes des Kabyles»*[88]. En effet, connaître la grammaire d'une langue, sa syntaxe, son lexique ne permettra pas une communication réelle dans cette langue. Un principe mis en valeur et en application dans l'enseignement de Boulifa. Pour cet auteur, l'enseignement d'une langue passe essentiellement par l'étude de la société ou cette langue est pratiquée, un principe partagé par les spécialistes de la didactique des langues : *« La justification majeure de la prise en compte de la culture en Didactique des Langues étrangère et seconde, est qu'elle établit le domaine de références hors duquel la production langagière ne fait pas sens (…) »*[89].

Ben sedira aussi, a permis, à travers, le choix de certains textes-supports, en l'occurrence, les textes de lois (Kanouns kabyles) qui régissent la société, le retour sur cette société, mais pas comme Boulifa qui en a fait un objectif explicite pour son enseignement.

Les autres acteurs de l'enseignement du kabyle pour la période coloniale avaient mis l'accent, dans leur enseignement sur la seule étude de la langue et de la grammaire. La littérature et tous les autres aspects que peut véhiculer l'enseignement d'une langue ont été abandonnés au seul profit de l'enseignement des points de langue. Comme nous l'avons indiqué, l'objectif de l'enseignement du kabyle pour la période coloniale est explicite : permettre de réussir aux examens pour l'obtention des primes offertes pour ceux qui voulaient apprendre, parfois obliger d'apprendre cette langue et communiquer avec ses locuteurs.

Concernant l'enseignement de la langue tamazight (kabyle) pour la troisième période, l'objectif n'est pas aussi explicite. Le manuel de la 3ème année secondaire par exemple, propose l'enseignement des genres littéraires : la poésie (traditionnelle et moderne), la nouvelle et le théâtre. Les textes supports sont des textes d'auteurs qui ont participé et qui participent toujours à la construction de l'identité culturelle kabyle notamment le poète Ben Mohamed, le chanteur Ait Menguellet, Matoub Lwennas, Mouloud Mammeri…Cependant

88 - BOULIFA, .A.S. *Méthode de langue kabyle, cours de deuxième année*, Op.cit P.IX.

89 - CUQ et GRUCA, cité par LEYLAVERGNE, J. et PARRA, A. «La culture dans l'enseignement apprentissage d'une langue étrangère » dans : Zona PrÒxima, N°13 2010. [Consulté le 03/09/2017] sur le site : http://rcientificas.uninorte.edu.co/index.php/zona/article/viewArticle/98/4729

ces textes sont approchés du point de vue structurel, les auteurs proposent l'étude de trois points :

- Lecture / compréhension du texte : Trois questions sur dix portent sur la thématique du texte. Les autres questions portent sur sa structure.
- Les points de langues : les questions portent sur l'étude de la langue, la syntaxe, grammaire, conjugaison…
- La production écrite : réécriture d'un des textes proposés en respectant le genre et le type de texte étudié. Pour un poème par exemple, on demande aux élèves de réécrire le poème en modifiant, les noms et les thèmes. Comme deuxième exercice d'écriture, on demande aux élèves, par exemple d'écrire un poème : Vers = 7 syllabes, rime ab, ab, ab.

Les mêmes genres de questions accompagnent tous les textes-supports et les objectifs de l'activité *lecture* ne sont pas très explicites. Les questions orientent la lecture vers l'analyse de la structure du texte, un objectif consolidé par les deux activités de la séquence : (points de langue et la production écrite. Alors que les titres des trois séquences qui accompagnent ce projet intitulé (poésie traditionnelle et histoire) sous–entendent l'étude de cette poésie ancienne dans son contexte social, politique, culturel, à travers les différentes périodes de l'histoire qui ont traversé cette poésie.

Le programme de la 3ème année moyenne évoque le but de l'enseignement de tamazight (kabyle) comme suit :

> *« les apprentissages concernent les trois activités propres à la discipline, visant à développer des compétences de lecture, d'écriture et de communication orale, associées à une quatrième compétence qui consiste à rendre l'apprenant capable de témoigner de sa culture, en utilisant les ressources de la langue amazighe dans l'ensemble de ses communications de la vie scolaire, personnelle et sociale : »*[90].

Pour la 4ème année moyenne, le guide du Professeur résume les objectifs de cet enseignement au :

> *« Au terme de la 4ème année moyenne, l'objectif que se fixe ce programme est de rendre les élèves capables de s'exprimer à l'oral et à l'écrit, dans les principales formes du discours, à savoir : la narration, la description, l'explication et l'argumentation. »*[91].

---

90 - Programme de la 3ème année moyenne, ONPS, Alger 2004, P. 4.

91 - Guide du Professeur langues : tamazight, Français, Anglais, de la 4ème année moyenne, ONPS, Alger 2006. P.5

Ainsi, les objectifs de cet enseignement se résument à la maitrise des techniques discursives et l'installation des compétences (pouvoir écrire un texte narratif, un texte descriptif, un texte argumentatif). La dimension culturelle et identitaire est évacuée ou superficiellement évoquée à travers certaines questions qui accompagnent les textes supports.

Cet enseignement techniciste de la langue qui répond aux impératifs institutionnels démotive les apprenants et réduit leurs compétences comme le soulignent ces deux auteurs à propos de l'enseignement des langues étrangères et secondes:

> « *De nombreux enseignants, devant faire face à des contraintes de temps pour boucler les programmes imposés par leurs institutions, privilégient les aspects strictement linguistiques de la communication au détriment de la dimension culturelle qui devient ainsi le parent pauvre de leur enseignement. C'est infiniment dommageable car, non seulement on rend moins attractif son enseignement, en termes de motivation pour les apprenants mais, de plus, on réduit très sensiblement les aptitudes des apprenants dans leur compréhension de la langue cible. Car, et c'est un point essentiel, il ne peut y avoir compréhension de ce que DIT l'autre, que s'il y a compréhension de ce qu'EST l'autre et de la manière dont il interagit avec les individus de son groupe.* »[92].

Boulifa a bien compris cet impératif *« pour comprendre l'autre, il faut le connaitre ».* Un impératif devenu secondaire pour l'enseignement du kabyle de la troisième période.

[92] - LEYLAVERGNE, J. et PARRA, A. «La culture dans l'enseignement apprentissage d'une langue étrangère », Op.cit.

CONCLUSION

De la revendication de tamazight à la revendication du kabyle

Notre travail de recherche à propos de l'enseignement de tamazight depuis la période coloniale à nos jours nous a conduit à l'étude des manuels afférents à chaque période déterminée. Nous postulons ici que la production et l'édition d'outils didactiques constituent un fait glottopolitique au sens de Marcellesi et Guespin[1]. Il ressort en effet de ce travail que la production d'outils didactiques se fait en miroir d'une vitalité sociolinguistique, quelle que soit la forme d'engagement que cela recouvre.

Nous avons relevé que l'on parlait tantôt de langue tamazight et tantôt de langue kabyle. Dés lors nous nous sommes interrogée : *« De quel enseignement parle-t-on : un enseignement de la langue tamazight ou un enseignement de la langue kabyle ? ».* Cette question nous a emmenée à nous interroger sur cet état de fait : que sont les processus qui sous-tendent cette hésitation ? Est-ce un faux paradoxe ?

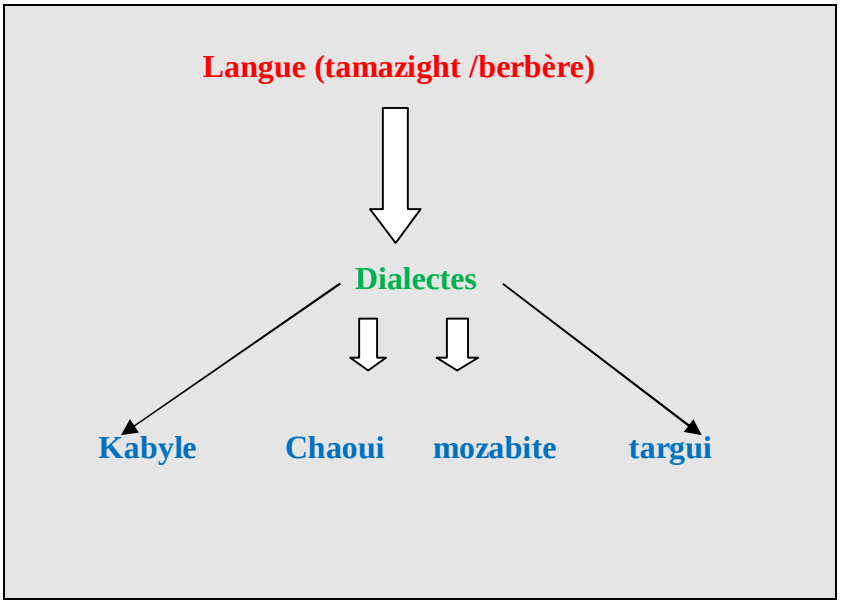
Nous avons donc été amenée à bâtir notre corpus et à examiner de plus près les manuels nommés « manuels de tamazight » et nous avons constaté qu'en fait il s'agit, à plus de 90 %, de manuels écrits en kabyle et par les Kabyles. Cette production didactique en kabyle a donc suscité notre intérêt, et nous nous sommes ainsi, orientée vers l'étude de l'enseignement du kabyle à travers cette question principale : « *Comment est préconisé l'enseignement du kabyle dans ces manuels et comment s'y manifeste son élaboration linguistique et didactique ? Comment se manifeste son processus d'individuation sociolinguistique ?* »

Après plus d'un siècle de revendication, et plus de vingt ans de pratique pédagogique, les termes du débat autour de la langue de tamazight et de son enseignement commencent à changer. La dénomination ***langue kabyl***e commence à se frayer timidement une place à côté de la dénomination ***tamazight*** qui a connu, à son tour, un long cheminement, avant d'être acceptée à la place de la dénomination *langue berbère* qui, selon Chaker, était, vers les années 70/80, une *appellation subversive* aux yeux du pouvoir politique de l'époque.

Le cadre conceptuel choisi pour mener ce travail de recherche, nous a permis d'appréhender, de manière plus détaillée et approfondie, l'enseignement du kabyle, à travers trois périodes. Il nous a également permis de voir comment et dans quelle mesure il a contribué à son élaboration linguistique et didactique, mais surtout à comprendre la dynamique de cette langue et son processus d'individuation, un processus complexe et singulier de par la relation qu'entretient le kabyle avec les autres variantes de tamazight.

[1] - GUESPIN, L., MARCELLESI. J –B., « Pour la glottopolitique », dans : Langages, 21e année, n°83, *Glottopolitique*, sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi, 1986. pp. 5-34

Le kabyle, avec ces autres variantes, est défini dans sa relation d'inclusion langue/dialecte avec la langue tamazight, comme le montre le schéma ci-dessous :



Toutefois, une forte dynamique, comme nous l'avons montré dans les divers chapitres de ce travail, caractérise la variante kabyle et remet en cause son rapport d'inclusion et d'identification directe avec la langue tamazight, hormis, bien sûr son évidente filiation historique qui la relie à celle-ci. La question est donc posée dans ce mémoire : doit-on considérer le kabyle uniquement que comme un dialecte de la langue tamazight, tout en sachant que le statut de « langue tamazight » est loin d'être un acquis (comme nous l'avons démontré ici par une étude historiographique importante) ?

Par ailleurs, cette dynamique spécifique à la langue kabyle, *(des attributs linguistiques propres à cette langue sont constitués et majoritairement diffusés-employés : outre son nom, un système d'écriture spécifique (voire une orthographe), des grammaires, des dictionnaires, des ouvrages didactiques…)*, participe à son processus d'élaboration et de distanciation vis-à-vis des autres variantes, lesquelles n'affichent pas la même dynamique.

Avec cette dynamique, le kabyle s'inscrit dans le processus *de l'élaboration linguistique*. Cette élaboration intervient, d'ailleurs, dans les sept domaines dégagés par Kloss comme étant des domaines principaux qui confèrent aux langues le statut de *langue élaborée* ou *en cours d'élaboration*. Dans certains domaines, le kabyle intervient avec *un usage régulier du dialecte en cours d'élaboration* et dans d'autres, comme l'enseignement, il

intervient *avec un usage concevable presque exclusivement pour la langue élaborée*. La profusion de la production didactique kabyle constitue, donc, une manifestation, explicite, de l'élaboration linguistique de celle-ci.

En effet, c'est à l'école que le kabyle connaît le plus de progrès. En 20 années seulement d'existence officielle, tous les manuels d'enseignements, du primaire jusqu'au lycée, sont élaborés dans la variante kabyle.

Aussi, cette forte dynamique dans le domaine pédagogique a permis au kabyle, d'accélérer un processus de standardisation (à tout le moins de koinè), notamment dans le domaine de la graphie latine, et à asseoir une « norme » qui sert maintenant de référence aux apprenants de l'école publique.

Toutefois, malgré cette forte dynamique du kabyle, le discours officiel ne lui reconnait pas une existence en tant que langue. Il le définit dans sa relation de subordination à tamazight, qui est posée, dans ce même discours, comme étant une langue à l'image de l'arabe et du français.

A partir des années 2000, des voix, sans être pour autant majoritaires, posent explicitement et publiquement la question de la langue kabyle et refusent d'attribuer sa dynamique pédagogique, scientifique, littéraire à la langue tamazight. Ces voix constituent le socle ou le noyau dur de la *volonté populaire* qui vient conforter le processus d'élaboration linguistique du kabyle, enclenché depuis presque un siècle.

Ainsi, selon la terminologie de PH. Blanchet, le kabyle s'inscrit dans un processus d'émergence - individuation (par distanciation) et se catégorise comme « langue ». Son processus intègre tous les critères posés par celui-ci, comme étant des conditions principales d'individuation.

Nous distinguons, pour le kabyle, deux dimensions dans son processus d'individuation :

- la dimension politique portée, par un mouvement de revendication depuis avril 1980, voire depuis les années 49. Cette dimension connait deux repères importants : depuis les années 49, jusqu'aux années 2000, la revendication concernait la reconnaissance de langue tamazight comme langue officielle, nationale. A partir des années 2000, la

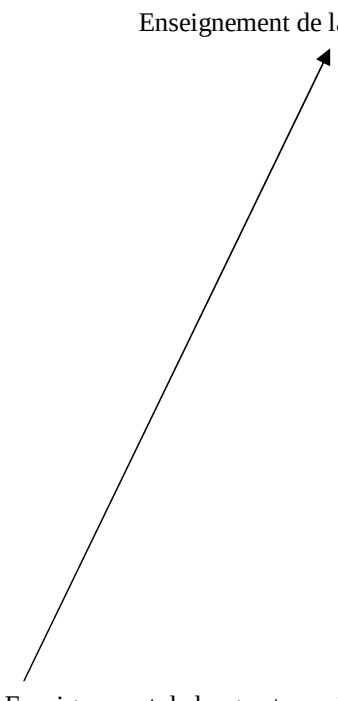
question de la langue kabyle occupe le devant de la scène et intervient dans les débats linguistiques, et pédagogiques et, à un degré moindre, dans les débats politiques.

- la dimension scientifique, enclenchée aussi par des acteurs sociaux et culturels depuis la période coloniale, concerne tous les domaines (la politique, le cinéma, les médias, les médias lourds, la littérature, la religion, l'école), qu'on attribue publiquement à la langue kabyle ces dernières années. .

Dans une première conclusion, nous pouvons constater que la dynamique affichée par le kabyle, les évènements qu'a connus la Kabylie et l'arrivée de la langue tamazight dans le système éducatif contribuent à changer les termes du débat.

De l'enseignement de langue tamazight à l'enseignement de langue kabyle :

Ce changement implique d'autres interrogations qui ne sont pas forcément celles soulevées par l'enseignement de tamazight. Aussi, avec ces interrogations et les réponses qu'il tente d'apporter, l'enseignement du kabyle crée son propre espace au sein de ce système qui ne le reconnait pas :

<table>
<tr>
<td rowspan="2"> 
</td>
<td>- Affiner la graphie latine pour en faire une orthographe pour le kabyle.
- Affiner et élargir la norme de référence actuelle pour les autres parlers de la Kabylie.
- Statut de langue maternelle.</td>
</tr>
<tr>
<td>- Choix de la graphie : trois graphies se disputent l'espace pédagogique de tamazight (arabe, tifinagh et latine
- La problématique du choix du standard (choisir une seule variante ? prendre toute les variantes ?..)
- Statut de langue maternelle et de langue seconde.</td>
</tr>
</table>

Domaine pédagogique du kabyle en chantier.

L'espace pédagogique et didactique du kabyle se construit en puisant dans les trois périodes qu'il a connues.

- **Pour la période coloniale** :
- Le kabyle était enseigné comme une langue étrangère et comme matière accessoire pour servir d'appoint pour les Français et les Européens qui allaient travailler dans la région kabylophone.
- Il a été enseigné comme langue étrangère, avec un accent mis particulièrement sur l'enseignement de la grammaire et de la traduction (thème et version).
- Les méthodes d'enseignement sont diversifiées (méthode grammaire-traduction, méthode directe, méthode audio-visuelle**).** Les acteurs de l'enseignement du kabyle pour la période coloniale ont puisé dans un ensemble de techniques didactiques, largement diffusées à l'époque pour satisfaire son enseignement.
- Comme tout enseignement de langue étrangère, l'enseignement du kabyle a connu un développement allant de l'enseignement de l'écrit et de la grammaire (méthode traditionnelle**)**, à l'enseignement de l'oral et de la communication (méthodes directes méthodes audio-visuelles.)
- **Pour la période postindépendance :**

  Cette période est caractérisée par une forte négation de tamazight dans toutes ses variétés et dimensions (culturelle, historique, sociale…) au profit d'un panarabisme toujours d'actualité en Algérie. Pour lutter contre ce panarabisme, les Kabyles ont promu le panberbérisme qui était un excellent rempart contre cette idéologie panarabiste et un moyen de mobilisation des berbères (Amazighes) pour cette période. Ainsi, bien que ce soit le kabyle qui a été enseigné dans les associations et que les Kabyles avaient pris en charge cet enseignement militant et bénévole, il a été toujours désigné par la dénomination globale (tamazight) pour s'inscrire dans cette logique panberbériste. Cette ambiguité n'a pas été levée et ce n'était pas l'objet central de cette thèse. Mais il nous reste à considérer quelles formes pourraient prendre cette volonté de panberbérisme. Si la langue tamazight semble ne pas pouvoir constituer demain une langue commune, tant sa déstandardisation est avancée, il ne reste pas moins vrai que

cette matrice commune au Maghreb mérite des formes nouvelles de mise en réseau : ce réseau aurait pour vocation d'alimenter l'élaboration didactique de chaque langue par de potentiels échanges fructueux des patrimonialisations respectives en cours (quelle néologie, corpus de légende, de proverbes, nouvelles productions littéraires,…). Nous pensons que l'individuation du kabyle ne peut en effet se construire contre les autres variétés de tamazight mais en osmose avec ce riche socle antique.

- Exclu de l'école et de tous les domaines de communication, l'enseignement de tamazight (kabyle) était un acte de revendication. Ce n'est qu'à partir des évènements du 20 avril 80, que son enseignement est devenu plus ou moins toléré dans le cadre associatif.
- L'objectif de l'enseignement de tamazight (kabyle) pour la période post-indépendance était d'assurer la survie d'une langue marginalisée par les pouvoirs publics et de prouver que c'est une langue qui peut véhiculer la modernité à travers la production écrite nouvelle et moderne dans le domaine littéraire (roman, nouvelle, théâtre) et dans les domaines de la production linguistique (lexiques) et de la traduction des œuvres littéraires universelles.
- L'enseignement de tamazight (kabyle) accompagnait le mouvement de revendication identitaire et culturelle et a contribué à maintenir la mobilisation de la société civile pour la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et officielle.
- Cet enseignement avait permis la prise de conscience identitaire et l'affirmation de soi. Il avait aussi été favorable à l'émergence d'une pensée libre et d'une certaine autonomie qui résistaient à l'idéologie et à la culture dirigiste de l'Etat Algérien. Il a constitué un espace de liberté, un refuge et un support pour la pensée non conformiste.
- Par ailleurs, les méthodes d'enseignement n'étaient pas recherchées. Le seul objectif était de savoir lire et écrire en tamazight (kabyle).

Pour la troisième période (la constitutionnalisation) :

L'enseignement du kabyle pour cette période est aussi désigné par cette dénomination tamazight, bien qu'il s'agisse en réalité de l'enseignement du kabyle à hauteur de 90%, comme nous l'avons déjà souligné. Le choix de cette dénomination par les instances

officielles, pour cette période, ne répond pas à cet impératif de faire face au panarabisme, mais plutôt pour masquer la variation de cette langue plurielle, et l'homogénéiser pour qu'elle devienne un objet enseignable à l'instar de l'arabe et du français.

Ainsi l'enseignement de tamazight (kabyle) est différent des expériences précédentes par :

- Son statut scolaire. Tamazight (kabyle) est reconnu comme langue enseignée à l'instar des autres langues en présence à l'école à algérienne.
- Les méthodes d'enseignement mises en œuvre sont différentes des précédentes ; elles puisent dans un ensemble de techniques didactiques mises en œuvre pour l'enseignement du français et de l'arabe et s'inscrivent dans les orientations nationale de l'école algérienne.

Il diffère de l'enseignement des langues enseignées à l'école algérienne par :

- Son statut diglossique : Tamazight (kabyle) est langue maternelle, mais enseigné à partir de la quatrième année primaire, alors que le français langue étrangère, est enseignée à partir de la 3ème année primaire, et l'arabe est enseigné depuis les premiers paliers jusqu'à l'université pour certaines filières.
- L'enseignement de tamazight (kabyle) est facultatif, et il n'est pas présent sur tout le territoire national comme les autres langues (arabe, français et anglais).
- L'enseignement de tamazight (kabyle) relève de la didactique des langues maternelle**,** puisque les apprenants maitrisent cette langue à l'oral avant leur scolarisation. Il relève aussi de la didactique de langue seconde, puisqu'un substrat existe chez la plupart des apprenants qui ne l'ont pas comme langue maternelle. Par ailleurs, les objectifs assignés à l'enseignement de cette langue dans les programmes nationaux correspondant aux objectifs d'enseignement de la langue française et anglaise, langues à large diffusion et étrangères pour le locuteur algérien.
- Le besoin d'une norme pour l'enseignement de tamazight (kabyle) demeure un objectif pour les acteurs de cet enseignement. Ces acteurs ne conçoivent pas l'enseignement d'une langue dans sa diversité, parce que l'influence des langues enseignées à l'école algérienne sur l'enseignement de tamazight (kabyle) est très

importante, et aussi parce que la norme assure un confort et facilite la tâche de l'enseignant dont la formation n'est pas prise en charge convenablement.

- Nous avons montré dans notre travail que la variante de la grande Kabylie sert de norme pour l'enseignement de tamazight (kabyle) et les partisans de cet enseignement proposent l'élargissement de cette norme aux autres variantes de la Kabylie.
- La graphie latine est choisie pour servir de support graphique pour l'enseignement du kabyle ; elle est aménagée et standardisée et une « norme » se dégage de toutes les rencontres qui ont été faites et sert de référence pour l'enseignement du kabyle en Kabylie.
- Les autres variantes sont enseignées avec la graphie arabe, graphie latine et tifinaghe.

Le pendant négatif de cet espace pédagogique kabyle se trouve dans l'objectif ou l'obsession de créer une langue kabyle écrite et le fait de calquer, ainsi, l'enseignement des autres langues en présence. Il se trouve aussi dans l'absence de l'élément identitaire et culturel de cet enseignement où il devrait être prépondérant.

Pour garantir sa pérennité, l'enseignement de tamazight (kabyle) doit assurer, au delà de la fonction de communication que les autres langues assument en Algérie, la fonction identitaire et assurer la continuité culturelle avec le milieu où vit l'enfant. Il doit permettre, comme l'enseignement du kabyle de la deuxième période, la valorisation de soi et la prise de conscience identitaire.

Au lendemain de l'indépendance le pouvoir a adopté comme fondement de gouvernance le concept d'unicité : un seul parti politique, une seule religion, une seule langue. Pour lui, ce triptyque est le seul garant de l'unité du peuple algérien. La diversité est suspecte et prend le sens de division. Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, s'inscrivant dans cette logique d'unicité, le M.E.N a tracé comme objectif de fusionner progressivement les différentes variantes de tamazight et d'aller vers une langue tamazight unifiée, un tamazight standard classique, à l'image de l'arabe classique, langue officielle de l'état algérien. Une langue tamazight sortie d'un laboratoire qui sera imposée à l'ensemble des amazighophones. La démarche est suicidaire et plutôt que de concilier l'algérien avec son identité meurtrie, le tamazight unifié le plongerait dans une confusion et des troubles

identitaires d'où il ne s'en sortira jamais. Alors que la démarche réaliste et apaisante est celle qui consiste à observer la réalité plurilingue et l'accompagner politiquement. Le tamazight standard, si toutefois il se réalise pleinement, serait en fait une langue étrangère, voire étrange, qui ne parlerait à aucun algérien. C'est pourquoi, à notre sens, pour aboutir à un apaisement identitaire et linguistique, le pouvoir, à travers le M.E.N, est appelé à revoir sa démarche, et, au lieu de vouloir imposer un tamazight standard pour tous, il devrait prendre en charge et faire avec les variantes de tamazight (chaoui, mozabite, targui). Cette option est adoptée par le M.E.N, mais juste comme une étape transitoire, la finalité étant d'asseoir par la suite un tamazight standard. Une option critiquée ces dernières années, par des spécialistes de tamazight (kabyle), enseignants universitaires, chercheurs, étudiants et enseignants de l'éducation nationale, par les locuteurs kabylophones de tout horizon, qui à travers des rencontres, des manifestes, revendiquent un statut pour la Kabylie et le kabyle

Par ailleurs, le G.S.D, chargé de la confection des programmes et manuels, qui travaille sous la tutelle du M.E.N, s'inscrit aussi dans la stratégie du M.E.N et tend vers un tamazight unifié, si on prend en considération les orientations des programmes, mais participe intensément à l'élaboration du kabyle, si on tient compte seulement des manuels qu'il a élaborés. Comme nous l'avons souligné, dans les différents chapitres de ce travail, tous ces manuels, diffusés sur le territoire national, là où tamazight (kabyle) est enseignée, du primaire, jusqu'au lycée, sont rédigés dans la langue kabyle et participent ainsi à l'élaboration linguistique et surtout didactique du kabyle.

Cela étant, pour la symbolique, le maintien du vocable générique « tamazight » pour désigner l'ensemble des variantes ne dérange en rien, au contraire, c'est un vocable rassembleur, notamment dans les actions de revendication qui secouent de temps à autre, la Kabylie et certaines régions de l'Algérie qui se reconnaissent dans ce combat pour la reconnaissance de tamazight.

Quelle place occupe l'enseignement de tamazight (kabyle) dans le système éducatif ?

L'importance de l'enseignement public du kabyle.

La revendication principale du mouvement de la cause amazighe (kabyle), depuis les années 70, était l'introduction de celle-ci dans le système éducatif algérien vu l'importance que représente cette institution pour la reconnaissance et la valorisation de cette langue exclue de tout espace public. Toutefois, l'enseignement de la période coloniale et celui des années

70/80, malgré l'amateurisme et le volontarisme qui les ont caractérisés, ont réussi à lancer les premiers jalons de la pédagogie du kabyle, par la qualité des premières productions didactiques qui ont servi de référence pour les premiers enseignements à l'école publique.

Nous avons relevé dans notre analyse l'absence de contribution de l'institution publique, à savoir le ministère de l'Éducation nationale, dans la formation des enseignants de tamazight (kabyle), bien que les textes officiels, qui émanent de cette même institution, reviennent souvent sur l'importance de la formation dans le développement et de diffusion de cet enseignement.

La formation universitaire dispensée par les départements de langue et culture amazighes ne répond pas aux impératifs de la tâche pédagogique. C'est une formation de langue générale qui porte sur la linguistique, la littérature et la sociologie. Les modules de didactique et de pédagogie ne sont pas, ou peu, dispensés et ne préparent pas convenablement les futurs enseignants.

La formation continue, qui est assurée par le HCA, ne touche pas tous les enseignants et ne s'inscrit pas dans la durée.

Statuts et moyens

Il est très important de définir la place de tamazight (kabyle) dans l'école algérienne. Dans le discours officiel tamazight (kabyle) est une langue comme les autres ; elle bénéficie des mêmes moyens que les autres matières quant à l'élaboration des manuels et programmes, mais le caractère optionnel et diglossique de cet enseignement remet en cause le discours officiel concernant tamazight (kabyle) qui peine à se faire une place au sein des matières enseignées dans cette école algérienne.

Le statut réel de l'enseignement tamazight (kabyle) (enseignement facultatif, caractère diglossique) est en contradiction avec le discours politique (langue nationale, langue officielle). En effet, l'objectif d'une généralisation de cet enseignement maintes fois annoncé est en contradiction flagrante avec le caractère optionnel auquel il est toujours soumis.

Peut-on parler d'une didactique du kabyle ?

Il est très difficile de répondre à cette question dans un contexte aussi instable concernant la question de tamazight (kabyle) en Algérie et de son enseignement. Tout

semble aller à une grande vitesse sans pour autant répondre à des questions qui se posent et qui se sont posées durant les 20 années de pratique pédagogique. Toutefois, comme nous l'avons vu dans l'analyse des manuels de l'enseignement du kabyle, les acteurs de cet enseignement, selon les différentes périodes, ont puisé dans un ensemble de techniques et d'approches didactiques issues des didactiques des langues étrangères surtout. Ils ont puisé aussi dans les expériences des langues enseignées à l'école algérienne, notamment, de l'enseignement de la langue française, pour la troisième période. Ils ont ainsi profité des autres expériences pour élaborer des manuels et des programmes pour l'enseignement de tamazight (kabyle).

Toutefois, il faut souligner que le statut social et scolaire de kabyle à l'école algérienne lui confère un caractère particulier ayant nécessairement des répercussions sur son approche didactique :

- l'enseignement dispensé en kabyle relève de la didactique des langues maternelles. Les apprenants du kabyle possèdent la langue avant leur scolarisation. Il relève également, pour les apprenants qui n'ont pas cette langue comme langue maternelle, de l'enseignement de langue seconde, parce que cette langue fait partie de leur environnement immédiat.
- L'arabe classique et le français, avec leurs statuts respectifs, langue d'enseignement et langue de prestige et aussi langue des sciences et des techniques, agissent sur l'enseignement du kabyle à la fois comme un **miroir** (modèle d'enseignement) et comme un **frein :** le statut de l'arabe au sein de l'école algérienne ne laisse pas de place, pour les autres langues, notamment les langues ayant un statut de langue minorée comme le kabyle.
- De même, le kabyle est une langue native qui berce l'imaginaire de millions d'Algériens à travers une littérature traditionnelle millénaire. Elle a porté un fort mouvement de revendication qui a imposé la reconnaissance officielle de cette langue stigmatisée durant des siècles.

Perspectives et limites de ce travail

Perspectives

Pour répondre aux aspirations du public qui a imposé cette langue dans le système éducatif, l'enseignement du kabyle aura à prendre en compte, au-delà de l'aspect **utilitaire** de l'enseignement de toute langue, les **aspects identitaires et culturels** qu'elle véhicule. En effet, l'enseignement du kabyle s'élaborera encore mieux si les acteurs de cet enseignement s'appuient, dans leur élaboration didactique, sur la littérature traditionnelle et sur son patrimoine immatériel qui véhicule les valeurs morales, l'identité, la culture… qui pourraient réconcilier l'apprenant kabyle avec sa langue. L'objectif n'est pas de former des spécialistes en littérature ou en grammaire, mais, comme le souligne Achab, l'objectif est de : « *consolider les connaissances, de les diversifier, de les ancrer dans le monde réel, mais aussi de trouver du plaisir, de désinhiber, de consolider les liens entre les élèves, d'installer ou de réinstaller la langue dans la communication quotidienne et d'occuper l'espace public. L'écrit, la grammaire, l'orthographe, l'analyse des genres littéraires deviennent alors en partie secondaires. Dans le meilleur des cas, ils ne devraient intervenir qu'en milieu ou en fin de parcours, comme leviers d'appoint et non plus comme matrices* »[2]

Les limites :

Nous avons choisi de travailler sur les documents écrits (manuels de langue kabyle (tamazight), et les programmes et textes officiels qui régissent cet enseignement pour trois raisons :

- Parce que c'est un travail qui n'a jamais été fait jusque-là
- Parce que notre objectif principal était l'étude de cette production didactique, qui est la manifestation d'une élaboration linguistique selon la théorie de Heinz Kloss.
- Et, aussi, parce que l'écrit présente l'avantage de la fixation des données.

Toutefois, l'observation du discours didactique oral dans les salles, avec les apprenants et les enseignants du kabyle, ouvrirait davantage la connaissance sur les pratiques pédagogiques et permettrait une étude plus approfondie du processus d'élaboration d'une didactique du kabyle. Ces pratiques pédagogiques constituent également un gisement de productions nouvelles, ouvrant un champ essentiel et complémentaire à notre étude. Car, si l'observation de la production didactique écrite permet de dégager le caractère de

[2] - ACHAB, R. *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Op.cit P. 267.

l'élaboration et d'engendrer une réflexion riche et utile, elle ne permet pas, néanmoins, d'évaluer la pratique (didactique, pédagogique) réelle.

Notre corpus, aussi exhaustif soit-il, se révèle limité pour une analyse exhaustive de la pratique pédagogique du kabyle. Comme nous l'avons souligné, cet enseignement présente beaucoup de particularités par rapport à l'enseignement des autres langues en présence. Il sera très intéressant de voir comment elles se traduisent sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1- ACHAB, R. *Tira n tmazight (taqbaylit)*, Ed. Revue tafsut, 1990.

2- ACHAB, R. *La néologie lexicale berbère : (1945-1995)*, Ed. Peeters, Paris-Louvain, 1996.

3- ACHAB, R. *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Ed. Achab, Tizi-Ouzou. 2013.

4- ADAM, J. M. *Les textes : types et prototypes*, Ed. Nathan /Université, Paris, 1992.

5- ALI YAHIA, A. *la crise Berbère de 1949*, Ed. Barzakh, Alger, 2014.

6- BASSET, A. et PICARD, A. Elément de grammaire berbère (Kabylie-Irjen), Éd. "La Typo-Litho" et J. Carbonel réunies, 1948.

7- BENGUERNA, F. et. KADRI, A. (ouvrage collectif), *Mondialisation et enjeux linguistiques*, Ed. CREAD, Alger, 2001.

8- BEN RABAH, M. *Langue et pouvoir en Algérie*, Ed. Séguier, Paris 1999.

9- CALVET, L.J. *Les politiques linguistiques*, Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 1996.

10- CAMPS, G. *Les Berbères : mémoire et Identité*, Ed. Barzakh/ACTES SUD, Alger, 2011.

11- CHAKER, S. *Manuel de linguistique berbère-II, syntaxe et diachronique*, Ed. ENAG, Alger, 1996.

12- CHAKER, S. *Imazighen ass-a*, Edition Bouchène, Alger 1990

13- CHAKER, S. *Berbères aujourd'hui*, Ed. L'harmattan, Paris. 1998.

14- CHEMIME, M. *Essai de grammaire tamazight (en français et en tamazight)*, 1996 (première édition), 2007, (2ème éditions).

15- FISHMAN, J. *La sociolinguistique*, Ed. Nathan, Paris /Labor, Bruxelles. 1971.

16- GRANDGUILLAUME, G. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Ed. G-P. MAISONNEUVE ET LAROSE, Paris, 1983.

17- GUENOUN, A. *Chronologie du mouvement berbère*, Ed. Casbah, Alger 1999.

18- HANOTEAU, A. *Essai de grammaire kabyle...*, Ed. Bastide libraire, Alger, 1858.

19- HANOTEAU, A. *Essai de la langue tamachek*, Ed. Jourdan, Alger, I860.

20- HANOTEAU, A. *précis de grammaire kabyle*, Ed. Adophe Jourdan, Alger, 1906.

21- LARZUL, S, et MESSAOUDI, A. (Dir), *Manuels d'Arabes d'hier et d'aujourd'hui, France et Maghreb XIX^e et XXI^e siècle*, Ed. La Bibliothèque Nationale, France, PP.

132-144, 2013. Consulté le 23/ 11/ 2015 sur le : http://books.openedition.org/editionsbnf/266?lang=fr.

22- LAROUSSI, F. *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Ed. Presses universitaires de Rouen, France, 1997.

23- MAMMERI, M. *Tajerrumt n tmaziγt (tantala taqbaylit) — Grammaire berbère (kabyle)*, Réédition Bouchène, Alger, 1990.

24- MAMMERI, M. *Culture savante, Culture vécue*, Ed. TALA, Alger 1989.

25- MAMMERI, M. *Poèmes kabyles anciens*, Ed. Maspéro, Paris, 1980, réédition la Découverte, 2001.

26- MARCELLESI, J-B. ; BULOT, T. et BLANCHET, Ph. *Sociolinguistique, Epistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2003.

27- MOREAU, M-L. *Sociolinguistique concepts de base*, Ed. Mardaga, Editeur, 1997.

28- N'AIT ZERRAD, K. *Grammaire du berbère contemporaine (kabyle), II - syntaxe*, Ed. ENAG, 1997.

29- N'AÏT ZERRAD, K. *Grammaire moderne du kabyle= tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Ed. KARTHALA 2001.

30- PRASSE, K.G. *Grammaire touarègue*, Copenhague 1972.

31- PUREN, Ch. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Ed. Clé international, Paris, 1988.

32- REUTER, Y. *Enseigner et apprendre à écrire*, Ed. ESF, France 2000.

33- RISPAIL, M. (sous la direction de) en collaboration avec TIGZIRI, .N. *Langues Maternelles : Contacts, Variations et Enseignement (le cas de tamazight)*, Ed. L'Harmattan, Paris 2005.

34- RISPAIL, M. *Le francique - de l'étude d'une langue minorée à la société socio-didactique des langues-*, Ed. l'Harmattan, 2003.

35- TABOURET-KELLER, A. (Dir), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Ed. Peeters, Louvain, BCILL, 1995. [Consulté le 22/09/2017] sur le site : https://books.google.fr/books?isbn=9068319531,

36- TALEB IBRAHIMI, Kh. *Les Algériens et leurs langues,* Ed. El Hikma (2ème), Alger. 1997.

37- TIGZIRI, N. et NABTI, A. *Etude sur l'enseignement de la langue amazighe, Bilan et perspectives*, Ed. HCA, Alger 2000.

38- VENTURE DE PARADIS, J.M. *Alger au XVIII siècle,* Ed. Adolphe Jourdan, Alger, 1898.

DICTIONNAIRES :

1. DE FOUCAULD, CH. *Le Dictionnaire touareg-français*, Ed. Jourdan, 1951.
2. HUYGHE, G. *Dictionnaire kabyle-français*, Ed. Jourdan (2ème édition), Alger, 1901.
3. HUYGHE, G. *Dictionnaire français-chaouïa*, Ed. Jourdan, Alger, 1906.
4. MAMMERI, M. *Amawal : Tamazight-Français et Français-Tamazight*, Ed. Imedyazen, Paris, 1980.
5. DALLET, J.M. *Dictionnaire kabyle-français: parler des At Mangellat, Algérie*, Volume 2, Ed. SELAF, Paris 1982.

Actes de colloques/ Journées d'études :

1- Actes du colloque international, *Unité et diversité de tamazight*, T1, Ed. agraw adelsan Amazigh, Ghardaïa 20/21 avril 1991.

2- Actes des journées d'étude sur la connaissance de l'Histoire de l'Algérie, Ed. HCA, Alger, 25/26/05/1998.

3- Actes des séminaires sur la formation des enseignants de tamazight et l'enseignement de la langue et de l'histoire amazighes, Ed. HCA, Alger, 2000.

4- Actes du colloque international, Les *langues collatérales : problèmes linguistique, sociolinguistique et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Amiens, du 21 au 24 novembre 2001, volume I, Ed. L'Harmattan, 2004.

5- Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight, Ed. HCA, Mars 2004.

6- Actes du colloque international, *L'école instrument de sauvegarde des langues menacées*, du 30/01/2005, Université de Perpignan Via Dominitia – CRILLAUP.

7- Actes du colloque international, *Le libyco-berbère ou le tifinagh : de l'authenticité à l'usage pratique*, 21,22 mars, Ed. HCA, Alger, 2007.

8- Actes de la rencontre, *Kabylie- Catalogne, identités nationales et structures étatiques dans le contexte méditerranéen*, Ed. Berbères, Paris, 2008.

9- Actes du colloque international, Standardisation *de l'écriture amazighe*, Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010, Ed. HCA, 2011.

10- Actes du Séminaire D'Ecancourt, *KABYLIE, l'autonomie en débat*, France, 1,2, 3 mars, 2002, [consulté le 22/09/2017] sur le site : www.kabyle.com/archives/documents/article/autonomie-de-la-kabylie-actes-du

11- Atelier, *Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère*, lors de la rencontre organisée le 24-25 juin, Inalco, Paris, 1996.

12- Atelier, *Aménagement linguistique de la langue berbère*, lors de la rencontre organisée du 5 au 9 octobre, Inalco, France. 1998.

13- Colloque international, *Aménagement linguistique*, Université de Tizi-Ouzou, avril, 2000.

14- Colloque annuel de SHESL, Lyon-ENS, 02 février 2002.

15- Colloque international, E*nseignement des langues maternelles*, DLCA, université de Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2003

16- Colloque international, *L'aménagement de tamazight: tamazight langue nationale en Algérie: Etats des lieux et problématique d'aménagement*, organisé par CNPLET, Sidi Fredj, 05 au 07 décembre, 2006.

17- Colloque international, *La standardisation de la graphie latine : un Etat des lieux*. Barcelone, du 26 au 28 avril, 2007.

18- Colloque international, *L'aménagement de tamazight : L'enseignement de la langue tamazight en Algérie : Quelle stratégie d'intégratio*n, organisé par CNPLET, Tipaza, 26 au 28 novembre, 2007.

19- Colloque, *La standardisation de l'écriture amazighe*, HCA, Boumerdes 2010.

20- Colloque international, *L'enseignement de la langue amazighe dans les universités algériennes et étrangères, (Parcours, bilan et perspectives),* DLCA de Bouira, Avril, 2012.

21- Colloque international, *L'aménagement lexical et la terminologie traductionnelle : cas des langues de moindre diffusion*, organisé par CNPLET, le 5, 6 et 7 octobre, 2015.

22- Séminaire national de formation pour les enseignants de tamazight, lycée Ihaddaden, Béjaia, 1999.

23- Stage de perfectionnement des enseignants de la langue amazighe, Zeralda, le 30/31 mars 2004.

24- Symposium, *La Grammaire référentielle de tamazight*, HCA, le 17,18 et 19, octobre, 2011

25- Symposium, *L'unification du lexique grammatical*, HCA, le 26 et 27 septembre, 2012.

26- Table ronde internationale, Phonologie *et notation usuelle dans le domaine berbère*, 26 /27 avril, Inalco, Paris 1993.

Articles :

1. ABROUS, D. « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en kabyle », dans : *Unité et diversité de tamazight*, Tome I. Actes du colloque international, Ghardaïa 20/21 avril 1991

2. BELLIL, R. « Kabylie : la région dans les écrits arabes (géographes et historiens du X – XVI siècle) », Encyclopédie berbère XXVI, *Judaïsme –Kabylie*, Editions EDISUD, Aix – en Provence, France, 2004.

3. BENGUERNA, M. « Cadres techniques et langues fragments d'une problématique » dans *Mondialisation et enjeux linguistiques*, ouvrage collectif sous la direction de BENGUERNA, M. et A. KADRI, Editions, CREAD, Alger, 2001.

4. BERACHED, M. « Le passage de l'oral à l'écrit, exemple des Média audio-visuels en Algérie », Revue Timuzgha n ° 13, HCA, Alger, septembre 2006.

5. BILEK, C. « Problématique : grammaire référentielle de tamazight » 17-18 et 19 octobre 2011, Zeralda, Alger, Sous - direction à l'enseignement et à la formation, HCA.

6. BILEK, C. « Quinze ans d'enseignement de tamazight après son introduction dans le système éducatif algérien - état des lieux - »(L'article n'est pas encore publié)

7. BISHOP, M-F. « La rénovation de la grammaire scolaire, une impossible transposition ? » Synergies France n° 6 - 2010.

8. BLANCHET, Ph. «L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », Modélisations *pour l'identification des langues et des variétés dialectales*, LIMSI-CNRS et ENST, Paris, France, 2004. PP. 36-31

9. BOUKOUS, A. « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique » dans *DU BILINGUISME*, Denoël, Paris, 1985.

10. CHAKER, S. « l'écriture libyco-berbère (Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistique) », Colloque annuel de SHESL, Lyon-ENS, 02 février 2002.

11. CHAKER, S. « Unité et diversité de la langue berbère » actes du colloque international '*unité et diversité de tamazight'*, Ghardaïa 20/21 Avril 1991, tome 1.

12. CHAKER, S. « Dialecte », *Encyclopédie berbère*, *15 | Daphnitae – Djado*, Aix-en-Provence, Edisud, 1995. P. 2291-2295

13. CHAKER, S. « La codification graphique du berbère : état des lieux et enjeux » de l'orthographe kabyle (et berbère en générale) : critiques et propositions» dans : actes du colloque *Standardisation de l'écriture amazighe,* Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010, Editions HCA, 2011.

14. COLLECTIF, « L'individuation sociolinguistique corse », A.T.P. C.N.R.S. 91 1164.

15. CNPLET, *Eude du profil des enseignants de Tamazight des wilayas de Béjaïa, Bouira, Boumerdes et Tizi-Ouzou,* Alger, Ed. CNPLET, 2008.

16. DAHMANI, M. « *Kabylie : GEOGRAPHIE*», dans Encyclopédie berbère XXVI, *Judaïsme –Kabylie*, Editions EDISUD, Aix – en Provence, France 2004.

17. DOURARI, A. « Le pluralisme linguistique et unité nationale, perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie» dans : LAROUSSI, F. ***Plurilinguisme*** *et identités au Maghreb,* Presses Universitaires de Rouen, 1997.

18. DOURARI, A. « Soi même comme un autre ou l'aménagement de tamazight comme facteur de survie » dans : La revue timsal n tmazight, n°6, décembre 2015.

19. GRANDGUILLAUME, G. « Arabisation en Algérie », dans : Actes du Colloque : *Langues et pouvoir - de l'Afrique du Nord à l'Extrême Orient*, EDISUD, AIX EN PROVENCE, 1998.

20. HESSAS, H. « Polygraphie, orthographe et enseignement de tamazight : une problématique pragmatique d'actualité », dans Timsal n tmazightn° 6, décembre 2015. P. 22.

21. KADRI, E. « Construire un avenir pour l'école - Le rôle clé de la formation enseignante » dans *Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif PARE. La Refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation*, Ministère de l'Education Nationale, Unesco, ONPS, 2005.

22. KAHLOUCHE, R. « L'enseignement d'une langue non aménagée au statut indéfini : le berbère en Algérie», dans : *Mémoires de la société de linguistique de Paris (Les langue en danger),* Nouvelle série, tome VIII, PP.158-168.

23. KHIARI, A. « Inscriptions libyques et leur répartition géographique », dans : Actes des journées d'étude sur la connaissance de l'Histoire de l'Algérie, Alger, 25/26/05/1998.

24. KLOSS, H. et MACCONNLL. G.D, « Composition linguistiques des nations du monde / Linguistic composition of the nations of the world, » dans A.T.P C.N.R.S. 91 *1164, l'individuation sociolinguistique corse,* I.E.C – GRESCO – IRED. 1986.

25. LACEB, M.O. Entretien accordé à la revue IZURAN, N°13, Octobre_novembre 2000

26. MANSOURI, H.A. « À propos des textes de lecture dans les manuels scolaires amazighs du cycle moyen. Entre la recherche de la structure et la valorisation de la culture amazighe » sur le site Iselmaden n tmazight août 2009

27. MARTINET, A. « Bilinguisme et diglossie : appel à une vision dynamique des faits », dans « *la linguistique* » Vol 18, fasc1/1982, PUF, Paris, 1982.

28. MEHENNI, F. « les Kabyles peuples et Etat, La fin d'un tabou » dans Actes de la rencontre Kabylie-Catalogne : Identités nationales et *structures étatiques dans le contexte méditerranéen*, 13 ET 14 septembre 2002, Barcelone, Ed. Berbères, Paris 2008.

29. MORSLY, D. « L'Algérie : laboratoire de planification linguistiques », linguistiques » dans : *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro- sociolinguistique*, Journées d'études, Réseau de l'AUF Sociolinguistique et dynamique des langues : Rabat, 25-28 septembre 1998.

30. MORSLY, D. « Sociolinguistique de l'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques », dans Calvet, L-J. (Ed), *Sociolinguistique du Maghreb*, 1983.

31. MULJACIC, Z. **«** L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives) **»**. In : Langages, 21e année, n°83, 1986.

32. N'AIT ZERRAD, K. « Politique linguistique et éducative dans le cadre d'une Kabylie autonome », dans les Actes du séminaire d'Ecancourt, France, 1,2 et3 mars 2002.

33. N'AÏT ZERRAD, K. « Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en générale) : critiques et propositions» dans : *Standardisation de l'écriture amazighe*, Actes du colloque, Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010, Ed. HCA, 2011.

34. N'AÏT ZERRAD, K. « La Kabylie : variation, standardisation et enseignement », dans, *Kabylie- Catalogne, identités nationales et structures étatiques dans le contexte méditerranéen*, Actes de la rencontre du 13 et 14 septembre, 2002, Barcelone, Ed. Berbères, Paris 2008.

35. NAÏT ZERRAD, K. « Pour une réforme de la standardisation du kabyle », dans : L'enseignement de la langue amazighe dans les universités algériennes et étrangères (parcours, bilan et perspectives, actes du colloque 18/19 avril, Université Akli Mohand Oulhadj- Bouira, 2012.

36. N**'**AÏT ZERRAD, K. « Le kabyle langue maternelle : Variation, standardisation et enseignement ». Dans : *Langues Maternelles : Contacts, Variations et Enseignement (le cas de tamazight)*, Ed. L'Harmattan, Paris 2005.

37. ROBILLARD, D. « Politique linguistique », Dans : *Sociolinguistique, Concepts de base*, Ouvrage coordonné par Marie Louise Moreau, Ed. Mardaga, 1997.

38. SCHNEUWLY, B. et DOLZ, J. « Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement. », Dans : *Pratiques langagières et enseignement du français à l'école, Repères* n°15, 1997.

39. TAHAR, Kaci. « Système éducatif, enseignement des langues étrangères et mondialisation » Dans : *Mondialisation et enjeux politiques*, Ouvrage collectif sous la direction de M. BENGUERNA et A. KADRI. Ed. CREAD, Alger, 2001.

40. TAÏFI, M. « Déterminations des lieux linguistiques d'intercompréhension », Dans : *Unité et diversité de tamazight*, tome2, Actes du Colloque international, Ghardaïa 19 et 20 avril 1991.

41. TALEB IBRAHIMI, KH. « Quelques considérations sur la politique linguistique de l'Algérie ou la difficile transition de l'unanimisme à la prise en compte du plurilinguisme » Dans : *Mondialisation et enjeux politiques*, Ouvrage collectif sous la direction de M. BENGUERNA et A. KADRI, Ed. CREAD, Alger, 2001.

42. TAWIL, S. « Introduction aux enjeux et aux défis de la refonte pédagogique en Algérie » Dans : *Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif PARE. La Refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation*, Ministère de l'Education Nationale, UNESCO, ONPS, 2005.

43. OULD AMAR, T. « Tamazight dans la presse » Dans : *Les médias en tamazight*, Journée d'étude organisé par le HCA à la maison de la culture Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou, le 29 avril 2010.

44. VIAUT, A. « Émergences des langues non officielles : représentations et discours » Dans : *Les langues collatérales : problèmes linguistique, sociolinguistique et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Actes du colloque international, Amiens, 21 /24 novembre 2001, volume I, L'Harmattan, 2004.

Article Web :

1. AIT KACI, M. « Les Etats du Maghreb face aux revendications berbères », Dans : *Politique étrangère*, V68, n°1, 2003, PP. 103-118, [consulté le 22/09/2017] sur le site : http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_2003_num_68_1_1185

2. BLANCHET, P. « L'identification des langues : une question clé pour une politique scientifique et linguistique efficiente », Dans : *Modèles linguistiques*, mis en ligne le 26 février 2013, [consulté le 15 mai 2014]. URL : http://ml.revues.org/282.

3. BOUAMARA, K. *« De la standardisation de taqbaylit »* Publié le 27 août 2010 sur le site :*http://mak-canada.over-blog.com/article-de-la-standardisation-de-taqbaylit-56068033.html*

4. BOUTAN, P. « La "Méthode Carré" et la politique linguistique à l'école primaire de la IIIe République vers la fin du XIXe siècle », dans : *Tréma* 14, 1998, mis en ligne le 01 décembre 1998, [Consulté le 19/08/2017] sur le site : http://trema.revues.org/1797 ; DOI : 10.4000/trema.1797.

5. CANUT, C. « À la frontière des langues, Figures de la démarcation », Dans : *Cahiers d'études africaines*, 163-164. 2001, mis en ligne le 21 novembre 2013, [consulté le 22/09/2017] sur le site : http://etudesafricaines.revues.org/104

6. CARMEN, A.G. et ALEXIA, K-M., « Le concept de "communauté linguistique" face à la réalité du terrain » dans : Lengas n°77 2015, [consulté le 26/5/2016] sur le site : https://lengas.revues.org/866,

7. . CILIANU-LASCU, C. « Analyse des différentes méthodologies et méthodes d'enseignement/apprentissage des langues étrangères », dans : Dialogos 18/2008, consulté le [08/09/2017] sur le site :www.romanice.ase.ro/dialogos/18/01_Cilianu-Analise.pdf

8. CHAKER, S. « Langue et littérature berbères **»,** [Consulté le 24/08/2017] sur le site : https://www.clio.fr/bibliotheque/langue_et_litterature_berberes.asp.

9. CHAKER, S. « BEN SEDIRA Belkacem (1845-1901) », [consulté le 01/12/2015] sur le site : www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/**Ben_Sedira**.pdf

10. CHAKER, S. « BOULIFA Si Amar-ou-Said (1865-1931) : le grand précurseur berbérisant », consulté le [01/12/2015] sur le site : www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/**Boulifa**.pdf

11. CHAKER, S. « Aménagement linguistique de l'amazighe : motivation, méthodologie et retombées », Entretien réalisé par MEFTAHA Ameur dans Asinag 03, 2009, PP 161- 165, consulté le [07/01/2017] sur le site : http://www.ircam.ma/sites/default/files/presse/Asinag%203%20Fr-Ar_0.pdf,

12. CHAKER, S. « Enseignement (du berbère) », Dans : Encyclopédie berbère V17, 1996, mis en ligne le 01 juin 2011, [consulté le 01/10/2016] sur le site : http:// encyclopedieberbere.revues.org/2157.

13. CHAKER, S. « Dialecte », Dans : Encyclopédie berbère, XV, 1995, [Consulté le 02 04 / 2016] sur le site : www.centrederechercheberbere.fr/tl files/doc-pdf/**dialecte**.pdf.

14. CHAKER, S. « L'officialisation de Tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables », [consulté le 02/04/2016] sur le site : http://www.tamazgha.fr/Salem-Chaker-analyse-l.html.

15. CHAKER, S. « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », [consulté le 04/02/2016] sur le site : www.centrederecherche**berbere**.fr/tl_files/doc.../06%20**CHAKER**.pdf

16. CHAKER, S. « Autonomie en Kabylie : briser un tabou », [Consulté le 04/02/2016] sur le site : www. Amazigh world.org

17. CHAKER, S. « Langue berbère/langue kabyle, etc. : réalités et fictions linguistiques et sociolinguistiques. Des clarifications difficiles mais inéluctables » Dans : Revue des études berbères 2009, Inalco. [Consulté le 04/02/2016] sur le site : http://centrederechercheberbere.fr/langue-berbere-langue-kabyle-etc-realites-et-fictions-linguistiques-et-sociolinguistiques-des-clarifications-difficiles-mais-ine.html

18. CHAKER, S. « L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie) » Dans : Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°44, 1987. PP. 13-34. [Consulté le 09/10/2016] sur le site : http://www.persee.fr/docAsPDF/remmm_0035-1474_1987_num_44_1_2152.pdf

19. CHAKER, S. « Tira n tmazight = Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère, Dans Problèmes *en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère*, Centre de recherche berbère, Inalco, Paris, 24-25 juin 1996, [Consulté le 05/08/2016] sur le site : http://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/notation.pdf.

20. CHAKER, S. « standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », [consulté le 09/01/2017] sur le site : Http://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc -standardisation_Oct2008/06%20CHAKER.pdf.

21. CHEMAKH, S. « L'aménagement de tamazight (milieu algérien) : Etat des lieux, critiques et propositions, », [consulté le 09/01/2017] sur le site : www.cnplet.net/file.php/1/revues/15-28.pdf

22. CILIANU-LASCU, C. « Analyse des différentes méthodologies et méthodes d'enseignement/apprentissage des langues étrangères », dans : Dialogos, 18/2008, [consulté le 22/08/2017] sur le site : www.romanice.ase.ro/dialogos/18/01_Cilianu-Analise.pdf.

23. CNPLET, *Eude du profil des enseignants de Tamazight des wilayas de Béjaïa, Bouira, Boumerdes et Tizi-Ouzou*, Alger 2008. [Consulté le 07/08/2017] sur le site : http://www.cnplet.dz/file.php/1/cnplet_mina/navi-horiz/doc_recherche/8.pdf

24. DOURARI. A, entretien accordé au journal de depeche de kabylie le 2006-10-18, voir le site http://www.amazighworld.org/news/index_show.php?id=638. Page [consulté le 07-09-2015]

25. GALAND, L. « LE BERBERE », [consulté le 09/08/2016] sur le site : www.berbermultimédia.fr/bibliothèque/ Galand-berbère 1998.pdf.

26. KADRI. E, « Construire un avenir pour l'école - Le rôle clé de la formation enseignante » dans : *Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif, PARE*, Ministère de l'Education Nationale, [Consulté le 25/02/2016] sur le site : unesdoc.unesco.org/images/0014/001498/149828f.pdf

27. KREMINTZ. G. «Du bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts. Dans : Langages, 15e année, n°61, 1981. Bilinguisme et diglossie. [Consulté le 05/08/2017] sur le site : http//www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1868

28. LECLERC, J. (collaborateur à la CEFAN), « L'aménagement linguistique dans le monde », [consulté le 23/09/2017] sur le site : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/

29. LEGRAND, G. « Les débats relatifs à un savoir: L'exemple de la grammaire », dans : SPIRALE - Revue de Recherches en Éducation – 1995, N° 14, PP. 27-57, [Consulté le 24/09/2017] sur le site : https://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/2_LEGRAND_Spi14.pdf

30. LEYLAVERGNE, J. PARRA, A. « La culture dans l'enseignement apprentissage d'une langue étrangère », Dans : Zona PrÒxima, N°13, 2010, [Consulté le 03/09/2017] sur le site : https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/89267/1/article%20publi%C3%A9%20sur%20la%20culture.pdf.

31. MANSOURI. H.A, « À propos des textes de lecture dans les manuels scolaires amazighs du cycle moyen. Entre la recherche de la structure et la valorisation de la culture amazighe », [consulté le 05/08/2017] sur le site : **iselmaden**.unblog.fr

32. NAÏT ZERRAD, K. « Kabylie : Dialectologie », Dans : Encyclopédie berbère Judaïsme – Kabylie, V 26, 2004, Mise en ligne le 01 juin 2011, [consulté le 12 septembre 2016] sur le site : http : // encyclopedieberbere.revues.org/1433 Kabylie : Dialectologie,

33. OUAHMI, O. B. « Présentation d'un ouvrage pédagogique de la fin du XIX siècle, **le cours de langue kabyle de Belkassem Ben Sedira »**, Dans : Revue timsal n tmazight, [consulté le 20/08/2017] sur le site : www.cnplet.net/file.php/1/revues/57-62.pdf,

34. OUERDANE, A. « La crise berbériste de 1949, un conflit à plusieurs faces ». Dans : *Berbères, une identité en construction*, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°44, 1987. PP.35-47, [consulté le 09/09/2017] sur le site : /web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1987_num_44_1_2153

35. RISPAIL, M. « Interroger la sociodidactique : faux semblants, résistances et orientations », [consulter le 28/8/2016] sur le site : https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/25/1/1/2677. consulté le 19/08/2017

36. ROUSSEAU. L-J, « Terminologie et aménagement des langues. » Dans: Langages, 39e année, n°157, 2005, [consulté le 24/09/2017] sur le site :
37. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2005_num_39_157_977

38. SEBBAR BARGE. J, « Pour une nouvelle conception de la "norme" linguistique dans l'enseignement des langues. », 2009, [consulté le 06/09/2016] sur le site : https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00385090/document

39. SELLES, M. « Les manuels de berbère publiés en France et en Algérie (XVIII^{e}-XX^{e} siècle) : d'une production orientaliste à l'affirmation d'une identité postcoloniale », dans : *Manuels d'Arabes d'hier et d'aujourd'hui, France et Maghreb XIX^{e} et XXI^{e} siècle*, Ed. La Bibliothèques Nationale, France, PP. 132-144, 2013, [Consulté le 23/ 11/ 2015] sur le : http://books.openedition.org/editionsbnf/266?lang=fr »

40. SOUTET, O. ; BERRENDONNER, A. et al. « Principes de Grammaire Polylectale », dans : *L'Information Grammaticale*, N. 44, 1990, Lyon, ED. P.U.L, 1983, [consulté le

25/09/2017] sur le site : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-838_1990_num_44_1_1970_t1_0045_0000_4. 7

41. Tabouret-Keller, A. « à propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre ″haute″ et ″basse″ : ses sources et ses effets », dans : *Langage et société*, 4/2006 (n° 118), P. 109-128, [Consulté le 04/05/2017] sur le site : http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2006-4-page-109.htm

42. THIERS, Ghj. « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse. Dans Langages, 21e année, n°83, 1986. [Consulté le 09/08/2016] sur le site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1986_num_21_83_2496

43. VEZINA, R. La question de la norme linguistique, Conseil supérieur de la langue française, Canada 2009. [Consulté le 03/09/2016] sur le site : www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslf**normelinguistique**.pdf,

44. ZENATI, J. « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », Dans : *Mots. Les langages du politique* », [Online], 74 | 2004, Online since 28 April 2008, [consulté le 21 Aout 2017] sur le site : http://mots.revues.org/4993

Sites web

www.romanice.ase.ro/dialogos/18/01_Cilianu-Analise.pdf

https://halshs.archives-ouvertes.fr

http://books.openedition.org

http//www.persee.fr

http://etudesafricaines.revues.org

http:// encyclopedieberbere.revues.org

http://centrederechercheberbere.fr

http://ml.revues.org

http://mots.revues.org/4993

http://www.savoir livre.com

www.berbermultimédia.fr

http://www.ircam.ma

http://www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/constitutions/constitution1976.htm

www.cnplet.net

http://www.tamazgha.fr

http://www.algerie-radio.com/radio-bouira-en-direct

http://www.algerie-radio.com/radio-tizi-ouzou-en-direct

http://www.algerie-radio.com/radio-bejaia-en-direct

https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Tizi_Ouzou

https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Bouira

https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Béjaïa

https://www.kabyle.com/carte-de-la-kabylie-68-030908.html

http://www.amazighworld.org

www.cslf.gouv.qc.ca/

http://mak-canada.over-blog.com

www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf,

Les thèses de doctorat et mémoires de Magister :

1. CHAKER, S. *Uu parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Doctorat d'état ès lettres et sciences humaines : Universités de Paris-V (René Descartes), 1978.

2. DI MEGLIO. A, *L'élaboration didactique d'une langue minorée : le corse, de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994*, Thèse de doctorat de lettres et sciences humaines, Soutenue le 29 octobre 1997.

3. EL BARKANI, B., Le *choix de la graphie tifinaghe pour enseigner, apprendre l'amazighe au Maroc : conditions, représentation et pratiques***,** Thèse de doctorat en Didactique des Langues, Cultures et Sciences du Langage, soutenue en décembre 2010, préparée sous la direction de Marielle Rispail, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
   Lien internet de la thèse : theses.fr – Bouchra El Barkani

4. GACI. Z, *Quel système d'écriture pour la langue berbère (le Kabyle)?*, Mémoire de Magister soutenu, à Tizi-Ouzou, Algérie, en 2011.

5. MEKSEM, Z. *Pour une sociodidactique de la langue amazighe : approche textuelle*, thèse de doctorat en Sciences du langage, soutenue à Grenoble 3, France, en 2007.

6. MENGUELLAT. H., *Contextes plurilingues et compétences en lecture : étude comparative-le cas des élèves du cycle moyen à Blida*, Thèse soutenue le 22 avril 2013, Université Lounici Ali Blida 2, sous la direction de RISPAIL Marielle.

7. YOUSSI, A. *L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques…*, thèse de Doctorat d'Etat, Paris 5, la Sorbonne, 1986.

8. ZABOOT, T. *Un code switching algérien, le parler de Tizi-Ouzou*, Thèse de doctorat de linguistique, Université Paris Descartes, U.F.R de linguistique générale et appliquée, 1990.

Les ouvrages parascolaires :

1- HAMEK, B. *ad lemdeγ tamaziγt tazzayrit (Alphabétisation)*, Ed. HCA et association IQRA, Alger, 2015.

2- KEBBIR, B. ; MUKDAS, R. et BELLAL, H. *awfus n tγuri = (manuel de lecture*), collège d'enseignement moyen, UNAR Muhamed, MAATKA, Tizi-Ouzou. [SD]

3- LOUNIS, A. ET ACHOUR, R. *ad sluγmuγ iman-iw akken ad smurseγ tamaziγt, aseggas wis Rebεa alemmas*, Ed. ENAG, Alger, 2007.

4- LOUNIS, A. et BERDOUS, N. et al. *Adlis n tγuri= (livre de lecture)*, Tizi-Ouzou, [SD]

5- MADELAINE, A. et BROUSSE, L. *Tizi-Wwuccen – aselmed amezwaru n tmaziγt (taqbaylit), Méthode multimadia de tamazight (kabyle)*, Ed. FCNAFA, 2012.

Le Corpus :

Les manuels de la première époque (époque coloniale)

1. BASSET, A. *Cours d'instruction préparatoire au service des affaires indigènes – lecture choisies du kabyle- cours destinés pour interprètes militaires- élèves de deuxième année-*, 1934.

2. BEN SEDIRA, *Cours de langue kabyle (grammaire et versions)*, Ed. Adolphe Jourdan, Alger, 1887.

3. BOULIFA, A. S. *Première année de langue kabyle*, Ed. Adolphe Jourdan, Alger, 1897.

4. BOULIFA, A. S. *Méthode de langue kabyle - cours de deuxième année*, Ed. Adolphe Jourdan libraire, Alger, 1913.

5. COLLECTIF, *Recueil de composition (thèmes, questions de grammaire, versions kabyles et versions arabes.* 1913.

6. CROUSET, J. et BASSET, A. *Cours de berbère (parlers de la Kabylie*, Ed. Adolphe Jourdan, 1937.

7. GILLES, J. (P.B), *Exercices de langue kabyle-deuxième partie*, 1935

8. DE VINCENNES, L. (SR) et DALLET, J.M. *Initiation à la langue berbère (kabyle), premier volume (grammaire)*, Ed. Fichier De Documentation Berbère, Fort-National, (Grande - Kabylie), 1960.

9. SI AHMED, M.EL.H. et PLAUlT, M. *Notions de kabyle (à l'usage des candidats à l'examen pour la prime de 4ème s catégories*, Lyon 1960.

10. VIDAL, R.P.L. *Morale en action pour l'éducation des enfants indigènes dans les écoles et les ouvroirs, cours élémentaires moyen*, Ed. Pères Blancs, Paris, 1926.

Les manuels de la deuxième époque (époque post-indépendance)

1- ACHAB, R. *Tira n tmaziγt*, Ed.Revue Tafsut, 1990.

2- OUBAGHA, H. et TERMECHE, N. *Iluγma i tira n tmaziγt – exercices corrigées d'orthographes berbère*, Ed. Imdyazen, Alger, 1991

3- Groupe d'études berbères G.E.B, Langue *berbère –initiation à l'écriture*, 1989

4- Groupe Etudes Berbères, *Lecture et écriture du berbère, manuel d'initiation*, Université Paris VIII, Paris, 1976/1977

5- HAMOUMA, H. *Manuel de grammaire berbère (kabyle)*, Ed. association culturelle des berbères, Paris, 1987.

6- *Tizi-Wuccen Méthode audio-visuelle de langue berbère -(kabyle-1ère niveau)-*, Ed, Edisud, la Calade, Aix – Provence, 1987.

7- MAMMERI. M, Le *Précis de Grammaire berbère (kabyle)*, Ed. France. 1987.

8- MAMMERI. M, *Tajeṛṛumt n tmaziγt (tantala taqbaylit) - grammaire de tamazight – kabyle*, Ed. Maspero, Paris, 1976. (Réédité en 1990).

Les manuels de la troisième époque (l'introduction de tamazight (kabyle) à l'école algérienne)

Les premiers manuels officiels de tamazight (kabyle)

1. Lmed tamazight = apprend tamazight, M.E.N/ O.N.P.S, Alger 1997/1998. Tome 1

2. Lmed tamazight = apprend tamazight, M.E.N/ O.N.P.S, Alger, 1998/1999. Tome2

Les manuels du moyen 1ère édition

1. Adlis-iw tmaziγt, aseggas amezwaru n ulmud alemmas = Mon livre de Tamazight, 1ère année de l'enseignement moyen, MEN/ONPS 2003
2. Adlis-iw n tmaziγ t= mon livre de tamazight- 1ère année moyenne, MEN/ONPS 2004/2005
3. Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight - 2ème année moyenne, MEN/ONPS 2004/2005
4. Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight - 3ère année moyenne, MEN/ONPS 2005/2006
5. Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight - 4ème année moyenne, MEN/ONPS 2006

Les manuels du moyen 2ème édition

1. Adlis n tmaziγ t= le livre de tamazight- 1ère année moyenne, MEN/ONPS 2012/2013
2. Adlis n tmaziγt= le livre de tamazight- 2ème année moyenne, MEN/ONPS 2012/2013
3. Adlis n tmaziγt= le livre de tamazight- 3ème année moyenne, MEN/ONPS 2010/2011
4. Adlis n tmaziγt= le livre de tamazight- 4ème année moyenne, MEN/ONPS 2013/2014

Les manuels du primaire 1ère édition

1. Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight- 4ème année primaire, MEN/ONPS 2005
2. Adlis-iw n tmaziγt –mon livre de tamazight- 5ème année primaire, MEN/ONPS 2006

Les manuels du primaire 2ème édition

1. Adlis tmaziγt – le livre de tamazight- 4ème année primaire, MEN/ONPS 2014/2015
2. Adlis n tmaziγt – le livre de tamazight- 5ème année primaire, MEN/ONPS 2014/2015

Les manuels du lycée

1. Tamaziγt seg yiles γer tira - tamazight de l'oral à l'écrit 1ère as, MEN/ONPS 2005 /2006
2. Tamaziγt seg yilesγer tira - tamazight de l'oral à l'écrit 2ème as, MEN/ONPS 2006 /2007

3. Tamaziγt seg yilesγer tira - tamazight de l'oral à l'écrit 3ème as, MEN/ONPS 2007/2008

Les programmes et guides d'enseignants

1. Programme de la 3ème Année moyenne, Alger, ONPS, juillet 2004
2. Programme de tamazight, niveau II des apprentissages (1ère AM et 2ème AM), ONPS. Juillet 2008.
3. Document d'accompagnement des programmes de la 2ème année, Office National des Publications Scolaires, Alger, 2003

4. Programme de la 3ème année moyenne, ONPS, Alger 2004, P. 4.
5. Guide du Professeur langues : tamazight, Français, Anglais, de la 4ème année moyenne, ONPS, Alger 2006.

ANNEXES

Annexe n°1

Algérie

présidentiel n° 95-147 du 27 Dhou El Hidja 1415 correspondant au 27 mai 1995, portant création du Haut Commissariat chargé de la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe

Décret présidentiel n° 95-147 du 27 Dhou El Hidja 1415 correspondant au 27 mai 1995, portant création du Haut Commissariat chargé de la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe

Le président de l'État,

Vu la Constitution, notamment son article 74-6ème ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur là période transitoire, notamment son article 13-6e ;

Décrète :

Article 1er

Il est créé une structure dénommée Haut Commissariat à l'amazighité, chargée de la réhabilitation de l'amazighité, et de la promotion de la langue amazighe, régie par les dispositions du présent décret et ci-après désignée le Haut Commissariat.

Article 2

Le Haut Commissariat est rattaché à la Présidence de la République.

Article 3

Le siège du Haut Commissariat est fixé à Alger.

TITRE I

OBJET ET ATTRIBUTIONS

Article 4

Le Haut Commissariat a pour missions :

- la réhabilitation et la promotion de l'amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale,
- l'introduction de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication,

Article 5

Dans le cadre de ses missions, le Haut Commissariat est chargé notamment :

- d'identifier, analyser, préparer et élaborer, tous les éléments nécessaires à, la mise en œuvre de la politique nationale de réhabilitation de l'amazighité,
- d'élaborer, en relation avec l'ensemble des secteurs concernés, les plans annuels et pluriannuels d'introduction de la langue amazighe dans le système de l'enseignement et les programmes de développement de la place de la langue amazighe dans le système de la communication,
- d'assurer la coordination des plans et programmes arrêtés et veiller à leur mise en œuvre et à leur suivi,

Annexe n°2

Algérie

:ret exécutif n° 03-470 du 2 décembre 2003 portant création, organisation et ıement d'un Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement du tamazight

Le présent décret a pour objet la création, l'organisation et le fonctionnement d'un Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement du tamazight.

Article 2

Le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de Tamazight, dénommé ci-après "le centre", est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Il est placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Éducation nationale.

Article 3

Le siège du centre est fixé à Alger.

Article 4

Des antennes du centre peuvent être créées au niveau régional par arrêté conjoint du ministre chargé des finances, du ministre chargé de l'éducation nationale et de l'autorité chargée de la fonction publique.

CHAPITRE 2

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Article 5

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'éducation, le Centre, structure nationale d'études et de recherche chargée du développement de l'enseignement de la langue amazighe, a pour missions :

- la conception de dispositifs organisationnels et de stratégies psycho-pédagogiques de promotion et de développement de l'enseignement de la langue amazighe, dans tous les cycles du système éducatif,

- de réaliser toute recherche ou étude sur la langue amazighe dans ses variantes linguistiques et leurs évaluations,

- de participer aux recherches initiées par les structures nationales concernées, portant sur la

annexe n° 3

Loi no 02-03 du 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle

Le président de la République,
Vu la Constitution, notamment ses articles 3, 174 et 176 ;

Après avis du Conseil constitutionnel ;

Après adoption par le Parlement en ses deux chambres ;

Promulgue la loi de révision constitutionnelle dont la teneur suit :

Article 1er

Il est ajouté un article 3 bis ainsi conçu :

«Art. 3 bis. - Le tamazight est également langue nationale.

L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.»

Article 2

La présente loi de révision constitutionnelle est publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002.

Abdelaziz BOUTEFLIKA

Annexe n°4

Le Gouvernement Provisoire Kabyle

Le Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie

Annoncent officiellement la création de

TAKADIMIT N TUTLYAT TAQVAYLIT

ACADÉMIE DE LA LANGUE KABYLE

L'Académie de la Langue Kabyle[1]

Elle aura pour mission de récupérer et d'analyser l'ensemble du patrimoine linguistique kabyle, de fixer les normes et les standards de la langue dans toutes les composantes. Elle précisera les orientations, les principes et les règles du champ lexical, syntaxique et sémantique.

Cette institution élaborera les contenus scientifiques relatifs à la langue kabyle et les fondements pédagogiques correspondant à tous les niveaux de son enseignement. Elle procédera également à la promotion de ses propres travaux et de tous les acquis pertinents effectués par des tiers.

L'Académie de la langue kabyle s'attellera à la tâche fondamentale de réalisation du consensus scientifique autour de l'uniformisation de la langue dans toutes ses dimensions. Les axes de recherche très diversifiés accorderont la priorité aux thèmes d'utilité immédiate.

Concernant les contenus, seront couverts à titre indicatif, les domaines suivants :l'atlas linguistique, la phonétique et la phonologie en vue de l'uniformisation du système de transcription, l'onomastique, la lexicologie, la lexicographie, la grammaire, l'analyse littéraire, le corpus de la langue ainsi que tout autre aspect jugé utile par le conseil scientifique de l'Académie.

Dans le domaine de la didactique, des recommandations, seront élaborées pour tous les niveaux de l'enseignement pour permettre à l'institut pédagogique de concevoir, de réaliser les manuels scolaires.

L'Académie relève du ministère en charge de la langue kabyle qui établit l'organisation du champ d'action de celle-ci et veille à son succès. Les directeurs de recherche, indépendants dans leur démarche scientifique, lui donneront les moyens de son application dans les domaines des arts, de la technologie et des sciences. L'Académie se veut ouverte à toutes les compétences reconnues dans ce domaine. L'organisation et le fonctionnement évolueront selon les besoins démontrés de l'institution.

Les chercheurs seront encouragés et stimulés afin d'enrichir continuellement leurs propres

[1] - http://www.siwel.info/Ministere-de-la-Langue-et-de-la-Culture-kabyles-Creation-de-l-Academie-de-la-langue-kabyle_a7699.html

Annexe n° 5

Plate-forme de revendications dite d'El-Kseur

Ce document a été élaboré le 11 juin par les réprésentants des wilayas Sétif, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Boumerdès, Bgayet, Tizi Ouzou, Alger ainsi que par le Comité collectif des universités d'Alger et devait être déposé à la présidence de la république, à l'issue de la manifestation du 14 juin.

Nous, représentants des wilayas (...) avons adopté la plate-forme commune de revendications:

1 - Pour la prise en charge urgente par l'Etat de toutes les victimes blessées et familles des martyrs de la répression durant ces événements.

2 - Pour le jugement par les tribunaux civils de tous les auteurs, ordonnateurs et commanditaires des crimes et leur radiation des corps de sécurité et des fonctions publiques.

3 - Pour un statut de martyr à chaque victime de la dignité durant ces événements et la protection de tous les témoins du drame.

4 - Pour le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts des URS.

5 - Pour l'annulation des poursuites judiciaires contre tous les manifestants ainsi que l'acquittement de ceux déjà jugés durant ces évènements.

6- Arrêt immédiat des expéditions punitives, des intimidations et des provocations contre la population.

7- Dissolution des commissions d'enquête initiées par le pouvoir.

8- Satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans condition, et la consécration de tamazight en tant que langue nationale et officielle.

9- Pour un Etat garantissant tous les droits socioéconomiques et toutes les libertés démocratiques.

10- Contre les politiques de sous-développement, de paupérisation et de clochardisation du peuple algérien.

11- La mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité.

12- Pour un plan d'urgence socioéconomique pour toute la région de Kabylie.

13- Contre tamheqranit (hogra) et toutes formes d'injustice et d'exclusion.

14- Pour un réaménagement au cas par cas des examens régionaux pour les élèves n'ayant pas pu les passer.

Annexe n°6

Article 3 bis

[Le] tamazight est également langue nationale et officielle.

L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Il est créé une Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République.

L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion du tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle.

Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique.

Annexe n°7

Manifeste pour la reconnaissance constitutionnelle d’un statut politique particulier de la Kabylie

Posté par Malika Baraka le dim, 2014-12-07 22:42

L'Algérie vient de commémorer le 60ème anniversaire du 1er novembre 1954 dans un contexte international marqué par de grands bouleversements, notamment dans le monde dit "arabe", avec une crise sans précédant des États- Nations et pour certains, la remise en question de leurs frontières.
La Kabylie a toujours affirmé sa singularité sur l'Etat central.

En Algérie, à la place d'une réflexion sérieuse sur les fondamentaux du pays en vue d'un changement politique vital pour l'avenir, les décideurs ont choisi, une fois encore, de reconduire le système politique à l'origine de la crise multidimensionnelle et chronique vécue depuis l’indépendance.

La révision constitutionnelle prévue, autant qu'on puisse en juger, compte tenu de l'opacité habituelle, n'aurait d'autre objectif que l'assurance de maintien du système en place et de ses constantes politico-idéologiques et ce, dans un État de non droit où l'esprit et la lettre de la loi sont régulièrement violés par ceux qui la font, au gré de leurs intérêts.

Parallèlement, nous assistons depuis quelques mois à des regroupements et à des repositionnements de différentes organisations politiques ainsi qu'à des interventions de personnalités politiques qui avancent, diverses propositions de mode de "transition démocratique" pour répondre à la crise de régime afin qu'elle ne se transforme pas, selon eux, en une crise de l'État. Mais il est un sujet qui semble faire le consensus entre tous les acteurs, dans le pouvoir ou dans l'opposition : l'occultation de la question kabyle et la crise de l'État Nation.

En tant que citoyens algériens et en tant que Kabyles appartenant à une communauté régionale, nous avons notre mot à dire et considérons qu'un véritable débat s'impose sur les fondements de la Nation et de l'État algériens. La situation et le devenir de la Kabylie, sujet tabou dans les prises de position politique est l'une des questions essentielles algériennes. On ne peut l'éviter ni l'occulter si nous voulons nous comprendre entre Algériens, avancer ensemble et aller vers une véritable cohésion nationale.

L'affirmation identitaire kabyle

Nous, Kabyles, avons une terre, une langue, des coutumes, un système de valeurs, une organisation sociale particulière, toutes les caractéristiques définissant un peuple. Cette affirmation en tant que peuple n'est pas dirigée contre les autres composantes de la société algérienne et ne s’inscrit pas dans une vision ethnocentrique. Il s'agit de l'existence d'une communauté humaine qui possède des caractères distinctifs des autres entités algériennes. Ce n’est pas un choix mais une réalité historique que nous offre l'immensité de notre pays et sa diversité géographique, humaine culturelle et linguistique. Cette richesse doit être une source de fierté et non d'appréhension.

Nous sommes kabyles et appartenons au plus ancien peuple que l'Afrique du Nord ait connu : le peuple amazigh. Notre kabylité ne vient ni d'Orient ni d'Occident, elle puise ses racines dans nos valeurs propres transmises par nos aïeux. Ce sont ces valeurs qui fondent notre ouverture aux idées de liberté telles que le respect des droits humains, l'égalité des sexes, la liberté de croyance et de culte. Forts de notre spécificité, nous ne nions cependant aucun des liens profonds et puissants d'ordre identitaire, historique et culturel, fondateurs d'un désir d'avenir commun, que nous avons avec tous les Algériens.

En réclamant le respect de notre droit à la différence, nous voulons légitimement préserver ce que nous sommes, être acteurs de notre destin et construire un espace de vie qui nous est propre tout en revendiquant une algérianité plurielle qui reste à construire avec tous dans le cadre d'un nouveau pacte d'union nationale.

Nous voulons que la Kabylie ait une place de plein droit avec un statut politique reconnu dans un État algérien refondé. La Kabylie doit être en droit d'avoir les instruments juridiques nécessaires pour gérer en toute souveraineté ses spécificités sur son territoire, tout en participant à la gestion commune des intérêts supérieurs de l'Algérie. Ceux-ci ont, par ailleurs,- constitué avec la reconnaissance identitaire, l'essence des luttes kabyles qui ont jalonné le récit national depuis plus d'un siècle.

Le rôle historique de la Kabylie dans le mouvement national

Il n'est pas inutile de rappeler, à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, le rôle essentiel et décisif de la Kabylie dans l'histoire contemporaine de l'Algérie. Dès les débuts du Mouvement National, les Kabyles, fer de lance de l'idée d'indépendance à l'image de Mohand Said Si Djilani, d'Amar Imache, ont voulu, en vain, introduire dans la pensée de ce mouvement la diversité de la société algérienne et l'inclure dans les fondamentaux de la future Algérie. Ali Laimeche et ses compagnons, en affirmant l'identité berbère de l'Afrique du nord se sont heurtés, en avançant le concept d'"Algérie algérienne" à un environnement hostile dicté par une idéologie monolithique et exclusiviste associant le nationalisme arabe importé du Moyen-Orient et l'islamisme des Ulémas.

Bien que fortement majoritaires dans le PPA-MTLD, les Kabyles ont privilégié l'union contre le colonialisme français et ont tu leurs revendications identitaires pour se consacrer totalement à la lutte de libération nationale. Ce n'est pas un hasard si le congrès de la Soummam, acte fondateur politique du FLN, a eu lieu sur leur territoire et si la majorité des officiers supérieurs de l'ALN est issue de cette région. On oublie trop souvent le lourd tribut en vies humaines payé par la Kabylie, le plus important du pays. Son élite a été décimée par la guerre mais aussi par les luttes internes dont fut victime l'un des plus grands, Abane Ramdane, lequel venait de donner une orientation politique, démocratique et sociale à la Révolution tout en fixant le cadre de l'exercice du pouvoir par la résolution de la primauté du politique sur le militaire.

Le rappel de ces faits historiques n'a pas pour but de diminuer ou de nier la contribution des autres wilayas lors de la guerre d'indépendance. Il est fait pour relever que la Kabylie, n'a pas eu en retour, après 1962, ce qui lui revenait de droit après tant de sacrifices : la reconnaissance de son identité propre et la reconquête de la souveraineté qu'elle a perdue sous la domination coloniale française depuis 1857.

Ce rappel historique nous commande aussi, aujourd'hui, d'oser une lecture critique du projet national tel qu'il a été pensé et engagé par les idéologues du Mouvement National. Les dérives politiques de ceux qui se sont imposés aux commandes de l'État depuis l'indépendance, ne sauraient expliquer à elles seules l'impasse actuelle. Bien plus que le reniement de la plate forme de la Soummam de 1956, c'est l'absence de référents explicites à la pluralité politique et culturelle dans le discours du Mouvement National, après la mise à l'écart de militants de valeur tels que Ouali Benai, M'Barek Ait Menguelet, Amar Ait Hamouda et Rachid Ali Yahia lors de la "crise berbériste" de 1949, qui a ouvert la voie aux dérives totalitaires qui ont marqué l'histoire politique de l'Algérie depuis l'indépendance.

La résistance de la Kabylie au despotisme de l'État post-colonial

A l'indépendance, l'armée des frontières impose, par un coup de force contre le GPRA, un président et sa conception de l'État. La première assemblée constituante a été réduite à l'impuissance par la manipulation du clan d'Oujda qui s'identifiera par sa gestion autoritaire et idéologique, affichant clairement le déni de la réalité historique algérienne et excluant la Kabylie. "Nous sommes Arabes, nous sommes Arabes, nous sommes Arabes", clamait Ahmed Ben Bella, président plus Arabe qu'Algérien, au lendemain du cessez le feu, appliquant ainsi la feuille de route du panarabisme imposée par son mentor Gamal Abdelnacer, et ce au mépris des nombreux martyrs algériens "non Arabes". Par cette imposture, il donna ainsi le coup d'envoi à l'Algérie actuelle, figée dans ses constantes arabo-islamiques et ruinant tous les espoirs d'une Algérie plurielle et démocratique.

Ce pouvoir installé par la force n'hésitera pas à écraser dans le sang le soulèvement de la Kabylie répondant à l'appel du FFS en 1963. Plusieurs centaines de militants ayant combattu pour la libération du pays vont payer de leur vie leur révolte contre cette injustice et contre l'instauration d'un régime dictatorial.

Les Algériens, dépossédés alors de leur souveraineté, continueront de subir la confiscation de leurs libertés fondamentales, les opposants politiques seront exilés ou assassinés et une double peine sera appliquée aux composantes amazighes de la société qui souffriront en sus d'un déni identitaire. Le système négateur et répressif de toute pluralité associé à une falsification éhontée de l'histoire et à un processus de déculturation, va ainsi acculer la Kabylie à entrer en dissidence permanente pour préserver ses idéaux et son identité. De grands intellectuels tels que Mouloud Mammeri, des artistes de renom, des cercles universitaires, "l'Académie berbère", l'emblématique JSK vont tisser, en la valorisant, une solide culture de résistance à l'origine des événements des années 70 et de la révolte de 1980 et de 1981.

Le printemps amazigh de 1980, précurseur des luttes démocratiques, fut le premier mouvement populaire à ébranler le système politique algérien, à ouvrir des brèches pour l'opposition et à inscrire l'irréversibilité du fait amazigh. La révolte de la vallée de la Soummam en 1981 viendra en consolider les assises. Ouvrant la voie à des combats novateurs, la Kabylie va jouer ainsi un rôle d'avant-garde pour les valeurs émancipatrices et les libertés démocratiques dans un pays bridé par ses constantes idéologiques et politiques.

C'est ainsi que la société civile va se mobiliser et s'organiser à travers des associations souvent réprimées. La première Ligue des Droits de l'Homme créée en 1985 vaut à ses membres fondateurs leur traduction à la cour de sûreté de l'État. La semi-ouverture politique

qui a suivi octobre 1988, a vu des militants kabyles et des partis politiques tels que le RCD mettre dans le débat public des problématiques sociétales de fond telles que la laïcité, l'égalité des sexes et la diversité culturelle et linguistique. La reconnaissance de tamazight en tant que langue nationale et officielle sera inscrite dans les programmes des partis politiques à ancrage kabyle. L'école algérienne sera boycottée pendant l'année scolaire 94/95 par les enfants de Kabylie réclamant la reconnaissance et l'enseignement de leur langue maternelle.

Durant la période tragique des années 90, conséquence de la politique algérienne d'islamisation salafiste de la société, la région va devenir le bastion de la résistance contre l'obscurantisme meurtrier, un rempart à la montée de l'islamisme radical et un espoir pour tous les démocrates algériens. C'est durant cette période que la Kabylie va perdre l'icône de la jeunesse kabyle, Matoub Lounes, assassiné alors qu'il était au sommet de son art et des ses engagements politiques.

Ce sera la résistance de la société civile et le poids politique et culturel de la Kabylie qui va rendre difficile le basculement de l'Algérie vers un régime théocratique et sauvera le pays de la régression historique. La spécificité de la Kabylie, s'affirmera, aussi, de manière nette lors des échéances électorales. Depuis "l'élection de 1963" à aujourd'hui, dans aucune des élections ou consultations, le pouvoir représentant l'État central n'a été capable d'établir le lien de confiance et d'adhésion. Les résultats démontrent de façon récurrente la singularité du vote kabyle sur l'ensemble de la carte électorale algérienne avec son refus de participation aux simulacres électoraux, le rejet total des candidats du système en place et du fondamentalisme religieux et la faveur accordée, pour les voix qui s'expriment, aux démocrates assumant la question identitaire amazighe.

Ce particularisme est aussi visible dans la perception qu'ont les autres Algériens des partis à base sociologique kabyle. Le confinement des partis du RCD et du FFS dans l'espace kabyle, malgré leur volonté manifeste de s'inscrire dans une dimension nationale, est là pour souligner que l'aspect identitaire est un fondement essentiel dans la compréhension de la sociologie politique de l'Algérie.

L'émergence du courant autonomiste kabyle

En avril 2001, le pouvoir entre dans une nouvelle étape de provocation-répression qui se solde par l'assassinat, dans l'impunité totale à ce jour, de 128 jeunes Kabyles. Le 14 juin 2001 à Alger, le pouvoir a démontré ses tentations génocidaires en lançant une véritable chasse aux Kabyles venus pacifiquement, à l'appel du mouvement des Archs, remettre leur plateforme de revendications, en organisant la plus grande marche de l'histoire du pays. Cette fracture à laquelle le pouvoir a poussé volontairement, en dressant de manière machiavélique et irresponsable les Algériens les uns contre les autres, est inscrite à jamais dans notre mémoire collective. C'est dans ces circonstances de grave dérive d'un pouvoir discriminatoire que vont émerger les premiers mouvements autonomistes kabyles, le "Mouvement pour une Kabylie Libre" puis le "Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie" évoluant récemment vers un "Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie". Ces mouvements s'inspireront d'un courant de pensée initié par Salem Chaker et porté depuis les années 90 par des intellectuels et universitaires kabyles, d'inspiration multiculturaliste, donnant une vision politique nouvelle pour la Kabylie et l'Algérie.

Le multiculturalisme algérien, une réalité à assumer, à défendre et à reconnaître

Nous ne sommes pas les seuls en Algérie à avoir un particularisme et à être exclus des textes et des institutions du pays. Sur le socle amazigh commun, les apports et influences des civilisations qui ont jalonné notre histoire font la pluralité de la société actuelle avec une diversité des langues parlées et des cultures vécues. Cette pluralité algérienne avec la coexistence de plusieurs communautés ou peuples n'est aucunement reflétée dans la définition de la Nation inscrite dans la constitution algérienne. La Nation est à redéfinir à partir de la nature réelle de la société pour en dégager ses identifiants qui serviront de référents essentiels de l'algérianité, et ce, loin de toute idéologie ou dogme.

Pour notre part, nous pensons que la question de l'identité nationale est à ce jour encore posée. Nous récusons l'identité arabe exclusive du pays inscrite dans le préambule de la constitution. Que des communautés ou des citoyens algériens se revendiquent « Arabes » est de leur droit et nous le respectons, mais nous refusons que cette identité nous soit imposée. Les personnes et les institutions censées représenter le pays ne doivent pas s'autoriser à s'identifier en tant que tels et affirmer notre appartenance globale au monde arabe. De même, conformément aux principes séculiers de l'État et de ses institutions, nous considérons qu'une religion même majoritaire ne doit pas définir l'État, car celui-ci a pour vocation, non pas d'exclure, mais d'inclure tous les Algériens qu'ils soient d'autres confessions ou non croyants.

Dans le préambule de la constitution, l'amazighité est mentionnée dans le triptyque "Islam, arabité, amazighité" relatif à l'identité de la Nation. Outre sa contradiction avec la mention "pays arabe" dans le même texte, cette intégration de l'amazighité, en juxtaposition avec les autres composantes, concédée suite aux luttes kabyles, participe plus d'une volonté d'homogénéiser la société et du déni de tout particularisme que d'une vision réellement multiculturelle assumant les différences et l'hétérogénéité de la Nation.

L'Algérie profonde est à l'évidence une nation multiculturelle. Le cadre constitutionnel et institutionnel de l'État qui ne doit pas précéder la Nation mais en être l'émanation doit, en conséquence, être repensé et refondé sur la base de la reconnaissance de la pluralité et d'une nouvelle organisation territoriale. Le modèle d'État-Nation hyper centralisé, hérité du modèle jacobin français, basé sur l'idée uniciste de la nation, est dépassé et inadapté aux sociétés multiculturelles comme la nôtre. Modèle idéal pour ceux qui veulent maintenir un ordre injuste, absurde et dictatorial, il est source de conflits permanents, menaçant les unités nationales car basé sur l'exclusion et sur des rapports de domination et de répression contre des communautés ou peuples acculés à la révolte, voire à la sécession.

Bon nombre de pays de composition plurielle ont adopté une organisation moderne de l'État avec des armatures institutionnelles plus adaptées à leur socio-diversité et assument dans la sérénité leurs différences linguistiques, culturelles et ethniques. Ce qui renforce le sentiment de cohésion nationale, diminue considérablement les tensions, les risques de guerre et les tentations génocidaires. Même la France, pays jacobin par excellence est en train de rattraper son retard par rapport aux autres pays européens (reconnaissance de la spécificité corse, promotion et développement des langues régionales, autonomie de la nouvelle Calédonie, décentralisation pour une meilleure efficacité économique).

Dans un État fédérateur incarnant cette pluralité, le drame mozabite, à l'instar du drame kabyle et d'autres tragédies qui risquent d'advenir (chaoui, targui), n'aurait pas de raison d'être. La crise endémique que vit la vallée du M'zab est là pour nous enseigner qu'aucune solution proposée pour mettre fin à la violence ne s'avérera efficace tant qu'on aura pas compris qu'une communauté a un besoin vital de préserver son intégrité et sa spécificité dans un cadre institutionnel qu'elle aurait elle même adopté et légitimé. Les spécificités du rite confessionnel ibadite, la différence culturelle, linguistique et organisationnelle du M'Zab doivent être reconnues par l'État et sa territorialité respectée. Il importe aussi de souligner que c'est l'appui à la doctrine wahhabite, hostile et intolérante à toute autre forme d'expression religieuse dans l'Islam qui a exacerbé les tensions et nourri les hostilités ayant conduit malheureusement à des pertes humaines.

Pour notre part, à l'islam des prédicateurs « inspirés » par les pétrodollars et qui puise ses fondements dans le dogmatisme et l'intolérance, nous croyons qu'il est pertinent de renouer avec l'islam vécu ancestral et d'engager, dans la sérénité, le débat crucial de la rationalité et de la pensée libre dans la religion musulmane. C'est aussi, l'héritage que nous laisse derrière lui, le grand islamologue kabyle Mohamed Arkoun, lequel sa vie durant n'a pas cessé de travailler au renouement avec la pensée des premiers philosophes rationalistes musulmans.

La politique ethnocidaire envers la Kabylie

Au lieu de prendre acte des conséquences dramatiques de la politique d'encouragement de l'idéologie islamiste qui a enfanté le terrorisme, les forces au pouvoir, appuyées par des relais locaux, ont accéléré, ces dernières années, le processus ethnocidaire en cours en Kabylie. Tous les espaces sont aujourd'hui envahis jusqu'au cœur même des villages par une « culture » de substitution visant à détacher le Kabyle de son identité et de sa mémoire. Par le renfort d'un « wahhabisme » encadré et financé, par la banalisation de la corruption notamment dans les milieux de représentation sociale (politique, culturelle et sportive), c'est l'âme même de la Kabylie qui est visée pour asseoir une normalisation, synonyme d'une « dékabylisation ». Le territoire linguistique de la Kabylie se rétrécit dramatiquement notamment dans les espaces urbains, la gestion de son patrimoine ne relève plus de sa compétence, sa jeunesse, en perte de repères, a le triste record du taux de suicide, et ce, sur fond d'insécurité avec la persistance de poches terroristes et la prolifération du banditisme, empêchant tout progrès social et tout développement économique.

Cette politique de nature colonialiste du pouvoir algérien est intolérable. La substitution de l'identité réelle par une identité élaborée dans les laboratoires idéologiques et dont le but final est l'arabisation totale de l'Algérie est une aberration totalitaire. Nous, Kabyles refusons d'être dépossédés de notre identité et de notre territoire, traités comme des étrangers sur la terre de nos ancêtres, expropriés de notre héritage. Nous ne pouvons accepter la marche forcée vers la domestication et l'assimilation de la Kabylie avec l'annihilation de tout élément marquant sa différence.

La Kabylie n'a pas vocation à être stigmatisée de manière récurrente comme l'ennemi intérieur et à servir d'exutoire aux querelles du sérail. Aucune communauté humaine ne doit subir l'aliénation de sa culture au détriment d'une autre. Il est temps, un demi-siècle après l'indépendance, que cela cesse, dans l'intérêt de tous en posant sereinement les problématiques de fond et en y apportant de vraies solutions.

L'élite kabyle notamment politique a aussi sa part de responsabilité dans ce triste constat. Sa démission et sa faillite à apporter les éclairages nécessaires face aux enjeux, son éloignement de la détresse des populations, son incapacité à traduire leurs aspirations, n'est pas de nature à ré enchanter la tradition de luttes démocratiques et populaires de la Kabylie. Au nihilisme et au défaitisme ambiant, il faut oser l'espérance. Les épreuves endurées, les sacrifices de générations de militants, les impasses politiques des luttes menées doivent constituer pour nous un appui pour envisager un renouveau politique.

Quelle forme de démocratie pour l'Algérie ?

Nous estimons que le discours actuel sur la démocratie est biaisé. Dans les nombreuses interventions et commentaires du moment, la démocratie est souvent perçue par les démocrates algériens comme une notion abstraite puisée généralement dans l'aliénation par le modèle jacobin français, fondé sur une pleine reconnaissance des droits individuels au détriment des droits collectifs qui sont niés, sinon méprisés et dévalorisés. L'exercice démocratique peut prendre différentes formes qu'il est nécessaire de discuter afin de proposer celle qui conviendrait le mieux à une société multiculturelle comme la nôtre.

L'un des importants volets de ce débat est le mode de représentation. La démocratie représentative majoritaire « classique » des États-Nations telle que défendue par la plupart des intervenants a du sens dans les sociétés homogènes. Elle ne nous semble pas être le meilleur procédé pour l'expression plurielle de la société algérienne. Le mode de représentation est plus complexe si on veut instaurer une véritable démocratie dans laquelle le pouvoir ne sera légitime que s'il est partagé.

Avec le système actuel même réformé et "démocratisé" par les urnes, se posera toujours la question de la légitimité du pouvoir basé sur la souveraineté exclusive détenue par la majorité (même bien élue) aux dépens des minorités (même fortes), créant ainsi un décalage entre une démocratie issue d'un vote majoritaire et une absence de démocratie réelle. En d'autres termes, une démocratie majoritaire peut s'avérer injuste et « antidémocratique » car elle discrimine les minorités qui se sentent exclues, non représentées et non intégrées à la communauté politique nationale.

C'est pourquoi nous sommes partisans d'une démocratie dite "consociative" qui permet un équilibre des pouvoirs et évitera toute forme d'exclusion ou de minorisation des populations régionales. Ce qui assurera un processus politique d'intégration nationale, permettant une adhésion libre à l'ensemble national et la recherche d'une assise du pouvoir construite sur des coalitions tenant compte des aspirations des régions et/ou des communautés. Une conséquence directe de ce système de gouvernance est la primauté des institutions élues sur l'administratif et l'association permanente des populations par le recours aux consultations régionales et locales dans les limites fixées par le champ des compétences. Ceci permettra, d'une part, l'expression du génie populaire répondant ainsi aux besoins culturels, économiques et sociaux des populations et d'autre part responsabilisera le citoyen dans le devenir de son environnement.

En Algérie, la construction d'un système démocratique devra s'inspirer de ce type de démocratie pour la réalisation des aspirations des citoyens de façon juste et équilibrée et ce dans la recherche d'un consensus intelligent et constructif nécessitant le transfert de parts de souveraineté aux peuples ou communautés qui le souhaitent. Ainsi, la Kabylie (comme c'est le cas du Québec au Canada, de la Catalogne en Espagne) aurait une instance de

représentation dotée d'un Exécutif possédant des compétences édictées par la loi fondamentale sur les questions qui lui sont propres, notamment celles relatives à la culture, la langue, le système éducatif, le développement local, etc.

La Kabylie serait libre d'organiser son territoire sur la base de ses valeurs propres et de s'inspirer du modèle ancestral de démocratie directe et participative pratiquée dans les villages, tout en le modernisant, notamment par la participation des femmes, des jeunes et l'adaptation aux zones urbaines. Cette organisation sociale, marque majeure de notre identité, avaient forcé l'admiration de grands penseurs tels que Karl Marx, Hannah Arendt et de Ernest Renan la jugeant comme la réalisation de l'aspiration humaine à une société juste et solidaire.

A l'échelle centrale, les représentants de la Kabylie participeraient aux débats et aux décisions relatives aux questions intéressant l'ensemble des Algériens, notamment celles relevant des domaines régaliens, traitées dans le cadre des institutions nationales où serait favorisée la représentation proportionnelle. Par ailleurs, en accord avec la consécration des droits collectifs, nous considérons comme une exigence l'ouverture du champ politique à des organisations qui activent en faveur des droits communautaires et des droits des peuples, s'inscrivant dans la non-violence. Il s'agit, en effet, d'un droit démocratique irrécusable impliquant la révision de la loi sur les partis politiques. Leur confinement à la clandestinité n'est pas de nature à favoriser le processus d'intégration nationale.

Quant aux droits individuels, ils ne se limitent pas au droit de vote, à la transparence et à la régularité du scrutin électoral comme aimeraient le faire croire certains uniquement motivés par une stratégie de prise de pouvoir et auxquels nous rappelons que c'est un concept qui englobe aussi des valeurs inaliénables de liberté (de pensée, d'expression, d'opinion), d'égalité, de non discrimination par le sexe, la croyance ou la race.

La question linguistique

Dans un État multiculturel, la langue tamazight, première langue historique du pays, parlée dans plusieurs régions n'aurait été ni niée, ni réprimée ou minorée, comme c'est le cas dans les systèmes absolutistes qui ne conçoivent qu'une langue unique. L'enseignement de la langue tamazight dans l'école algérienne, acquis grâce au sacrifice d'une année de scolarité des enfants de Kabylie est réduit a un simple faire valoir des autorités et pousse à sa dévalorisation. Aucune politique linguistique n'est venue encourager et développer cet enseignement. Vingt ans après son introduction, aucune institution ou académie, en dehors d'un commissariat resté sans président, n'a été créée pour la prise charge des questions liées à la standardisation, la pédagogie ou l'édition. L'ouverture du champ médiatique avec des radios locales et d'une chaîne de télévision participe plus de l'aliénation par l'idéologique officielle que d'une véritable ouverture à l'expression amazighe.

Quant au statut de Tamazight, après celui de langue nationale concédé suite aux sacrifices des jeunes du printemps noir, le statut de langue officielle n'est pas encore à l'ordre du jour des décideurs malgré une demande quasi générale des acteurs politiques. A quel titre et de quelle légitimité se prévaut-on pour interdire ce statut à la seule langue autochtone du pays et parlée par des millions d'Algériens ? Pour quelle raison prend-on le risque d'un grave conflit qui peut conduire à une implosion du pays ? Rappelons que les pays dotés de plusieurs langues officielles sont légions à travers le monde : l'Inde (23 langues), la Bolivie (37 langues), l'Afrique du sud (11 langues) la confédération helvétique (4 langues), ...etc.

En Algérie où coexistent des aires territoriales linguistiques, arabophones et amazighophones, la résolution de la question linguistique démontre clairement la nécessité d'une refondation de l'État. Les locuteurs de tamazight, dont c'est la langue propre, doivent avoir la compétence institutionnelle de décider en toute souveraineté, sur leur territoire, des caractères de son écriture, de son développement, de sa promotion afin qu'elle devienne une langue d'enseignement, seule gage de pérennité et d'avenir (langue de travail) au lieu d'être une langue enseignée de surcroît de façon facultative. L'officialité de la langue tamazight, au même titre que la langue arabe, trouvera alors naturellement sa solution institutionnelle après la consécration constitutionnelle.

A ce sujet, nous interpelons l'État algérien sur ses multiples engagements internationaux concernant le respect des droits culturels notamment la déclaration des Nations-Unies sur le droit des peuples autochtones adoptée en 2007. Cette déclaration stipule que les États doivent assurer à tout peuple autochtone le droit de déterminer librement son statut politique, de promouvoir sa langue, d'avoir son propre système éducatif et d'assurer son développement économique social et culturel.

La décentralisation économique et la régionalisation constructive

Dans le domaine économique, la démocratisation des centres de décision, en se rapprochant des populations, a démontré partout son efficacité et son efficience. Ce sont les grandes régions qui font aujourd'hui les grands pays industrialisés et qui assurent une intégration intelligente des facteurs nécessaires au développement durable. Dans notre pays, en dépit d'une richesse exceptionnelle en ressources naturelles et géographiques, nous assistons à une extinction alarmante de la diversité économique avec les savoir-faire en matière agricole, artisanale et professionnelle.

Cette situation est consubstantielle à la nature centralisée de l'État. Celui-ci participe, par l'utilisation effrénée de la manne pétrolière, à la transformation des Algériens, qui savaient autrefois travailler les ressources de leur région, en grands assistés. En effet, en attendant tout de l'État et non préparés au choc à venir, résultant de la chute inexorable des ressources pétrolières, les Algériens auront alors perdu le pari vital du développement de la ressource humaine qui conditionne l'insertion adaptée dans l'économie mondiale et plus globalement l'assimilation positive des bouleversements de la mondialisation.

En Algérie, comme ailleurs, les régions sont capables de redevenir des lieux de créativité économique et culturelle pour peu qu'elles se réapproprient politiquement leur espace social et territorial. Il faut repenser la vocation même de l'État sur le plan économique : d'agent de distribution de la rente, par les mécanismes de la déconcentration, il faut passer au transfert des compétences et à l'allocation équilibrée des ressources vers les régions.

La régionalisation de l'État que nous préconisons avec la mise en place d'une autorité de régulation et de suivi pour assurer les équilibres régionaux est le contraire du régionalisme éhonté pratiqué actuellement. Il est inqualifiable et inacceptable que le pouvoir s'arroge le droit de gérer les ressources nationales de manière clientéliste et régionaliste. On affecte à certaine(s) région(s) de nombreux et différents investissements alors que d'autres sont laissées à l'abandon comme c'est le cas de la Kabylie qui n'a été bénéficiaire d'aucun projet

industriel depuis le programme spécial des années 70 et des régions du sud qui sont pourtant les pourvoyeuses en grande part de la richesse nationale.

Le changement de paradigme politique : une nécessité historique

Ce texte est écrit par des militants qui pensent exprimer une tendance lourde de l'opinion kabyle actuelle. Il s'adresse à tous les Algériens, qu'ils soient simples citoyens, acteurs politiques de l'opposition ou détenteurs du pouvoir. C'est un appel à débattre et à dialoguer dans la sérénité et sans tabou de toutes ces questions structurelles engageant l'avenir national. La sortie de crise exige de nous tous une modification profonde des mentalités et du courage politique pour s'engager sur les problématiques souvent complexes mais incontournables.

Le changement de système souhaité par le plus grand nombre ne doit pas se limiter à "une meilleure gestion" de l'État tout à fait justifié par ailleurs compte tenu de l'instrumentalisation des institutions, la confusion des pouvoirs, la corruption, la dilapidation effrénée des ressources financières et économiques, le népotisme,etc. Mais la véritable rupture passe par un changement de paradigme, celui d'une autre vision de l'Algérie, d'un projet national à repenser en s'émancipant du cadre institutionnel hérité de l'ordre colonial français et en abandonnant les constantes idéologiques totalitaires panarabistes et islamo-conservatrices. L'appartenance proclamée à la « Oumma el Arabia » et à la « Oumma el lslamiya » bloquent l'acceptation de la conception moderne de l'État et de la Nation, brouillent la perception de leurs contours et ébranlent les fondements mêmes de la République, et donc de la citoyenneté.

Il y a une exigence historique aujourd'hui à revoir nos fondamentaux et à faire le pari de la modernité par la redéfinition de la Nation et par la refondation de l'État. Un statut politique spécifique pour la Kabylie en serait une étape et constituera une grande avancée dans la modernisation et la démocratisation du pays. A l'inverse, si cette impasse politique venait à persister, et nous le disons avec gravité concernant la Kabylie, les solutions radicales et douloureuses qui se sont imposées dans d'autres nations multiculturelles quand l'existence même d'une communauté ou d'un peuple est en jeu, ne pourraient pas toujours être évitées.

Nous croyons que le vivre ensemble en paix et en harmonie en Algérie est possible. Les différentes configurations du cadre national qui s'y prêtent méritent toutes d'être discutées : système fédéral, système autonomique avec autonomie(s) régionale(s), l'essentiel étant de sortir des modèles « unicistes » et de rapprocher l'Algérie politique de l'Algérie réelle.

Notre histoire nous enseigne que d'autres rapports ont existé entre entités territoriales sans qu'aucune ne soit disqualifiée, comme en témoigne l'organisation politique et territoriale pendant la guerre menée contre le colonialisme français par une fédération de wilayas autonomes dans leur gestion propre mais ayant le même objectif, l'indépendance du pays. Osons pacifiquement une rupture réfléchie avec les schémas obsolètes, désuets et optons pour de nouvelles voies politiques audacieuses et généreuses pour offrir à tous les Algériens la possibilité d'être enfin de vrais citoyens et acteurs de leur destin. Ainsi, nous pourrons nous préserver de la violence et du chaos qui nous guettent dans le sillage des mutations géopolitiques régionales avec la montée en puissance de forces archaïques et violentes suite à la chute des dictatures qui les ont elles même en grande partie engendrées. Créons les conditions d'un nouveau contrat social et ne laissons pas des politiques d'exclusion transformer notre belle diversité en zones de fractures et en sources de conflits

pouvant donner prise aux manœuvres des grands manipulateurs de ce monde. Nous, signataires, restons dans l'espoir que notre appel sera entendu, que la Kabylie que nous voulons sauvegarder, défendre et doter d'un avenir trouvera toute sa place dans une Algérie nouvelle, enfin totalement décolonisée, une Algérie apaisée et plurielle qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Liste des signataires : (Pour tout contact ou réaction : Email : manifestekabylie@yahoo.fr)

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE 08

INTRODUCTION 11

TAMAZIGHT OU KABYLE: AU-DELA DU PROBLEME DE LA DENOMINATION 12

CADRE CONCEPTUEL 21

L'ELABORATION LINGUISTIQUE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

L'ELABORATION DIDACTIQUE 22

L'INDIVIDUATION SOCIOLINGUISTIQUE 25

LA POLYNOMIE 25

METHODOLOGIE : DESCRIPTIONS ET CHOIX DU CORPUS 25

DESCRIPTION DU CORPUS..... 25

LE PLAN DU TRAVAIL 28

PREMIER CHAPITRE : LE PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE ALGERIEN ET KABYLE 31

INTRODUCTION..... 31

1 - LES POLITIQUES LINGUISTIQUES ET EDUCATIVES DES POUVOIRS ALGERIENS. 33

1 - 1 – CONCEPTS OPERATOIRES 33

1– 2 - LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU POUVOIR ALGERIEN ET CONSTITUTIONNALISATION TAMAZIGHT: AVANTAGES ET INCONVENIENTS. 42

1 – 2- 2- D'UNE COLONISATION/DOMINATION MILITAIRE A UNE COLONISATION/DOMINATION LINGUISTIQUE: 46

2 - DESCRIPTION DES LANGUES EN CONTACT EN ALGERIE..... 54

3 - LANGUES ET CONTACT DES LANGUES EN ALGERIE. 61

3 – 1- DIGLOSSIE, BILINGUISME ET MULTILINGUISME DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE ALGERIEN..... 64

4 - LA COMMUNAUTE LINGUISTIQUE ALGERIENNE ET SES STRATEGIES DE COMMUNICATION 71

DEUXIEME CHAPITRE : L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT /KABYLE A TRAVERS LES DIFFERENTES PERIODES..... 77

INTRODUCTION : 78

1 - L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE DURANT LA PERIODE COLONIALE 80

1-1- LE BREVET DE LANGUE KABYLE 81

1 – 2 - DIPLOME DES VARIANTES BERBERES 82

1 - 3- LA PRIME POUR CONNAISSANCE DES LANGUES ARABE ET BERBERE 82

1-3-1-LE DECRET DU 13 JANVIER 1910 83

1-3-2- L'ARRETE DU 31 DECEMBRE 1957..... 83

2 - L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE DURANT LA PERIODE ALLANT 1962/1995..... 88

3 - L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT A L'ECOLE ALGERIENNE 97

3 -2- LES TEXTES OFFICIELS QUI ONT ACCOMPAGNE L'INTRODUCTION DE TAMAZIGHT DANS LE SYSTEME SCOLAIRE 100

3 - 4 - LES ENSEIGNANTS DE LANGUE AMAZIGHE ET LEUR PROFIL 119

3 – 4 –1- LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE TAMAZIGHT..... 122

TROISIÈME CHAPITRE : LE KABYLE UNE LANGUE EN ÉLABORATION ……131

1 - L'UNITE ET LA DIVERSITE DE TAMAZIGHT. ……132

2 - LE KABYLE : LANGUE EN ELABORATION ……136

2 - 1- LA THEORIE DE L'ELABORATION LINGUISTIQUE……138

2 – 1 - 1- L'EGALITE JURIDIQUE DES LANGUES : KLOSS DISTINGUES DEUX TYPES DE LANGUES : ……139

3 - LE PROCESSUS D'ELABORATION ET D'INDIVIDUATION DU KABYLE ……143

3 – 1- ÉLABORATION LINGUISTIQUE DU KABYLE ……143

3 – 2 - L'INDIVIDUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU KABYLE……151

3 – 3 - LA DENOMINATION COMME STRATEGIE D'INDIVIDUATION SOCIOLINGUISTIQUE ……163

3- 4 - LE PROCESSUS D'AMENAGEMENT ET DE STANDARDISATION DE TAMAZIGHT ET DU KABYLE……172

3 – 4 – 2 - LE PROCESSUS D'AMENAGEMENT DU KABYLE……177

LE QUATRIEME CHAPITRE : DESCRIPTION DES MANUELS DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE……187

1 - L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE ET SON ELABORATION DIDACTIQUE ……188

1 -1 - DESCRIPTION DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE DE LA PERIODE COLONIALE ….. 191

1- 2 - DESCRIPTION DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE DE LA DEUXIEME PERIODE (1962 - 1995)……200

1– 3 – LA DESCRIPTION DES MANUELS DE LA TROISIEME EPOQUE DE 1995/2015 ……209

2 - L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE A TRAVERS LES DIFFERENTS CONTEXTES SOCIOPOLITIQUES 227

LE CINQUIEME CHAPITRE : L'ELABORATION DIDACTIQUE DE LA LANGUE KABYLE..... 235

1- NORME OU NORMES POUR L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE? 238

1 - 1- QUELLE NORME LINGUISTIQUE ENSEIGNE – T- ON POUR LE KABYLE? 239

1 - 2- L'ELABORATION DE NORME GRAPHIQUE POUR LE KABYLE (GRAPHIE LATINE) .. 244

2 - LES ORIENTATIONS PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE 254

2 -1 – LES METHODES D'ENSEIGNEMENT MISES EN PLACE POUR L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE 255

2 – 1 –1- LES METHODES D'ENSEIGNEMENT DU KABYLE DURANT PERIODE COLONIALE 255

2 – 2 - LES MODELES DE REFERENCES DES TEXTES-SUPPORTS DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE 263

2- 3- OBSESSION DE L'ECRIT 271

2– 4- L'ELABORATION D'UNE GRAMMAIRE SCOLAIRE KABYLE 274

3 - REDEFINIR LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU KABYLE 277

CONCLUSION 281

DE LA REVENDICATION DE TAMAZIGHT A LA REVENDICATION DU KABYLE 282

QUELLE PLACE OCCUPE L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT (KABYLE) DANS LE SYSTEME EDUCATIF ? 290

PEUT-ON PARLER D'UNE DIDACTIQUE DU KABYLE ? 291

PERSPECTIVES ET LIMITES DE CE TRAVAIL 292

BIBLIOGRAPHIE 295

ANNEXES 313

TABLE DE MATIÈRES 330